# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS



THÉÂTRE DU RIDEAU VERT

*Une irrésistible comédie*

Apprends-moi, Céline

de **Maria Pacôme**

***Dès maintenant. Réservations:* 844-1793**



Vol. LXXI — No 99 | Ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum de 23. | Montréal, samedi 3 mai 1980 | 25 CENTS


*Trudeau interpelle Lévesque*

# Et si les Québécois répondaient NON?

**par Pierre O'Neill**

Dans l'hypothèse d'une victoire du OUI au référendum, le gouvernement d'Ottawa prévient le Québec qu'il refusera de négocier la souveraineté-association avec le gouvernement péquiste et l'invitera à tenir, sans autres palabres, son second référendum.

En contrepartie, le premier ministre Trudeau somme le premier ministre Lévesque de dire maintenant ce qu'il fera si les Québécois optent pour le NON.

Conférencier au dîner-causerie de la Chambre de commerce de Montréal, le premier ministre du Canada a profité de l'occasion pour prononcer hier son premier discours majeur de la campagne référendaire. D'autres interventions de M. Trudeau sont prévues pour le 7 mai à Québec et le 14 mai à Montréal.

Plus de 2,500 personnes avaient pris place dans le grand salon de l'hôtel Reine-Elizabeth pour entendre le discours de M. Trudeau accueilli par de longues et nombreuses ovations. Le leader libéral national était accompagné à la tribune d'honneur du président du Comité du NON, M. Claude Ryan, du président du Sénat, M. Jean Marchand, du ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, de l'éditeur du quotidien *La Presse*, M. Roger Lemelin, de la sénatrice Thérèse Casgrain, et du président du Conseil du patronat, M. Pierre Côté. Dans l'énumération qu'il a faite des projets de réforme constitutionnelle connus à ce jour, M. Trudeau a mentionné au passage le livre beige de M. Ryan, sans autre commentaire. Ce fut la seule allusion au président du Comité du NON, assis à ses côtés.

Si le premier ministre Lévesque refuse de dire ce que sera son attitude au lendemain d'une victoire du NON le 20 mai, cela prouvera, selon M. Trudeau, «que le référendum est piégé» et qu'il n'a pas «le courage de dévoiler quelles sont ses véritables intentions».

«Nous avons le droit de savoir et nous voulons savoir», a lancé M. Trudeau qui invite tous les Québécois à poser la question aux tenants du OUI et surtout au premier ministre Lévesque au cours des 15 jours qui restent d'ici le référendum du 20 mai.

Dans le débat sur le discours du Trône, à la Chambre des communes, M. Trudeau avait déjà indiqué qu'il ne négocierait pas la souveraineté-association qu'il considère ni plus ni moins comme «un cul-de-sac». Devant les membres de la Chambre de commerce, le premier ministre est revenu à la charge pour réaffirmer la détermination du fédéral d'accorder aucune valeur à une victoire du OUI au référendum. «C'est notre devoir le plus strict, nous du fédéral, de dire qu'on ne brise pas un pays sur une ambiguïté».

De l'avis du chef du gouvernement canadien, le Parti québécois a raté «un tournant historique» en posant une question qui «berne» tout autant les véritables tenants de l'indépendance que les défenseurs du fédéralisme renouvelé et qui risque, advenant un OUI, de faire subir une grave humiliation aux Québécois devant


**Voir page 20: Pierre Trudeau**


# Eh bien, on continuera de tourner en rond (Lévesque)

Le premier ministre du Canada, M. Trudeau, a retrouvé hier avec plaisir à Montréal son ami M. Jean Marchand, président du Sénat, tandis que M. Claude Ryan observe les retrouvailles d'un air énigmatique. (Photolaser CP)

**par François Barbeau**

Dans l'hypothèse d'un NON, à laquelle M. Lévesque refuse de croire, «nous continuerons à tourner en rond» mais «il fera partie de notre devoir d'État et d'état de continuer comme gouvernement, de défendre les revendications».

Quelques heures après avoir été sommé par M. Trudeau de dire ce qu'il fera advenant un NON le 20 mai, c'est la réponse qu'a apporté hier en fin d'après-midi le premier ministre du Québec, M. Lévesque, au cours d'une conférence de presse convoquée dans les bureaux du Comité pour le regroupement national pour le OUI, sur une rue Saint-Denis bien réchauffée et animée par le soleil et sa faune bigarrée.

«Nous ne sommes pas pour refuser des graines d'autonomie pour le Québec, mais nous continuerons à tourner en rond, comme nous le faisons depuis les avortements successifs de Victoria, la mise sur les tablettes du rapport Pepin-Robarts.»

M. Lévesque n'a pas eu que ces commentaires à l'endroit de M. Trudeau et de son discours d'hier midi devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal.

Il s'en est surtout pris au rapprochement que M. Trudeau a fait entre Haïti et Cuba qui demanderaient une association avec le Canada.

«Il s'agit d'une des illustrations les plus loufoque, artificielles et absurdes que j'ai entendues», a-t-il fait remarquer, en ajoutant qu'il avait pensé en entendant ces paroles à la définition du mot «syllogisme» dans le dictionnaire Robert: raisonnement purement formel, étranger au réel.

M. Lévesque a fait remarquer qu'en prenant connaissance des propos de M. Trudeau il avait eu l'impression «d'un extraordinaire manque de contact avec la réalité vécue».

C'est la troisième fois que M. Trudeau entre en campagne référendaire, a-t-il déclaré, et Ottawa n'est plus à la rescousse du Parti libéral du Québec, il est en charge de la campagne du NON et M. Ryan et son livre beige sont plus que jamais à la remorque d'Ottawa.

«Après tant d'années de rêves avortés, comme le bilinguisme, le biculturalisme, la correction des inégalités, M. Trudeau s'accroche désespérément à des abstractions.»

En toute justice, a reconnu M. Lévesque, M. Trudeau est plus «précis et correct que la plupart de ses sous-ordres dans le camp du NON». Il a accepté de dire hier par exemple qu'une constitution pouvait être modifiée et qu'il était concevable d'organiser de nouvelles relations avec les composants du Canada.

M. Lévesque a fait remarquer que le premier ministre du Canada avait expliqué hier midi que la souveraineté-association n'était pas la même chose que la brisure qu'on évoque en parlant de séparation.

«Il s'agit d'un appel du pied», a-t-il noté, en ajoutant qu'il regrettait ne pas avoir vu la mine de M. Claude Ryan, assis à côté de M. Trudeau hier, et sa réaction à ces paroles.

«J'espère maintenant que dans les officines du NON on cessera d'évoquer maintenant des folies comme le budget de l'an 1 de l'indépendance et qu'on comprendra que nous demandons clairement un mandat de négocier.»

Un OUI, a rappelé M. Lévesque, sera en même temps un défi démocratique et pacifique au reste du Canada, un rappel que le fondement politique entre le Québec et les autres provinces repose sur l'égalité des peuples».

«La réalité vécue de l'ensemble des composants du Canada, que personne ne veut briser comme ensemble économique, n'a rien d'humiliant pour personne, et les problèmes commenceront à débloquer à condition que le OUI soit très clair»,a dit encore M. Lévesque.

M. Lévesque a rappelé certains chiffres du rapport Pepin-Robarts, selon lesquels


**Voir page 20: René Lévesque**


## culture & société

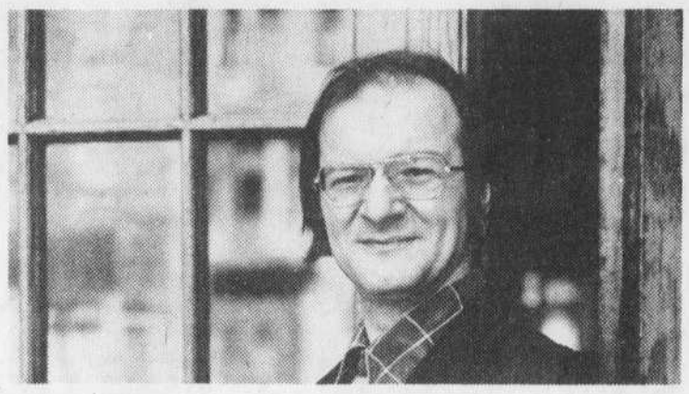

### Claude Vivier

Compositeur, mystique, inspiré par toutes les formes de vie, les pulsations stellaires, les rites initiatiques, et les grandes réconciliations spirituelles, Claude Vivier créera, jeudi et vendredi prochains au Monument National son opéra Kopernikus, pour sept instruments et sept voix. Angèle Dagenais a rencontré le compositeur du premier opéra moderne québécois.


***— page 21***

### Alfred Hitchcock

Mardi matin, dans un hôpital blanc saigné par la lumière délavée de Los Angeles, Alfred Hitchcock, le poète de la brume et du brouillard, le maître du suspense et du frisson, celui qui pratiqua avec art l'esthétique de la culpabilité sur la corde raide de l'innocence, mourait à 80 ans. Nathalie Petrowski rend hommage au grand cinéaste.


***— page 21***


## OUI

### *Le mandat d'aller «négocier ce bonheur»*

**par Marie Laurier**

FRANÇOISE Giroud écrit dans *La Comédie du pouvoir:* «Qu'est-ce qui fait le bonheur des peuples? Est-ce l'affaire de l'État, le bonheur, ou bien s'agit-il d'éliminer les conditions d'un certain malheur? Et si cela en créait un autre? Si ce que l'on nomme progrès n'était qu'une façon de changer de malheur?»

Je réfléchis à ces mots depuis deux semaines en étant agglutinée comme une «groupie» aux pas de M. René Lévesque qui parcourt la province en faisant des bonds de kangourou, en entendant quatre ou six fois par jour le même discours de celui que je qualifiais samedi dernier dans ces pages de «magicien du verbe animé par la passion du Québec».

Cette semaine, la rhétorique du chef du Regroupement national pour le OUI s'est quelque peu modifiée mais elle conserve toujours ses lignes de force. Le message essentiel qu'il a porté sur les sols visités, Montréal, Baie James, Abitib-Témiscamingue, Outaouais «québécois», pourrait se résumer ainsi:

Le «bonheur» du peuple québécois sera assuré s'il vote majoritairement en faveur de la souveraineté-association. Un projet exaltant qui ne signifie pas l'indépendance se plaît-il à corriger, M. Trudeau ayant commencé à le clamer hier, ce qu'il fera encore avec plus de force d'ici le 20 mai. Il s'agit, précise M. Lévesque, d'une requête pour un «mandat de négocier ce bonheur un jour, plus tard... ou jamais!

La réponse du «coeur et de l'intelligence» à ce projet tient en un petit mot, poursuit-il en priant ses auditeurs de dire un OUI retentissant, triomphant, digne de la maturité d'un peuple, de son sentiment d'amitié avec les autres, de son sens de l'engagement, de l'expression de sa compétence dans tous les domaines. Le premier ministre éprouve une confiance inébranlable en ce peuple, le seul habilité à prévoir son avenir ou «son bonheur» au référendum, puisque «les politiciens ont failli à la tâche depuis quarante ans de crise constitutionnelle».

Pour cela, il faut «éliminer les conditions d'un certain malheur» qui nous ac-


**Voir page 20: Le OUI**


## NON

### La stratégie de la tortue commence à porter fruit

Confiant d'avoir réussi à reprendre le dessus à mi-chemin de la campagne référendaire, le Comité des Québécois pour le NON portera au cours des 10 prochains jours ses plus importants coups pour amener une majorité d'indécis à voter NON le 20 mai.

Ces coups reposeront principalement sur l'intervention du premier ministre Trudeau et de deux anciens premiers ministres du Québec, Jean Lesage et Robert Bourassa, qui viendront appuyer l'argumentation déployée jusqu'ici et compléter le mouvement de masse qu'on tente de créer autour du NON. Ceci fait, on reviendra pour les derniers jours à une stratégie *low profile* où l'on concentrera les dernières énergies sur le travail de conviction personnelle et l'organisation de la journée du scrutin.

Depuis le début, le président des Québécois, pour le NON affirmait aux «stratèges en pantoufle» que la stratégie de la tortue serait efficace et saurait triompher en bout de course du lièvre. Après trois semaines de campagne, M. Ryan croit avoir réussi à faire tourner le vent en sa faveur et même à prendre l'avance. Sa confiance à cet égard, il n'a de cesse de l'affirmer depuis quelques jours à chacune de ses assemblées. Ses organisateurs ont la même prétention, ce que semble d'ailleurs confirmer le pessimisme décelé chez l'adversaire.

La stratégie suivie par le camp du NON était au point de départ très différente de celle du Parti québécois, expliquait cette semaine au DEVOIR l'organisateur en chef du NON, Pierre Bibeau.

La décision de ne commencer la campagne qu'au début d'avril avait été prise il y a déjà longtemps, et M. Ryan qui était destiné à prendre le leadership de la campagne du NON dut défendre cette décision envers et contre de nombreux stratèges qui piaffaient d'impatience voyant le Parti québécois se mettre en marche dès la fin du mois de janvier avec les tournées ministérielles. Pendant ce temps-là, le Parti libéral travaillait à son congrès qui allait adopter le livre beige, mais on préparait surtout la structure du parapluie du NON.

Plusieurs partis politiques allaient se retrouver sous ce parapluie et il fallait s'assurer que l'unité de ces groupes ne serait pas factice et n'allait pas éclater au premier coup dur. Cela impliqua de longues discussions qui durent être ardues


**Voir page 20: Le NON**


## pour un OUI, pour un NON

### Ces indécis qui gênent les sondages

**par Guy Deshaies**

*Sollicités de tous côtés, qu'éprouvent les citoyens du Québec à l'heure du choix qu'on leur propose? Guy Deshaies tente de le savoir en parcourant la province. Il nous fait part de ses observations.*

■

TROIS-RIVIERES — Angle Hart et Bonaventure, juste au bord du parc adjacent au Centre culturel de Trois-Rivières, les motards du cru ont une sorte d'aire de parking.

Ils reculent leurs motos, la roue arrière sur la chaîne du trottoir, prêts à partir comme s'ils faisaient partie d'un commando de service. Ils partent effectivement à tout moment et reviennent comme s'ils attendaient que quelque chose se passe ou comme s'ils accomplissaient une mystérieuse mission.

J'aborde le plus gros, le plus hirsute, le plus rébarbatif d'apparence. Il porte un casque plus ou moins allemand, une barbe drue, des jeans sales et son bolide est un «chopper» qui fait au moins 10 pieds d'empattement.

«Pourquoi un «chopper», je demande.

«C'est plus confortable, dit-il. Tu sens moins les bosses et puis tu roules le dos droit».

L'étonnant chez cet abominable homme à deux roues c'est qu'il parle très doucement; il est à peine audible. Sa voix est un menu filet de sons très doux. Lui, faire éclater le tympan de ses contemporains par la moto, il veut bien, mais pas par la parole.

«Es-tu pour le OUI ou pour le NON»?

— «J'ai pas tellement étudié la question, confie-t-il. Le monde en parle, mais moi je descend au congrès des bicycles au Colorado la semaine prochaine et, après, je vais aller visiter la Californie... peut-être. Pour moi c'est toute la même gang; OUI ou NON ça va pas changer grand-chose. S'ils nous demandaient de voter pour l'association avec les États-Unis, ça m'intéresserait, mais là je ne vois pas le point. Les gars de bicycles sont plutôt pour le OUI mais ils ne votent pas».

Sans le savoir voilà un brave garçon qui reprend la thèse de Mario Beaulieu mais qui s'intéresse d'abord à la moto et ne votera pas.

Combien sont-ils? Font-ils aussi partie de cette masse d'indécis qui brouillent les sondages dans les deux clans et qui font que personne ne risque une prévision?

Au bureau du regroupement pour le


**Voir page 20: Les indécis**



TROIS GRANDS LIVRES... ...TROIS PRIX

Stanké

MARIE-CLAIRE BLAIS

Le sourd dans la ville

PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA

GABRIELLE ROY

Courte-Queue

PRIX DE LITTÉRATURE DE JEUNESSE

ROCH CARRIER

Les enfants du bonhomme dans la lune

GRAND PRIX LITTÉRAIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

les éditions internationales alain stanké 2100, rue guy montreal 935-7452

Le pape a été accueilli hier, à Kinshasa, dans une ambiance africaine très pittoresque: danses, chants et battements de tam tam. (Photolaser AP)

# Le pape au Zaïre: l'Afrique a besoin d'entraide désintéressée

KINSHASA (AFP) — Le pape Jean-Paul II est arrivé hier à l'aéroport Djili de Kinshasa, au Zaïre, première étape d'un périple de dix jours qui le conduira successivement au Congo, au Kenya, au Ghana, en Haute-Volta et en Côte d'Ivoire.

Acclamé à son arrivée par des dizaines de milliers de Zaïrois venus des quatre coins de cet immense pays, le saint-père s'est agenouillé dès sa descente d'avion pour baiser la terre africaine qu'il foulait pour la première fois.

Dans une ambiance africaine très colorée, danses, chants et battements et tam tam, Jean-Paul II a été accueilli par le président Mobutu Sese Seko, la hiérarchie catholique au grand complet, notamment l'évêque de Kinshasa et président de la conférence épiscopale, Mgr Kazeba, et nombre de personnalités du régime et du corps diplomatique. Etaient également présents de nombreux évêques venus de divers pays africains, parmi lesquels le cardinal sud-africain Kann, de la ville du Cap.

Après avoir été salué par le président zaïrois, le saint-père a exprimé, en français, sa grande joie d'aborder pour la première fois en terre africaine. Il a souligné à cette occasion que l'Afrique, pour s'insérer dans le concert des nations, avait besoin d'indépendance et d'entraide désintéressée, ainsi que de paix.

Le saint-père a tenu dans son allocution à préciser qu'il venait en Afrique en messager de paix et en homme de la religion, qui apprécie le sens religieux si ancré dans l'âme africaine. Il a à cet égard souligné qu'il partageait avec ceux qui tiennent à mener leur existence et à construire leur cité dans un rapport vital avec Dieu, la conviction que le matérialisme, d'où qu'il vienne, est un esclavage.

Avec onze millions de baptisés, sur une population de quelque 28 millions, le Zaïre est le pays le plus catholique d'Afrique, et un catholique africain sur quatre est Zaïrois.

Le pays compte aujourd'hui six provinces ecclésiastiques subdivisées en 46 diocèses dont plus de 26 sont dirigés par des évêque zaïrois. Ce clergé séculier, déjà important, est par ailleurs épaulé par 55 congrégations diverses, 22 associations religieuses, 8 sociétés de frères étrangers et 109 institutions de religieuses missionnaires.

Jean-Paul II a lancé hier soir, du Zaïre, «à la face du monde un appel solennel non pas uniquement à l'aide, mais à l'entraide internationale, c'est-à-dire à cet échange dans lequel chacun des partenaires apporte sa contribution constructive au progrès de l'humanité».

Le pape s'adressant au président Zaïrois, Mobutu Sese Seko, s'est déclaré persuadé que «si les questions africaines doivent être l'affaire des Africains, et non subir la pression ou l'ingérence de quelque bloc ou groupement d'intérêt que ce soit, leur solution heureuse ne peut manquer d'influer de manière bénéfique sur les autres continents».

«Tout en partageant les préoccupations de beaucoup quant à la paix, aux problèmes posés par la croissance et la pauvreté et, en un mot, aux problèmes de l'homme», Jean-Paul II a exprimé sa joie profonde pour le fait que de nombreuses populations africaines ont pu accéder, au cours des dernières années, à la souveraineté nationale et au choix de leur avenir.

«C'est un phénomène que je comprends très bien, a assuré le pape, ne serait-ce que par mes origines personnelles. Je sais, j'ai vécu les efforts accomplis par mon peuple pour sa souveraineté. Je sais ce que veut dire revendiquer le droit à l'autodétermination, au nom de la justice et de la dignité nationales. Certes, ce n'est là qu'une étape, car encore faut-il que l'autodétermination reste ensuite effective, et s'accompagne d'une participation réelle des citoyens à la conduite de leur propre destin: ainsi également le progrès pourra bénéficier plus équitablement à tous. Certes, la liberté devrait jouer à tous les niveaux dans la vie politique et sociale», a conclu le souverain pontife.

# Chrysler-USA torpille les négociations avec Ottawa

OTTAWA — Depuis que le président de Chrysler Corporation de Detroit, M. Lee Iacocca, a torpillé les négociations entre sa filiale canadienne et le gouvernement fédéral, l'impasse demeure.

Alors que son vice-président exécutif se trouvait à Ottawa cette semaine, pour négocier avec les fonctionnaires fédéraux et ontariens une aide financière de $250 millions, le président de la compagnie américaine annonçait qu'il abandonnait le projet de construction d'une usine de moteurs V-6 à Windsor. Le gouvernement fédéral n'avait même pas été prévenu, même s'il négoeie depuis près d'un an, une formule de financement pour cette usine.

Les fonctionnaires du ministère de l'Industrie et du Commerce reconnaissent maintenant que tout espoir est perdu pour les 3,000 ouvriers de l'usine de moteurs V-8 de Chrysler à Windsor qui fermera définitivement ses portes à l'automne et ne sera pas recyclée pour un autre type de production.

On s'attend du même coup à ce que le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, doive retourner devant le cabinet pour reconfirmer son mandat. En effet, au lendemain de son assermentation, le cabinet Trudeau avait, conformément à une promesse électorale du premier ministre, donné à M. Gray le mandat de négocier une aide financière d'au moins $400 millions en échange du maintien du niveau d'emplois de Chrysler à Windsor. Maintenant que le projet d'usine de moteurs V-6 tombe à l'eau, cette partie du contrat concernant l'emploi ne pourra être remplie.

On confirme d'ailleurs au bureau du premier ministre que «si la dernière offre de Chrysler ne remplit pas les exigences formulées à l'avance par le cabinet, M. Gray devra revenir devant ses collègues et obtenir un nouveau mandat». On précise, tant dans l'entourage de M. Gray que dans celui de M. Trudeau, qu'en dépit de l'éclat fait mercredi soir par M. Iacocca, les négociations ne sont pas rompues.

Les négociations vont se poursuivre toute la fin de semaine parce que le gouvernement américain a fixé à lundi la date limite pour connaître la position canadienne. Ce n'est qu'après cette décision que Washington pourra donner le feu vert à une garantie de prêts de $1.5 milliard pour la compagnie-mère de Detroit.

On ne négocie plus actuellement à Ottawa que la transformation d'une usine de camions en usine de montage de wagonnettes. On ignore quel sera le succès de ce type de véhicule totalement nouveau. Toutefois, si cela devait s'avérer un succès, Chrysler Corp. des États-Unis refuse de garantir à sa filiale canadienne les droits d'exportation hors du marché américain. Chrysler pourrait alors décider de rapatrier aux États-Unis la construction de cette wagonnette.

Le gouvernement fédéral vient de subir le même revers avec Ford, encore à Windsor. Après avoir versé $68 millions au deuxième constructeur américain pour construire une nouvelle usine de moteurs, la compagnie Ford licenciait 800 ouvriers à Windsor dans une usine, de moteurs toujours, dont elle n'a plus besoin. Ottawa se retrouvait avec le même nombre d'emplois tout en ayant déboursé $68 millions.

Chrysler Corp. des États-Unis connaît de graves difficultés depuis trois ans et est virtuellement en faillite technique depuis six mois. Elle ne se maintient à flot que grâce à des prêts qui lui sont garantis, au compte-gouttes, par divers gouvernements américains. Cette semaine c'était l'État du Michigan qui avançait $150 millions à Chrysler pour lui permettre de tenir quelques semaines de plus.

La compagnie américaine a un plan de relance de $12 milliards aux États-Unis mais a demandé $1.5 milliard d'aide au Congrès américain. Cette aide ne lui sera accordée que si Chrysler trouve auparavant, auprès d'institutions privées, au moins un financement équivalent. Chrysler Corp. n'a pas encore réussi et Washington pousse le manufacturier américain à se débarrasser de ses filiales étrangères. Après avoir vendu toutes ses filiales européennes, c'était au tour de sa filiale australienne d'être vendue jeudi à Mitsubishi. C'est aussi probablement sous la pression du gouvernement américain que la compagnie américaine veut maintenant réduire les besoins financiers de sa filiale canadienne à moins de $1 milliard et que le projet d'usine de moteurs a été écarté.

Chrysler se contentera d'acheter ces moteurs de Peugeot, en Europe, ou de Mitsubishi au Japon. Chrysler achète déjà quelque 300,000 moteurs 4-cylindres de Volkswagen mais n'est pas disposée à en fabriquer au Canada.

À Ottawa, les fonctionnaires ne cachent pas leur déception alors qu'ils tentent depuis un an de convaincre Chrysler-Canada de convertir son usine de moteurs V-8 au 4-cylindres plutôt qu'au V-6. Ils admettent maintenant que Chrysler Corp. des États-Unis a plutôt décidé de garder pour elle tous les éléments des petites voitures, appelées à un plus grand développement dans l'avenir.

«Depuis le début des années 30 qu'on ne fait plus de recherche dans le secteur de l'automobile, avoue un fonctionnaire de l'Industrie, nous sommes davantage devenus une économie de succursales qu'autre chose». Le rapport de la Commission d'enquête sur l'industrie canadienne de l'automobile, commandé par le gouvernement libéral et terminé en 1979, constatait que «l'accord de l'automobile a eu tendance à renforcer la tendance historique limitant l'autonomie des filiales américaines du Canada. Les fonctions de gestion comme la recherche et le développement ainsi que l'ingénierie sont situées de plus en plus dans les sièges sociaux situés aux États-Unis».

Les néo-démocrates prétendent que «l'existence de Chrysler-Canada, et l'aide financière du gouvernement fédéral, ne se justifieront plus si cette compagnie n'est pas viable. Pour la rendre viable, affirme le NPD, il ne faut pas seulement lui confier l'assemblage de grosses voitures mais la lancer dans le marché des petites voitures, et pas seulement pour l'assemblage mais aussi pour la fabrication de toutes ses composantes».

Quant au critique conservateur, M. Michael Wilson, ancien ministre du Commerce, il a déclaré à l'extérieur des Communes que le gouvernement fédéral n'arrivera sûrement pas à recréer le niveau d'emploi d'avant la crise. Il y a actuellement 25,000 ouvriers en chômage temporaire ou définitif dans l'industrie de l'automobile. «Au mieux, affirme M. Wilson, on obtiendra que la proportion des pertes d'emplois au Canada ne soit pas plus élevée qu'aux États-Unis... Et même cela sera difficile à obtenir».

# L'OSM au Centre sportif de l'UdeM

En raison de la grève des employés de scène de la Place des Arts, l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) donnera ses prochains concerts au Centre sportif de l'Université de Montréal. Les Grands concerts des 6 et 7 mai ainsi que les Concerts Gala des 13 et 14 mai seront donc donnés au 2050 boul. Edouard-Montpetit, à l'angle de la rue Vincent d'Indy.

Les billets présentement détenus par les abonnés de l'OSM seront valides. Un parterre sera constitué au centre de l'aréna avec une disposition des sièges en chiffres pairs et impairs.

La direction de l'OSM ne peut encore confirmer où se donnera la *Symphonie des 1000* de Gustav Mahler prévue les 20 et 21 mai à laquelle doivent participer 800 musiciens, solistes et choristes.

La CTCUM a fait savoir qu'elle augmenterait sensiblement le nombre de ses autobus sur la ligne No 51.

# De Bané revendique plusieurs changements

OTTAWA (PC) — Plus d'argent, plus de pouvoirs, un changement de philosophie et la mise en place de nouvelles structures au sein de son ministère. Voilà ce que revendique le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Pierre de Bané, afin «de pouvoir réellement réduire les disparités régionales».

À sa sortie des Communes, hier, le ministre a déclaré qu'il avait préparé en ce sens un document qu'il a qualifié de fondamental et qu'il présentera au cabinet dans les prochaines semaines.

Un peu plus tôt, M. de Bané s'était plaint en Chambre d'avoir les mains liées par des contraintes budgétaires, demandant qu'on lui donne les moyens nécessaires si l'on voulait qu'il remplisse ses engagements.

Il répondait alors aux reproches que lui adressait l'ex-ministre des Finances et député de Saint-Jean, M. John Crosbie, d'avoir réduit l'intervention du MEER.

"Actuellement, avec le budget de mon ministère, je n'ai pas suffisamment pour répondre aux besoins de toutes les régions qui me demandent mon aide, a souligné M. de Bané. C'est un ministère qui a un budget stationnaire depuis plusieurs années, soit $600 millions. Seulement l'engagement du gouvernement de verser $35 de plus par mois aux personnes âgées va représenter une augmentation annuelle de $600 millions, c'est plus que le budget de mon ministère», a-t-il noté.

M. de Bané a dit que compte tenu de l'inefficacité dont avait fait preuve le ministère au cours des 10 dernières années pour lutter contre les disparités régionales, il était temps de «changer quelque chose».

A un journaliste qui lui demandait si c'était là une manière de passer un message au premier ministre, M. de Bané a répondu que tout ce qu'il voulait était de mettre en place des structures semblables au ministère du plan de certains pays européens.


LES ÉDITIONS Québecor
Les livres qui marchent

Léon Dion

Le Québec et le Canada

Les voies de l'avenir

240 pages $7.50

C'est un *OUI* pour Léon Dion

*Dire "non" lors du référendum équivaudrait pour moi à dire "oui" au Livre beige, ce qui m'est intellectuellement et affectivement impossible de faire. Je me dois de voter "oui" pour dire "non" au fédéralisme infirme que représente le Livre beige. (...)*

*Je dirai "oui" parce qu'il me sera plus facile, après le référendum, de continuer à chercher les voies d'une réforme constitutionnelle et politique qui soit le plus possible en accord avec les structures sociales du Québec comme à celle des neuf provinces anglophones telles que les vivent les individus et les collectivités et telles que les présentent les recherches de plus en plus nombreuses en sciences humaines. (...)*

*Léon Dion*

EN VENTE PARTOUT

Vous pouvez recevoir ce livre chez vous. Remplissez ce coupon, joignez-y votre chèque ou mandat et postez-le à:
**LES BONS BOUQUINS, C.P. 188, Succ. La Cité, Montréal, H2W 2M9**
☐ **LÉON DION ..... 7.50**
Ajoutez $1.00 pour frais de port et manutention.

Nom .....

Adressé .....

Ville .....

Code postal .....

Ci-joint ☐ un chèque ☐ un mandat de $.....



## Location de terrains de villégiature résidentielle sur les terres publiques au Québec

**Réservoir Taureau,** Pointe Fine, bloc 1, canton Masson, Saint-Michel-des-Saints
**Bassin Ouareau,** canton Lussier, Saint-Donat
**Lac de la Décharge,** canton Clyde, La Conception

**Dans le cadre de sa politique d'accessibilité aux terres publiques, le ministère de l'Énergie et des Ressources offre à la population du Québec la possibilité, par voie de tirage électronique de louer des terrains à des fins de villégiature résidentielle. Ces terrains boisés et sans service public ont une superficie moyenne de 0,3 hectare (3,000 m²). Les cent quarante-cinq (145) terrains offerts sont situés en retrait de la rive, à une distance minimale de vingt (20) mètres du plan d'eau.**

**PRINCIPALES CONDITIONS:**

- Bail d'une durée de trente (30) ans, renouvelable;
- loyer annuel de 130$ avec révision tous les cinq (5) ans;
- obligation durant les deux premières années:
  a) améliorer le terrain pour un montant minimal de 500$;
  b) construire un chalet d'une valeur minimale de 6 000$;
- le locataire devra débourser les frais d'arpentage (330$) du terrain ainsi que les frais de réception et d'enregistrement de bail (25$);
- la préférence sera accordée aux personnes résidant au Québec;
- le locataire sera soumis aux lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux, et ce, dans tous les domaines.

**MODE D'ATTRIBUTION:**

- Il suffit de compléter le formulaire d'inscription qui se trouve au bas de cette annonce et de le faire parvenir à l'adresse indiquée ci-dessous:
  Bureau régional
  Ministère de l'Énergie et des Ressources
  1255, Carré Phillips, suite 505
  Montréal, Québec
  H3B 3G1
  Tél.: (514) 873-3864
- des formulaires d'inscription sont disponibles sur demande aux bureaux locaux du ministère de l'Énergie et des Ressources situés à St-Jovite, St-Donat, St-Côme, St-Michel-des-Saints, Cowansville, Berthierville et Montréal.
- les formulaires d'inscription devront parvenir au bureau régional au plus tard le 16 mai 1980.
- le tirage électronique sera effectué le 23 mai 1980.

Parmi les inscriptions reçues et valides, on détermine par voie de tirage électronique les noms des gagnants et des substituts par ordre prioritaire et ce pour chacun des développements. Toute formule incomplète ou mal complétée est rejetée sans avis.

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

- **Écrire en lettres moulées**
- Pour s'inscrire, toute personne doit être âgée de 18 ans et plus.

N.B. Les dames doivent s'inscrire en utilisant leurs NOM et PRÉNOM(S) à la naissance, tel qu'indiqués sur leur **carte d'assurance-maladie**

Gouvernement du Québec
**Ministère de l'Énergie et des Ressources**

N° d'assurance-maladie (lettres) (chiffres)

Nom, prénom(s)
N° Rue App.
Municipalité Code postal

**Cochez une case seulement** (V)
Réservoir Taureau ☐
Bassin Ouareau ☐
Lac de la Décharge ☐

Signature du participant | Téléphone résidence ind. régional | Téléphone bureau ind. régional | Date



un oui socialiste?

Depuis le RIN et la revue *Parti pris*, jusqu'à la campagne référendaire, une intervention en faveur de l'indépendance qui s'inscrit dans les luttes pour la création d'un mouvement socialiste québecois.

Gilles Bourque et Gilles Dostaler, Socialisme et indépendance. Volume de 224 pages, en vente dans toutes les librairies à $9.95

aux éditions du
BORÉAL EXPRESS
Diffusion Dimedia, 539 Lebeau, V.-Saint-Laurent H4N 1S2

# Les Floralies de Montréal

## *2) Contexte historique et apport québécois*

■ Les Floralies intérieures: Vélodrome olympique, 17 au 29 mai.

■ Les Floralies extérieures: Île Notre-Dame, 31 mai au 1er septembre.

■ Passeports de saison, vente et renseignements: Banque Royale, (tél.: 874-2110) ou s'adresser à toute succursale au Québec ou au Canada.

■ Billets pour la journée, disponibles à l'entrée.

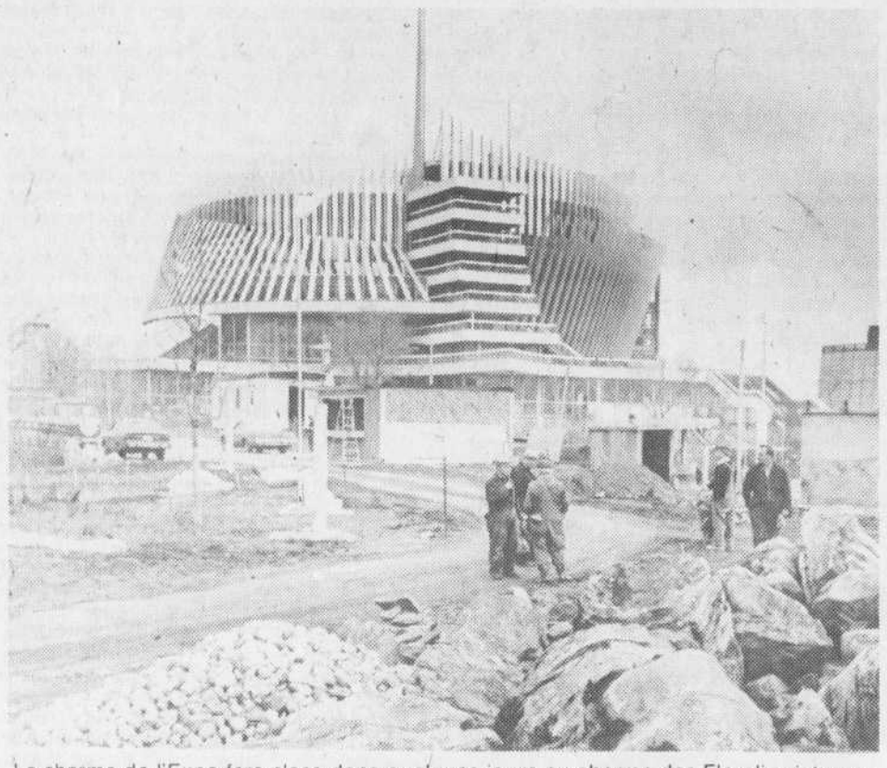

Le charme de l'Expo fera place dans quelques jours au charme des Floralies internationales, qui embaumeront et embelliront ce paysage cher aux Montréalais depuis 1967. (Photo Réjean Meloche)

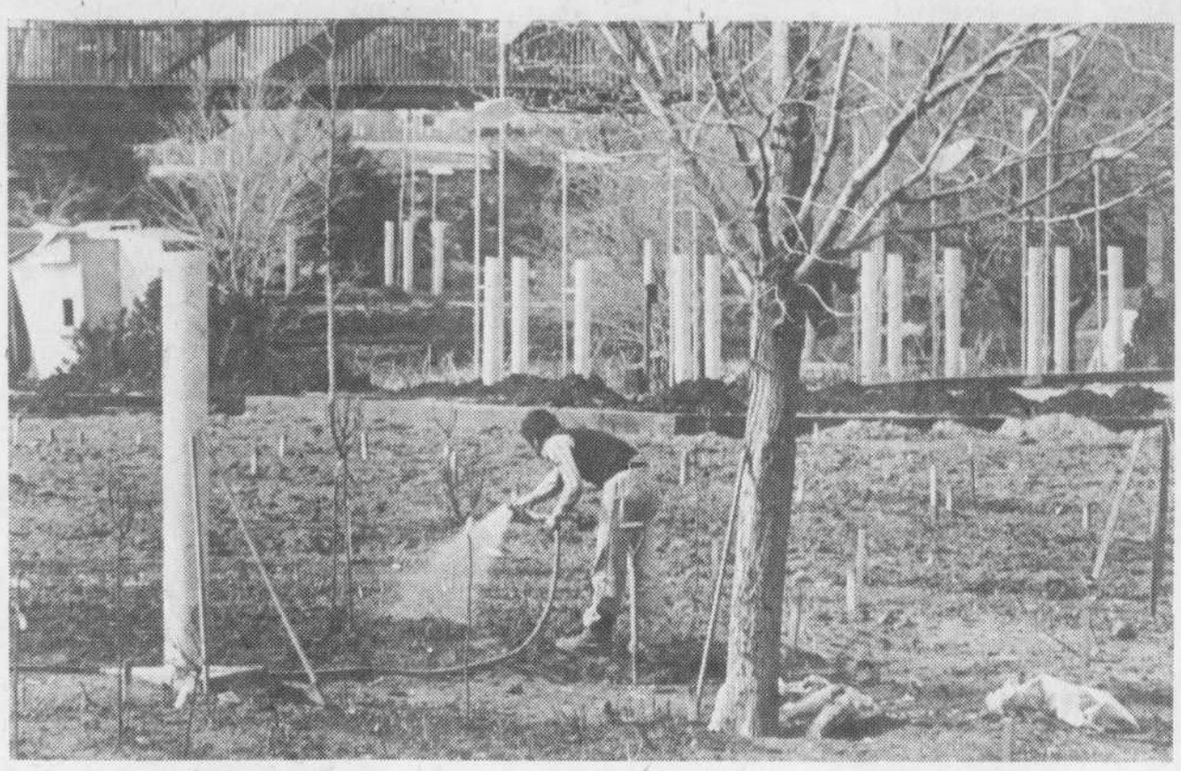

Mieux vaut ne pas attendre la pluie, se dit ce jardinier fort affairé à désaltérer de nouvelles transplantations. (Photo Réjean Meloche)

**par Thérèse Romer**

LE jardin d'agrément a toujours été le fait des privilégiés de la terre. Comme tous les arts — luxe longtemps lointain au commun des mortels — il prend son origine dans le sacré. À partir des sorciers et guérisseurs primitifs avec leurs potions d'herbes plus ou moins magiques, leurs poisons et mélanges calmants, hallucinogènes ou stupéfiants, aux temples et prêtres de l'ancienne Egypte et des grandes civilisations de la terre, aux moines du Moyen-Âge et aux jardins des couvents et presbytères plus près de chez nous, l'art horticole (de Hortus, jardin) servait à orner les autels et à guérir les maux. Très tôt dans l'histoire, les princes s'en mêlèrent et y ajoutèrent l'élément du faste, de la fête et de la célébration. De tels grands jardins du passé survivent en Europe, et illustrent ces tendances. Au Japon, une tradition millénaire de l'art du jardin, encore présente, met un accent primordial sur la contemplation de la nature et sur la méditation. Tout ceci reste vrai, dans une certaine mesure, de nos propres efforts horticoles, bien que plus modestes et axés sur la vie de famille «al fresco» et sur le sursis au tempo de nos vies mécanisées et urbanisées.

La révolution industrielle et post-industrielle et l'ère de prospérité sans précédent que connut le monde occidental au 19e siècle amena la démocratisation des arts, et mit le jardin d'agrément à la portée de tout le monde — ou presque. Dès lors, chaque maison tant soit peu bourgeoise pouvait s'enorgueillir du sien. Mais la démocratisation se fit si bien qu'aux alentours de la première guerre mondiale la main-d'oeuvre agricole se décima au profit des usines, et les bons vieux jardiniers en salopettes et en chapeau de paille disparurent graduellement. Cela sonna le glas du jardinage «bourgeois» (peut-on imaginer les personnages de Proust se salissant les mains aux besognes de la terre, plutôt que prenant le thé à l'ombre des dahlias?). C'est ansi qu'entre les deux guerres on oublia le jardin au profit des conquêtes de la technologie: merveilles de l'automobile, de l'avion et de la télévision.

Comment donc expliquer le remarquable regain d'intérêt porté à la nature et à l'horticulture aujourd'hui? D'une part la technologie y est elle-même pour quelque chose, ayant mis à la portée des revenus moyens toute une gamme d'outils perfectionnés ou mécanisés pour adoucir les plus durs labeurs. La civilisation des loisirs n'y est pas étrangère non plus, ainsi que la récente vague des «Small is beautiful». Mais nous assistons, surtout, à une prise de conscience des effets désastreux qu'ont eus sur notre santé physique les habitudes alimentaires et le mode de vie sédentaire d'il y a vingt et trente ans. On redécouvre massivement le plein air, le besoin d'exercice, et la saine alimentation, aussi bien que les carences d'une civilisation qui nous en privait.

Enfin, au moment où l'abondance du pétrole bon marché favorisait les cultures à grande échelle et l'importation des aliments, seuls les énergumènes cultivaient leur petit potager. Nous savons aujourd'hui que cultiver nos propres légumes est non seulement sain, mais économiquement rentable. (Les amateurs de rosiers, eux, ne s'abaissent pas à de tels calculs. Mais ils resteront toujours une faible minorité. Certaines fleurs, par contre, sont moins sorcières à cultiver que le concombre ou le chou de Bruxelles.)

D'habiles maçons ont bâti cette maison de pierre qui, à échelle réduite, représente la maison natale de Louis-Joseph Papineau. Des fleurs viendront embellir encore ce coin de l'île Notre-Dame. (Photo Réjean Meloche)

L'histoire des Floralies, point par hasard, suit les mêmes lignes de force. En 1857, lorsque se dessine en Europe un engouement pour les échanges internationaux, et que les trains à vapeur commencent à prendre la place des diligences, se tient à Gand en Belgique le Grand Festival quinquennal, ou Fête de Flore, auquel participent la France, la Russie, l'Allemagne et l'Angleterre. Le mouvement prend une certaine ampleur, mais s'estompe lors de la Première Guerre.

Il ne reprendra un véritable envol qu'au cours des dernières décennies. Pas moins de 14 Floralies internationales, soit intérieures, soit extérieures, sinon les deux à la fois, se tiennent en Europe, dans des villes d'Allemagne, de France, des Pays-Bas, de Belgique, d'Espagne et d'Italie. Les toutes dernières avant celles de Montréal, approuvées par le prestigieux BIE, se célébraient à Vienne en 1974.

Il faut ici se rappeler le rôle important que joue la production horticole ornementale dans l'économie de pays comme la Belgique ou les Pays-Bas (c'est de là que nos jardiniers-pépiniéristes, ceux d'ici, importent la part du lion de leurs stocks) puisque le climat, le sol, et la très forte densité de population y favorisent ce genre de culture. La production horticole ainsi que les manifestations internationales du type Floralies revêtent, elles aussi, une importance particulière pour des pays à vocation touristique, la Suisse par excellence, et ne laissent pas indifférentes la France, l'Italie ou l'Espagne.

Nous y arrivons un peu plus lentement, en Amérique du Nord, quoique l'impulsion que nous donneront les Floralies aura certainement un grand effet d'entraînement. Deux pays en particulier, parmi ceux qui vont y participer, connaissent un développement inégalé de l'art du jardin paysager: le Japon et l'Angleterre. Ce qui s'y pratique n'est pas facilement exportable, d'autant plus que le culte du jardinage y est solidement ancré dans la faveur populaire. Nous suivrons certainement avec grand intérêt ce que ces deux pays, parmi tant d'autres, choisiront d'exposer aux yeux du monde.

Parmi toutes les richesses offertes, il sera peut-être intéressant de remarquer deux des tendances fondamentales qui se sont, de tout temps, disputé les honneurs dans l'art du jardin. D'une part, il y a la tendance que l'on pourrait qualifier d'«architecturale»: l'aménagement est planifié et organisé avec soin, en fonction de l'ensemble et des lignes géométriques. Les plantes éveillent peu de curiosité en soi; elles ne comptent que dans la mesure où elles jouent leur rôle dans le dessin total, au même titre que les terrasses, fontaines ou balustrades. Les jardins de Versailles, typiques de l'apogée du jardin classique français, en sont l'exemple parfait. D'autre part, il y a la tradition fondée sur l'amour des plantes, que des collectionneurs choisissent d'intégrer à des jardins plus ou moins «naturalistes». C'est là une des caractéristiques du jardin anglais, alimenté au 19e siècle, ainsi qu'auparavant, par les extraordinaires trouvailles des botanistes, sillonnant l'empire sur lequel le soleil ne se couchait jamais.

Curieusement, seuls les jardins japonais, disons ceux des petits temples Zen ou des villas impériales à Kyoto, semblent concilier de manière exquise ces deux tendances. Le jardin japonais, lui aussi oeuvre d'un peuple, d'une culture, et de circonstances historiques particulières, aussi bien que d'un sol volcanique et d'un climat doux et humide, penche vers le jardin naturaliste, mais avec une rigueur, une sobriété toutes classiques.

Qu'en est-il du jardin d'agrément au Québec? Le climat très rude, l'énorme effort pour survivre — nourrir, vêtir et chauffer une grande maisonnée — l'énergie dépensée à bâtir ville et pays au cours de notre siècle, n'ont guère été propices aux soucis d'embellissement. Sans oublier peut-être certains atavismes qui m'ont apparu lorsque je regardais ahurie, lors de mon premier voyage en train de Québec à Montréal il y a trente ans, les maisons des cultivateurs, dénudées, en plein champ... C'est que les arbres à proximité d'une maison, m'expliqua-t-on, étaient de nature à favoriser les attaques sournoises des Sauvages... Les rigueurs quotidiennes de la vie rurale au Québec, je ne les découvris que plus tard.

Sous le régime français, cependant, il devait bien y avoir, dans les demeures d'apparat, des jardinets classiques (peut-être intégrés au potager, à la manière de Williamsburg?) Il n'en semble guère être resté trace après la Conquête. Fait peu étonnant: de tous les styles de jardinage, celui-ci est peut-être le plus laborieux, et le moins bien adapté aux contraintes de notre climat.

Sous le régime anglais, par contre, se développa une certaine tradition de beaux parcs privés, à l'anglaise, autour des demeures des riches. Nous en voyons encore certains, bien entretenus ou négligés, surtout au long des cours d'eau: en bordure du fleuve à Sillery et à Sainte-Foy; près de manoirs comme celui des Campbell à Rouville; le long de l'Outaouais vers Ottawa; ou même à la Malbaie. Certains sont devenus publics, comme le Domaine Cataraqui; d'autres sont en voie de disparition, comme le jardin mi-classique, mi-anglais des Garth, à peine visible sous les broussailles, dont l'Hôtel de ville de Lorraine, maintenant installé sur les lieux, ne sait quoi faire. N'y aurait-il pas là un rôle pour les sociétés d'horticulture locales?

Nous voyons ainsi que ce n'est guère la tradition du jardin d'agrément qui a marqué le Québec — mais qu'il y a un domaine connexe où le Québec s'est grandement distingué. Le Jardin et l'Institut botaniques en témoignent, insuffisamment connus du grand public malgré leur réputation fort enviable à l'échelle mondiale. J'espère que les Floralies permettront à un plus grand nombre de Québécois, non moins qu'à des étrangers, soit de découvrir, soit de se refamiliariser avec certaines figures marquantes de notre tradition botanique: le Frère Marie-Victorin, par exemple, qui tout en suivant dans les pas de l'Abbé Provencher, sut développer une originalité propre et une vigueur qui ne cessent d'étonner aujourd'hui. Le Père Louis-Marie d'Oka, moins bien connu, mais dont le solide travail sur la classification de notre flore fournit encore des assises à nos connaissances scientifiques. Jacques Rousseau, professeur et maître à penser de toute une génération. Pierre Dansereau, dont le verbe percutant et l'idée pénétrante donnent des titres de noblesse au nouveau vocable d'«écologiste». Enfin des praticiens, Teuscher, concepteur du Jardin botanique de Montréal van den Hende, créateur de celui de l'Université Laval, talents qui ont su mériter la gratitude du Québec. Et combien d'autres... Les cercles de naturalistes, de botanistes, de mycologues qui gravitent autour du Jardin botanique, et qui feront fête aux Floralies, le savent mieux que quiconque.

Voici donc le fond de toile que Montréal et le Québec apporteront aux Floralies, en plus de l'organisation matérielle qu'ils assurent au Vélodrome et sur l'île Notre-Dame. La contribution financière du gouvernement du Québec se chiffre à $6,689,000, et cet appui est amplifié par un vaste mouvement de renouveau horticole amorcé par le concours «Villes et Villages fleuris du Québec» lancé en 1979 et repris cette année. Le ministre de l'Agriculture du Québec, Jean Garon, a déclaré en attendre «des retombées positives, non seulement au point de vue économique, dans l'effet d'entraînement créé pour la jeune industrie horticole d'ici, mais aussi au point de vue de la qualité même de la vie de nos citoyens».


EXPOSITION TIMBRES ● EXPOSITION MONNAIES ● EXPOSITION TIMBRES

BIENVENUE À TOUS!

LA PLUS GRANDE EXPOSITION DE MONNAIES ET DE TIMBRES DE MONTRÉAL

MONEX

Les 2, 3, 4 mai 1980
à L'HÔTEL WINDSOR
1170, rue Peel, Montréal, Québec

PLUS DE 70 MARCHANDS ET EXPOSANTS

Achetez, vendez et échangez des pièces, des timbres et des objets de collection lors du plus grand salon de marchands et collectionneurs (pièces-timbres) nord-américains jamais tenu à Montréal.

Venez vous délecter. Entrée libre pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés par leurs parents.

La Police montée du Canada présentera une sélection de fausse monnaie. Kiosque des Postes canadiennes pour philatélistes et oblitération du premier jour. Encan de pièces très rares, timbres, billets de banque et autres articles de collection.

Pour $1 seulement, prix du billet d'entrée, vous pourrez vous aussi admirer avec de nombreux autres collectionneurs cette exposition exceptionnelle. Heures d'ouverture: vendredi et samedi: 10 à 21 h, dimanche 10 à 18 h.

OFFRE SPÉCIALE: Amenez vos pièces, timbres, montres de gousset, etc., pour évaluation immédiate et offre d'achat au comptant par certains des courtiers les plus réputés dans le monde entier.

Pour de plus amples renseignements, veuillez appeler: 482-3801

EXPOSITION MONNAIES EXPOSITION TIMBRES EXPOSITION MONNAIES



INTERVENTIONS

critiques en économie politique

Une revue québécoise qui veut renouer de façon vivante et actuelle avec la critique de l'économie politique et l'analyse socialiste du capitalisme.

*Vient de paraître : n° 5 La Crise*

— L'économie capitaliste en crise (L. Gill)
— La politique monétaire canadienne (Ch. Deblock, J. Charest)
— La monnaie : une marchandise ? (A. Lipietz)
— Le labyrinthe pétrolier (P. Paquette)
— Les Internationales ouvrières (Ch. Halary)
— École. Privé ! Pas d'admission sans affaire. (La Maîtresse d'école)
— et nos rubriques habituelles...

Disponible dans les librairies suivantes :
- Hachette, 554 Ste-Catherine, est ;
- Nouvelle-Frontière, 185 Ontario, est ;
- Octobre, 4216 St-Denis ;
- Librairie Opuscule, 4690 St-Denis ;

...et dans toutes les bonnes librairies.

Interventions critiques
3553 St-Urbain
local 320
Montréal PQ
H2X 2N6

Abonnements
3 numéros $ 10.00
Soutien $ 15.00
Institutions $ 20.00



Université de Montréal
**Faculté des arts et des sciences**
Département d'études anciennes et modernes

**Cours d'été 1980**

ALL 1991 **Cours intensif de langue allemande I.** Méthode audio-visuelle. 6 crédits. Du 12 mai au 13 juillet

ALL 1992 **Cours intensif de langue allemande II.** Méthode audio-visuelle. 6 crédits. Du 12 mai au 13 juillet

ALL 1993 **Cours intensif de langue allemande III.** Méthode audio-visuelle. Aspects de l'Allemagne contemporaine. Exposés et discussions. 6 crédits. Du 12 mai au 13 juillet

ALL 2180 **Prose allemande du XXe siècle** (Kafka, Mann, Frisch, Dürrenmatt, Lenz, Böll). 3 crédits. Du 12 mai au 13 juillet

ESP 1991 **Espagnol élémentaire.** Cours intensif. 6 crédits. Du 12 mai au 3 juillet

ESP 1992 **Espagnol intermédiaire et avancé.** 6 crédits. Du 12 mai au 3 juillet

ITL 1951 **Italien élémentaire.** Cours intensif. 6 crédits. Du 5 mai au 3 juillet

ITL 1952 **Italien intermédiaire.** 3 crédits. Du 12 mai au 26 juin

ITL 1060 **Cours pratique d'italien parlé I.** 3 crédits. Du 12 mai au 26 juin

ITL 3010 **L'étude de l'italien.** Ce cours s'adresse aux professeurs d'italien. Pratique de l'enseignement de l'italien langue seconde et langue d'origine. 3 crédits. Du 12 mai au 26 juin

RUS 1951 **Russe élémentaire.** Cours intensif. Méthode audio-visuelle. 6 crédits. Du 12 mai au 3 juillet

RUS 2021 **Russe parlé I.** Conversation intensive. 3 crédits. Du 12 mai au 5 juin

RUS 2022 **Russe parlé II.** Conversation intensive. Suite du cours RUS 2021. 3 crédits. Du 9 juin au 3 juillet

HGL 3300 **Sur les pas d'Alexandre.** Voyage d'études: Israel, Jordanie, Egypte. Organisé par la Section d'études anciennes. 6 crédits. Du 3 au 31 juillet

*Pour de plus amples renseignements (inscriptions, frais de scolarité, etc.), prière de s'adresser au Département d'études anciennes et modernes, tél. 343-6222/6224*

# Bâtiment: Johnson prie les parties d'adopter le rapport de conciliation

Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a demandé hier aux syndicats et aux entrepreneurs en construction d'accepter le rapport des deux conciliateurs de son ministère, en précisant toutefois qu'il s'agit là «d'une solution à prendre ou à rejeter en bloc».

Le rapport de MM. Raymond Leboeuf et Reynald Brassard a été remis aux deux parties jeudi soir. Depuis lors, chacun s'est affairé à le scruter de près et personne n'avait émis de commentaire officiel hier soir.

Quant au ministre du Travail, il s'est dit convaincu que «cette recommandation se révèle la solution la plus équitable dans un contexte où certains travailleurs de la construction n'ont pu bénéficier d'augmentation de salaire supérieure à 40 cents l'heure depuis l'expiration du décret, il y a un an». M. Johnson a ajouté que «des augmentations conformes aux demandes initiales auraient compromis grandement le gagne-pain de plusieurs salariés à cause des coûts prohibitifs qui en auraient résulté dans l'industrie».

Seize corps de métier ont accepté les propositions patronales, il y a plusieurs semaines, mais le Conseil provincial des métiers de la construction ne peut signer de convention collective à cause de l'insatisfaction de cinq grands corps de métier qui regroupent une majorité de salariés. Ces corps de métier ainsi que la CSN-Construction ont organisé de nombreux débrayages au cours des dernières semaines. Il y a quelques jours, les 16 métiers ayant accepté les conditions des entrepreneurs menaçaient de débrayer eux aussi si on ne leur versait pas les augmentations prévues pour le 1er mai.

Cette menace proférée par le Conseil provincial est cependant demeurée lettre morte, comme l'avaient prévu les entrepreneurs.

Le rapport des conciliateurs a retenu les toutes dernières propositions des entrepreneurs dans le domaine des salaires. Les électriciens, leaders des mécontents, obtiendraient en vertu du rapport une hausse de salaire de $2.25 l'heure, répartie sur deux ans. De façon générale, les augmentations prévues de 8% et 7% pour 1980 et 1981 ont été maintenues parce qu'agréées par de nombreux corps de métier.

Le rapport, note le communiqué du ministère, introduit cependant un rattrapage et un reclassement pour certains groupes, ce qui affecte leur salaire à la hausse. Plusieurs primes ont aussi été relevées et le régime de vacance des préposés aux travaux d'aqueduc, de viaducs et d'égouts a été amélioré. Les électriciens, qui obtiennent la parité avec les monteurs de ligne, lorsque versés à cette occupation, se sont vus accorder les primes d'intempérie et de déplacement qui leur avaient été consenties en 1976, par les entrepreneurs qui n'ont jamais voulu reconnaître cette entente de principe par la suite.

Les plombiers ont obtenu deux concessions supplémentaires, soit une amélioration du régime de sécurité sociale et la possibilité de négocier pour leur compte des conditions spéciales si l'on construit le gazoduc. Les conciliateurs ont accordé aux syndiqués la rétroactivité sur les vacances pour forcer les entrepreneurs, qui avaient retenu ces sommes en l'absence de décret, à les verser à l'Office de la construction du Québec. Un comité regroupant toutes les parties sera mis sur pied pour améliorer la sécurité d'emploi et de revenu.

# Le recours collectif est refusé aux victimes de la grève des cols bleus

Les personnes s'étant infligées des blessures par des chutes sur le trottoir ou la chaussée glacés, lors de la grève des cols bleus de Montréal, l'hiver dernier, ne peuvent bénéficier d'un recours collectif dans leurs poursuites contre le Syndicat de la fonction publique du Canada et la Ville de Montréal.

C'est ce qui ressort du jugement que vient de rendre le juge Denis Lévesque, de la Cour supérieure, sur une requête en ce sens qui lui avait été présentée par l'une des victimes, Mme Alice Saint-Onge, qui avait subi une fracture après avoir chuté sur un trottoir glissant. Mme Saint-Onge sollicitait le statut de représentant aux fins d'exercer le recours collectif pour le compte du groupes des personnes ayant subi des dommages suite à des chutes sur les voies de la ville durant la grève des cols bleus.

Dans sa décision, le juge Lévesque note que, à part le fait que les chutes des victimes soient survenues durant une grève, aucune question n'est véritablement identique, similaire ou même connexe, puisqu'en matière de chute d'individus, le tribunal doit tenir compte d'une multitude d'éléments de temps, d'espace et de circonstances qui varient d'une espèce à l'autre.

«Même des jugements apparemment contradictoires peuvent être rendus, poursuit-il, selon que l'on est au début, au milieu ou après la grève. Les conditions climatiques peuvent changer d'un jour à l'autre même au regard de la grève. La multitude de causes citées par les parties fait voir des partages de responsabilité qui ont été jugés à la pièce.

"Il est difficile, poursuit le magistrat, de concevoir une chose jugée, telle que la dynamique du recours collectif l'exige à l'article 1030 du Code de procédure civile, sur des faits qui entourent une grève et ceux qui entourent une chute sans que le tribunal adjuge sur l'un par rapport à l'autre. Tout variera dans le cas du syndicat, selon qu'il s'agit de tels ou tels événements, vu que la grève en soi est légale et n'oblige pas d'en arriver à une convention collective dans un délai donné.»

Contrairement à ce qui était allégué dans la requête, le juge estime qu'il ne s'agissait pas partiellement de fixer les dommages de chaque personne mais plutôt de déterminer la responsabilité de la ville ou du syndicat à l'égard de chaque personne compte tenu de chacun des cas.

Le juge souligne également que la requête était tellement incomplète et vague par rapport au syndicat que les faits allégués ne paraissent pas justifier l'autorisation d'un recours collectif, d'autant plus qu'il y a beaucoup de questions de faits personnels qui ne peuvent pas se retrouver dans un autre cas.

Enfin,la fin de non recevoir créée par la Charte de la Ville de Montréal, lorsqu'un avis n'est envoyé dans les jours qui suivent un accident, est sans doute effacé si le recours collectif est autorisé.

"Selon l'espèce, a conclu le juge, il ne faudrait pas non plus que le tribunal, dans un souci d'équité, autorise un recours collectif pour le seul motif qu'il y a une exception prévue à la loi générale en matière d'accidents sur les chaussées d'une ville.»

# Toutes sortes de réponses à toutes sortes de questions

Un curieux dôme argenté plein de nervures comme la fameuse biosphère de l'île Sainte-Hélène. Pourtant, ce n'est pas transparent. Sur la grande place du Complexe Desjardins. Au beau milieu de l'Expo-sciences de Montréal, juste à côté de quelques magnifiques télescopes construits par des amateurs de la métropole. Serait-ce une reproduction de l'observatoire du mont Palomar?

Le dôme est fait de carton: 540 morceaux triangulaires de carton ondulé, patiemment découpés et assemblés pour former une structure géodésique assez grande pour loger plusieurs personnes. (Avec ventilation, s'il vous plaît.)

Sur le côté, un adolescent un peu timide monte la garde à côté d'une petite porte haute d'à peine quatre pieds. Quelques écoliers attendent patiemment, en file devant lui. Au dessus de la porte, une affiche: «PLANETARIUM».

Il a fallu deux ans de travail à 14 étudiants de secondaire III et IV de l'école Sophie-Barrat pour monter ce planétarium. À l'intérieur, la reproduction d'un beau ciel étoilé. 600 taches blanches patiemment collées pour reproduire aussi exactement que possible les constellations de l'hémisphère nord.

Ces étoiles de diverses grosseurs paraissent lumineuses aux sept ou huit spectateurs qui peuvent prendre place à l'intérieur, grâce à un éclairage ultra-violet.

Avec une baguette à l'extrémité lumineuse, un adolescent explique les principales constellations visibles aux principales époques de l'année, la position apparente des principales planètes en ce moment et le trajet du soleil à travers les divers signes du zodiaque pendant l'année.

Un ingénieux système électrique permet d'illuminer tour à tour quelques corps célestes particuliers et un projecteur permet d'en montrer des agrandissements sur un écran.

Tout y passe: galaxies, amas globulaires, nébuleuses, supernova en explosion, étoiles en voie de formation et le reste. À chaque fois, des explications claires et intéressantes. Un écolier se fait même expliquer comment les astronomes peuvent trouver une étoile particulière dans le firmament et pourquoi sa petite lunette ne lui permettra pas de trouver la nébuleuse-à-tête-de-cheval.

«Au début, on voulait faire un dôme pour recouvrir un télescope, explique Jean Gauthier, un étudiant de secondaire IV, mais il aurait été trop difficile de protéger cette structure de carton contre les intempéries. C'est alors qu'on a eu l'idée de faire un planétarium.»

Patiemment, ces jeunes ont donc reproduit sur leur dôme les principales constellations, s'efforçant de bien placer chaque étoile par rapport aux autres. «C'est rendu qu'on connaît même les plus petites constellations», explique Jean.

Conçue autour du thème de l'énergie, l'Expo-sciences de Montréal permet au grand public d'entrer en contact direct avec des jeunes et des adultes qui lui feront partager leur engouement pour les sciences.

Sylvain Soulier, de l'école Henri-Bourassa, leur fera une démonstration du chasse-moustiques électronique qu'il a assemblé tout seul, en étudiant dans des revues, ou encore de son panneau d'affichage psychédélique à commande électronique.

D'autres participants peuvent expliquer les techniques de construction de fusées expérimentales, de télescopes. Même des jeunes de l'élémentaire expliquent le fonctionnement d'une usine de filtration d'eau potable à l'aide de leur maquette.

Un autre jeune a fabriqué un petit moteur à vapeur avec un piston de bois, un bout de tuyau, des bouts de broche et une roue de contreplaqué. Ça tourne, pas vite, mais ça tourne quand même. Pour leur part, les membres du club-science de Pointe-aux-Trembles ont assemblé un modèle simplifié de la centrale nucléaire de Gentilly et ils vous expliquent le plus sérieusement du monde la catastrophe survenue à Three Miles Island. (Leurs explications ont cependant quelques écarts avec les données officielles ou les lois de la physique, à l'occasion.)

Jusqu'à dimanche soir, le public peut donc poser toutes les questions aux jeunes exposants. Il obtiendra toutes sortes de réponses!

*La nouvelle loi sur la protection du consommateur*

# 6) L'auto et la moto: tout est nouveau

Les dispositions contenues dans la nouvelle loi sur la protection du consommateur relatives aux automobiles et aux motocyclettes sont entièrement nouvelles: outre les dispositions de portée générale, la loi régit, d'une part, la vente d'automobiles et de motocyclettes d'occasion et, d'autre part, la réparation d'automobiles et de motocyclettes neuves ou d'occasion.

«Ces dispositions, peut-on lire dans le magazine de l'Office de la protection du consommateur, *Protégez-vous*, visent à assainir le marché de l'automobile et à rétablir la confiance qui devrait normalement exister entre consommateurs et commerçants.» Autos et motocyclettes constituent le premier sujet de plaintes reçues à l'Office.

L'une des dispositions importantes de la loi prévoit que la garantie tant légale que conventionnelle accordée au consommateur qui achète une voiture neuve ou d'occasion demeure valide pour tout acquéreur subséquent de l'automobile. La garantie porte donc sur le bien lui-même, sans considération de l'identité de son propriétaire et le fait que la propriété d'un bien passe d'un consommateur à un autre n'affecte pas la validité de la garantie.

En d'autre mots, même si vous êtes le deuxième ou le troisième propriétaire du véhicule, vous pouvez exiger que le commerçant ou le manufacturier respecte la garantie à la condition qu'elle soit toujours valide. La même règle s'applique aux réparations d'autos et de motos régies par la loi.

La loi stipule en outre que le manufacturier ou le commerçant doit assumer les frais raisonnables de remorquage ou de dépannage, le cas échéant.

De plus, le commerçant peut, à la condition d'en assumer les frais, permettre au consommateur de faire effectuer la réparation par un tiers. Cela évitera au consommateur et au commerçant de devoir payer des frais de transport parfois plus élevés que le prix des réparations.

Fait important à souligner: la loi prévoit que tout recours civil basé sur la garantie légale accordée lors de la vente d'une automobile ou d'une motocyclette d'occasion doit être exercé par le consommateur dans les trois mois à compter de la découverte de la défectuosité. Cela s'applique aussi aux réparations.

Les voitures d'occasion et les motocyclettes d'occasion vendues par un commerçant sont dorénavant garanties. Comme il importe que le consommateur puisse bénéficier de garanties claires et précises quand il achète une voiture d'occasion, la loi établit quatre catégories d'autos d'occasion, basées sur l'âge et sur le nombre de kilomètres parcourues des automobiles.

Elle prévoit pour les voitures d'occasion mises sur le marché depuis deux ans ou moins, pourvu qu'elles n'aient pas parcouru plus de 40,000 km (catégorie A) une durée de la garantie de six mois ou 10,000 km; depuis trois ou moins, pourvu qu'elles n'aient pas parcouru plus de 60,000 km (catégorie B), une garantie de trois mois ou 5,000 km; depuis cinq ans ou moins, pourvu qu'elles n'aient pas parcouru plus de 80,000 km (catégorie C), une garantie d'un mois ou 1,700 km. Pour toutes les autres voitures d'occasion, il n'y a aucune garantie légale.

Pour savoir quand une voiture est mise sur le marché, il faut se référer à la date à laquelle le manufacturier a mis sur le marché ses autos de même modèle et de la même année de fabrication et non à la date à laquelle telle voiture déterminée a été offerte en vente.

Comme le domaine de la réparation d'automobile est une source importante de mécontentement pour les consommateurs, la loi comporte de nombreuses dispositions à ce chapitre.

L'une des plus importantes oblige le commerçant ou le garagiste qui effectue une réparation sur votre voiture ou motocyclette à fournir au consommateur une évaluation écrite des travaux à effectuer, à moins que le consommateur ne le dispense par écrit de cette obligation. Mais il faut ici préciser que seules les réparations dont le coût est supérieur à $50, y compris le coût des pièces et de la main-d'oeuvre, sont soumises à la nouvelle loi. De plus, la loi ne considère pas comme une réparation l'installation, sur une automobile ou sur une moto, de pneumatiques ou d'une batterie lorsque l'achat et l'installation font partie d'une même facture.

Le commerçant est lié par l'évaluation et il ne peut charger de frais supplémentaires au consommateur. Cette évaluation doit contenir une description de votre véhicule; la nature et le coût total de la réparation; les pièces à poser en spécifiant qu'il s'agit de pièces neuves, usagées, réusinées ou reconditionnées; la date et la durée et la validité de l'évaluation.

De plus, si le réparateur doit démonter une partie de votre véhicule, les frais indiqués dans l'évaluation doivent comprendre le coût du remontage du véhicule si vous décidiez de ne pas faire effectuer les réparations. Une fois que vous avez accepté l'évaluation, le commerçant se trouve lié et ne peut effectuer une réparation non prévue dans l'évaluation avant d'avoir reçu votre consentement.

Le commerçant ne peut garder votre véhicule «en retenue» s'il ne vous a pas fourni une évaluation avant d'effectuer la réparation, si le prix de la réparation est supérieur à celui que vous acceptez ou si le prix est supérieur à celui convenu lors d'une modification à l'évaluation que vous avez autorisée. Ce qui veut dire qu'en cas de mécontentement sur le prix des réparations, vous continuerez à jouir de votre véhicule pendant que les tribunaux jugeront votre cause.

Soulignons enfin que la loi oblige le commerçant qui effectue la réparation d'automobiles à afficher dans un endroit bien en vue dans son établissement une pancarte décrivant les droits des consommateurs.

*(FIN)*


**LES ÉDITIONS THÉMIS INC.**
(Publications juridiques)

**L'outrage au tribunal**
(1977, 188 pages)
Par Adrian Popovici
Cet ouvrage présente le droit de l'outrage au tribunal tel qu'il est appliqué au Canada et particulièrement au Québec. L'auteur cerne les principaux problèmes qui se posent en la matière, expose le droit positif et suggère des amorces de solutions.
$9.50

**Droit commercial général:**
(2e éd. 1979, 760 pages)
par Albert Bohémier et Pierre-Paul Côté
Les auteurs examinent les principales règles qui définissent le droit commercial du Québec et en présentent les récents développements, à travers une étude de la notion de commercialité dans le Code civil, le droit des sociétés et compagnies, des effets de commerce et de la faillite.
$17.00

**Théorie des obligations**
(1979, 287 pages)
par Jean Pineau
Un ouvrage essentiel, où l'auteur aborde successivement les sources (le contrat, l'engagement unilatéral de volonté) et les effets (exécution, inexécution) des obligations du Code civil du Québec.
$15.00

3101 Marie-Guyard
C.P. 6201 Succ. A
Montréal H3C 3T1
**739-9945**


# Manifestation devant une boutique de mode

Une trentaine de femmes représentant divers groupes et organismes féminins de la métropole ont organisé une manifestation, hier, devant une boutique de la rue Sainte-Catherine ouest pour protester contre la violence faite aux femmes et dénoncer la publicité sexiste.

Dans la vitrine de cette boutique de vêtements en cuir, on pouvait voir trois mannequins mâles masqués, fouet à la main, flagellant une femme. Deux de ces hommes portaient des «shorts» en cuir, bien entendu, tandis que le troisième ne portait qu'un cache-sexe.

Les vendeurs du magasin et le gérant, ne comprenaient rien à cette manifestation, ne voyant dans ce tableau ni violence ni sexisme. «Ce n'est qu'une façon d'attirer l'attention de la clientèle».

Plusieurs des passants, les hommes surtout, étaient du même avis et ce n'est que lorsqu'une des participantes à la manifestation leur a demandé s'ils seraient du même avis si, au lieu de la femme il y avait un Noir ou un Juif, qu'ils se rendaient compte du caractère diffamatoire de la scène.

Menaçant le groupe d'appeler la police et dans le but de mettre fin à la manifestation, des employés ont retiré le mannequin féminin pour ne laisser dans la vitrine que les trois «hommes».

Les manifestantes qui regroupaient des membres de la Ligue des femmes du Québec, d'Au bas de l'échelle, du YWCA, des représentantes du Conseil du statut de la femme, de la Commission des droits de la personne, du groupe des femmes immigrantes et quelques autres, ont dit qu'elles retourneraient sur les lieux, au cours des prochains jours, pour vérifier l'état de la vitrine, doutant avoir réussi à convaincre les employés du bien-fondé de leurs revendications.

Une plainte a été déposée auprès du comité pour la publicité non-sexiste du Conseil du statut de la femme, dénonçant la violence faite aux femmes dans cette vitrine.

Les réactions tant des employés que des passants qui ne voyaient rien de discriminatoire ou de violent dans cette vitrine justifient pleinement la campagne de contre-publicité entreprise par le Conseil du statut de la femme dans les médias d'information ces jours derniers.


**2 VENTES A L'ENCHERE**
d'équipements de construction
15 MAI. **TORONTO** • 16 MAI. **MONTREAL**
Des centaines d'items consistant de: TRACTEURS SUR CHENILLE • CHARGEURS SUR CHENILLE • CHARGEURS SUR ROUES • EXCAVATRICES • COMPACTEURS • RETROCAVEUSES • COMPRESSEURS • CAMIONS (BASCULES ET TRACTEURS) • FARDIERS • REMORQUES • CAMIONNETTES • DIVERS •
Pour des détails plus complets contacter:
LVG
ENCHÈRES LTÉE


# Regardez autour de vous...

## il y a des activités dans votre région

**L'environnement c'est vous. Bien sûr, c'est aussi l'eau, la terre, l'air. Mais c'est avant tout ce que vous en faites autour de vous.**

**Par exemple, dans la région de Montréal, vous pouvez participer à des activités mises sur pied par des organismes régionaux.**

| ACTIVITÉ | ORGANISME | ENDROIT | DATE |
|---|---|---|---|
| Activités d'éducation et de sensibilisation: animation dans les écoles, lancement de deux livres sur l'environnement | Mouvement d'animation civique pour l'écologie de Montréal | Montréal métropolitain | 1er au 31 mai |
| Journée de récupération | Regroupement des récupérateurs à la source | Communauté urbaine de Montréal | 3 mai |
| Congrès annuel | Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs | Loew's La cité | 3 et 4 mai |
| Présentation de films et de montages audio-visuels | Aménagement, environnement, embellissement et conservation de nos ressources | L'Assomption: hôtel de ville | 3-17-31 mai |
| Présentation de films et conférences sur l'agriculture organique | NDG Community Council et le Projet énergétique de la communauté de NDG | Centre de ressources du YMA de NDG | 5 mai |
| Semaine de la protection de l'environnement | Ligue des propriétaires de Saint-Constant | Saint-Constant | 10 au 17 mai |
| Mise sur pied d'un centre de documentation pour la population et les étudiants, stands d'information sur l'environnement | Polyvalente de Mont-Rolland | Mont-Rolland | 12 au 16 mai |
| Animation par des jeux sur l'environnement | | | 14 mai |
| Deux randonnées écologiques et activités de plein air pour sensibiliser les participants à la protection et à la conservation du milieu naturel | Camp Bout-en-train | 1 640, chemin Rochon Saint-Théodore | 18 mai |
| Journée de l'Environnement | AFEAS de Sainte-Julie | Sainte-Julie Chalet Jules Choquet | 20 mai |
| Marathon | Service des loisirs de Saint-Jérôme | Saint-Jérôme | 25 mai |
| L'arbre dans ma ville, distribution d'arbres, plantation symbolique et autres activités | Club 4-H | Dans toute la région | Tout le mois de mai |
| Tournée d'animation dans les écoles pour fournir aux enseignants des outils dans leur démarche d'éducation à l'environnement | Jeunesse Croix-Rouge | Dans toute la région | Tout le mois de mai |
| Mois de l'Environnement ramassage de déchets, plantation d'arbres, stands d'information dans les centres commerciaux et autres activités | Enjeu de Pointe-aux-Trembles | Pointe-aux-Trembles | Tout le mois de mai |

**L'environnement dépend de vous.** Environnement Québec

**c'est le mois de l'Environnement**

# le débat référendaire

## Saguenay

### *Les tenants du OUI, pilotés par M. Lessard, peuvent compter sur une victoire facile*

BAIE-COMEAU — La Côte-Nord, c'est le pays de Lucien Lessard. Voilà maintenant dix ans qu'il domine politiquement cette région du Québec et, au soir du référendum, son comté de Saguenay devrait être l'un des premiers à donner une forte majorité en faveur du OUI.

C'est en 1970 que Lucien Lessard a été élu pour la première fois. A l'époque, il était l'un des sept députés péquistes à faire son entrée à l'Assemblée nationale. Depuis lors, son implication dans le milieu de même que sa majorité électorale n'ont fait qu'augmenter. Aux élections générales de 1976, il recueillait tout près de 70% du suffrage populaire, le plus fort pourcentage de tous les péquistes élus à ce scrutin.

A eux seuls, ces chiffres indiquent jusqu'à quel point ce nationaliste créditiste — Lucien Lessard fut un des dirigeants du Rassemblement national — est populaire parmi ses gens et comment cette popularité personnelle sera un élément déterminant dans l'actuelle lutte référendaire.

«Pour le 20 mai, je me suis fixé un objectif de 70% des votes et je suis à peu près certain d'y parvenir», affirmait-il mardi soir dernier alors qu'il rencontrait un groupe de citoyens de la municipalité de Raguenau, petit village de la Côte situé à quelque 20 milles à l'est de Baie-Comeau.

Ce soir-là, une cinquantaine de personnes, toutes d'âge plutôt mûr, s'étaient déplacés pour entendre leur député parler de référendum.

Même si sa journée avait été épuisante — en plus de vaguer à ses occupations ministérielles, M. Lessard s'est vu confier, à l'occasion du référendum, la responsabilité de tout le Bas-Saint-Laurent, le député y a livré un discours de plus d'une heure plaidant sans arrêt en faveur de la thèse gouvernementale.

Dans cette région, qui a été littéralement défrichée par la plupart de ses citoyens encore vivants, il n'est pas très difficile d'exhalter la fierté.

Au pays de la Manic, des installations forestières de la Quebec North Shore Paper ou de l'aluminerie de Reynolds, ce n'est pas très compliqué de montrer que «des petits Québécois venus de toute la province» ont réussi, à force de travail et de courage à s'approprier une terre aride et inhospitalière.

Certes, à QNS ou chez Reynolds, le capital était étranger et les Québécois n'y ont toujours fourni que les bras, mais il en va autrement de la Manic qui est devenu, dans toute la région, le symbole de la capacité et de la persévérance des francophones.

Ainsi M. Lessard se trouve-t-il en terrain solide lorsqu'il affirme que le Québec est capable de grandes choses et qu'il dispose de tout ce dont il lui faut pour prendre complètement ses affaires en main.

«Notre bataille, dira-t-il, est avant tout économique. Regardez ce qui se passe dans le dossier de l'automobile, dans celui de l'agriculture et ou encore, plus récemment dans celui de l'aéronautique et vous allez convenir que le Québec est le parent pauvre du régime fédéral.»

Quant au système comme tel, M. Lessard a une façon bien personnelle de le ridiculiser. Ainsi, il va comparer la fédération canadienne à un restaurateur qui tiendrait deux systèmes de caisse; «une caisse pour les toasts, une caisse pour le café, une waitress pour la soupe, une waitress pour le dessert».

Et son auditoire de rigoler et de se dire qu'au fond si le Canada anglais donne actuellement l'impression de tenir tellement au Québec, c'est que la province doit bien leur rapporter quelque chose.

Dans ce coin de pays où 75% des travailleurs sont syndiqués, on comprend le référendum comme un genre de projet de convention collective. Le premier référendum, dit-on, sert à approuver le projet et à amorcer les négociations; le second servira à approuver ou à rejeter le résultat des pourparlers.

M. Lessard lui-même table sur ce genre d'arguments. "Une constitution, dira-t-il, c'est une sorte de contrat collectif entre les peuples et les individus: ça manifeste une façon de vouloir vivre ensemble, on dit d'abord ce qu'on veut et ensuite on juge du résultat des négociations.»

Quoiqu'il en soit, à Raguenau, ce genre de discours recueille aisément l'approbation populaire et lorsque viendra le temps des questions, la plupart des citoyens seront davantage intéressés par le besoin d'asphalter les routes de l'endroit que par la question nationale.

C'est qu'ici, dans le comté de Saguenay, la chose semble être déjà réglé. Les électeurs de cette circonscription au nombre d'environ 30,000 donnent l'impression d'avoir occupé leur coin de pays et ne comprennent pas très bien pourquoi l'ensemble du Québec n'en ferait pas autant.

Du côté du NON, on a confié la direction de la campagne

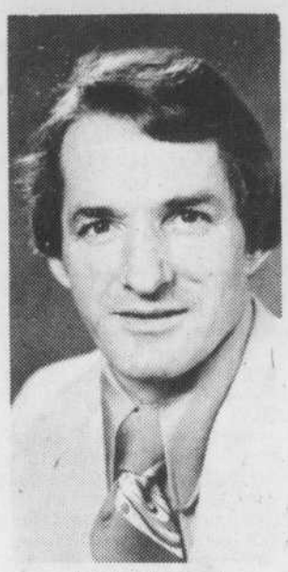

Lucien Lessard

à un cadre de la compagnie Reynolds, M. Yves Lemée. Citoyen d'origine française mais qui habite le Canada depuis 25 ans, M. Lémée en est à ses premières armes politiques et avoue que la partie est plutôt rude.

Mercredi dernier, il se trouvait devant un groupe d'une cinquantaine d'étudiants du Cégep de Hauterive. Son auditoire, majoritairement composé de partisans du OUI, ne l'a pas ménagé. On lui a demandé comment le Québec pourrait espérer des changements substantiels s'il vote NON, pourquoi le PLQ s'est engraissé à même les Jeux olympiques de Montréal, comment encore Claude Ryan pourra-t-il réussir là où tous les premiers ministres québécois ont échoué.

M. Lemée, qui avoue ne guère aimer l'expérience qu'il vit en ce moment, n'a pas beaucoup de réponses à apporter à toutes ces questions. Il se contente plutôt de parler de la grandeur et de la richesse du Canada et de signaler que «la loi du plus fort» s'applique autant en politique qu'ailleurs.

«Si on vote OUI, on va y goûter. Le Canada anglais va nous haïr et tout faire pour nous écraser. Par contre, si on vote NON, on pourra amorcer de véritables négociations constitutionnelles,» dira-t-il.

Sur la Côte-Nord, on fait feu de tous les arguments. Ainsi, M. Lemée distribuera aux étudiants le texte de Doris Lussier, en disait que ce dernier «est l'un des principaux penseurs du PQ», et annoncera à son auditoire que Claude Morin a déjà été membre du Parti communiste du Canada. En effet, dans les années 50, le journal *Vers Demain* identifiait les dangereux communistes du pays, parmi lesquels figuraient MM. Morin, René Lévesque et Pierre Trudeau.

Mais, en dépit de tout cet étalage oratoire, M. Lemée n'est guère optimiste. Il sait très bien que le OUI est majoritaire dans son comté, que la plupart des élites locales, à l'exception du maire de Baie-Comeau, se retrouvent du côté de M. Lessard, et que l'hebdomadaire de la région vient de publier un sondage qui indique qu'un électeur sur 2 parmi ceux qui se prononcent penchent du côté de la thèse gouvernementale.

«Cette expérience politique me déçoit. Je trouve que les citoyens ne réfléchissent pas assez. J'ai hâte de terminer et de retourner à mes affaires», dira-t-il.

Quant à ses prévisions, M. Lemée estime que si les deux camps se retrouvaient à égalité au soir du référendum, il y aurait là une grande victoire pour les partisans du fédéralisme.

## Rosemont

### *Un autre comté où le vote des personnes âgées sera déterminant*

LES personnes du troisième âge ont la clé du résultat du référendum dans le comté montréalais de Rosemont.

Les personnes âgées de 55 ans et plus forment plus de 33% des 31,375 électeurs de Rosemont, un comté représenté par un député péquiste, M. Gilbert Paquette, depuis novembre 1976.

Pourtant, la circonscription a une population plus importante que dans les comtés voisins de jeunes âgés de 20 à 29 ans (20%, contre 16% dans Maisonneuve et dans Saint-Jacques, par exemple). On déménage à Rosemont à partir de la région située plus au sud de l'île, quand on est plus fortuné, et les jeunes ménages quittent le quartier pour la banlieue quand viennent les mousses.

L'organisation du OUI a placé à sa tête une figure populaire, capable d'attirer jeunes et vieux, M. Jean Duceppe, le comédien. Celui-ci concentre cependant son aotion chez les personnes âgées, où le NON est plus populaire. Le président du comité local du NON est M. Robert Maher, un homme d'affaires qui préside le Club Optimiste local, lequel joue un peu le rôle d'une Chambre de Commerce dans le comté. Mais les tenants du OUI se vantent d'avoir de leur côté l'ancien «et le prochain» président des Optimistes.

Le comté de Rosemont, qui ne contient pas tout le quartier du même nom, s'étend, du nord au sud, de la rue Saint-Zotique aux rues Rachel et Sherbrooke et, d'ouest en est, de la 6e avenue et de la voie du CP jusqu'à la 38e et au boulevard de l'Assomption. Il contient par conséquent le berceau du vieux Rosemont, soit les environs des usines Angus, jusqu'au Parc olympique, puis les développements plus récents du «Nouveau-Rosemont», à l'est du boulevard Pie IX, dont la splendide Cité Jardin, bouquet de petits cottages cachés dans les arbres.

Le comté est surtout résidentiel. À l'ouest du boulevard Pie IX s'étirent de longs pâtés de maisons à deux ou à trois étages avec longs escaliers devant. Les habitants sont fiers, les rues sont propres, les escaliers sont peints aux couleurs vives. C'est le quartier des ouvriers et des petits employés. De nombreux parcs, superbes, donnent au quartier de respirer. Au point le plus élevé de l'île, après le Mont-Royal, les troupes du OUI ont installé leur comité local, à l'angle des rues Rosemont et Saint-Michel.

À l'est de Pie IX et au nord de Beaubien habitent surtout des cols blancs, des professionnels, des enseignants, des petits commerçants, des travailleurs spécialisés.

Francophone à 79% et anglophone à 8.5%, le comté a également une bonne petite communauté ukrainienne, une autre, polonaise et un îlot d'Italo-Québécois. Les Ukrainiens habitent pour la plupart autour de leur église Sainte-Sophie, boulevard Saint-Michel.

Le comté de Rosemont était libéral en 1970 et en 1973, tandis que le Parti québécois faisait croître son vote de 41% à 44%. En 1976, M. Gilbert Paquette finit par enlever le comté aux libéraux avec une majorité (absolue) de 51% des suffrages contre 33%.

En 1977, l'association libérale n'avait plus que 323 membres. Aujourd'hui, elle en compte un peu plus de 1,000. La campagne de financement libérale de novembre a donné $21,000 (pour un objectif de $13,600). Celle du mois de mars dernier, du Parti québécois, s'était fixé un objectif de $24,000; elle a rapporté $31,000.

La campagne référendaire est fort paisible et très courtoise dans Rosemont. Les résidences de personnes âgées ont énormément de visite; certains vieillards commencent du reste à manquer de patience et à renvoyer les hommes politiques qui n'ont pas leur carte de membre du club de l'Âge d'or. Les députés libéraux fédéraux font peu de bruit. M. Serge Joyal, d'Hochelaga - Maisonneuve, comme son collègue de Sainte-Marie, M. Jean-Claude Malépart, vient y faire son tour durant le week-end. M. Claude-André Lachance, député fédéral de Rosemont, y est un peu plus actif, malgré ses nouvelles tâches d'adjoint parlementaire à Ottawa.

M. Paquette ne considère pas son comté comme conservateur de mentalité. «On votait fort pour le NPD ici, au temps de Robert Cliche», dit le député. La campagne locale du OUI s'est appliquée à constituer des regroupements dans six catégories de milieux de vie: dans les usines, chez les gens du troisième âge (le comédien Doris Lussier y portait la bonne nouvelle hier après-midi), dans les paroisses, les services publics, les groupes communautaires et parmi les «groupes ethniques». La vedette locale qui a sans doute fait le plus parler d'elle en annonçant son appui au OUI est le restaurateur Giuseppe Corneli, de la rue Masson.

Un nombre impressionnant de ministres du PQ sont attendus dans le comté au cours des prochains jours. Et il semble se confirmer que le ralliement monstre en faveur du OUI pour tout l'est de Montréal aura lieu mardi le 13 mai, au Centre sportif Paul-Sauvé, dans Rosemont.

Afin de ne point être en reste, les libéraux ont décidé d'organiser pour samedi prochain un ralliement similaire au même endroit et qui aura pour thème central «les bâtisseurs» (du Québec et du Canada). On y tiendra notamment une cérémonie symbolique, au cours de laquelle un fort groupe de personnes âgées remettront à des jeunes des drapeaux du Canada. Des cérémonies semblables doivent avoir lieu dans la plupart des régions du Québec à compter du début de la semaine prochaine.

Les tenants du OUI comptent beaucoup, dans une lutte aussi serrée, sur le vote des 2,500 étudiants qui fréquentent le Collège de Rosemont. Le dirdcteur local de la campagne libérale, M. Fernand Briard, un enseignant de la CECM à la retraite maintenant, exprime, lui quelque crainte: «Comme les étudiants ont le droit de s'inscrire au domicile de leurs parents ou à celui qu'ils ont durant l'année scolaire, il se pourrait qu'ils s'inscrivent aux deux endroits. C'est là notre plus grande inquiétude».

Du côté des tenants du NON, et contrairement à ce qui se fait dans d'autres comtés, les assemblées de cuisine sont terminées, note M. Briard. On se concentre maintenant sur le porte à porte. M. Briard, qui en est à sa première expérience d'organisation politique, avait été recruté par l'association libérale locale pour visiter des foyers dans Maisonneuve, avant l'élection partielle de novembre dernier. Depuis lors, il ne jure plus que par cette méthode.

Tant M. Paquette que M. Briard estiment les indécis dans Rosemont à environ un électeur sur cinq. Si le premier juge que les électeurs qui refusent de répondre quand ils sont approchés par les «pointeurs» sont très nombreux, M. Briard dit, lui, qu'ils ne sont «que quelques-uns».

M. Paquette ajoute que le premier pointage fait par les partisans du OUI indiquent à ce jour une avance de 15 points de pourcentage en leur faveur. M. Briard ne donne pas de chiffres: «On espère frapper à chaque foyer au moins une fois durant la campagne. Voilà notre objectif.»

Les communautés polonaise et ukrainienne, dit M. Briard, sont d'emblée pour le NON. «Ils sont très inquiets», ajoute-t-il. Il constate que les troupes du OUI ont lancé une vaste offensive auprès des personnes âgées, avec Jean Duceppe et avec le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure. «Vient notre contre-offensive», dit M. Briard: un escadron de quatre «animateurs» du NON va s'occuper des clubs d'âge d'or dans les prochains jours. Il mise sur l'idée que les gens du OUI ont atteint trop rapidement leur sommet.

Notons enfin qu'un regroupement pour le OUI est en formation aux usines Angus, qui compte environ 2,000 employés: dans les trois derniers jours, 500 personnes ont signé la pétition.


COLLOQUE

**"Travailler au Québec"**

**Les jeudi et vendredi 15 et 16 mai prochains**

Colloque annuel de l'Association Canadienne des Sociologues et Anthropologues de langue française qui se tiendra au Pavillon de Koninck de l'Université Laval à Québec.

L'ACSALF lance au grand public une invitation cordiale à participer aux divers ateliers qui tenteront de cerner les enjeux sociaux que pose actuellement l'organisation du travail. Au titre, nous aborderons les thèmes suivants: l'effet des contextes économiques sur l'organisation du travail, les diverses formes de discrimination au travail, la segmentation du marché entre hommes et femmes, le rôle de la technologie, la question de la qualification du travail, le rôle des organisations syndicales, le développement des professions, la montée de la bureaucratie et les nouvelles formes d'organisation du travail.

*Pour informations:*

**s'addresser les mardi et mercredi au secrétariat de l'ACSALF (514) 343-6625**


## en bref...

### ■ *La tournée des chefs*

Le premier ministre **René Lévesque** ralentira le rythme de ses activités référendaires au cours du week-end, pendant que le président du Comité du NON, M. Ryan, prendra des bouchées doubles.

Aujourd'hui, M. Lévesque aura quelques entretiens privés avec certains de ses proches conseillers puis consacrera le reste de la journée au repos. Demain, dimanche, il visitera la ferme de M. Hilaire Michon, de Saint-Hyacinthe avant de participer à une assemblée publique, à l'Institut de technologie agricole, aux côtés de l'ex-ministre libéral Kevin Drummond et de son ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon.

Le président du Comité du NON, **M. Ryan** fait campagne aujourd'hui dans l'Outaouais et dans la région de Québec. En début d'après-midi, il se rendra au comité d'organisation de Papineau, au Marché aux Puces de Masson et au Foyer d'accueil de Gatineau. Après un bain de foule aux Promenades de l'Outaouais, M. Ryan prendra l'avion pour Sainte-Foy en banlieue de Québec. Il participera en soirée à une assemblée publique, au Comité du NON du comté de Taschereau, 695 ouest de la rue Saint-Vallier à Québec.

Dimanche, il commencera la journée dans la région de Sherbrooke où il participera à une assemblée à 14 heures, au comité d'organiation de Rock Forest. En soirée, il prendra la parole à deux assemblées publiques, d'abord à Saint-Adolphe d'Howard, puis à l'école secondaire anglophone de Morin Heights.

### ■ *Les dissidents de l'UN*

Sur les douze membres du conseil exécutif national de l'UN, cinq ont décidé de suivre la voie tracée par leur chef démissionnaire Rodrigue Biron et sont passés dans le camp du OUI. Après Daniel Gevry, Maurice Bouillon et Madeleine Barrette, MM. Camille Barré et Martin Bergeron ont adhéré la semaine dernière au Regroupement national pour le OUI. Élus au dernier congrès du parti, ils avaient préalablement démissionné de leur poste. Un autre membre de l'exécutif, M. Pierre Paradis, serait tout simplement passé chez les libéraux de Claude Ryan. D'autre part, l'hebdomadaire le *Courrier Sud* de Nicolet-Yamaska laissait entendre que le député unioniste Serge Fontaine serait candidat du PLQ aux prochaines élections. M. Fontaine a vigoureusement nié cette information et déclaré qu'il ne travaillerait jamais avec M. Ryan, ce qui a semé la bisbille au sein du Comité du NON de cette région.

### ■ *Voter, mais où?*

Le premier ministre Trudeau a dit qu'il aimerait bien voter au référendum du 20 mai au Québec. De fidèles et vigilants partisans ont toutefois prévenu l'entourage du premier mihistre que son nom ne figurait pas sur la liste, ni à Ottawa, non plus dans le comté de Mont-Royal qu'il représente aux Communes. Il ne fait pas de doute que M. Trudeau a droit de vote, mais selon un porte-parole de son bureau d'Ottawa, «la question est de savoir où». Les électeurs avaient jusqu'aujourd'hui, samedi 3 mai, pour inscrire leur nom sur la liste électorale. En principe, M. Trudeau pourrait être inscrit également dans le nord de Montréal où il possède un chalet.

### ■ *Les activités du NON*

- Mme Thérèse Lavoie-Roux, rencontre aujourd'hui les Québécoises pour le NON en salle paroissiale Saint-Casimir.
- Mme Solange Chaput-Rolland, adresse la parole à 13 heures, au Billing High School de la rue Neilsen à Châteauguay.
- M. Claude Forget, participe aujourd'hui à 16 heures à une assemblée publique au centre communautaire de Bois-de-Boulogne, 10025 boulevard l'Acadie.
- M. Claude Castonguay, participe à un brunch, demain matin dimanche, à l'école polyvalente du Cénacle à Beauport.
- MM. Marcel Masse et Robert Quenneville participeront à une assemblée publique, à 14 heures demain, au sous-sol de l'église Saint-Donat.


la chambre de commerce du district de montréal

C'est dans le but de contribuer au succès des Floralies internationales de Montréal que la Chambre de commerce du district de Montréal a accepté d'organiser le Bal des Floralies. Cette contribution vise également à mettre en lumière les retombées économiques de cette exposition ainsi que les bénéfices au plan touristique qui en émaneront certainement pour tout le Québec et plus particulièrement pour la ville de Montréal.

Sous la présidence d'honneur de Son Excellence le très Honorable Edward Schreyer, gouverneur général du Canada, cette grande soirée mondaine aura lieu sur l'Ile Notre-Dame, le 23 mai prochain, au Pavillon des Floralies.

Le cocktail sera offert à 20h, le dîner servi à 21h, et le Bal sera ouvert à minuit. La direction musicale a été confiée à Nat Raider, et l'on pourra entendre entre autres, les ensembles Concept Neuf et Pierre D'Arargon; le maître de cérémonie est nul autre que M. Roger Baulu.

Tenue: Cravate noire
Billets: $100. par personne
Information: La Chambre, 866-2861.

**Le Bal des Floralies**



Heures d'ouverture:
du lun; au sam; de 5h30 à minuit.
Fermé le dimanche

la sila
*gastronomie italienne*
2040, St-Denis, Montréal
réservations: 844-5083



CONDOMINIUM

**NOUVEAU PROJET**

avec taux d'intérêt de
11% pour le CHAMBORD
12% pour le CHANTILLY
(pour une durée de 5 ans)

**"AH! LA BELLE VIE!"**

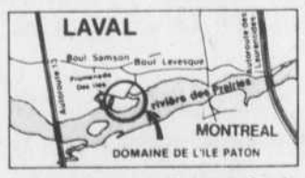


Pour s'y rendre, prenez l'autoroute 13, puis le boul. Samson ou encore l'autoroute des Laurentides puis le boul. Lévesque jusqu'à la Promenade des Iles.

**4540 Promenade Paton, Ile Paton, Qué.**
**Tél.: 688-8440**

**DOMAINE de l'ILE PATON**

# le débat référendaire

## L'impasse du NON

**par Pierre Drouilly**

*M. Drouilly est professeur de sociologie à l'Université du Québec à Montréal.*

LES récents sondages (IQOP en mars, IQOP en avril, CTV en avril et CROP en avril aussi) sont formels: le OUI et le NON sont nez à nez, et le résultat du référendum se situera très certainement dans la fourchette 45-55 (moins de 55% des voix au gagnant, plus de 45% au perdant). Quatre sondages de suite ne peuvent se tromper.

Derrière cette lutte serrée, le vote ethnique se polarise fortement: tous les sondages indiquent un appui au OUI de la part des non-francophones de l'ordre de 15%, contre 85% au moins au NON. Chez les Québécois francophones par contre, le OUI l'emporte largement avec près de 60% des voix (après pondération des indécis), contre 40% au NON. Ainsi 60% environ des francophones et 15% environ des non-francophones donnent tout juste 50% au OUI, et par conséquent 50% aussi au NON.

Voyons les choses autrement. Il y aura, le 20 mai prochain, environ quatre millions et quart d'électeurs, ce qui, avec un taux de participation électorale de 85% (taux élevé mais que l'on doit sans doute anticiper), donnera environ 3,700,000 votes exprimés. Comme les non-francophones voteront en aussi grande proportion que les francophones (et peut-être même en plus grande proportion vu leur opposition monolithique à la souveraineté-association), cela signifie que sur les 3,700,000 voix exprimées le 20 mai prochain, 20%, c'est-à-dire environ 700,000 seront d'origine non-francophone. Chez celles-ci le OUI n'obtiendra tout au plus que 15%, soit en gros 100,000 voix non francophones au OUI contre 600,000 voix non-francophones au NON. Le NON l'emportera donc chez les non-francophones par une majorité d'environ un demi-million de voix. De cela, il n'y a nul doute, et les sondages nous l'ont confirmé maintes et maintes fois.

Cela veut donc dire que toute majorité du NON qui se chiffrerait par moins de 500,000 voix se sera faite au détriment d'une majorité de OUI chez les francophones. Advenant le cas, la majorité du OUI chez les francophones sera égale à 500,000 moins cette majorité de NON: ainsi si le soir du 20 mai, le NON l'emportait par 200,000 voix par exemple, cela signifierait que le OUI l'aurait emporté par 300,000 voix chez les francophones. Et si le OUI l'emporte le soir du 20 mai, ajoutez 500,000 et vous avez la majorité du OUI chez les francophones.

Or si le NON l'emporte, ce ne peut être que dans ces conditions. En effet, la fourchette 45-55% que nous indiquent les sondages, ne donnera, dans un sens ou dans l'autre, qu'une majorité inférieure à 10% des 3,700,000 votants, c'est-à-dire une majorité inférieure à 370,000 voix. Mais même une majorité de 370,000 voix pour le NON, signifierait une majorité de 130,000 voix pour le OUI chez les francophones, tandis qu'une majorité de 370,000 voix pour le OUI signifierait une majorité de 870,000 voix pour le OUI chez les francophones.

Mais si les choses sont plus serrées, si par exemple le NON l'emporte avec 52% des voix, contre 48% au OUI, cela donnera: 1,925,000 NON et 1,775,000 OUI soit 150,000 de majorité pour le NON, alors que le résultat aura été de 1,325,000 NON et 1,675,000 OUI chez les francophones, soit une majorité de 350,000 voix pour le OUI chez les francophones (ou encore 56% pour le OUI et 44% pour le NON). En conclusion, si le OUI obtient entre 42% et 50%, cela signifiera qu'il aura obtenu plus de 50% du vote francophone et que cette majorité absolue aura été renversée par le NON des non-francophones. Au plébiscite de 1942, la majorité anglophone du Canada avait renversé la majorité anti-conscriptionniste du Québec. Le 20 mai prochain, cela risque d'être pire: car cette fois-ci c'est la minorité non-francophone du Québec qui risque de renverser la majorité francophone.

Si le vote non-francophone était le résultat d'une prise de position mûrement réfléchie, notre exercice d'arithmétique électorale serait vain. Mais on sait très bien que les non-francophones, et les anglophones en particulier, ont, dans leur immense majorité, choisi sans choisir, qu'ils réagissent par pure émotivité et par une peur incontrôlée (mais fort bien entretenue par leurs leaders d'opinion) des volontés d'émancipation de la majorité française. Dans un Québec souverain, bien des non-francophones se voient déjà brimés, opprimés, persécutés (il s'agit d'ailleurs dans bien des cas d'un bel exemple de projection). Le résultat est que la question référendaire était déjà jugée par les non-francophones avant même que d'être posée. Comme le disait si bien la propagande fédéraliste de Pro-Canada: «De toutes façons, c'est NON!»

L'impasse d'une victoire du NON acquise dans ces conditions (avec une infime majorité résultat d'une immense majorité du NON chez les non-francophones qui aurait renversé une confortable majorité du OUI chez les francophones) est bien évidente. Le soir du 29 avril 1970, René Lévesque consola ses troupes en invoquant que c'était un premier essai, que le système des vieux partis et le mode de scrutin défavorisaient le Parti québécois en ne lui accordant que sept députés avec 24% des voix. Le soir du 29 octobre 1973, René Lévesque put encore calmer ses troupes (malgré une augmentation de son vote, le Parti québécois voyait sa députation passer de 7 à 6) car il y avait un prix de consolation: le Parti québécois devenait l'Opposition officielle. Qu'aurait-il fallu que René Lévesque dise à ses troupes le soir du 15 novembre 1976, si avec une nouvelle progression de son vote, le Parti québécois n'avait obtenu par exemple qu'une vingtaine de députés? Fort heureusement, le Parti québécois prit le pouvoir; il l'exerce maintenant depuis trois ans et demi.

Si le soir du 20 mai 1980, la minorité non-francophone volait la victoire à la majorité francophone, comment pourra-t-on expliquer à ceux qui ont travaillé depuis dix, quinze ou vingt ans pour cette cause, qui ont bâti un parti de masse, démocratique et honnête, qui se sont battus avec patience et acharnement pour le voir triompher chez les francophones après dix ans de réflexion, de persuasion et d'action politique, comment pourra-t-on leur expliquer que tout cela finit dans un immense NON prononcé dans une autre langue?

Si cela devait arriver, l'impasse sera alors totale, et la crise politique ne pourra être que très aiguë. Seulement d'y penser, c'est déjà une raison suffisante pour souhaiter une victoire du OUI.

## Notre vraie force

**par Gérard Lévesque**

*M. Lévesque est professeur de philosophie.*

LE vrai problème, c'est de savoir si l'on peut assurer aux revendications du Québec une force de pression suffisante pour faire avancer la réforme constitutionnelle souhaitée? Car l'on aurait tort de nous conseiller de nous abstenir d'un OUI si l'on n'a pas à nous présenter en contre-partie une solution de rechange réaliste et efficace; il nous faut donc voir si les avantages d'un NON sont au moins équivalents à ceux qu'on peut malgré tout espérer d'un OUI, même risqué.

Les hommes politiques du Parti Québécois voudront, conformément d'ailleurs au libellé même de la question référendaire, négocier la souveraineté-association. Au moindre signe de réticence à négocier de la part du reste du Canada, les négociateurs québécois auront beau jeu pour leur faire valoir que le mandat de négocier la souveraineté-association leur a été majoritairement et démocratiquement confié.

Mais hélas, comme tout témoin de la stratégie référendaire visant à rapatrier dans le camp du OUI toute volonté de changement, les fédéralistes du reste du Canada sauront que les péquistes ne disent pas alors la vraie vérité; leur première réaction, c'est compréhensible, aura de fortes chances d'en être une de refus. Et leur refus sera d'autant plus justifiable qu'ils pourront tirer de la campagne référendaire bon nombre de faits tendant à montrer qu'un OUI au référendum pouvait dans bien des cas signifier un OUI au renouvellement du fédéralisme mais un NON à la négociation de la pure et simple souveraineté-association.

Face à ce refus dès à présent prévisible, les péquistes affirmeront que les fédéralistes font preuve de mauvaise foi et cherchent à nous humilier, nous, Québécois. Les négociateurs souverainistes feindront au besoin l'indignation pour mieux crier à l'insulte, au mépris des revendications québécoises; on les entend déjà entonner encore une fois leur cantique suranné de l'injure infligée à la fierté nationale de tout un peuple. Alors négociateurs souverainistes et fédéralistes se quitteront dans un beau climat de hargne réciproque; ils se claqueront mutuellement la porte au nez mais non sans s'être auparavant traités ouvertement ou plus subtilement, peu importe, de menteurs éhontés ou de vierges offensées. Après quoi, ils s'en retourneront chacun chez soi pour aller chercher si possible d'autres armes plus fortes pour mettre enfin à genoux les traîtres à la Patrie...

Les savants stratèges du Parti québécois s'empresseraient de jeter la responsabilité sur les fédéralistes canadiens, voire même québécois; mais, en fait, ils seront eux-mêmes les tout premiers responsables, étant, consciemment ou non, les auteurs d'une stratégie conduisant en voie directe à l'extrême opposé de ce climat de bonne entente qu'ils nous disent rechercher pour négocier la souveraineté-association.

Les négociations qu'entreprendrait grâce à un OUI le gouvernement péquiste auraient comme effet de raidir les positions du reste du Canada non seulement à l'égard des souverainistes, mais également envers tous les Québécois, fussent-ils fédéralistes. Car nous serons tous à juste titre considérés comme les premiers responsables du climat d'affrontement constitutionnel: c'est nous qui l'aurons déclenché par notre oui et c'est en notre nom que les négociateurs souverainistes diront et feront ce que l'on sait. Ce climat de tension aura comme conséquence directe de ternir l'image que le reste du Canada se fera du Québec.

Je pourrais me dire qu'une image favorable importe peu et qu'il vaut mieux miser sur les menaces et la peur pour faire avancer les pourparlers constitutionnels. Mais je dois bien m'avouer qu'au contraire une image favorable importe beaucoup; et que ce n'est qu'en dernier recours que nous devrions utiliser les menaces dont nous sommes capables. Chacun de nous n'a-t-il pas l'expérience de se sentir plus facilement ouvert aux demandes de ceux pour qui nous avons un sentiment favorable? Et, comme collectivité, sommes-nous à ce point fiers des retombées sociales du climat d'affrontement présidant aux négociations syndicales pour vouloir transporter au sein des échanges constitutionnels le même rapport de forces antagonistes, sans auparavant examiner avec sérieux s'il n'y aurait pas encore d'autres voies possibles?

Or l'histoire des relations canadiennes nous indique une voie qui a fait ses preuves: le Québec a pu voir satisfaites ses demandes autonomistes du passé grâce à la franche et sereine détermination qu'ont affichée certains de nos hommes politiques. Ironie du sort, ce fait peut même être confirmé au chapitre du transfert des impôts que réclame précisément la thèse souverainiste du PQ: avant 1954 tous nos impôts sur le revenu des particuliers étaient payés à Ottawa; depuis, et grâce surtout à l'initiative ferme et directe d'un Jean Lesage, plus de 50% des impôts des particuliers du Québec sont directement acheminés dans les coffres de la Province.

Fait important à remarquer: ces gains autonomistes sont davantage le fait de l'heureuse initiative de certains premiers ministres que le résultat d'un consensus social explicitement formulé par la population du Québec! Tout porte donc à croire que les demandes autonomistes du Québec d'aujourd'hui ont de plus fortes chances d'être satisfaites, et plus rapidement, si les Québécois réalisent entre eux un certain consensus clairement exprimé.

Cet espoir réaliste est de plus confirmé par la présente conjoncture canadienne qui nous offre la possibilité d'aller chercher des appuis importants auprès des autres provinces anglophones, à condition toutefois que les revendications du Québec paraissent réalistes. Or seule une forme satisfaisante de fédéralisme renouvelé peut à la fois constituer le terrain d'entente propice à pareil consensus au Québec et offrir au reste du Canada des conditions acceptables à leur appui.

L'avenir du Québec a tout avantage à voir les tenants du fédéralisme renouvelé s'unir autour d'un «NON mais OUI» plutôt que de se diviser bêtement entre eux entre un OUI ou un NON.

Cette cohésion à bâtir ensemble est notre toute première force; et cette force sera d'autant prise en considération par le reste du Canada que l'existence du PQ continuera de nous offrir une alternative, menaçante pour le Canada, si jamais l'heureuse conjoncture actuelle n'aboutissait pas vraiment. Mais, pour l'instant, ce n'est que grâce au NON qu'on peut voir le PQ servir nos desseins autonomistes plutôt que de le voir se servir de notre sentiment nationaliste à ses fins souverainistes.

## Une camisole de force

**par Jacques Boucher**

*M. Boucher est économiste, à l'emploi du gouvernement du Québec.*

DANS le régime fédéral actuel, les cas sont suffisamment nombreux pour démontrer, en examinant l'action du fédéral en Ontario et au Québec, que l'on assiste à une politique de deux poids, deux mesures.

Le régime fédéral qui, en soi, adopte une approche logique en favorisant par sa politique pancanadienne l'essor du Canada, se heurte du même coup, à une politique de développement économique du Québec fort différente, pour ne pas dire divergente. Tout cela se traduit, dans les faits, par l'application d'une politique fédérale dont l'objectif est de générer une croissance maximale de l'économie canadienne. Pour ce faire, le fédéral doit concentrer ses efforts sur le pôle le plus susceptible à ses yeux de générer cette croissance maximale, soit l'Ontario, quitte à compenser les autres régions, et le Québec en particulier, par des paiements de transferts tel l'assurance-chômage. Ainsi, pour le fédéral, le bien-être économique du Canada doit d'abord passer par l'Ontario, en mettant au service de cette province tous les leviers économiques dont dispose le gouvernement fédéral. En régime fédéral, cette approche donne l'impression d'être sensée mais extrêmement dommageable à l'économie du Québec.

Ainsi, avec les politiques pancanadiennes sur la pétrochimie, on observe un déplacement de l'activité économique québécoise vers l'Ontario. Notre part canadienne du produit intérieur brut manufacturier diminue de 13.2% au chapitre du pétrole et du charbon et de 5.5% dans le secteur des produits chimiques au cours de la période 1961-1967. Avec l'abolition de la ligne Borden en 1973 ces tendances non seulement s'estompent, mais elles deviennent fortement positives dans le secteur des produits du pétrole et du charbon.

En 1965, le pacte canado-américain de l'automobile empire la tendance observée dans le secteur du matériel de transport. Constatation finale: le pacte de l'automobile aura créé 210,000 emplois en Ontario, dont au moins 52,000, auraient pu être revendiqués en faveur du Québec sous un régime de souveraineté-association.

Plus grave encore, le fédéral accentue cette polarisation en faveur de l'Ontario. Ainsi, tout dernièrement, le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce octroyait une subvention de $40 millions pour l'implantation de la compagnie Ford dans la riche de Windsor, Ontario alors que cette province détient déjà 85% de la production d'automobiles. Comment voulez-vous que les citoyens de Beauharnois, Trois-Rivières, Chicoutimi dont le taux de chômage se chiffrait à plus de 13% et même les contribuables de tout le Québec dont les impôts auraient ainsi pu profiter d'un allègement fiscal réagissent suite à cette subvention à une région dont le taux de chômage s'élevait à 6.1%? En subventionnant ainsi l'installation de la Ford en Ontario, le fédéral aura permis à cette région d'attirer dans son giron des industries complémentaires spécialisées dans la fabrication de pièces d'automobiles et de spécialiser sa main d'oeuvre et ses institutions d'enseignement en conséquence. Désormais, lorsqu'une autre industrie d'automobiles sera à la recherche d'un site géographique, elle invoquera les avantages ainsi donnés pour toujours à Windsor, Ontario. Et dire qu'Ottawa ne manque jamais l'occasion de critiquer notre structure industrielle manufacturière! Avec la Ford, la possibilité de renforcer notre structure industrielle était là et le fédéral en a décidé autrement en subventionnant une région directement concurrente de Montréal, de la Mauricie et du Saguenay Lac St-Jean. Un Québec doté de tous les leviers économiques aurait certes agi autrement.

Dans le secteur du textile primaire, le Québec connait aussi une décroissance de sa part canadienne du produit intérieur brut en faveur de l'Ontario. Le peu d'intérêt manifesté par Ottawa lors des accords du GATT se traduit par une perte de 70,000 emplois potentiels entre 1957 et 1975 sur le marché canadien du textile et de la chaussure. En jouant sur les quotas — augmente-diminue-augmente — le fédéral nous a fait perdre un autre 20,000 emplois entre 1975 et 1977. Par surcroît, on apprend dans *La Presse* du 20 décembre 1979 que «les fonctionnaires fédéraux ont omis de surveiller les quotas dans le secteur de la chaussure faisant perdre au Québec 1,600 emplois». Pour les citoyens, l'urgence de revendiquer la participation du Québec aux accords du GATT et de s'assurer ainsi que leurs intérêts seront protégés impose une réponse affirmative lors du référendum.

Il en est ainsi d'une foule de secteurs. D'une part, le fédéral se dit prêt à aider Chrysler en Ontario, et d'autre part, il reste muet lorsque les usines de pâtes et papier telles la Wyagamac au Cap de la Madeleine, Domtar à East Angus, Price à Kénogami et Rayonnier à Port-Cartier connaissent des difficultés. Encore là, c'est le Québec qui a dû pousser dans le dos d'Ottawa pour faire accepter ses programmes de modernisation d'usines de pâtes et papier.

On pourrait ainsi multiplier à l'infini les exemples: condamnation de la politique d'achat québécoise et application d'une politique discriminatoire à l'égard du Québec avec seulement 16% des dépenses versées à ce chapitre; centre de données fiscales à Jonquière dont les pelletées de terre se font à l'intervalle d'une élection alors que dans le autres provinces la décentralisation a eu lieu depuis un bon bout de temps; Place Guy Favreau à Montréal qui ne voit pas l'heure de démarrer; Centre des congrès qui attend ses subventions fédérales alors que celui de Toronto a reçu les siennes depuis belle lurette; chantiers maritimes de Lauzon et de Sorel qui regardent passer les contrats du fédéral dans les autres provinces; Canadian Corporation qui ne fait rien au Québec sauf d'essayer de nous acheter (exemple, Culinar) et qui ne génère que 17% des emplois au Québec; la Société des exportations qui compte à peine 10 emplois au Québec, soit à peine 3.2% des 312 emplois canadiens; Énergie atomique du Canada qui compte 150 emplois au Québec et plus de 6,000 en Ontario, soit 97.5% des emplois en Ontario; Laprade qui voit le fédéral annuler des contrats dûment signés et dont $350 millions à peine sur $2 milliards, soit 17.5% sont consacrés au Québec dans le secteur énergétique; la recherche scientifique, où le Québec n'obtient que $21 millions d'avril à décembre 1979 soit moins de la moitié des $53 millions déversés en Ontario par le fédéral en contrats scientifiques et techniques; Mirabel, qui justement en raison d'une politique pancanadienne a été localisé près de la frontière ontarienne au détriment de la zone de St-Jean-St-Hyacinthe-Drummondville, sites plus convenables pour 90% des villes du Québec puisque plus près de Chicoutimi, Sept-Îles, Québec, Trois-Rivières et l'Est du Québec.

On a là l'exemple parfait d'une politique pancanadienne qui se heurte à une politique économique québécoise de maximisation du développement économique du Québec et du bien-être des citoyens. Les industriels, les hommes d'affaires et les commerçants devraient d'ailleurs être les premiers à s'en rendre compte puisqu'ils doivent supporter, dans le transport ferroviaire, des coûts de 41% supérieurs à ceux de leurs partenaires canadiens. Avec de tels coûts, comment nos industries pourraient-elles concurrencer celles des autres provinces? On pourrait allonger la litanie, mais à quoi cela servirait-il? La seule façon réelle pour le gouvernement du Québec d'éviter qu'elle allonge, c'est de remettre en question notre appartenance au régime fédéral, de suggérer des avenues nouvelles telles la souveraineté-association et d'inviter chacun des citoyens du Québec à dire OUI le jour du référendum.

## Voter OUI, une impasse?

Le financier Paul Desmarais a déclaré hier à l'occasion de l'assemblée annuelle de Power Corporation, qu'une victoire du OUI au référendum ne pourrait pas conduire à un renouvellement de la constitution canadienne.

M. Desmarais s'est dit d'avis qu'un vote d'appui à la proposition du gouvernement québécois serait interprété comme un rejet du Canada.

«Soyons très clair là-dessus. Un vote en faveur de la proposition du gouvernement du Québec sera interprété comme un vote contre le Canada: même si certaines personnes essaient de faire croire que la question peut être interprétée différemment.»

Le président de Power Corporation a répété que seule la victoire du NON pouvait permettre aux Québécois de s'épanouir au sein d'un Canada uni.


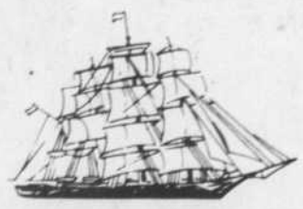

Souper de la fête des mères

**Une tradition pour les amateurs de fins fruits de mer**

Roses pour toutes les dames

**Réservations aux heures suivantes: 17h., 19h., 21h.,**

**Veuillez appeler le 285-1636**

Le Pavillon de l'Atlantique

**1454-A rue Peel, Montréal, Québec**

334 pages $15.95 — 146 pages $6.50 — 342 pages $13.95

Ces trois livres ont été mis en nomination pour le grand prix de la Ville de Montréal

7360 boul. Newman, Ville Lasalle, P.Q. H8N 1X2, (514) 364-0323

éditions hurtubise hmh ltée

LE RÉFÉRENDUM ET LE CITOYEN

Une table ronde à laquelle vous êtes invités à participer et qui a pour thèmes:

—**On est qui, nous autres Québécois?**

—**LE RÉFÉRENDUM: Une première dans l'histoire des Québécois.**

Avec Alfred Dubuc, animateur, Jean-Paul Bernard, Pierre Drouilly, Jacques Mascotto et Stanley Ryerson.

7 mai à 20 heures
Pavillon Hubert-Aquin
Amphithéâtre M050
Entrée libre
Renseignements: 282-7030

Métro Berri deMontigny
au 400 Sainte-Catherine est
(Coin Saint-Denis)

**Université du Québec à Montréal**

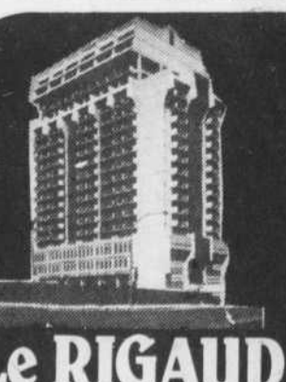

**Le RIGAUD**

(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro

**APPARTEMENTS CLIMATISÉS POUR RETRAITÉS ET PRÉ-RETRAITÉS**

(50 ans et plus)

**Location immédiate • Occupation juin 1980**

**STUDIO** à compter de **$225** par mois

**LOGEMENT DE** 1 chambre à coucher à compter de **$290** par mois

**Tous les services habituels inclus, plus...**

Électricité • climatisation • tapis • tentures • piscine intérieure • sauna • terrasse • salle de rencontres • salons de repos •

**Aussi disponible...**

Stationnement intérieur ($35. par mois) • cablevision • buanderie

**Service non inclus:** taxe d'eau

• **Commerces au rez-de-chaussée**

**PAS D'ANIMAUX S.V.P.**

BUREAU DE LOCATION ET RENSEIGNEMENTS

SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
425 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.

**849-1291**

Visites: lun. au ven. 13 hres à 20 hres sam. et dim. 10 hres à 15 hres

*Vient de paraître chez*

# Québec / Amérique

# Le goût de lire

**Déjà un best-seller**
**Le grand roman des vacances**

## Éden retrouvé

***de Michel Solomon***

**Éden retrouvé,** c'est une vaste fresque romanesque qui s'étale sur deux continents et sur une vingtaine d'années. Des camps de la mort de Transnistrie à la luxueuse maison de l'ouest de Montréal, c'est tout un monde qui s'est écroulé, puis qui a dû renaître de ses cendres. C'est le fond même du roman de Michel Solomon: l'exil et l'enracinement dans un nouveau milieu.

Dans un tableau haut en couleur et grouillant de vie, les destins se nouent et se dénouent, sur un arrière-plan de miradors et de barbelés, d'exode nocturne par les points vulnérables des frontières aux mains des Soviétiques, de quartiers pauvres et d'usines insalubres de Montréal, puis enfin de grandes transactions qui ballottent d'un océan à l'autre et dans le monde entier des gens qui ont fini par "réussir". Quand on a terminé la lecture d'**Éden retrouvé,** on comprend, de l'intérieur, comment des Juifs rescapés de l'horreur des persécutions et des pogromes ont su mettre la main sur un secteur important du monde des affaires canadien et québécois.

Car les destins des personnages de Michel Solomon sont typiques; ils ont valeur d'exemple. Il suffit de lire ces pages passionnantes où l'on voit débarquer ici ces pauvres gens qui sortent de l'enfer. Voilà que ces immigrants, qu'on avait bafoués et utilisés comme des bêtes de somme, découvrent soudain le monde de la libre-entreprise... ou, plus simplement, la liberté. Pour eux, c'était une question de temps perdu à rattraper; il faut au plus vite jeter des bases solides pour leur famille, implanter des racines profondes dans ce pays et où il faut se hisser à la force du poignet jusqu'en haut de la société.

Les personnages d'**Éden retrouvé** sont inoubliables. Cette exploration dans les profondeurs d'un monde que nous connaissons particulièrement mal même si nous vivons en quelque sorte juste à côté — et jusqu'à un certain point dedans — ne laissera personne indifférent. C'est un enrichissement de l'âme et de l'esprit. Une prise de contact intérieure avec des gens qui sont à présent "de chez-nous".

**500 p. $14.95**

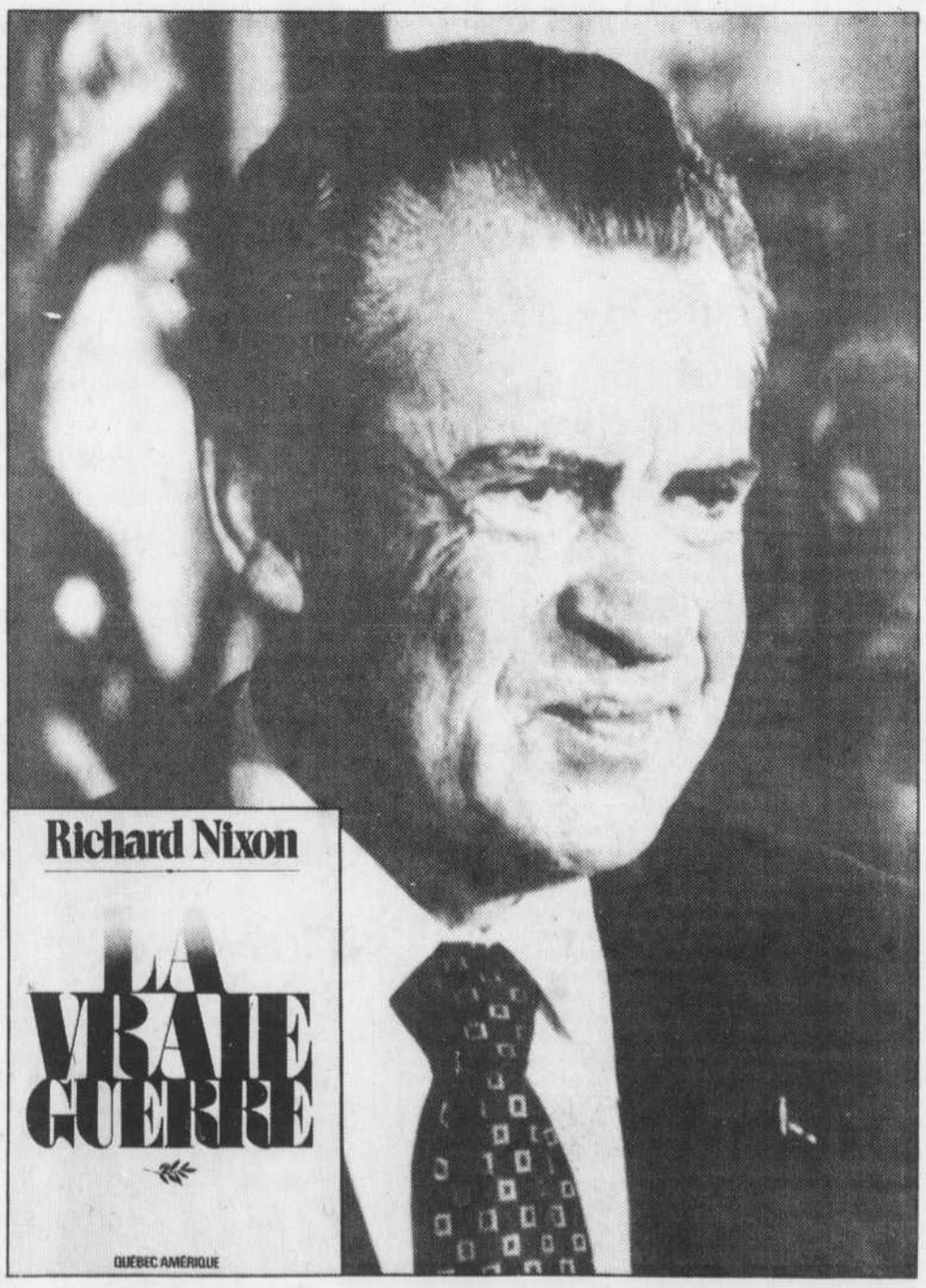


*Vient de paraître*

**Un document brûlant d'actualité !**

## *"La Troisième Guerre mondiale est commencée, et nous sommes en train de la perdre" !*

**Richard Nixon**

Québec/Amérique annonce la parution du livre **La Vraie Guerre** de Richard Nixon, ancien président des États-Unis. Cet ouvrage sera traduit en plusieurs langues. Mais, d'abord, il paraît simultanément au Québec, en France, aux États-Unis et en Grande-Bretagne.

Possédant à la fois un point de vue "incomparable" en tant qu'ancien président des États-Unis, et la liberté de s'exprimer qui est celle de tout citoyen privé, Richard Nixon nous présente un tableau magistral des blocs en présence, qui luttent pour la suprématie mondiale. Il explique leurs buts, leur stratégie, leur tactique; il mesure leur puissance, détecte leurs faiblesses. Il analyse, avec justesse et subtilité, ce qui va et ce qui ne va pas dans les relations des Occidentaux avec les dirigeants soviétiques et ceux des pays satellites de l'URSS. Il évalue les implications de la situation internationale et de sa prévisible évolution dans les prochaines années, non seulement sur le plan militaire mais aussi au niveau économique et social, et en ce qui concerne les perspectives d'avenir de la société libérale.

Et Nixon montre comment l'Occident peut sortir vainqueur de cette lutte. Par exemple en suscitant dans les pays du bloc opposé des dépendances économiques qu'ils ne pourraient compromettre par un aventurisme militaire...

Extraordinaire témoignage de l'homme qui a côtoyé le plus grand nombre de chefs d'État et de gouvernement, ce livre capital écrit par Richard Nixon nous fait comprendre ce que sera la politique internationale de demain et nous exhorte à nous ressaisir avant qu'il ne soit trop tard, à rassembler nos forces pour assurer la survie du monde libre.

**360 p. $12.95**

## Magazine Québec-Amérique

**Le nouveau magazine d'information Québec/Amérique est actuellement en vente partout, au prix de $1.00. Cependant, vous bénéficiez d'un abonnement gratuit pour tout achat de $10.00 et plus.**

*Ouvrages disponibles également dans les bonnes librairies.*

## BON DE COMMANDE

☐ EDEN RETROUVÉ ..... **$14.95**

☐ LA VRAIE GUERRE ..... **$12.95**

☐ Je ne désire pas acheter de livre pour le moment, mais je voudrais m'abonner pour un an au magazine Québec/Amérique ..... $3.00

DISTRIBUTION EXCLUSIVE N.M.I.L.

Vous pouvez recevoir ces livres chez vous, en postant ce coupon. Nous assumons tous les frais d'envoi au Canada.

NOM .....

ADRESSE .....

..... CODE .....

Ci-joint la somme de..... ☐ Chèque ☐ Mandat

à l'ordre de: ÉDITIONS QUÉBEC-AMÉRIQUE
450 est, rue Sherbrooke, Suite 801, Montréal, P.Q. H2L 1J8, tél.: (514) 288-2371

D-3-5-80

# le débat référendaire

## Ryan reproche aux tenants du OUI leurs tactiques de type «fascisant»

M. Claude Ryan, le président des Québécois pour le NON, a dénoncé hier les tactiques d'intimidation employées par des partisans du OUI, des «tactiques qui ressemblent au fascisme», a-t-il dit.

M. Ryan qui donnait une conférence de presse hier matin à Montréal faisait alors état d'actes de vandalismes dont ses partisans ont été victimes, appels téléphoniques anonymes de harcèlement, vitres brisées, affiches arrachées, placards publicitaires maculés, assemblées perturbées, etc.

«C'est une atteinte sérieuse au droit de propriété et au respect du droit de l'autre partie d'afficher publiquement ses opinions», a déclaré M. Ryan qui a soutenu que «ce sont des méthodes que le Parti québécois a empruntés à des vieux partis d'autrefois».

«J'invite mes concitoyens à ne pas se laisser intimider par ces méthodes qui ressemblent au fascisme», a-t-il dit, affirmant employer le mot délibérément au risque de scandaliser car selon lui ce sont des méthodes qui tiennent d'un esprit fascisant.

«Quand quelqu'un détruit ma propriété parce qu'il n'aime pas mes idées, c'est exactement du fascisme», de dire M. Ryan qui affirme qu'il ne faut pas craindre d'employer les termes appropriés pour décrire la réalité. «Quand on vient à mes assemblées et que l'on commence à crier pour vous empêcher de vous adresser à des gens réunis librement, c'est ce qu'on a vu dans d'autres sociétés», a-t-il dit, faisant allusion aux problèmes qu'il avait eu la veille à Lévis.

Ces remarques s'adressent à des méthodes et non à des individus, a précisé le président des Québécois pour le NON qui demande aux gens qui pourraient approuver de telles méthodes de réaliser les implications de ces gestes «très dangereux qui vont à l'encontre d'une saine démocratie».

«J'ai hâte que M. Lévesque, au lieu de dire que telle affiche le porterait à aller chercher une carabine pour tirer dessus, dise à ses gens de se modérer, de retenir leurs transports et de respecter le droit de propriété, le droit de libre expression de leurs opinions chez les partisans de l'autre camp», a dit M. Ryan.

Le chef du NON, qui a montré des photos de placards publicitaires brisés, a affirmé qu'il pourrait donner des douzaines d'exemples d'actes d'intimidation. Sans affirmer que le NON n'est pas absent de telles pratiques — «il y a des êtres marginaux qui se glissent partout» —, il croit que c'est toutefois une pratique très répandu dans le camp du OUI.

Au cours de sa conférence de presse, le président du NON a par ailleurs apporté quelques précisions à divers aspects de sa campagne référendaire. Il a ainsi confirmé que le premier ministre Trudeau participerait à une assemblée publique du NON à Québec le 7 mai en compagnie de l'ancien premier ministre Jean Lesage. M. Trudeau sera aussi à une assemblée publique à Montréal le 14 mai. M. Ryan a aussi invité l'ancien premier ministre Robert Bourassa à faire campagne et ce dernier l'accompagnera à la Baie-James mardi prochain.

À propos de la publication par le NON d'un budget de l'an 1 de l'indépendance, M. Ryan a précisé qu'il n'y aurait pas la présentation d'un budget formel comme il en fut question. Selon lui, il est normal et indispensable que les citoyens s'interrogent sur la manière dont se présenteraient le budget du Québec dans l'hypothèse de l'indépendance et, pour répondre à ces interrogations, on se servira des données existantes dans le dernier budget Parizeau et le dernier budget fédéral. Une analyse poussée de ces données a été effectuée et le résultat en sera présentée la semaine prochaine par un porte-parole du NON en matières économiques.

Au cours de cette conférence de presse, M. Ryan a en outre insisté sur la nécessité pour tous les citoyens de bien vérifier si leurs noms apparaissent sur les listes électorales et de s'inscrire si tel n'est pas le cas. Les bureaux de révision fermeront à la fin de l'après-midi aujourd'hui. Le NON a consacré beaucoup d'efforts cette semaine à la révision des listes, ceci dans le but de rapatrier le plus de votes possible. Dans le même esprit, M. Ryan a confirmé que le NON avait demandé au directeur des élections d'ouvrir des bureaux de scrutin dans les hôpitaux, ceci dans un but humanitaire. Si des dispositions ont pu être prises pour le vote des détenus, ce devrait être possible pour les malades, croit-on.

Enfin M. Ryan s'en est pris aux dernières déclarations du premier ministre Lévesque sur les sondages. Avec un sans-gêne remarquable ont a tenté de faire croire à la population du Québec, à partir du sondage CROP-Radio-Canada que les citoyens des autres provinces voulaient que des négociations portant sur la souveraineté-association aient lieu, a-t-il dit.

## Pas de bureaux dans les hôpitaux

Malgré toute la sympathie qu'il éprouve pour les malades demeurant dans les hôpitaux, le Conseil du référendum est lié par la loi et doit l'appliquer et, en conséquence, il ne peut permettre ou ordonner que des bureaux de scrutin spéciaux soient installés dans les hôpitaux pour malades chroniques le jour du référendum.

C'est ce qu'a déclaré hier le président du Conseil, le juge Alan B. Gold, qui avec ses confrères, les juges Georges Chassé et Gaston Rondeau, avait été appelé à étudier une requête en ce sens, présentée par le Dr Augustin Roy et M. Alex K. Paterson, deux membres du Comité national du NON, et par MM. Louis Grenier et Casper Bloom, deux dirigeants locaux du même comité dans le West Island.

Par ailleurs, le président du Conseil du référendum a expliqué que la Loi sur les consultations populaires, dont l'esprit est de favoriser le plus grand nombre de votes possible, était muette sur la mise en place de bureaux de scrutin spéciaux, dans le sens demandé, et comme il n'appartient pas au Conseil d'amender la loi mais bien de l'appliquer, il n'est donc pas dans son pouvoir d'ordonner l'établissement de tels bureaux dans les hôpitaux, où il existe des personnes handicapées ou incapables de se rendre à un bureau de votation le jour du référendum.

Lors de l'étude de la question, après que les tenants du NON eurent fait valoir leur point de vue, des représentants du Regroupement national pour le OUI ont fait savoir de leur côté qu'ils s'en remettaient entièrement à la décision qu'allait prendre le Conseil du référendum.

## Le NON accusé d'avoir violé la loi sur les dépenses référendaires

Le Regroupement national pour le OUI soutient que le Comité national du NON a violé les dispositions de la loi concernant les dépenses référendaires.

Le secrétaire du Regroupement national pour le OUI, M. André Bélanger, a déposé jeudi devant le directeur général du financement des partis politiques une plainte formelle relevant une série de présumées infractions commises par le Comité du NON.

Ces présumées infractions se portent notamment sur la publication de documents publicitaires qui ne portent pas le nom de l'imprimeur ou celui du Comité du NON, alors que la loi en fait une obligation. La plainte dénonce en outre l'utilisation et la distribution gratuite, «d'une façon généralisée et systématique» par les comités du NON, ainsi que la diffusion de documents, d'études et de matériel publicitaire, provenant soit du gouvernement fédéral, soit du Parti libéral du Québec, soit d'organismes fédéralistes, et ce, à l'encontre de la loi qui régit la dépenses référendaires.

En vertu de la loi, cette procédure de dénonciation oblige le directeur général du financement des partis politiques à faire enquête sur les cas de violation signalés par les plaignants et à prendre les mesures qui s'imposent, s'il y a lieu, pour faire cesser ces actes.

Le ministre d'État du développement économique, M. Bernard Landry, a expliqué que cette procédure s'imposait d'urgence pour faire respecter non seulement la lettre mais aussi l'esprit de la loi sur le financement des partis politiques. Condition indispensable, croit-il, pour établir des règles équitables vers l'égalité des moyens, la limitation des dépenses des deux camps et le caractère québécois du débat.

## Des gestes qui n'ont guère touché le Québec

**par Dominique Clift**
de la Presse Canadienne

Au cours de la campagne référendaire, les Québécois se sont montrés peu sensibles aux interventions originant des autres provinces, que ce soit de la part d'hommes politiques, de corps publics ou encore de citoyens individuels.

C'est dans l'indifférence la plus complète que fut accueillie, il y a quelques semaines, une pétition signée par 800,000 Canadiens priant les Québécois de demeurer au sein du Canada. Les résolutions allant dans le même sens, adoptées par divers conseils municipaux à travers le pays et par les législatures des autres provinces, n'émeuvent guère l'opinion. Il en est de même quant à l'intention exprimée par plusieurs premiers ministres provinciaux de refuser toute proposition en vue de négocier la souveraineté-association.

Cette indifférence est le fait des fédéralistes comme des souverainistes. Les premiers semblent peu sensibles au fait que le fédéralisme renouvelé n'ait jamais été défini par leurs interlocuteurs éventuels. Les seconds ne se préoccupent guère de ce que tout le reste du pays a opposé une fin de non-recevoir au genre d'association économique qu'ils envisagent. Tout se déroule comme si la décision référendaire se faisait en vase clos.

Il en est de même en ce qui concerne les minorités françaises des autres provinces dont les difficultés et les malheurs alimentent le sentiment nationaliste au Québec. Or, ce sont précisément ceux qu'indigne le traitement infligé à ces minorités qui se montrent le plus disposés à s'en dissocier politiquement. Le gouvernement québécois est d'avis que leur cause est perdue et que la population française des autres provinces est vouée à l'assimilation. L'ancienne solidarité ne joue plus.

Les éléments nationalistes considèrent maintenant que le contrôle exclusif du territoire québécois doit être leur objectif principal. L'apport socio-économique d'un million de francophones d'Ontario et du Nouveau-Brunswick semble devenir quantité négligeable. C'est l'identification territoriale qui prime et qui détermine l'orientation de l'intérêt collectif.

L'action de fortes pressions centrifuges au Canada constituait d'ailleurs le principal souci exprimé dans le discours du Trône à Ottawa à la mi-avril. Le pays est déchiré par le régionalisme et par l'isolationisme, sentiments qui ne sont pas le monopole de la population française du Québec. La solidarité sociale et économique qui liait autrefois les différentes parties du pays s'est considérablement affaiblie. La population de chaque région manifeste une indifférence de plus en plus grande à l'égard de celle des autres.

Les facteurs géographiques expliquent cette situation en partie. La grandeur du pays ainsi que la dispersion de la population le long d'une mince bande de territoire en bordure de la frontière américaine ont posé de sérieux problèmes d'organisation et d'administration. La politique nationale a dû négliger les objectifs sociaux et culturels de la population et s'appliquer presque exclusivement à la création d'une économie nationale viable.

Il existe par conséquent une grande lassitude à l'égard des rôles économiques assignés à chaque région par les autorités fédérales conjointement avec les milieux financiers du Canada central. La population de chaque région aspire maintenant à une croissance plus diversifiée et à un développement social plus harmonieux. Les liens qui unissaient chaque région aux autres sont maintenant perçus comme des entraves.

Un autre facteur qui agit puissamment sur les vues politiques en est un auquel peu de personnes vont songer, et c'est l'inflation. Tout le monde est conscient de ses effets sur les prix et sur l'économie en général, mais on s'arrête rarement à la façon dont elle affecte la société.

Individus, familles et groupes divers éprouveront d'énormes difficultés à rester à flot et ils constateront souvent que leur statut social et occupationnel se détériore constamment. D'autres, par contre, réussiront à demeurer au sommet de la vague et leur prospérité mystérieuse sera une source d'envie. L'inflation favorise ceux qui sont agiles et inventifs. Mais elle accentue à la fois la concurrence et le ressentiment à cause de l'accélération du changement social qu'elle provoque. Enfin, l'inflation contribue à l'érosion des liens sociaux et elle fait ressortir les occasions de conflit.

Il est intéressant de noter que les manifestations contemporaines de nationalisme au Québec et de régionalisme dans l'Ouest canadien ont coïncidé avec le moment où l'inflation s'est installée de façon permanente dans l'économie canadienne il y a 20 ou 25 ans. Les sources de mécontentement assument graduellement une importance de plus en plus grande, qu'il s'agisse de l'usage du français, des tarifs ferroviaires ou de la concentration excessive du pouvoir économique dans le sud de l'Ontario.

Ce qui devient de plus en plus urgent, c'est de retrouver une nouvelle forme de cohésion. Mais l'intransigeance et la mauvaise humeur collective causées par l'inflation deviennent à leur tour des obstacles de taille.

*Rodrigue Tremblay*

## Un résultat trop serré perpétuera l'instabilité

**par Donald Charette**

QUÉBEC (PC) — L'ex-ministre Rodrigue Tremblay craint que le résultat du référendum soit serré et qu'une victoire de l'un ou de l'autre camp ne fasse que prolonger l'instabilité politique.

Le député indépendant de Gouin, qui s'est fait élire sous la bannière du Parti québécois en 1976, a affirmé au cours d'une entrevue téléphonique que «ça prendrait un NON ou un OUI à 65 pour cent afin de savoir où le Québec va aller. Sinon, il risque de demeurer au neutre».

M. Tremblay, qui fut laissé de côté lors du dernier remaniement du conseil des ministres, s'est rangé dans le groupe du NON. On lui prête l'intention de se présenter comme candidat libéral lors des prochaines élections générales au Québec.

Il devait confirmer hier qu'il y a eu des contacts à ce sujet depuis plusieurs mois précisant même que «trois ou quatre comtés m'ont été offerts». Le chef du parti libéral, M. Claude Ryan, a indiqué il y a quelque temps qu'il serait possible que son parti accueille le député indépendant, à la condition qu'il fasse ses preuves durant la campagne référendaire.

M. Tremblay, qui est économiste, a souligné toutefois qu'il ignorait pour l'instant s'il allait quitter la vie politique pour retourner à son ancienne profession. Mais s'il sollicitait un nouveau mandat comme député il le ferait avec les libéraux puisqu'il dit que le PQ a réussi, avec la loi 92 sur la consultation populaire, à «assassiner» les tiers partis.

«Il faudrait que je sois certain que mes idées sont bienvenues. La majorité des francophones, semble-t-il, vont opter pour le OUI et il faudra en tenir compte. Le livre beige devra être modifié comme l'a dit M. Ryan. Quant au parti libéral, il faudra voir s'il va favoriser son aile nationaliste ou son aile statu quoiste».

Le député de Gouin a tenté, vainement, avant les Fêtes de faire modifier la question référendaire afin d'y inclure la «troisième option», celle qui permettrait, selon lui, de donner plus d'autonomie aux provinces à l'intérieur de la Confédération.

Même s'il fait campagne pour le NON, M. Tremblay ne croit pas qu'une mince victoire de son camp, pas plus que celle du OUI, puisse conduire à un véritable déblocage constitutionnel. Car, dit-il, les «gens n'auront pas le choix, ils ne pourront choisir ce qu'ils souhaitent vraiment, soit un haut niveau d'autonomie dans la sécurité de la Confédération».

«Le NON n'a pas de signification précise», laisse-t-il tomber au fil de la conversation. M. Tremblay devait faire remarquer un peu plus tard que le OUI conduit à une impasse politique car il ne signifie rien du point de vue constitutionnel.

L'ancien ministre péquiste s'enflamme lorsqu'il s'agit de décrire le référendum du 20 mai qui exclut son option. «Il s'agit d'un acte de violence politique, les gens sont violentés, c'est honteux, c'est une bassesse, la prostitution du processus référendaire. C'est une élection déguisée qui se fait sur le dos d'Ottawa, comme en 1962, c'est un référendum pourri. La seule attitude digne c'est de dire NON et de défaire ceux qui veulent nous manipuler», de commenter M. Tremblay.

Ce dernier croit néanmoins que la «troisième option» refera surface après le référendum. M. Tremblay note au passage que le premier ministre Trudeau utilise certains de ses arguments pour convaincre les Québécois.

## Morin invite Ryan à retirer son projet

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Affaires intergouvernementales Claude Morin a invité hier le président du comité du NON Claude Ryan à retirer publiquement son projet de confier à un organisme fédéral-provincial la perception des taxes québécoises.

Après avoir souligné que M. Ryan a déjà annoncé qu'il était disposé à faire des changements s'il n'obtenait pas de consensus au Québec, M. Morin a prédit que la proposition du chef libéral ne rencontrera pas de consensus ni au Québec ni même au Canada.

En effet, s'il y a un domaine où l'invraisemblable proposition de M. Ryan n'aura pas de consensus, c'est justement lorsqu'il propose de réduire les pouvoirs fiscaux du Québec, ce qui contredirait tous les efforts fiscaux faits jusqu'à présent depuis le premier ministre Maurice Duplessis, en passant MM. Lesage, Johnson, Bertrand et même M. Bourassa, a dit M. Morin.

Ces hommes politiques ont toujours voulu reconquérir les impôts sur lesquels Ottawa avait mis la main en 1941.

«M. Ryan qui aime tellement consulter les hommes politiques des autres provinces avant de soumettre ces propositions aux Québécois, devrait peut-être vérifier si dans le cas de cette proposition il ne va pas justement à l'encontre de leurs propres démarches pour obtenir plus de pouvoirs fiscaux».

Lundi dernier, au cours d'une émission télévisée, le chef du comité du NON a proposé la création d'une agence s'occupant de percevoir les taxes autant fédérales que provinciales.

## Les Ontariens ne restent pas indifférents

**par Claude Papineau**

HAMILTON (PC) — L'avenir constitutionnel du Québec tel que posé par le référendum du 20 mai préoccupe sans l'ombre d'un doute l'ensemble des Ontariens, pour qui la notion d'appartenance du Québec au Canada est chargée d'émotion.

C'est ce qui ressort d'une série d'entrevues menées librement par la Presse Canadienne ces jours derniers à Hamilton, dans le coeur industriel de l'Ontario.

«J'aime Montréal, j'aime le Québec et je serais profondément blessé si on en faisait un pays étranger», dit un petit entrepreneur.

Âgé de 38 ans, il a voyagé souvent au Québec et ne voit aucune objection à la coexistence des deux langues. «Je peux m'accommoder du bilinguisme, dit-il, ce qu'il faut, c'est d'être pragmatique. Envisageons les faits: qu'on soit du Québec ou du reste du Canada, nous avons besoin les uns des autres».

Contremaître dans une aciérie, 42 ans, il estime pour sa part que le problème québécois — le fait, dit-il, de groupes minoritaires — a pris une telle proportion parce que les médias y ont attaché tant d'importance.

«Je suis sûr que si René Lévesque y pensait deux fois, il choisirait de reculer; mais, maintenant, il est trop tard», ajoute-t-il.

Une Ontarienne d'origine lithuanienne installée depuis 30 ans sur une ferme, dans le sud-ouest ontarien, affirme pour sa part ne rien comprendre.

«Pourquoi veulent-ils se séparer? Moi, j'aime le Canada, pourquoi ne l'aiment-ils pas? Ils peuvent conserver leur langue tout en demeurant Canadiens. Je ne peux pas concevoir pourquoi les gens peuvent être si opposés les uns aux autres à cause de la langue».

Elle a 25 ans, fait de la sculpture, et se dit apolitique. «Cela m'affecterais de perdre une partie de notre culture», dit-elle, déplorant toutefois qu'en matière artistique, les relations avec le Québec ne sont pas très étroites.

«C'est honteux, mais je n'ai jamais exposé au Québec», affirme-t-elle.

Une étudiante en coiffure affirme, de son côté, que la question du Québec ne la préoccupe «pas nécessairement», n'étant pas intéressée par la politique.

Rentier, d'origine esthunienne, cet autre interlocuteur dit préférer quant à lui que le Québec et le reste du Canada se joignent aux États-Unis.

«Face aux grands ensembles que représentent l'Union soviétique et la Chine, les États-Unis seront bientôt trop petits et le Canada n'est rien; n'importe quoi peut arriver du jour au lendemain; aussi faut-il s'unir pour être prêt à réagir», dit-il.

Sur la question de l'attitude que le reste du Canada devrait adopter si une majorité de Québécois votaient Oui au référendum, les personnes interrogées affirment généralement qu'il faudra négocier.

«Quiconque, ayant toute sa raison, accepterait de négocier, mais pas à sens unique. Il ne faudra pas prendre pour acquis que l'Ontario va s'agenouiller devant les volontés de René Lévesque». C'est ce que déclare un administrateur d'une société de valeurs mobilières, âgé de 52 ans. Il souligne qu'il est né dans l'est de Montréal, a vécu la plus grande partie de sa vie au Cap-de-la-Madeleine et est installé à Hamilton depuis 1977.

Un pensionné âgé de 62 ans affirme quant à lui se situer à l'opposé du gouvernement ontarien sur la question.

«Le Québec devrait se séparer s'il le désire» dit-il, ajoutant qu'indépendant, le Québec serait en mesure de s'occuper de ses défavorisés, si son gouvernement prenait l'initiative dans les secteurs où l'entreprise privée a failli.

Le quotidien de Hamilton *The Spectator* est d'une opinion fort différente, toutefois. Dans sa page éditoriale, de jeudi le 1er mai, on peut lire «quelques hommes politiques, à l'extérieur du Québec, tout en défendant l'unité canadienne, n'en ont pas moins déclaré qu'ils discuteraient si M. Lévesque gagnait son mandat de négocier la souveraineté-association».

«C'est en légitimant de la sorte la position des séparatistes qu'on donne de la valeur et de la respectabilité aux attaques de M. Lévesque contre le Canada.


**Géographie touristique**

Durée 30 heures pour seulement $99.00

Ne voyagez pas sans avoir suivi au préalable notre cours de GÉOGRAPHIE TOURISTIQUE, ce cours vous fera économiser temps et argent.

Les principaux éléments sont:

— L'Europe Occidentale
— L'Afrique du Nord
— Les Etats-Unis
— Le Mexique
— Les Antilles

Informations géographiques — touristiques — culturelles présentées à l'aide d'audio-visuel.

*Prochaine session:*

**16 juin au 16 juillet 1980**

**Renseignements:**

**Marie Lavoie, tél.: (514) 849-9337**

Collège du Tourisme
1117 ouest, Ste-Catherine, suite 220 Montréal, tél: 849-9337

Permis du Ministère de l'Éducation: No. 749601



**ABONNÉS DE L'ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL**

**VEUILLEZ NOTER:**

Vu la grève qui sévit à la Place des Arts, le concert de lundi soir, le 5 mai, de L'ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL sous la direction **d'Alexander Brott** (solistes: **Ida Haendel**, violon et **Denis Brott**, violoncelle) aura lieu à la

**SALLE CLAUDE CHAMPAGNE**

**200 Vincent d'Indy, à 20h30**

Tous les billets seront acceptés mais les sièges ne seront pas réservés.

**VENEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX DE PLACES**



**DENTISTES DÉTENANT UN DIPLÔME D'UNE UNIVERSITÉ ÉTRANGÈRE**

**À partir du mois d'août 1980, la faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal offrira un cours de recyclage aux dentistes détenant un diplôme de dentiste d'une université étrangère et résidant actuellement dans la province de Québec. Ce cours prépare aux examens de l'Ordre des dentistes du Québec pour l'obtention d'un permis d'exercice dans la province de Québec.**

***Pour toutes informations et pour demande d'inscription à ce cours on doit s'adresser à:***

**Le secrétaire**
**Ordre des dentistes du Québec**
**801 est, rue Sherbrooke, suite 303**
**Montréal, Qué. H2L 1K7**



*VIENT DE PARAÎTRE*

Joge Niosi: La Bourgeoisie canadienne — la formation et le développement d'une classe dominante. Volume de 248 p., en vente dans toutes les librairies à $10.95

aux éditions du

**BORÉAL EXPRESS**

Diffusion Dimedia, 539 Lebeau, V. Saint-Laurent H4N 1S2



Société Canadienne du Cancer

# À SURVEILLER

## Dimanche 4 mai

A l'école Marguerite-de-la-Jemmeraie, 5555 est, rue Sherbrooke, aura lieu la finale du concours d'histoire nationale François-Xavier-Garneau entre l'école secondaire Paul-Gérin-Lajoie et la Polyvalente Pointe-aux-Trembles. Le public est invité à cette manifestation qui aura lieu à 13 h 30.

■

L'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec tient son 27e congrès annuel au Québec-Hilton.

■

A. 20 h, au Centre Claude-Robillard, 1000, avenue Emile-Journault aura lieu la soirée des auxiliaires bénévoles du Service des sports et loisirs de Montréal.

■

La huitième marche vers Jérusalem organisée par les Services communautaires juifs de Montréal a lieu de dimanche.

■

L'assemblée annuelle du Conseil canadien des pêcheries aura lieu à l'hôtel Régence Hyatt.

■

«Autres ports, autres solutions» sera le thème de la conférence que donnera en anglais M. Mark London de Parcs Canada, à l'auditorium du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

■

La chorale mixte de l'église Notre-Dame sous la direction de M. Marcel Laurencelle interprétera lors de la messe de 11 h, *Iste Confessor* de Palestrina et *Ave Maria* d'Arcadelt. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

■

A la messe de 11 h de l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de M. Gilbert Patenaude, interpréteront la Messe *Ecce Quam Bonum* de Hans Leo Hassler et, à l'offertoire, le motet *O Salutaris* de André Caplet. M. Raymond Daveluy sera à l'orgue.

■

A 11 h, réunion annuelle de clôture des Dames auxiliaires de l'hôpital Mont Sinaï, au Salon Viger du Château Champlain.

■

A 20 h 30, à l'église Saint-Maurice de Duvernay, 1961, rue Ivry, un spectacle «Sons et lumières» sera présenté. La mise en scène est de Tom Scott.

■

A. 20 h, à la paroisse Saint-Charles-Garnier, 1195 est, rue Sauvé, une «soirée d'Amour» organisée par le Service de pastorale familiale sera animée par le père Guy Racine. Deux autres rencontres analogues sont prévues pour les lundi et mardi.

## Lundi 5 mai

M. Ken Taylor, ex-ambassadeur du Canada en Iran, sera le conférencier invité du Club Kiwanis-Saint-Laurent à l'occasion de la «Semaine de bonne entente États-Unis-Canada». Exceptionnellement, la réunion hebdomadaire du Kiwanis Saint-Laurent aura lieu à 12 h 30, en la salle ovale de l'hôtel Ritz-Carlton.

■

À 19 h, première leçon d'une série de cours intitulée «Pour éveiller mes facultés» donnée au 8655, rue Saint-Denis.

■

À 20 h, Mme Michèle Lépine-Dubois, professeur d'histoire du costume et de littérature, à l'aide de diapositives, illustrera les costumes d'époque français, à l'église Saint-Antoine de Longueuil, angle Saint-Charles et Chemin de Chambly.

■

Il y aura exposition des travaux des finissants de l'École de design industriel de l'Université de Montréal, au 5620, rue Darlington, de 9 h à 17 h, tous les jours jusqu'au 11 mai.

■

À 20 h, au pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM, rencontre d'information à l'intention des étudiants au module d'animation et de recherches culturelles.

## Mardi 6 mai

À midi 30, il y aura conférence de M. Claude Dauphin intitulée «musique haïtienne: le conte chanté comme lieu d'accumulation du savoir musical» au pavillon Lionel-Groulx de l'U. de M., 3200, rue Jean-Brillant.

■

Le conseil des Dames auxiliaires de l'hôpital Marie-Enfant et le comité féminin de l'Association des diplômés de Polytechnique vous invitent à une conférence sur l'humanisme de la renaissance en Italie et en Europe. M. Jean-Claude Planchard sera le conférencier, à l'École Polytechnique, à 20 h.

■

À 19 h 30, les étudiants du Collège Marie-Victorin, 7000, rue Marie-Victorin, rendront publics les résultats d'une enquête faite dans le cadre de leur cours de philosophie et intitulée «La famille est-elle toujours ce qu'elle était?»

■

La Société d'astronomie de Montréal organise une soirée questions-réponses à l'intention du public, à 20 h, au Centre de loisirs Saint-Mathieu, 7110, 8e Avenue (angle Jean-Talon).

■

La Société d'étude et de conférences convie ses membres à entendre M. Paul Beaulieu, ex-ambassadeur du Canada et écrivain, qui entretiendra son auditoire de Katherine Mansfield, à 14 h, à l'auditorium de la Banque Royale, 1, Place Ville-Marie.

■

À 10 h, le Dr Gérard Mignauld, directeur de la Clinique de la douleur, donnera une conférence intitulée «La douleur: moyens de la soulager» à l'Hôtel-Dieu de Montréal, 3840, rue Saint-Urbain. A 18 h, au même endroit il y aura table ronde groupant quatre médecins spécialistes de l'hémato-oncologie et deux patientes intitulée «le cancer, maladie tabou» et «la vérité au patient».

■

À 20 h, les Services de réadaptation de l'Ouest de l'Île organisent leur Fête populaire 80 qui aura lieu au Centre communautaire de Dorval, 1335, Bord du Lac, Dorval.

■

«Les 7 centres de la machine humaine» sera le thème de la conférence offerte par l'Association gnostique internationale de recherche anthropologique, à 19 h 30, au 8010, rue Saint-Denis.

## Mercredi 7 mai

Les membres de l'Amicale des sommeliers du Québec sont invités à une dégustation de vins et fromages qui aura lieu à 19 h au salon Cartier du Sheraton Le Saint-Laurent, sur l'Île Charron.

■

La Société d'horticulture et d'écologie du Nord de Montréal vous invite à sa réunion mensuelle qui aura lieu à 20 h, au Centre Sainte-Odile, 12,055 rue Dépatie. Le thème de la rencontre sera «Floralisons nos demeures».

■

M. Roch LaSalle, député de Joliette à la Chambre des communes, sera le conférencier invité lors du déjeûner de clôture de la Société pour le progrès de la Rive-Sud, qui aura lieu à midi à la Rôtisserie Saint-Hubert, 1435 ouest, rue Saint-Charles à Longueuil.

■

L'Expos-profits Côte-Nord organisé par le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec a lieu à l'hôtel Méridien du Complexe Desjardins.

■

Les étudiants finissants en arts plastiques du Collège Marie-Victorin, vous invitent à leur exposition annuelle au pavillon central du Collège, 7000, rue Marie-Victorin.

■

L'Académie de gérontologie de l'Outaouais tient trois journées nationales qui auront lieu au Cégep de l'Outaouais, 333, boul. Cité des Jeunes à Hull.

## Jeudi 8 mai

Les protestants entre le OUI et le NON sera le thème de la soirée-débat organisée par le mensuel CREDO et qui aura lieu à 19 h 30, à l'Église unie Saint-Jean, 110 est, rue Sainte-Catherine, angle de Bullion.

■

L'École polytechnique de Montréal tient son 9e colloque Augustin-Frigon sous le thème du colloque qui se tient thème l'Évolution technologique oblige... l'éducation permanente!

■

«Les occasions d'affaires pour les petites et moyennes entreprises durant les années 80» sera le thème du colloque qui se tient à l'hôtel Le Quatre Saisons à Montréal.

■

Le Comité de la condition féminine de la CECM tient un premier colloque sur la condition féminine qui débutera en soirée à l'auditorium Le Plateau par une conférence de Mme Lise Payette et se poursuivra le lendemain à la Polyvalente Jeanne-Mance.

■

Un séminaire d'une journée sur les possibilités de profits que vous assurent industrie, commerce et investissements en Israël aura lieu à l'hôtel Le Quatre Saisons de Montréal.

## Vendredi 9 mai

Un séminaire dont le thème sera «la femme sous l'apartheid» a lieu à l'Université du Québec à Montréal, pavillon Hubert-Aquin.

■

La faculté de Médecine de l'Université de Montréal et le «American College of Nuclear Medecine" tiennent à l'hôtel Regence Hyatt un colloque sur la radiation et la santé publique.

■

Une retraite charismatique qui durera tout le week-end intitulée «Je crois en Marie, Mère du Christ» et animée par le père François Carrière et Mlle Raymonde Pelletier aura lieu au Centre Salvator de la Chapelle de la Réparation à Pointe-aux-Trembles.

■

Un colloque de la Fédération des réalisateurs a lieu à la Maison de Radio-Canada à Montréal.

## Samedi 10 mai

Une vente d'objets usagés ainsi que de pains et pâtisseries faits à la maison aura lieu à l'Église orthodoxe Le Signe de la Theotokos, 2234 ouest, rue Saint-Antoine.

■

Le colloque de la Fédération québécoise des chefs de pompiers a lieu à l'Auberge des gouverneurs, 3030, rue Sir Wilfrid-Laurier à Sainte-Foy.

■

À 19 h 30, il y aura spectacle de danse donné par le YMCA Saint-Laurent à la salle Émile Legault.


# «Les compagnies canadiennes ne peuvent pas soutenir la concurrence des géants industriels d'Amérique, d'Europe et du Japon sur les marchés mondiaux»

## Est-ce bien vrai?

Nous ne manquons pas d'esprits chagrins et pessimistes dans ce pays; nous en avons même plus qu'il n'en faut.

Il est temps que quelqu'un mette les choses au point et leur fasse comprendre que pour développer de nouvelles technologies et se gagner les marchés mondiaux, le Canada ne peut se permettre d'être pessimiste.

Pratt & Whitney Aircraft est une compagnie canadienne qui n'a jamais eu le moindre doute sur ce point. C'est pourquoi, à la fin des années 50, nous avons engagé notre capital, nos talents et nos efforts dans le développement d'un nouveau type de propulseur pour une génération d'avions qui, à l'époque, n'était encore qu'un vague projet dans l'esprit de la plupart des grands fabricants d'avions du monde.

Nous avons pris un risque, pariant que les ingénieurs canadiens pouvaient être les premiers à développer la technologie nécessaire et que les Canadiens pouvaient produire et commercialiser un moteur à turbines capable de combler le vide existant entre les traditionnels moteurs à piston et les réacteurs des avions de lignes commerciales.

Ainsi naquit le turbopropulseur PT6.

Aujourd'hui, près des deux tiers de tous les avions à turbopropulseurs de l'aviation générale dans le monde sont équipés de moteurs PT6 fabriqués au Canada et ce même moteur a trouvé plus de 100 applications différentes en dehors du domaine aéronautique, depuis les génératrices d'électricité jusqu'aux bateaux ultra-rapides.

La prochaine fois que quelqu'un vous dira: «les Canadiens ne sont pas capables», mentionnez-lui que toutes les 5 secondes, 24 heures par jour, un avion équipé de moteurs Pratt & Whitney Aircraft conçus et fabriqués au Canada décolle quelque part dans le monde. Cela lui donnera peut-être à réfléchir.

**PRATT & WHITNEY AIRCRAFT DU CANADA LTEE.**

Une filiale de
UNITED TECHNOLOGIES.

# Salvador: la droite tente un coup d'État

SAN SALVADOR (AFP) — Une tentative de coup d'État de l'extrême droite salvadorienne a échoué hier, apprend-on de source proche du commandement des forces armées du Salvador.

Le coup aurait été dirigé par des proches collaborateurs du régime du général Humberto Romero, qui avait été renversé le 15 octobre dernier par des éléments jeunes et modérés de l'armée dirigés par le colonel Adolfo Majano (41 ans).

Parmi les comploteurs, on cite l'ancien vice-ministre de la Défense, le colonel Eduardo Iraeta, et le major à la retraite Roberto d'Aubuisson. De mêmes sources, on a indiqué qu'il était possible que le général Romero lui-même, qui s'était réfugié au Guatemala puis aux États-Unis, se trouve au Salvador.

La tentative de coup d'État, à laquelle auraient également pris part des éléments ultra-conservateurs de l'armée, précisent encore les mêmes sources, aurait été dirigée contre le colonel Majano, l'un des deux militaires de la junte formée également de trois membres de la Démocratie-chrétienne.

Le colonel Majano ne s'est pas présenté hier matin à la présidence et tiendrait une réunion, dans un lieu secret, avec des jeunes officiers dont le soutien à la junte aurait fait échouer le coup.

Le reste du gouvernement s'est réuni à la présidence mais aucune indication n'a encore été donnée sur la situation. Jeudi 1er mai, le colonel Majano avait déclaré à l'AFP que le gouvernement «contrôlait l'ultra-droite et était prêt à parer à toute tentative de soulèvement de cette dernière».

Dans la matinée d'hier des rumeurs circulaient à San Salvador selon lesquelles le colonel Majano, ainsi que les représentants de la Démocratie-chrétienne, seraient contraints de quitter le pouvoir sous la pression d'éléments de l'extrême droite.

Depuis le coup d'État du 15 octobre dernier, la junte de gouvernement qui s'efforce de réaliser un processus de démocratisation du pays et la redistribution de la richesse aux mains d'une petite oligarchie, était attaquée tant par l'extrême droite que par l'extrême gauche.

Il en est résulté une violence incessante qui a déjà fait plus de 1.200 morts depuis le début de l'année et dont l'absurdité a été illustrée lors des funérailles de l'archevêque de San Salvador, Mgr Oscar Romero, assassiné en pleine messe: des éléments d'extrême droite avaient lancé des bombes et tiré sur la foule des 100.000 personnes qui assistaient aux funérailles. 40 personnes avaient trouvé la mort.

# Cuba: une foule déchaînée roue de coups d'anciens détenus politiques

LA HAVANE (AFP) — Des centaines de manifestants ont blessé une douzaine d'anciens prisonniers politiques cubains (dont cinq grièvement), alors que ces derniers se trouvaient devant la section des intérêts américains à La Havane, hier vers midi, pour demander leur évacuation aux États-Unis, a-t-on appris à la section américaine.

Aux cris de «qu'ils s'en aillent, à bas la vermine et dehors la scorie», les assaillants ont roué de coups, à l'aide de tuyaux et bâtons, quelque 600 candidats au départ de Cuba, qui se sont presque tous réfugiés à l'intérieur des locaux.

Présents depuis le début de la matinée devant l'immeuble américain, les anciens prisonniers politiques, dans l'attente d'un visa pour les États-Unis, avaient parlementé avec le chef de la section, M. Wayne Smiths, et invoqué leur «situation désespérée» pour demander à être évacués massivement aux États-Unis, selon la même source.

Après cette entrevue, plusieurs autobus chargés de manifestants sont arrivés sur place. Les assaillants ont aussitôt frappé les candidats au départ avec des armes de fortune. Après une intense bagarre générale, la plupart des anciens prisonniers a trouvé refuge dans le hall de la section. Tous les blessés sont soignés à l'intérieur de l'immeuble et refusent d'être évacués. «Nous préférons mourir ici», ont-ils dit aux diplomates présents.

Le vice-ministre cubain des Affaires étrangères, M. Rene Anillo, s'est rendu à la section, où il a eu un entretien avec M. Smith, alors que le quartier était bouclé par la police.

Les États-Unis ont adressé une «vigoureuse protestation» aux autorités cubaines et leur ont demandé d'assurer la protection des locaux de la section des intérêts américains, dont plusieurs vitres ont été brisées par des jets de pierres, a déclaré un porte-parole du département d'État, M. Tom Reston.

Selon M. Reston, les 300 contre-manifestants sont arrivés à la section à bord d'autobus officiels cubains portant l'inscription de «L'Institut cubain pour l'amitié entre les peuples» (ICAP).

Les nombreux policiers qui se trouvaient sur les lieux ne sont pas intervenus pour protéger les manifestants.

M. Reston a souligné qu'il s'agissait d'un incident «clairement inspiré par les autorités cubaines». Il a ajouté que Washington avait demandé au ministère cubain des Affaires étrangères d'exprimer des regrets pour ce «lamentable incident».

D'autre part, les États-Unis ont décidé de renforcer leurs installations en Floride pour accueillir l'afflux de réfugiés illégaux arrivant de Cuba depuis plus d'une semaine, a annoncé hier la Maison-Blanche.

Dans un communiqué officiel, la Maison-Blanche annonce également que tous les réfugiés cubains «seront soigneusement» interrogés et que ceux qui ont un «passé criminel» seront arrêtés, détenus et pourront être déportés, conformément à la loi américaine.

Parmi les mesures annoncées hier matin par la Maison-Blanche pour faire face à cet afflux figurent:

— la mise en place d'une structure d'accueil à la base aérienne d'Englin, au nord ouest de la Floride, qui pourra prendre en charge 1,000 réfugiés dans les 24 heures, et de 5,000 à 10,000 dans les 10 jours;

— le développement de camps d'accueil dans la région de Key West, où sont arrivés par bateaux la plupart des 7,000 réfugiés depuis plus d'une semaine;

— la mise à la disposition des garde-côtes de bateaux de la marine américaine, afin de renforcer les moyens de secours aux embarcations privées effectuant la liaison entre Cuba et les États-Unis.

Plus de 5,000 Cubains sont déjà arrivés en Floride, a déclaré la Maison-Blanche, à bord de 170 petits bateaux, et les garde-côtes estiment que près de 2,000 autres bateaux sont soit déjà à Cuba pour embarquer des réfugiés, soit sur le chemin du retour vers la Floride.

# La famine menace l'Éthiopie

ADDIS ABEBA (AFP) — L'Éthiopie, qui vient à peine de sortir des remous de la révolution de 1974, au cours de laquelle le régime de l'empereur Haïlé Sélassié fut renversé, se trouve confrontée actuellement à une famine qui menace de s'étendre et affecte déjà plus de 5 millions de personnes.

Neuf de ses quatorze provinces ont été de nouveau touchées par la sécheresse cette année, et 5.089.000 personnes sont actuellement menacées par la famine, a déclaré dernièrement M. Shimelis Adugna, commissaire chargé de l'organisation des secours.

Au cours d'une réunion d'information sur la gravité de la situation, tenue récemment à l'intention de représentants des Nations unies, M. Shimelis a précisé que les provinces les plus affectées sont l'Erythrée et le Harrar — avec dans chacune de ces provinces plus d'un million de personnes concernées — ainsi que les provinces du Tigre, de Wollo, de Bale, du Sidamo et de Gamo Goffa.

On n'a, par ailleurs, avancé aucun chiffre jusqu'à présent concernant le total des victimes de ce fléau, mais de récents rapports affirment qu'un grand nombre de personnes sont mortes de faim, notamment dans la province méridionale du Sidamo.

L'on ne connaît pas, d'autre part, le pourcentage de bétail tué par la sécheresse. Mais les autorités locales, précise-t-on, notamment dans les provinces de Harrar, de Gamo Goffa, et du Sidamo s'empressent d'enterrer le bétail mort, afin d'éviter les risques d'épidémie.

Les responsables éthiopiens craignent que le cheptel de leur pays, réputé pour être le plus riche d'Afrique, devienne le plus pauvre, en raison des pertes causées par cette sécheresse.

M. Shimelis, rentré dernière de Genève et de New York, où il a rencontré des responsables des Nations unies et notamment du Conseil économique et social (Ecosoc), a lancé un appel par le biais de ces organisations pour une augmentation d'urgence de l'aide à l'Éthiopie.

Il a notamment demandé 253,000 tonnes de blé, des médicaments, du sucre, du thé, des couvertures, des vêtements, des tentes, des citernes à eau et des camions.

Ce n'est pas la première fois que l'Éthiopie souffre de la sécheresse: en 1958, des milliers de personnes avaient péri dans la région habituellement prospère de Gojjam, au nord du pays, et entre 1972 et 1974, ce fléau avait fait plus de 200,000 victimes dans la province de Wollo.

Ces catastrophes naturelles avaient contribué au renversement de l'empereur Haïlé Sélassié, dont le régime avait l'habitude de dissimuler systématiquement de tels événements au monde et à son opinion publique.

Les observateurs à Addis Abéba notent que ce désastre n'aurait pu intervenir à un pire moment: l'Éthiopie est encore en train de lutter pour relever une économie ruinée par la révolution, le conflit de 1977-78 entre l'Ogaden et la Somalie, et la guerre qui dure depuis 19 ans en Erythrée; et le gouvernement avait, pour cela, lancé une campagne nationale de développement économique.

Les autorités éthiopiennes soulignent que 1,8 million de personnes ont été obligées de fuir «à cause de l'agression» dans l'Ogaden, et se sont réfugiées dans les provinces de Harrar, de Bale et du Sidamo.

C'est pourquoi un programme gigantesque de reconstruction et de secours aux réfugiés devient nécessaire et urgent, ajoutent ces responsables.

# Londres: guerre d'usure à l'ambassade iranienne

LONDRES (AFP) — Au troisième jour de la prise d'otages à l'ambassade d'Iran à Londres, les négociations semblaient être dans l'impasse hier soir, après la fin de non recevoir des autorités de Téhéran aux exigences du commando.

Scotland Yard affirmait cependant que les négociations se poursuivaient avec les trois hommes armés. Mais la police semblait avoir maintenant adopté une politique de «pourrissement» pour obtenir la libération des 19 otages pour la plupart Iraniens, et elle a refusé de dire si un nouvel ultimatum avait été fixé par le commando.

L'annonce de l'exécution par le régime de Téhéran de deux partisans «arabistans» au Khouzistan, qui n'a pas entraîné de réaction violente de la part du commando, pourrait, estimaient les observateurs, durcir la position des auteurs de la prise d'otages.

En début d'après-midi, l'un des trois hommes armés est apparu à la porte de l'ambassade pour la première fois, pour chercher des plateaux sur lesquels les policiers avaient placé de la nourriture commandée à un restaurant iranien proche de l'ambassade.

Quelques instants auparavant, les policiers avaient pu s'entretenir brièvement avec leur collègue du service de protection diplomatique, pris en otage par le commando au moment de son irruption à l'intérieur de l'ambassade. Le policier est apparu à la fenêtre, le visage marqué d'ecchymoses et a exhorté son épouse de ne pas perdre courage. Il a également indiqué que les otages se trouvaient raisonnablement en bonne condition.

De leur côté, les quelque cinquante étudiants iraniens, pro-khomeinystes, qui avaient entamé hier une grève de la faim aux abords de l'ambassade, ont évacué les lieux à la demande du consul général d'Iran, M. Seyf Ehdaie, qui a fait cette démarche à la demande du gouvernement britannique.

# Madrid: nouveau cabinet de droite technocratique

MADRID (AFP) — Après trois semaines de consultations et de spéculations, le président Adolfo Suarez a annoncé hier soir la composition de son quatrième cabinet dont les courants social-démocrate et libéral de son parti, l'UCD, sont pratiquement absents.

Ce qui devait être un simple remaniement ministériel technique dans le but de renforcer la politique des autonomies s'est transformé au fil des semaines en la plus grave crise au sein du parti gouvernemental depuis sa formation, souligne-t-on dans les milieux politiques.

La formation de ce gouvernement a donné lieu à des affrontements internes entre les divers courants de l'Union du centre démocratique (UCD-parti gouvernemental) pour définir la nouvelle ligne politique du gouvernement. En fait, soulignent les milieux politiques, il s'agit plus d'une crise de parti que d'une crise gouvernementale. La nomination de techniciens aux dépens des «barons» de l'UCD démontre que le président Suarez n'a pas réussi à faire l'unanimité, estime-t-on dans ces mêmes milieux où l'on souligne que la composition de ce quatrième cabinet Suarez marque un virage vers «une droite technocratique».

Les attaques se sont surtout portées au sein du parti contre le vice-président chargé des affaires économiques M. Fernando Abril Martorell, homme de confiance du président.

Les tendances social-démocrates et libérales de l'UCD reprochent en effet à M. Abril Martorell ses options économiques et également de suivre aveuglément les décisions du président Suarez.

Cependant, le président du gouvernement a conservé sa confiance à M. Abril Martorell, qui, au début de la crise, avait reçu l'appui du patronat. La venue de MM. Ignacio Bayon et Luis Gamir à l'Industrie et au Commerce respectivement, permettra d'avoir une équipe économique plus soudée, estime-t-on dans les milieux gouvernementaux.

D'autre part, la nomination d'un nouveau ministre chargé du problème des autonomies, M. Jose Pedro Perez-Llorca, permettra de donner un nouvel élan à la politique autonomiste du gouvernement. M. Perez Llorca, qui a d'ailleurs refusé une vice-présidence pour se consacrer à sa nouvelle tâche, devra plus particulièrement se pencher à court terme sur celui de la Galice. Au ministère de l'Intérieur, le Gouverneur civil de Madrid, M. Juan Jose Roson, remplace le général Antonio Ibanez Freire. M. Roson, qui est considéré dans les milieux politiques comme un «homme très énergique», a mis sur pied dans Madrid un plan de lutte anti-terroriste qui s'est avéré très efficace à plusieurs reprises.

L'ancien maire de Madrid et ami du président Suarez, M. Jose Luis Alvarez, fait également son retour sur la scène politique au ministère des Transports et communications. La nomination de deux ministres adjoints chargés de l'administration législative et de la fonction publique, ce qui porte à 21 le nombre des ministres et deux vice-présidents, souligne encore plus le caractère technique de ce gouvernement.

Ainsi, ce remaniement que l'on pensait minime il y a un mois débouche finalement sur la nomination de six nouveaux ministres alors que trois autres changent de portefeuilles et six autres quittent le gouvernement.

# Un attentat fait 5 morts à Hébron

TEL-AVIV (d'après Reuter et AFP) — Un commando palestinien armé de mitraillettes et de grenades a attaqué hier soir un ancien hôpital occupé par des colons israéliens dans la ville d'Hébron, en Cisjordanie, indique-t-on de source militaire israélienne. Cinq personnes ont été tuées et 40 autres blessées.

L'attentat a été commis vers 19 h 30 (17 h 30 GMT) lorsqu'un groupe de colons israéliens, se rendant du caveau des patriarches (Abraham, Isaac et Jacob) à la maison occupée depuis mai 1979 par des squatters juifs, est tombé dans une embuscade soigneusement préparée en plein coeur de la ville de Hébron. Les assaillants, toujours selon la radio israélienne, ont jeté des grenades, fait sauter des charges explosives déjà dissimulées au bord de la rue et ont ouvert le feu à l'arme automatique.

L'armée, qui a bouclé la région, a trouvé sur place d'autres charges qui n'ont pas explosé. Le couvre-feu est généralisé à toute l'agglomération, qui compte 45,000 habitants. Les opérations de quadrillage sont dirigées par le gouverneur militaire de la Cisjordanie, le général Benyamin Ben-Eliezer. Ce dernier avait déclaré ving-quatre heures plus tôt à la télévision israélienne: «L'armée fait face aujourd'hui à un phénomène nouveau. Il ne s'agit pas encore d'un soulèvement populaire. Mais la population est déterminée à défier l'armée, ce qui ne s'était jamais vu».

Par ailleurs, le gouvernement israélien pourrait décider demain de réquisitionner, pour «raisons d'utilité publique», des terres arabes en Cisjordanie afin d'y implanter des colonies israéliennes de peuplement, a indiqué un commentateur de la radio d'État israélienne.

Selon la radio, le gouvernement israélien ne peut pas, pour respecter les accords de Camp David, modifier le statut juridique des territoires occupés militairement depuis 1967 et les annexer à Israël comme le lui demandent certains groupes de pression juifs.

Les habitants palestiniens des territoires occupés dénient à Israël le droit de confisquer des terres pour quelque raison que ce soit, y compris pour des raisons d'utilité publique. De tels actes, estiment-ils, sont contraires à la quatrième convention de Genève sur le statut de territoires occupés.

Pendant ce temps, les 40 jours de négociations marathon sur l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza, qui devaient permettre un accord d'ici au 26 mai, se sont transformés en 26 jours d'une course très prudente et comme filmée au ralenti.

Commencées mercredi soir à Herzliya, à 12 km au nord de Tel Aviv, les conversations séparées ou tripartites au niveau des chefs de délégation se sont interrompues hier à 13 heures pour reprendre demain à 17 heures sans qu'aucune séance plénière n'ait été fixée.

Vendredi matin, MM. Boutros Ghali et Yitzhak Shamir, ministres égyptien et israélien des Affaires étrangères, se sont joints pendant une heure au premier ministre égyptien Mustapha Khalil, à M. Yossef Burg, ministre israélien de l'Intérieur, et à l'ambassadeur extraordinaire américain Sol Linowitz.

«Nous avons exploré divers points concernant tous les aspects des négociations sur l'autonomie, dont le problème de la sécurité», a déclaré M. Burg, à l'issue des conversations.

Les observateurs soulignent l'atmosphère apparemment détendue des négociations. Il semble que les Égyptiens et les Américains ont admis que le 26 mai ne sera pas une date limite et se contenteront de progrès substantiels jusqu'à cette date.

On a aussi l'impression que le retour dans la délégation israélienne du ministre de la Défense Eizer Weizman, dont les bonnes relations avec l'Égypte et les États-Unis sont connues, a quelque peu rassuré ces derniers. Cela bien qu'Israël se refuse à céder à l'autorité autonome quoi que ce soit de ses prérogatives sur la sécurité intérieure et extérieure en Cisjordanie et à Gaza et à créer à ce stade, dans le cadre des négociations, une commission chargée de la sécurité. C'est là l'un des principaux points de divergence avec l'Égypte.

M. Burg a cependant souligné à ce propos, vendredi, que «la création d'une telle commission n'est pas exclue, mais qu'auparavant, il faudra que les chefs des délégations se soient mis d'accord sur les principes essentiels».

Pour sa part, M. Moustapha Khalil, a affirmé qu'il regagnera Le Caire lundi si les négocaitions en cours sur l'autonomie palestinienne ne parvenaient pas à un résultat positif en ce qui concerne le problème de la sécurité.

# Muskie pourrait rencontrer Gromyko

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'État désigné, M. Edmund Muskie, pourrait rencontrer le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, le 16 mai prochain à Vienne, indiquait-t-on hier dans les milieux informés de Washington.

Cette opinion a été exprimée après des indications données par le département d'État, selon lesquelles le processus de confirmation de M. Muskie dans ses nouvelles fonctions serait accéléré.

Ce processus doit s'ouvrir mercredi prochain devant la commission des affaires étrangères du Sénat et pourrait ne durer que quelques jours, précise-t-on au département d'État.

Le président Carter, qui avait annoncé mardi dernier la nomination de M. Muskie comme successeur du secrétaire d'État démissionnaire Cyrus Vance, aurait fait savoir qu'il souhaitait que le nouveau chef du département d'État puisse prendre ses fonctions le plus rapidement possible, ajoute-t-on dans ces milieux.

Si M. Muskie était confirmé dans ses fonctions en temps utile, il pourrait d'abord se rendre à Bruxelles pour participer à la réunion ministérielle spéciale de l'OTAN, prévue pour le 14 mai. Il se rendrait ensuite à Vienne le 15 mai pour assister aux cérémonies marquant le 25ème anniversaire de la signature du traité d'État rétablissant la souveraineté et l'indépendance de l'Autriche, dit-on dans ces milieux informés.

Une éventuelle rencontre Muskie-Gromyko, le 16 mai à Vienne, n'a cependant pas encore été officiellement confirmée, et on ignore à Washington si Moscou y est favorable.

Toutefois, les réactions en URSS à la nomination de M. Muskie, considéré par la presse soviétique comme un partisan de la détente Est-Ouest, sont, semble-t-il, jugées relativement encourageantes par les officiels du département d'État. Ces derniers estiment que les réactions soviétiques pourraient être un prélude à un accord de Moscou pour une rencontre Muskie-Gromyko, qui serait le premier contact de haut niveau entre les États-Unis et l'URSS depuis l'invasion de l'Afghanistan par les forces soviétiques.

# Suède: pénurie d'essence

STOCKHOLM, (AFP) — La Suède, déjà pratiquement paralysée par un conflit social sans précédent, risque de manquer d'essence et de produits pétroliers la semaine prochaine.

Les Syndicats ont en effet décidé hier de commencer le 9 mai une grève qui bloquera toute activité dans les raffineries et empêchera tout transport d'hydrocarbures dans le pays. Les négociations entre le patronat et les syndicats pour mettre ce secteur à l'écart du conflit ont échoué et les syndicats entendent répondre à la prolongation de 7 à 10 jours du lockout patronal en vigueur depuis hier et qui touche 800,000 salariés du secteur public.

Les stations services ne seront pas touchées par la grève, mais elles ne pourront être ravitaillées à compter du 9 mai et pendant la durée encore imprévisible du conflit. Une seule compagnie a été épargnée, la société coopérative suédoise OK, qui dispose d'une part de 15 à 20 pc du marché en Suède.

# Un satellite russe préoccupe Washington

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont exprimé hier leur «vive préoccupation» à la suite du lancement par l'Union soviétique d'un satellite espion équipé d'une mini-centrale d'énergie nucléaire.

Le département d'État a annoncé que le gouvernement américain avait informé jeudi soir les alliés des États-Unis du lancement de ce satellite, baptisé «Cosmos-1176».

L'un des porte-parole du département d'État, M. Tom Reston, a déclaré qu'il était «regrettable que les Soviétiques aient lancé un réacteur nucléaire dans l'espace alors qu'un projet international de réglementation du matériel radioactif dans l'espace est à l'étude».

Les Etats-Unis comptent soulever cette question lors de la prochaine réunion, prévue en juin à New York, du comité des Nations unies sur l'espace. L'Union soviétique devrait «participer activement» aux discussions en vue de limiter le lancement de satellites dotés de réacteurs nucléaires, a souligné M. Reston.

Lancé le 29 avril, «Cosmos-1176», qui est destiné à la surveillance photographique des mers, est similaire au «Cosmos-954». Ce dernier satellite, qui était également équipé d'une mini-centrale nucléaire, s'était écrasé au Canada le 24 janvier dernier en répandant du métal radioactif sur des centaines de kilomètres carrés, a indiqué le porte-parole.

Cet incident avait provoqué de nombreuses protestations, et les autorités canadiennes avaient réclamé 6 millions de dollars de dédommagement à l'URSS. L'accident du «Cosmos-954» est à l'origine des discussions au sein de l'ONU sur le contrôle de matériel radioactif dans l'espace, rappelle-t-on.

# Dignitaire chiite tué

BEYROUTH (AFP) — L'Imam Chirazi, un dignitaire Chiite iranien résidant actuellement au Liban, a été assassiné hier soir dans la partie ouest de Beyrouth par des éléments armés inconnus alors qu'il se trouvait, dans sa voiture, apprend-on de bonne source.

Les auteurs de l'attentat, dont le nombre et l'identité ne sont pas connus, ont suivi à bord d'une voiture l'imam Chirazi après qu'il ait quitté un hôtel dans la banlieue ouest de la capitale libanaise et l'ont abattu à quelques centaines de mètres de l'hôtel, ajoute-on de bonne source.

Personne n'a pour l'instant revendiqué cet assassinat. L'imam Chirazi résidait au Liban depuis près de deux ans et n'occupait pas un rôle important au sein de la communauté chiite libanaise.

# Iran: scrutin le 9 mai

TEHERAN (AFP) — Le second tour des élections législatives iraniennes a été officiellement fixé au vendredi 9 mai, a annoncé hier Radio-Téhéran.

Selon un communiqué du ministère iranien de l'Intérieur, en vertu des lois électorales en vigueur, les électeurs iraniens sont invités à participer à ce second tour de scrutin dans les circonscriptions où la majorité absolue n'a pas été atteinte au premier tour.

Ce premier tour avait eu lieu le 14 mars. 98 députés avaient été élus sur les 270 que doit compter le futur Parlement islamique, chargé notamment de décider du sort des otages américains.

Le second tour, initialement fixé au 2 avril, avait été reporté plusieurs fois, pour permettre notamment à la commission chargée d'étudier les fraudes électorales du premier tour de terminer ses travaux.

LE DEVOIR

OFFREZ-VOUS
LE DEVOIR
CHAQUE MATIN

RENSEIGNEMENTS
SERVICE DU TIRAGE

844-3361

# Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 39

## Ventes en justice

***Conditions et Renseignements***

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

**La Chambre des huissiers du Québec**

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No: 05-007677-78, VALORINVEST (CANADA) Ltd., demanderesse, -vs- CLAUDE LAPOINTE «STUDIO CLAUDE LAPOINTE», défendeur. Le 15 mai 1980, à 12 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 4230 Chemin Du Souvenir en la cité Chomedey (Laval) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice,les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Equipement de Salon de Coiffure. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, Montréal, 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 02-000988-80, MOORE CORPORATION LTD., demanderesse, -vs-, OTTO KERBS «LES ARTS GRAPHIQUES DE L'EST», défendeur. Le 14 mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 6235 rue Papineau en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 receiver AM-FM, Soundesi, 1 scie ronde, 1 cutter Diamond. Conditions: ARGENT COMPTANT, RICHARD FONTAINE, huissier, 288-0211, Montréal, 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-056745-79, MOORE CORPORATION LTD. division MOORE BUSINESS FORMS, demanderesse, -vs- IMPRIMERIE A.G.S. LTEE, défenderesse. Le 15 mai 1980, à 12 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5860 Côte des Neiges (Sous-Sol) en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles & meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier 288-0211, Montréal, 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 02-021827-79 TRECK PHOTOGRAPHIC DU CANADA LTÉE., demanderesse -vs- JEAN-CLAUDE DAVILMAR, défendeur. Le 14 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 5191 Côte des Neiges, app. 1 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil Photographic Vivitor (Flash), camera avec base & accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES CLOSSEY, huissier, 866-1325, Montréal 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-061104-793 CAISSE POP. DE ST-LIN, demanderesse -vs- MARIE CLAIRE GRAVEL, défenderesse. Le 14 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 383 rue Cote St-Philippe, en la cité de St-Roch de L'Achigan, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Plymouth Fury de couleur verte, 1 télévision de marque Quasar et autres biens meubles de maisons. Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007, Montréal, le 30 avril 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-050646-798 RICHLER TRUCK CENTER INC., demanderesse -vs- JOHN SKUDA et ALAIN FRIGON. (Garage Skuda 1979 Enr.) défendeurs. Le 13 mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires des défendeurs au No 155 rue Canal en la cité Lachine, District de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: Caisse enregistreuse, Coco Cola machine, horloge temps, soudeuse, compresseur, fusils élect... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. A SELANGER, huissier, 849-6659, Montréal, 1er mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-032914-793, LES SERVICES FINANCIERS AETNA, demanderesse, -vs-, AVINASH KAPOUR, défendeur. Le 15 mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2605 rue Cote Vertu, app. 104 en la cité de St-Laurent et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. port, couleur Zenith et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE LESSARD, huissier, 842-9192, Montréal, le 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-004-904-806, Location Fortier inc, demanderesse, -vs-, Normand Lewis, 655 Maisonneuve Repentigny, défenderesse. Le 13 mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 655 rue Maisonneuve en la cité Repentigny district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Dodge Kay van 1976 bleu no license F193019, 1 automobile Chrysler Cordoba jaune 2 portes 1977 no licence 838 H 720 et divers effets de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Robert Jasmin, huissier, 866-4495, Joliette, 1er mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-020869-793 LES HUILES ECON (1977) INC. demanderesse, -vs- M. Y. PAQUETTE, défendeur. Le 16 mai 1980, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 78 rue DANIEL en la cité de Chateauguay et district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE LESSARD, huissier, 842-9192, Montréal, le 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-058006-797, ERNEST CHARLES-EDOUARD POULIN, demandeur, -vs- JOSEPH PAPPALARDO, défendeur. Le 19 mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 5785 rue Rand en la cité Côte St-Luc district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 armoire en bois, 6 chaises, 2 bahuts, 1 petite table en bois, 1 automobile de marque «Chrysler» de couleur bleue, année 1974, no. série 4M43T4C174497, immatriculée 627L207 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT, ROBERT POULIOT, huissier, 845-7286, Montréal, 30 avril 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No: 500-05-016546-796, BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, -vs- DEMETRE SHIRTS LTD ET DIMITRIS COSTOPOULOS, défenderesse. Le 15 mai 1980, à midi au lieu d'entreposage de la défenderesse au No 5672 rue 10e avenue, en la cité de Rosemont, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la demanderesse saisis en cette cause, consistant en: 3 appareils «Overlook Sewing Machine», 9 appareils Plain Sewing Machines» et autres appareils semblables de coutures. Conditions: ARGENT COMPTANT, HENRI DESCOTEAUX, huissier, 284-1007, Montréal, le 30 avril 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No: 500-05-000390-805, ATLANTIC & PACIFIC MARKETING CORPORATION, demanderesse, -vs- PERFECT MAN LTD, défenderesse. Le 15 mai 1980, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 4120 boul. St-Laurent en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Precisa, 1 dactylo Smith Corona, 1 lot de vêtements assortis, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192, Montréal, le 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-021503-797, YVON PLANTE, demandeur, -vs- ANDRE PAQUET, défendeur. Le 19 mai 1980, à 13 heures de l'après-midi au bureau d'affaires du défendeur au No 445 rue St-François Xavier, ste 7 en la cité de Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 chaise en cuir, 1 bureau en bois, 1 divan en velours, 1 filière en métal (6 tiroirs) et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier, 845-7286, Montréal, 30 avril 1980.

---

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE, No: 200-02-009760-796, AUBERGE DES GOUVERNEURS ET AL, demanderesse, -vs- BIOMEDIC INC., défenderesse. Le 14 mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 8090 rue Jarry, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 2 chaises rouges, 1 chaise blanche, 1 bahut brun, 1 bibliothèque, 1 chaise pivotante, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 284-1007, Montréal, le 30 avril 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-029698-797 ANTONIO CRISALLI, demandeur -vs- ROGER DECARIE, défendeur. Le 4 mai 1980, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur, au No 79, rue Laval, en la cité Laval Des Rapides, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 TV Portative Zénith, 1 laveuse Kenmore, effets variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007, Montréal, le 1er mai.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 02-048764-77, MARIE-ANGE RIVARD «LES EQUIPEMENTS DU QUEBEC.» demanderesse -vs- JEAN-PIERRE BEAUREGARD, défendeur. Le 15 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 595, 77e Ave. app. 200 en la cité de Chomedey (Laval) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV couleur Panasonic, Système de son Strauss, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, Montréal, 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 019479423, LA VILLE DE MONTREAL, demanderesse, -vs- LA COMP ENTREPRISE MOREAU CNST., défenderesse. Le 14 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 286 rue Egan en la cité de Verdun et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 table de centre en bois, 1 set de salon 3 mrcx, 1 set laveuse et sécheuse automatique Whirlpool, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier, 842-9192, Montréal le 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 02-003326-80, LA PRESSE LIMITÉE, demanderesse vs STE-THÉRÈSE AVIATION INC. défenderesse. Le 14 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 115 rue Marie-Josée en la cité St-Louis de Terrebonne, district Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles de bureau, 1 radio pour avion Derotron. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier 288-0211, Montréal, 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-035389-77, NARDINO MANDOLESE demandeur -vs DIANE CHICOINE-PAQUETTE & PIERRE PAQUETTE défenderesse. Le 14 mai 1980, à 12 heures au domicile de la défenderesse au No 190 rue Ste-Rose en la cité Auteuil, (Laval) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: TV Emerson, table tournante Sanyo, amplificateur Sanyo, 1 auto METEOR RIDEAU 500. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, Montréal, 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-025178-79, HYDRO-QUÉBEC, demanderesse -vs- ROBERT TREPANIER «LA COMPAGNIE D'EXCAVATION J.P. L. INC.», défendeur. Le 14 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 5163 Boul. Des Laurentides en la cité Auteuil, (Laval) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, 1 auto Lemans Grand AM. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, Montréal, 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No: 500-05-000390-805, ATLANTIC & PACIFIC MARKETING CORPORATION, demanderesse, -vs- PERFECT MAN LTD, défenderesse. Le 15 mai 1980, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 4120 boul. St-Laurent en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Precisa, 1 dactylo Smith Corona, 1 lot de vêtements assortis, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192, Montréal, le 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Québec, COUR MUNICIPALE, No: 020274575 LA VILLE DE MONTREAL, demanderesse, -vs- ENTR. CONSTRUCTION MOREAU ENRG., défenderesse. Le 14 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse saisis en cette cause,consistant en: 1 table de centre en bois, 1 set salon 3 mrcx. 1 set laveuse & sécheuse automatique Whirlpool, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier, 842-9192, Montréal, le 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Québec, No 11-000525-78, COUR SUPÉRIEURE LISE GAGNÉ "CHAUSSURES LISE ENR." débitrice -vs- JACQUES MARQUIS, requérant, MINO IMPORTS INC. Intimée. Le 14 mai 1980 à 13 h de l'après-midi à la place d'affaires de l'intimée au No 1435 rue St-Alexandre, Suite 725 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effet de l'intimée saisis en cette cause, consistant en articles de bureau 125 sacs à main. Conditions: ARGENT COMPTANT PIERRE PAUL DUCHARME huissier 288-0211, Montréal, 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Trois-Rivières No 02-000028-79, COUR PROVINCIALE, CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE NICOLET, demanderesse —vs— DAME RENÉ POIRIER, défenderesse. Le 15 mai 1980, à 10.30 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au No 35 rue Stéphan en la cité St-Philippe, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: TV. couleur Philips machine à coudre, 2 tableaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 288-0211, Montréal, 3 mai.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-031178-796. DUPONT LIMITÉE demanderesse -vs- MICHELINE LAMOTHE BOUDHAULT, défenderesse. Le 14 mai 1980, à 13.00 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 22 rue Robin, en la cité Ste-Rose, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 motoneige Moto Ski, no. série 0959 modèle 4405 & acc., 1 chaloupe en aluminium, 1 trailer & acc. 1 t.v. Admiral & Acc. Effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007, Montréal, 1er mai 1980.

---

Province de Québec, District de TERREBONNE, COUR SUPÉRIEURE, No 700-05-000528-798. FÉDÉRATION DES CAISSES D'ÉCONOMIE DU QUÉBEC, demanderesse -vs- JEAN B. LAFLAMME défendeur. Le 15 mai 1980, à 13.00 heures de l'après-midi au domicile et place d'affaires du défendeur au No 874 rue Boul de La Chapelle en la cité Pointe Calumet, district Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur à lait en stainless marque Meter Flo, modèle VC #393, 1 congélateur admiral blanc, 1 orgue Électrohome & acc. avec banc, équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007, Montréal, 1er mai 1980.

---

Province de Québec, District de BEAUHARNOIS, COUR PROVINCIALE, No 760-02-000168-80. LOYOLA SCHMIDT LTEE, demanderesse -vs- A. BINETTE CONSTRUCTION LTEE, défenderesse. Le 15 mai 1980, à 15 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 15 rue De Bohême, en la cité Candiac, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Dodge Sportsman bleu, immatriculé 1979, Québec F 312-791. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC BOIVIN, huissier, 879-1007, Montréal, 1er mai 1980.

---

Province de Québec, District de JOLIETTE, COUR PROVINCIALE, No 705-02-001700-798. TAPIS MARCIL INC demanderesse -vs- NICOLAOS PAPANIKOLAS, défendeur. Le 14 mai 1980, à 10.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 20 rue Place Yvon Plourde #304 en la cité Charlemagne, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Magnavox, support & acc., 1 radio olympic, 2 haut-parleurs & acc., 1 mobilier de salon 2 mcx brun et beige. Effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007, Montréal, 1er mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-004459-793, BANQUE ROYALE DU CANADA, CHARGEX, demanderesse -vs- LEON MAYERS, défendeur. Le 14 mai 1980, à 14 heures au domicile du défendeur au No 450, 33ème Avenue, en la cité de Lachine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur, 1 stéréo, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988, Montréal, ce 30 avril 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-006097-773, BANQUE ROYALE DU CANADA, CHARGEX, demanderesse -vs- CLAUDE BÉRUBÉ, défendeur. Le 13 mai 1980, à 12 heures à la place d'affaires du défendeur au No 4785 rue Grande-Allée, en la cité de Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: équipement et outillage de garage, et equipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988, Montréal, ce 30 avril 1980.

---

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE, No 20002000432-809, CÔTÉ ENSEIGNES LTÉE, demanderesse -vs- FUTURIC LTÉE, défenderesse. Le 15 mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1401 rue ouest Legendre en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleurs 1 radio AM/FM Electra, 1 air climatisé, 1 photocopieuse, 6 chaises de cuirettes, et autres biens meubles de bureaux et équipements de bureaux tels que calculatrices, système de son, dactylo, chaise etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484, Montréal, 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 50005014928-798, ALLSTATE ENTREPRISES FINANCIAL CORPORATION, demanderesse -vs- ROBERT G. WHITE, défendeur. Le 13 mai 1980, à 2 heures de l'après-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 5561 rue Hadley en la cité Côte St-Paul, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1978 Buick LeSabre 2 portes licence 1979 336 P 799 — no. série 4F 3738-H574755. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484, Montréal, 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-002506-801, U.A.P. INC., demanderesse -vs- STE-THÉRÈSE AVIATION, défenderesse. Le 14 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 115 rue Marie-Josée en la cité de St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse STE-THÉRÈSE AVIATION saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire I.B.M. Celectric II, 1 calculatrice Logosa, 1 lot d'ameublements de bureau etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, 473-6644, St-Eustache ce 3 mai 1980

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-001786-800 SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse -vs- FRANEL INC. défenderesse. Le 14 mai 1980, à 10 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1625 rue Chabanel Ouest, ste 481 et 108, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de secrétaire, 1 calculatrice, 1 fauteuil, 1 balayeuse Electrolux et acc., 1 table de coin, 2 chaises de métal et autres biens meubles et équipements divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier, 284-1007, Montréal, le 30 avril 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE LA VILLE DE VILLE MONT-ROYAL, NO 79-127, LA CORPORATION DE VILLE MONT-ROYAL, demanderesse -vs- CENTRE DE PROTECTION D'INCENDIE, Div'n de P.S.S. Systems, défenderesse. Le 14 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires, de la défenderesse, au No 5460 rue Royalmount, ch. 204, en la cité de Ville Mt-Royal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Une imprimeuse Gestetneur, modèle no. 460, un dactylo Editor, no 2 & acc., meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier, 288-6793, Montréal, 3 mai 1980

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 377082-71, A. FAFARD, demandeur -vs- ROBERT AUDET, défendeur et LUCIEN GAGNON, tierce-saisie. Le 13 mai 1980, à 13 heures à la place d'affaires de la tierce saisie au No 4860 5ème Avenue en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce saisie, saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur, Roy, 1 aspirateur Electrolux, 1 caisse enregistreuse et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 521-1740, Montréal, le 3 mai 1980

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-059043-799, MONAS & CO. LTD., demanderesse -vs- SERVICE DE RÉCEPTION METROPOLITAIN INC., défenderesse. Le 15 mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaire de la défenderesse au No 67 rue 6ème en la cité Laval-des-Rapides, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 84 douzaines de verres 7 once, 30 douzaines de verre à champagne 4 onces, 80 couverts de vaisselle complet assortis, 1 chariot mobile pour conserver les aliments chauds 5 tiroirs etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PERRON, H.C.S., 845-8156, Montréal, 3 mai 1980

---

Province de Québec, Trois-Rivières, No 2-001412-79, COUR PROVINCIALE, YVON SIMARD, demandeur —vs— MARC THIFFAULT, défendeur. Le 14 mai 1980, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2206 rue Garnache en la cité Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 TV. couleur, Système de Son Akai Stéréo Tuner, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL GRATTON, huissier 288-0211, Montréal, 3 mai.

---

Province de Québec, Labelle, District de Montréal, No 02-000036-76, COUR PROVINCIALE, RENÉ MOREAU & FILS INC. demanderesse —vs— GAÉTAN LAROCQUE & EMMA BRENNAN, défenderesse. Le 15 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 6240 rue St-Zotique Est en la cité St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 TV. meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier 288-0211, Montréal, 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, No 05-004356-77, COUR SUPÉRIEURE, LES ENTREPRISES RENÉ LUSSIER INC. - RENÉ LUSSIER ENTREPRISES INC. demanderesse —vs— ROGER BOLDUC "COFFRAGE LAVAL" défendeur. Le 15 mai 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 333 rue Hémond en la cité St-Eustache, dist. Terrebonne de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV. couleur Philips, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier 288-0211, Montréal, 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-049237-790. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse -vs- LES ENTREPRISES S. & J. INC. défenderesse. Le 14 mai 1980, à 14 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 8424 rue St-Denis, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleurs 1 radio AM/FM Electra, 1 air climatisé, 1 photocopieuse, 6 chaises de cuirettes, et autres biens meubles de bureaux et équipements de bureaux tels que calculatrices, système de son, dactylo, chaise etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484, Montréal, 3 mai 1980

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 200-05-003886-780. LA BANQUE TORONTO-DOMINION demanderesse -vs- CLAUDE GENDRON défendeur. Le 16 mai 1980, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 57 rue Callais Circle en la cité de Kirkland, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur Panasonic, 1 TV sans marque, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-4511, Montréal, 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE No: 500-05-004340-756. CAISSE POP C.S.N. demanderesse -vs- M. CLAUDE MERCIER, défenderesse. Le 14 mai 1980, à 13 heures au domicile du défendeur au No 3504 rue Bressani, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur Admiral consol, 1 appareil Jerrold, 1 table à café, 1 bibliothèque brune, 1 table tournante, 2 hauts parleurs, 1 sofa, 1 fauteuil, 1 congélateur Amana et acc., 1 laveuse et sécheuse Admiral, 1 télévision portative Panasonic, 1 fournaise et 1 table en coin. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier 284-1007, Montréal, le 30 avril 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-029797-797. CAISSE POP. C.S.N. demanderesse -vs- M. CLAUDE MERCIER défenderesse. Le 14 mai 1980, à 13 heures au domicile du défendeur au No 3504 rue Bressani, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur Admiral consol, 1 appareil Jerrold, 1 table à café, 1 bibliothèque brune, 1 table tournante, 2 hauts parleurs, 1 sofa, 1 fauteuil, 1 congélateur Amana, et acc., 1 laveuse et sécheuse Admiral, 1 télévision portative Panasonic, 1 fournaise et 1 table en coin. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 284-1007, Montréal, le 30 avril 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO.: 200-05-003886-780. LA BANQUE TORONTO-DOMINION demanderesse -vs- CLAUDE GENDRON défendeur. Le 16 mai 1980, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 57 rue Callais Circle en la cité de Kirkland, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur Panasonic, 1 TV sans marque, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-4511, Montréal, 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-054792-796, LA CIE NATIONALE DE CUEILLETTE DE REBUT INC. demanderesse -vs- LES RÉNOVATIONS PARIVERT INC. défenderesse. Le 16 mai 1980, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4456 rue St-Denis appt. 202 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 5 chaises métal chromé, bahut, fauteuil. Conditions: ARGENT COMPTANT. GEORGES KOHLHUBER, huissier, 288-4511, Montréal, 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-015814-799 CASTEL ROYALE LTÉE., demandeur -vs- RENÉ DUCHARME défendeur. Le 15 mai 1980, à 11:00 au domicile du défendeur au No 5740 rue Cavendish en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Hitachi 8 track AM/FM Radio, meubles de ménage, plusieurs peintures. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-4511, Montréal, 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-059177-795. DAIGLE LUMBER LTD. demandeur -vs- INSTALLATIONS FONTAINE INC. défenderesse. Le 15 mai 1980, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 11747-41ème Ave. en la cité Rivière-des-Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, Montréal, 3 mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-001647-796, COUR PROVINCIALE, VILLE DE LAVAL demanderesse —vs— EDITH BOUCHER défenderesse. Le 14 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 434 rue de l'Accueil, Ste 6, en la cité St-Eustache, P.Q. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif en couleur, 1 téléviseur noir et blanc, 1 fauteuil en matériel et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT, ROBERT POULIOT H.C.S. 845-7286. Montréal, 30 avril 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, No.: 500-02-058176-798. MATCO MART INC. demanderesse -vs- PARC S.G. INSTALLATION défenderesse. Le 14 mai, 1980, à 13 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 7330 rue Boul. Gouin, ouest, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse: PARC S.G. INSTALLATION saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux, 1 classeur métal beige à 3 tiroirs, 1 dactylo, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC BOIVIN, huissier, 866-1811, Montréal, ce 1er mai 1980.

---

Province de Québec, District de Montréal COUR MUNICIPALE DE VILLE MONT-ROYAL, No 79-95, LA CORPORATION DE VILLE MONT-ROYAL, demanderesse -vs- M.A. MASLIA, "A/S Albert Haute Coiffure", défendeur. Le 14 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur, au No 1958 rue Graham, en la cité de Ville Mt-Royal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Neuf (9) chaises avec séchoirs, une caisse enregistreuse Cashmaster, équipement de salon de coiffure, etc. Conditiosn: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier, 288-6793, Montréal, 3 mai 1980

---

Province de Québec, District de Montréal No 500-02-060790-792, COUR PROVINCIALE, VILLE DE LAVAL demanderesse —vs— JEAN PAUL ROY défendeur. Le 20 mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1024 rue Jolicoeur en la cité St-Vincent-de-Paul, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue et acc, 1 lot de bibelots, 1 set de salon complet, 1 téléviseur et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, H.C.S. 845-7286, Montréal, 30 avril.

---

Province de Québec, District de Richelieu No 765-02-000898-79, COUR P

# L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

## TORONTO

### Pétroles en vedette

Grâce à une bonne poussée des valeurs pétrolières, l'indice composé de la Bourse de Toronto a terminé la séance d'hier en hausse de 9.88 à 1,884.91.

Onze des 14 secteurs du marché ont progressé, menés par celui des pétroles qui fait un bond de 59.41 et atteint 4,301.73. Le groupe des métaux subit les plus lourds revers.

A l'issue de la séance on dénombre 246 titres à la hausse, 186 à la baisse et 193 stables. Le volume comprenait 3.74 millions d'actions et la valeur chiffrait $68.5 millions.

Parmi les industrielles échangées, Husky Oil gagne 7 1-2 à $99, Hudson's Bay Oil and Gas 5 à $120 1-2, Walker-Consumers 3 à $35, Dome Pete 1 1-2 à $73 1-4 et Howsco Well Service 1 1-4 à $22.

Cominco Ltd cède 1 7-8 à $55, Crestbrook Forest 1 1-2 à $21 1-2, Asbestos Corp. 1 à $36 1-2, Falconbridge Nickel 1 à $99 1-2 et Inco 7-8 à $24 5-8.

Dans le secteur minier, United Keno Hill Mines prend 1 1-4 à $30, Dome Mines 1 1-4 à $73 3-4 et Campbell Red Lake Mines 3-4 à $36 1-4. Brenda Mined perd 1 à $27 et Cyprus Anvil Mining 5-8 à $16 7-8.

Parmi les pétroles, United Canso Oil and Gas gagne 7-8 à $21 7-8, Numac Oil and Gas 3-4 à $36 3-4 et Merland Explorations 3-4 à $27. Canadian Natural Resources abandonne 1-2 à $17 3-8 et Canada Southern Pete 1-2 à $16 7-8.

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| A.G.F.M | 1200 | 365 | 360 | 365 | + 5 |
| AbtiPrce | 7800 | $18¾ | 18⅜ | 18½ | |
| Abitbi10 | 150 | $50 | 50 | 50 | |
| ActionTrd | 11000 | 10 | 8 | 8 | — 3 |
| AdanacM | 5800 | 440 | 410 | 440 | +25 |
| Advocate | 100 | 170 | 170 | 170 | — 5 |
| Afton Min | 300 | $26 | 26 | 26 | |
| AgnicoE | 1939 | $10⅞ | 10⅝ | 10⅞ | + ⅛ |
| Agra Ind A | 200 | 465 | 465 | 465 | —10 |
| Akaitcho | 1820 | 165 | 165 | 165 | + 5 |
| Albany | 27700 | 265 | 225 | 255 | +30 |
| AltEnergy | 41060 | z20⅞ | 20 | 20⅞ | + ½ |
| AltaGasA | 43405 | $29¼ | 28⅜ | 29 | + ¾ |
| Alta G F | | z60 | $25 | 25 | |
| AltaG9.76 | 14210 | $25½ | 25¼ | 25¼ | |
| AltaG6¾ | 8400 | $40½ | 38¾ | 40 | + 1 |
| AltaG6½ | 16480 | $27⅜ | 26½ | 26⅞ | + ⅛ |
| Alta Nat | 100 | $95 | 95 | 95 | + 5 |
| Alcan | 25675 | $29¾ | 29½ | 29½ | |
| AlgomaSt | 2113 | $30 | 29½ | 29¾ | + ¼ |
| Alum 3rd p | z72 | $25 | 25 | 25 | |
| AmLarder | 4000 | 79 | 76 | 76 | — 1 |
| Am Eagle | 9500 | $5¾ | 5½ | 5¾ | + ⅛ |
| AmLeduc | 3000 | 96 | 95 | 96 | — 3 |
| Ang CT 315 | z100 | $32½ | 31¾ | 32½ | |
| Ang D Gld | 1900 | 385 | 360 | 385 | |
| AngU Dev | 600 | 280 | 270 | 280 | +10 |
| Aquitaine | 5444 | $54½ | 53 | 54½ | + 1 |
| ArgusBpr | z25 | $26¾ | 26¾ | 26¾ | |
| Asamera | 10100 | z22¾ | 22¼ | 22¾ | |
| Asbestos | 500 | $37 | 36½ | 36½ | — 1 |
| Astral | 100 | 240 | 240 | 240 | |
| AtcoA | 1050 | $20 | 19½ | 20 | |
| AtlasYk | 6100 | 76 | 74 | 74 | — 3 |
| AtoHardA | 300 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | |
| BP Can | 8755 | $42¾ | 42½ | 42½ | — ½ |
| Banister C | 600 | $16½ | 16¼ | 16½ | + ¼ |
| Bank BC | 200 | $31 | 31 | 31 | |
| Bank Mtl | 32228 | $24⅜ | 24 | 24 | |
| Bank N S | 51109 | $25¼ | 24⅞ | 25¼ | + ¼ |
| Bankeno | 8800 | $6¾ | 6½ | 6¾ | + ¼ |
| Barex | 1000 | 28 | 28 | 28 | + 4 |
| Bary Expl | 3300 | 190 | 182 | 182 | —13 |
| Basic Res | 4700 | $11⅜ | 10¾ | 11 | |
| Baton B | z1 | $12½ | 12½ | 12½ | |
| Bay Mills | 100 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | |
| Belding | 213 | 260 | 260 | 260 | —20 |
| Bell Canad | 95440 | $19½ | 18½ | 19⅜ | + ¼ |
| BellCpr | z50 | $24½ | 24½ | 24½ | |
| Bell 2.28 | 200 | $29 | 28⅞ | 28⅞ | + ⅛ |
| Bell 1.80 | 850 | $19½ | 19½ | 19½ | + ¼ |
| Bell 1.96 | 1900 | $23¼ | 22⅞ | 23¼ | + ¼ |
| Bell 2.05 | 34765 | $23 | 22¾ | 22⅞ | + ⅜ |
| BighartOG | 3700 | $8 | 7⅜ | 7⅞ | + ¼ |
| Biltmore I | 500 | $5 | 5 | 5 | — ¼ |
| Biltmo Ap | 400 | $5 | 5 | 5 | |
| Bl Hawk | 1000 | 50 | 50 | 50 | |
| BlakwodA | 100 | 475 | 475 | 475 | |
| BomacA | 200 | $7⅛ | 7 | 7 | — ½ |
| Bonza O | 9170 | $10¼ | 10 | 10¼ | |
| BonanzaW | 1950 | $5⅜ | 5⅛ | 5⅛ | — ¼ |
| BowValy | 16355 | $44¼ | 43¾ | 44½ | + 1 |
| Bow-m pr | z20 | $45 | 45 | 45 | |
| BralorRes | 1500 | $28⅜ | 28½ | 28½ | — ⅛ |
| Bramalea | 175 | $17 | 17 | 17 | + ¼ |
| BrascanA | 5136 | $25¼ | 24⅞ | 25⅛ | + ¼ |
| Brscn8½ | 600 | $24½ | 24¼ | 24½ | + ¼ |
| Brenda M | 2740 | $28 | 27 | 27 | — 1 |
| Brinco | 8943 | $8⅛ | 7⅞ | 8⅛ | + ¼ |
| Brincop | 372 | $5⅜ | 5⅜ | 5⅜ | + ⅛ |
| BCFP | 5043 | $11⅜ | 11¼ | 11⅜ | + ¼ |
| BCPackB | z52 | $44¼ | 44¼ | 44¼ | |
| BCRIC | 25380 | $6½ | 6⅜ | 6½ | |
| BC Phone | 1976 | $16½ | 16 | 16 | — ½ |
| BCPh4¾p | z20 | $41¾ | 41¾ | 41¾ | |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| BCPh6.80 | z35 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | |
| BCP 7.04p | 300 | $19 | 18¾ | 19 | + ¼ |
| BCP 2.32p | z6 | $20⅜ | 20⅜ | 20⅜ | |
| BroulReef | 10000 | 108 | 100 | 100 | —10 |
| Brunswk | 7105 | $10⅞ | 10⅝ | 10¾ | |
| BuddCan | 100 | $7 | 7 | 7 | — ⅛ |
| CC Yachts | 300 | 340 | 330 | 330 | |
| CAE | 1350 | $14 | 13⅞ | 14 | — ¾ |
| CIL | 1000 | $25¾ | 25¼ | 25¼ | — ¼ |
| CME Res | 1000 | 289 | 285 | 289 | + 9 |
| CMSMines | 500 | 90 | 90 | 90 | |
| CadFrv | 3560 | $18⅞ | 18¼ | 18¼ | — ¼ |
| Cad Frv A | 12369 | $8⅜ | 8½ | 8½ | |
| Cal Pow A | 9534 | $49¾ | 49 | 49¾ | + 1 |
| CalP4p | z33 | $45¾ | 45¼ | 45¾ | |
| CalP10p | z10 | $102 | 100½ | 100½ | |
| CalP9.80 | 100 | $99 | 99 | 99 | +2½ |
| CalP2.36 | 4200 | $25¾ | 25¼ | 25¾ | |
| Cal P8¾ | z90 | $92½ | 92 | 92½ | |
| Calvert | 10000 | 255 | 251 | 255 | |
| Camflo | 900 | $17¼ | 16⅞ | 17¼ | + ⅜ |
| CChibA | 1000 | $10 | 10 | 10 | |
| CampRL | 1500 | $36½ | 35½ | 36¼ | + ¾ |
| CanCem | 1727 | $12¼ | 12 | 12¼ | + ¼ |
| CCeCp | 226 | $13½ | 13½ | 13½ | |
| CDC | 11055 | $12¾ | 12¼ | 12⅜ | + ⅛ |
| CDCpr B | 1598 | $131 | 129 | 130 | |
| CanMalt | 200 | $29⅞ | 29⅜ | 29⅜ | — ⅜ |
| CNorWest | 3100 | $18¾ | 18¼ | 18⅜ | + ⅛ |
| CPackrs | 20300 | $31 | 30⅞ | 31 | + ¼ |
| CSafway p | z20 | $85 | 85 | 85 | |
| CS Pete | 3900 | $17⅜ | 16½ | 16⅞ | — ½ |
| CanTrust | 4985 | $24 | 23⅞ | 23⅞ | + ½ |
| CTrust7¼ | 5500 | $19 | 18⅞ | 19 | + ⅛ |
| CTrust7¾ | 100 | $21 | 21 | 21 | + 1 |
| CTung | 140 | $25 | 25 | 25 | + ¾ |
| CCablesyA | 2014 | $13¾ | 13½ | 13¾ | |
| CCablesyB | 300 | $13¾ | 13⅜ | 13¾ | + ⅜ |
| CdnCel | 1150 | $14⅜ | 14½ | 14½ | |
| CC Man A | 600 | $21 | 21 | 21 | |
| CFormost | 7600 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | — ⅛ |
| CG Invest | 2292 | $20½ | 20½ | 20⅛ | |
| CIBk Com | 30648 | $25¼ | 24⅝ | 24⅞ | — ¼ |
| CLencour | 17850 | 145 | 126 | 145 | + 5 |
| CManoir | 200 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | + ¼ |
| CMarconi | 320 | $18¼ | 18⅛ | 18¼ | |
| CNat R | 19939 | $18⅛ | 17 | 17⅜ | — ½ |
| CNat8.50 | 450 | $39 | 37 | 37 | — 1 |
| COcdental | 20111 | $13⅛ | 12⅞ | 12⅞ | + ⅛ |
| CP Inve | 4666 | $39⅜ | 39¼ | 39⅜ | + ⅜ |
| CP Ltd | 22619 | $37⅜ | 37¼ | 37⅝ | + ½ |
| CPL Ap | 600 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | |
| CReserve | 1300 | $19 | 18¾ | 19 | |
| CdnTireA | 985 | $23⅜ | 23½ | 23½ | |
| CUilties | 4010 | $22½ | 21¾ | 22½ | + ¾ |
| CUtil 5pr | z40 | $52¼ | 52¼ | 52¼ | |
| CU 10¼ | 10305 | $26¼ | 26 | 26¼ | + ¼ |
| CUtil 9.24 | 400 | $23¾ | 23¾ | 23¾ | |
| CUtil 7.30 | 1000 | $19½ | 19½ | 19½ | |
| Canbra | 1600 | $5 | 5 | 5 | |
| CandelOil | 385 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | + ¼ |
| Canray | 3600 | 300 | 290 | 295 | + 5 |
| CanronA | 1300 | $14½ | 14½ | 14½ | — ½ |
| Cara | 1700 | $16⅞ | 16¾ | 16⅞ | + ⅜ |
| CarlOK | 4100 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | — ⅛ |
| CarlAp | 100 | $23½ | 23½ | 23½ | + ½ |
| CarmaA | 410 | $12⅞ | 12⅞ | 12⅞ | + ⅜ |
| CarolinM | 350 | $14 | 13⅞ | 13⅞ | — ⅛ |
| Cassiar | 2200 | $11 | 10½ | 10¾ | — ⅛ |
| Celanese | 4150 | $6⅝ | 6¼ | 6¼ | — ⅜ |
| Celan 175p | 500 | $18 | 18 | 18 | + ⅜ |
| CH Est A | 410 | $10½ | 10½ | 10½ | + ½ |
| CentPat | 1000 | 375 | 375 | 375 | |
| Chnclr | 2555 | $5¼ | 5 | 5¼ | + ¼ |
| CharterOil | 3600 | 295 | 270 | 295 | +25 |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Cherokee | 400 | $11½ | 11½ | 11½ | |
| ChibKay | 2800 | 35 | 34 | 34 | + 4 |
| ChieftanD | 5088 | $29½ | 29 | 29½ | + ½ |
| Chimo | 1000 | 200 | 200 | 200 | |
| Chrysler | 7085 | $8¼ | 8 | 8 | — ¼ |
| CHUM | 2100 | $11 | 10½ | 10½ | — ½ |
| CHUM B | z40 | $10 | 10 | 10 | |
| Coin Lake | 4000 | 42 | 40 | 42 | — 8 |
| Cmpix | 4500 | $5⅜ | 5½ | 5½ | — ⅛ |
| Cominco | 4170 | $56¾ | 54¾ | 55 | —1⅞ |
| ComincoA | 2100 | $25 | 25 | 25 | |
| ComrclOG | 400 | 385 | 370 | 370 | — 5 |
| Comtech | 3800 | 300 | 300 | 300 | —10 |
| ConBathA | 4642 | $14⅞ | 14⅜ | 14⅞ | + ¼ |
| ConBathp | z50 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | |
| ConFardy | 500 | 295 | 295 | 295 | — 5 |
| CDurham | 9850 | 240 | 230 | 239 | + 9 |
| C Marben | 1200 | 185 | 176 | 185 | |
| CMorisn | 300 | 385 | 385 | 385 | +15 |
| Cons Pipe | 200 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | + ⅛ |
| Cons Prof | 6050 | 199 | 185 | 185 | —10 |
| C Rambler | 700 | 410 | 380 | 400 | —25 |
| ConDistrb | 7725 | $7⅜ | 7¼ | 7¼ | — ⅛ |
| Conventrs | 2400 | $16⅜ | 16⅛ | 16⅛ | |
| Conwest | 1430 | $7⅞ | 7⅝ | 7⅝ | — ⅜ |
| CopFields | 700 | $13¾ | 13½ | 13¾ | — ¼ |
| Corbyvt | 700 | $16¼ | 16 | 16¼ | + ¼ |
| CorbyB | 200 | $15½ | 15⅜ | 15½ | + ¼ |
| CosekaR | 7783 | $18½ | 18 | 18 | — ½ |
| CostainLtd | 200 | $7½ | 7½ | 7½ | + ¼ |
| Courvan | 2900 | 203 | 200 | 200 | — 1 |
| Craigmt | 2000 | $5⅞ | 5⅝ | 5⅝ | — ⅛ |
| Crestbrk | 2000 | $21½ | 21⅜ | 21½ | —1½ |
| Crwn Life | 550 | $62¾ | 62¾ | 62¾ | — ¼ |
| CrwnTrst | 100 | $18½ | 18½ | 18½ | —1½ |
| Cyprus | 17180 | $17⅜ | 16 | 16⅜ | — ⅜ |
| CzarRes | 14005 | $16 | 15¾ | 16 | + ¼ |
| DRG Ltd A | 300 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | — ⅛ |
| Dalco Pet | 4700 | $8⅛ | 7⅞ | 8⅛ | |
| Dalmys | 850 | $8 | 7¼ | 8 | + ¾ |
| Daon Dev | 48850 | $6 | 5¾ | 5¾ | — ⅛ |
| Datline | 715 | $7 | 7 | 7 | + ¼ |
| DEldona | 19000 | 222 | 215 | 220 | — 1 |
| Delhi Pac | 44a100 | 100 | 100 | 100 | — 3 |
| Denison | 4005 | $40⅞ | 40¼ | 40⅞ | + ⅜ |
| Dicknsn | 1450 | $11⅜ | 11¼ | 11¼ | — ⅛ |
| Digtech | 2700 | $6½ | 6⅛ | 6⅛ | — ⅜ |
| Discovry | 2560 | 205 | 200 | 204 | + 4 |
| Domanl | 875 | $7⅞ | 7⅜ | 7⅜ | — ⅛ |
| DomeMine | 1157 | $73¾ | 73 | 73¾ | +1¼ |
| DomePete | 54593 | $73⅜ | 71⅛ | 73¼ | +1½ |
| DPeteAp | 24500 | $20¾ | 20⅜ | 20¾ | — ¼ |
| DPeteBp | 3739 | $21 | 20¾ | 20¾ | — ¼ |
| DBridge | 8685 | $15½ | 15 | 15⅛ | |
| DExplor | 1500 | 76 | 73 | 73 | — 4 |
| DofascoA | 3294 | $32⅞ | 32½ | 32½ | — ½ |
| DomStore | 701 | $17⅜ | 17¼ | 17¼ | — ¼ |
| D Textie | 17375 | $12½ | 12¼ | 12¼ | — ¼ |
| Domtar | 3177 | $24½ | 24¼ | 24⅜ | |
| Dr Mc C A | 1000 | $11½ | 11¼ | 11½ | |
| Dundee Pal | 10033 | 130 | 128 | 130 | + 1 |
| Dunraie | 1200 | 125 | 123 | 123 | —12 |
| DuPont A | 265 | $30 | 30 | 30 | — ¼ |
| Dustbane | 200 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | |
| Dylex L A | 765 | $9¼ | 9 | 9 | — ¼ |
| Dynamar | 1500 | 495 | 480 | 495 | +15 |
| EstMirtic | 2500 | 280 | 255 | 280 | +10 |
| EastSul | 2775 | 335 | 315 | 335 | +20 |
| EgoRes | 7300 | 195 | 190 | 190 | — 5 |
| Elhm A | 2600 | 490 | 475 | 490 | +10 |
| ElksStors | 3450 | 375 | 350 | 350 | —20 |
| Emco | 500 | $11⅜ | 11¼ | 11⅜ | |
| Emcow | 500 | 250 | 250 | 250 | |
| EnergyRes | 2250 | 161 | 161 | 161 | — 5 |
| Extd A | 1500 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | |
| FalconC | 8550 | $10¼ | 9⅞ | 9⅞ | |
| Fibrg Nik | 25620 | $100½ | 99½ | 99½ | — 1 |
| FedIndA | 1100 | 97 | 93¾ | 7 | + ⅜ |
| FedTrustA | 2000 | 345 | 320 | 345 | +25 |
| FidelityTr | 5600 | 475 | 475 | 475 | |
| FidelityTrp | 300 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | |
| FinningT | 100 | $20½ | 20½ | 20½ | +1½ |
| FCalgary | 2700 | 270 | 265 | 265 | — 5 |
| FCityFin | 300 | $12½ | 12½ | 12½ | |
| FCityTrC | 500 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | |
| FMar | 1500 | 180 | 176 | 176 | —14 |
| Foodex p | 1000 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | |
| FordCnda | 340 | $45 | 45 | 45 | |
| FSea Apr | 600 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | + ⅛ |
| Francana | 10534 | $14½ | 13¾ | 14½ | + ½ |
| Fraser | 275 | $18 | 18 | 18 | |
| Fruehauf | 1550 | $10½ | 10⅜ | 10½ | + ⅛ |
| GM Res | 4600 | $6⅜ | 6¼ | 6⅜ | — ⅛ |
| Galtaco | 200 | $5 | 5 | 5 | |
| Galveston | 700 | 275 | 275 | 275 | |
| GazMetr | 612 | $6⅞ | 6⅝ | 6⅞ | + ⅛ |
| Gaz5½p | 100 | $50 | 50 | 50 | |
| GenBaker | 2300 | $9 | 8¾ | 9 | + ⅛ |
| GDistrbA | 800 | $10 | 9⅞ | 10 | |
| GDistrbw | 1100 | 440 | 425 | 425 | — 5 |
| GMC | 531 | $53½ | 53¼ | 53½ | + ½ |
| GenstarL | 1250 | $26⅜ | 26¼ | 26¼ | + ¼ |
| GiantYk | 400 | $18 | 18 | 18 | + ⅛ |
| Gibraltar | 17900 | $11 | 10⅞ | 10⅞ | — ⅛ |
| GibeRityp | 11400 | $21 | 20¾ | 21 | + ¼ |
| GoldundM | 3700 | 315 | 310 | 315 | |
| Goodyear | 100 | $19½ | 19½ | 19½ | — ½ |
| GraftGA | 3600 | $15 | 15 | 15 | |
| Granduc | 1000 | 295 | 285 | 285 | —15 |
| GLNicki | 6300 | 142 | 130 | 142 | +12 |
| GLForest | z75 | $47⅛ | 46⅜ | 46⅜ | |
| GLForr | 18805 | 65 | 60 | 65 | +13 |
| GNFin | 2300 | 350 | 350 | 350 | + 5 |
| GtWestS | 1000 | 290 | 290 | 290 | |
| GGoose | 300 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | — ¼ |
| Greyhnd | 400 | $28⅛ | 28 | 28⅛ | |
| GuarTrp | 650 | $16¼ | 16¼ | 16¼ | + ¼ |
| GulfC | 162635 | $32¼ | 31⅝ | 32⅛ | + ½ |
| Gulfstrem | 17900 | $6 | 5¾ | 5⅞ | + ⅛ |
| HCl Hldg | 2550 | $24½ | 24¼ | 24¼ | + ¼ |
| Hardee | 1500 | 77 | 73 | 73 | — 4 |
| HardCrpA | 2000 | 230 | 230 | 230 | — 5 |
| HardCrpC | 1200 | 195 | 185 | 195 | — 5 |
| Harlequin | 4090 | $20⅛ | 19⅝ | 20 | + ⅜ |
| HarrisA | 500 | 425 | 425 | 425 | +25 |
| HatleighA | 100 | $6 | 6 | 6 | + ⅛ |
| HatleighB | 100 | $5⅜ | 5⅜ | 5⅜ | — ⅜ |
| Hawker | 3000 | $16 | 15⅞ | 16 | + ¼ |
| HayesD | 2069 | $8 | 7⅞ | 8 | |
| HedwayA | 500 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | + ⅛ |
| Highfield | 200 | 320 | 320 | 320 | +10 |
| HBayMng | 7500 | $24 | 23½ | 23¾ | — ½ |
| HBayCo | 21229 | $24¾ | 24¼ | 24½ | + ¼ |
| HBCpr | 4093 | $19¾ | 19¼ | 19¾ | + ½ |
| HBOilGas | 20052 | $121 | 116 | 120½ | + 5 |
| Hu-Pam | 500 | 70 | 70 | 70 | — 5 |
| HuskyOil | 17720 | $99½ | 93 | 99 | +7½ |
| HuskyApr | z20 | $34¼ | 34¼ | 34¼ | |
| HuskyBpr | z60 | $35½ | 35½ | 35½ | |
| HydraEx | 1055 | 75 | 75 | 75 | + 5 |
| IAC | 6240 | $10⅝ | 10¼ | 10⅜ | — ¼ |
| ITL Ind | 300 | 260 | 260 | 260 | +10 |
| IU Intl | 102290 | $16¼ | 15⅜ | 15⅞ | + ⅜ |
| IUIntlA | 100 | $54 | 54 | 54 | + 1 |
| Imasco | 310 | $45 | 45 | 45 | + 1 |
| ImascoAp | 575 | 300 | 300 | 300 | + 5 |
| ImpOilA | 22848 | $41¼ | 40¾ | 40⅞ | — ⅛ |
| ImpOilB | z4 | $40⅜ | 40⅜ | 40⅝ | |
| Inco | 72741 | $25¼ | 24⅜ | 24⅝ | — ⅜ |
| Inco7.85 | 200 | $21 | 21 | 21 | + ¼ |
| Indal | 11020 | $12 | 12 | 12 | + ¼ |
| InlandGas | 700 | $13½ | 13¼ | 13¼ | — ⅛ |
| InlandGp | z30 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | |
| InindG10p | 300 | $26 | 26 | 26 | + ⅛ |
| Inter-City | 980 | $18¾ | 18⅜ | 18¾ | + ¼ |
| IBM | z136 | $65 | 63½ | 64 | |
| IntMogul | 1011 | $7 | 7 | 7 | |
| Intl Thom | 700 | $10¾ | 10⅜ | 10⅜ | — ⅛ |
| IntprPipe | 5903 | $16¾ | 16⅛ | 16¼ | — ½ |
| Ipsco | 200 | $28 | 27⅞ | 28 | + ⅛ |
| IronBayT | 200 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | |
| Irwin Toy | 750 | 280 | 280 | 280 | — 5 |
| Ivaco | 433 | $15½ | 15½ | 15½ | |
| JQRes | 3540 | 115 | 111 | 111 | — 4 |
| Jannock | 680 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | + ⅛ |
| Jannock 8 | 3800 | $13 | 12¾ | 13 | + ½ |
| Jannockw | 900 | 480 | 475 | 475 | — 5 |
| Jorex Ltd | 10000 | 69 | 65 | 69 | + 2 |
| Joutel | 21200 | 145 | 140 | 140 | — 1 |
| KaiserRe | 6681 | $28⅜ | 28 | 28 | — ¼ |
| KamKotia | 850 | $6 | 5⅝ | 6 | + ⅜ |
| KapsTran | 4300 | 110 | 109 | 110 | + 1 |
| Keeprite | 6812 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | — ⅛ |
| KelseyH | 100 | $24 | 24 | 24 | — ½ |
| KerrAdd | 200 | $15⅛ | 15⅛ | 15⅛ | — ⅜ |
| KAnacon | 1567 | 60 | 58 | 58 | + 3 |
| LabattA | 1918 | $21⅜ | 21⅛ | 21⅜ | + ⅛ |
| LabMin | 100 | $42¼ | 42¼ | 42¼ | + ¼ |
| Lacana | 7300 | $7½ | 7⅜ | 7½ | + ¼ |
| Lacanaw | 2600 | $5 | 445 | 445 | — 5 |
| LaidlawA | 1600 | $6⅜ | 6¼ | 6¼ | |
| LaidlawB | 2320 | $6 | 5¾ | 5¾ | |
| LOnt Cem | 200 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | — ⅛ |
| LShore | z8 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | |
| Laurasia | 12000 | 80 | 77 | 77 | — 2 |
| LauFinp | 600 | $9¾ | 9⅝ | 9⅝ | |
| LavaCap | 3775 | $7⅛ | 7 | 7 | — ⅛ |
| LeighInst | 2170 | $9½ | 9¼ | 9½ | + ⅛ |
| Liberian | 2200 | 310 | 300 | 300 | —10 |
| LLLac | 300 | $6 | 6 | 6 | |
| LobCoA | 1400 | 440 | 440 | 440 | +15 |
| LobCoB | 1400 | 425 | 425 | 425 | — 5 |
| LobCopr | 185 | $26½ | 26½ | 26½ | |
| LobLtdAp | z50 | $15½ | 15½ | 15½ | |
| Lochlel | 3600 | $5⅞ | 5⅝ | 5⅝ | — ⅛ |
| Lochlelr | 57250 | 17 | 15½ | 15½ | — ½ |
| MICC | z20 | $11⅜ | 11⅜ | 11⅜ | |
| MICC A | 200 | $23½ | 23½ | 23½ | + ½ |
| MICC 8¾ | z25 | $20¼ | 20¼ | 20¼ | + 1 |
| Micc8p | 890 | $25½ | 25 | 25 | |
| MSZRes | 36200 | 226 | 217 | 223 | + 2 |
| MB Ltd | 3950 | $25⅜ | 25⅛ | 25¼ | |
| Madeline | 5100 | 285 | 265 | 280 | +10 |
| Magna A | 400 | $9¼ | 9 | 9¼ | + ¼ |
| Maislin I | 300 | 425 | 425 | 425 | +10 |
| MaistcWil | 2750 | $6½ | 6½ | 6½ | |
| Malartic | z28 | 175 | 175 | 175 | |
| ManBar | 36800 | 140 | 122 | 126 | —14 |
| Maplex M | z27 | $9⅜ | 9⅜ | 9⅜ | |
| Maritime | 550 | $24 | 23¾ | 24 | + ⅜ |
| MarT860 | 1000 | $9 | 9 | 9 | + ⅛ |
| MarT940 | 200 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | + ¼ |
| MarkSpnc | 465 | $7¾ | 7½ | 7½ | — ⅜ |
| MassFer | 4206 | $9¼ | 9⅛ | 9⅛ | + ⅛ |
| Mas F A | 200 | $18½ | 18½ | 18½ | |
| Mas F B | 900 | $18⅜ | 18⅜ | 18⅜ | |
| Matchan | 3000 | 54 | 53 | 53 | — 5 |
| McAdam | 1000 | 62 | 62 | 62 | — 2 |
| McGrawH | 2500 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | |
| McIntyre | 500 | $58½ | 58 | 58 | — ½ |
| McLaghlin | 500 | $11 | 11 | 11 | + ⅜ |
| McLghl10p | 800 | $13 | 13 | 13 | + 1 |
| McLghl w | 1100 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | — ⅛ |
| Melcor | 1000 | $12⅜ | 12⅜ | 12⅜ | |
| Mentor | 1250 | 450 | 450 | 450 | |
| Mercantil | 2175 | $18½ | 18¼ | 18½ | |
| MerlandE | 37400 | $27 | 26¼ | 27 | + ¾ |
| Minrl Res | 8400 | 285 | 280 | 280 | — 1 |
| MitelCorp | 9570 | $18⅜ | 17⅜ | 18⅛ | + ¼ |
| MolsonA | 12460 | $27 | 26¾ | 27 | + ½ |
| MolsonB | 2700 | $25¼ | 25 | 25 | |
| MonarcW | 1000 | 42 | 42 | 42 | |
| MonencoA | 300 | $11½ | 11½ | 11½ | |
| Moore | 13682 | $35⅜ | 35¼ | 35¾ | |
| MtnStates | 5400 | $11½ | 11⅜ | 11½ | + ⅛ |
| MuncpiSL | 1000 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | + ¼ |
| Murphy | 1500 | $26½ | 26 | 26½ | + ½ |
| N B Cook | 500 | $5½ | 5½ | 5½ | |
| NBU Mine | 49100 | 405 | 390 | 400 | +10 |

## MONTRÉAL

### Hausse des cours

Forte hausse à la Bourse de Montréal, hier. L'indice composé termine avec un gain de 2.31 à 325.78. Le volume était de 662,212 actions et 1,240 contrats d'option.

Dans le groupe des pétroles, qui monte de 8.06 à 716.12, Husky Oil gagne $6 1-2 à $97, Hudson's Bay Oil and Gas $4 à $119 et Gulf Oil nouvelle 5-8 à $32 1-8.

Shell Canada perd 1-2 à $31 3-4, BP Canada 1-4 à $42 3-4, Imperial Oil A 1-4 à $40 3-4 et Texaco Canada 1-4 à $85 1-4.

Les industrielles montent de 1.39 à 353.98, les bancaires de 3.80 à 309.61, les papetières de 0.11 à 168.11 et les services publics de 3.94 à 239.88.

Au total les gains l'emportent sur les pertes par 56 contre 40 et 44 valeurs sont stables.

IU International gagne 3-8 à $15 3-4, Alberta Gas Trunk Line A 7-8 à $29, Dome Petroleum 5-8 à $73 3-8 et CP Ltd 5-8 à $37 5-8.

Noranda Mines perd 3-8 à $23 3-4, Inco $1 à $24 5-8 et Placer Development $1 3-4 à $46 1-4.

Dans la spéculation, Bateman Bay Mining prend un cent à 25 cents et Nassval Mines un demi-cent à 32 1-2 cents. Par contre, Talisman Mines abandonne neuf cents à $2.70.

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| ZAbitibiAsb | 1000 | 100 | 100 | 100 | |
| AbtiPric | 2100 | $18¾ | 18⅜ | 18⅜ | — ⅛ |
| AltaGasT | 14750 | $29⅛ | 28⅜ | 29 | + ⅜ |
| AltaGTJ | 1100 | $40 | 40 | 40 | +1 |
| Alcan | 11158 | $29¾ | 29½ | 29⅝ | |
| Aldona | 900 | 135 | 128 | 135 | +10 |
| Algoma | 2950 | $30 | 29⅝ | 29¾ | — ¼ |
| Aquitaine | 700 | $54⅛ | 53 | 54⅛ | + ½ |
| BP Can | 2405 | $42¾ | 42½ | 42¾ | — ¼ |
| BankMtl | 7809 | $24⅛ | 24 | 24⅛ | + ⅛ |
| Bank N S | 3900 | $25¼ | 25 | 25¼ | + ¼ |
| BqueNat | 5708 | $10⅛ | 9⅜ | 10 | + ⅛ |
| BqEpargne | 500 | $18 | 18 | 18 | |
| Bateman | 79800 | 25 | 23½ | 25 | +1 |
| Bell Canad | 12512 | $19½ | 19⅛ | 19⅜ | + ⅛ |
| Bell Pr H | 200 | $22¾ | 22⅝ | 22⅝ | + ¼ |
| Bell 1.80 | 850 | $19½ | 19½ | 19½ | + ¼ |
| Bell 1.96 | 1900 | $23¼ | 22⅞ | 23¼ | + ¼ |
| Bell 2.05 | 34765 | $23 | 22¾ | 22⅞ | + ⅜ |
| BighartOG | 3700 | $8 | 7⅜ | 7⅞ | + ¼ |
| Biltmorel | 500 | $5 | 5 | 5 | — ¼ |
| BiltmoAp | 400 | $5 | 5 | 5 | |
| Bl Hawk | 1000 | 50 | 50 | 50 | |
| BlakwodA | 100 | 475 | 475 | 475 | |
| BomacA | 200 | $7⅛ | 7 | 7 | — ½ |
| Bonza O | 9170 | $10¼ | 10 | 10¼ | |
| BonanzaW | 1950 | $5⅜ | 5⅛ | 5⅛ | — ¼ |
| BowValy | 16355 | $44¼ | 43¾ | 44½ | + 1 |
| Bow-m pr | z20 | $45 | 45 | 45 | |
| BralorRes | 1500 | $28⅜ | 28½ | 28½ | — ⅛ |
| Bramalea | 175 | $17 | 17 | 17 | + ¼ |
| BrascanA | 5136 | $25¼ | 24⅞ | 25⅛ | + ¼ |
| Brscn8½ | 600 | $24½ | 24¼ | 24½ | + ¼ |
| Brenda M | 2740 | $28 | 27 | 27 | — 1 |
| Brinco | 8943 | $8⅛ | 7⅞ | 8⅛ | + ¼ |
| Brincop | 372 | $5⅜ | 5⅜ | 5⅜ | + ⅛ |
| BCFP | 5043 | $11⅜ | 11¼ | 11⅜ | + ¼ |
| BCPackB | z52 | $44¼ | 44¼ | 44¼ | |
| BCRIC | 25380 | $6½ | 6⅜ | 6½ | |
| BC Phone | 1976 | $16½ | 16 | 16 | — ½ |
| BCPh4¾p | z20 | $41¾ | 41¾ | 41¾ | |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| CdaCem | 2700 | $12¼ | 12⅛ | 12¼ | |
| C Perm M | 100 | $17⅜ | 17⅜ | 17⅜ | + ⅜ |
| CCellulose | 2285 | $14½ | 14½ | 14½ | |
| CImp Bank | 400 | $25 | 25 | 25 | — ⅛ |
| CP Inv | 2684 | $39½ | 39¼ | 39½ | + ½ |
| CP Ltd | 13991 | $37¾ | 37¼ | 37⅝ | + ⅜ |
| CarlOk | 1633 | $7¾ | 7⅝ | 7¾ | — ⅛ |
| Celanese | 1000 | $6½ | 6½ | 6½ | |
| Cominco | 1116 | $56 | 55¼ | 55¼ | —1½ |
| C Bath A | 3301 | $14⅜ | 14¾ | 14⅜ | + 

*Un programme réparti sur quatre ans*

# Québec injecte $80 millions dans le textile

Les industries québécoises du textile, du vêtement et de la bonneterie ont reçu hier l'injection d'adrénaline tant attendue du gouvernement provincial: un programme de modernisation prévoyant des dépenses de $80 millions sur quatre années pour aider les entreprises de ces secteurs mous à survivre à la dure concurrence des importations étrangères.

En dévoilant le programme, au cours d'une conférence de presse à Montréal, M. Yves Duhaime, ministre québécois de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, a pressé le gouvernement fédéral d'en assumer 60% des frais. Si, dans la pire des hypothèses, Ottawa refusait de verser un cent, a cependant précisé son sous-ministre, M. Claude Descoteaux, Québec s'engage à acquitter la totalité de la facture.

Le programme prévoit des mesures d'assistance financière réparties en quatre volets, a indiqué M. Duhaime:

- préparation de plans et d'études de modernisation ($9.2 millions);
- modernisation des équipements et réaménagement des usines ($57 millions);
- conception, développement et mise au point d'équipements de production nouveaux ou améliorés ($2 millions);
- création et démarrage de groupements d'entreprises ($4 millions).

De plus, le gouvernement compte dépenser $8 millions pendant la durée du programme, du 1er avril 1980 au 31 mars 1984, pour aider à la mise sur pied de deux centres de productivité, l'un pour le textile et l'autre pour le vêtement, qui fourniraient des services de recherche technique et de formation professionnelle aux entreprises qui ne pourraient autrement se les offrir. A cette fin, le gouvernement poursuit les discussions déjà amorcées avec les associations industrielles concernées, le Centre de recherche industrielle du Québec et l'Institut national de productivité.

Les réactions initiales des industriels, qui ont pris connaissance du programme juste avant la conférence de presse d'hier, semble avoir été favorable. "Le programme reflète les demandes de l'industrie et aidera certainement les manufacturiers à devenir plus concurrentiels», a commenté M. Claude Lapierre, président de l'Institut des manufacturiers de vêtements du Québec, et pdg de Claudel Lingerie, de Montréal. A son avis, l'Institut devrait être en mesure de créer d'ici un an, en collaboration avec le gouvernement, un centre de productivité capable d'offrir aux entreprises des services reliés aux techniques avancées de fabrication, comme le traçage et le marquage des vêtements par informatique.

Le programme d'aide aux industries du textile, du vêtement et de la bonneterie devrait entraîner des investissements privés que le gouvernement estime à $335 millions pour les quatre prochaines années. Ses retombées en termes de nouveaux emplois sont cependant plus aléatoires, puisqu'il s'agit d'abord de moderniser les entreprises, c'est-à-dire d'y introduire des appareils et des méthodes plus efficaces, et pas nécessairement créatrices d'emplois. «Le but principal du programme n'est pas de créer de nouveaux emplois mais d'empêcher l'industrie de crever», a souligné M. Duhaime.

Le ministre a d'autre part demandé au gouvernement fédéral de prolonger, pour au moins quatre années, et même de renforcer, les mesures de protection relatives aux secteurs les plus vulnérables du textile-vêtement (contingentement d'importations de chemises, T-shirts, etc.), mesures qui doivent normalement expirer le 31 décembre 1981. "Une prise de position officielle du gouvernement fédéral concernant une politique ferme de restriction des 'importations préjudiciables' est indispensable au succès de ce programme d'aide", a soutenu M. Duhaime.

Il a également demandé au gouvernement fédéral de rendre les industries du textile, du vêtement et de la bonneterie admissibles aux subventions que le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) offre, dans le cadre du programme «Montréal zone spéciale» aux entreprises situées dans la zone 1, qui comprend Montréal, Laval et les environs. Or cette zone compte justement pour 60% de la production de vêtements au Québec, 30% de la production de textile et 70% de la production de bonneterie. Le programme actuel du MEER exclut ces secteurs de toute subvention dans la zone 1.

Le gouvernement fédéral est en train de revoir l'ensemble de ses politiques à l'égard des industries du vêtement et du textile, dont une grande partie est située au Québec. Il a créé à cette fin une Commission du textile et du vêtement qui était à Montréal le mois dernier et doit remettre son rapport au gouvernement d'ici la fin de juin.

Les industries du textile, de la bonneterie et du vêtement employaient 105,000 Québécois en 1977, soit 21% de la main-d'oeuvre manufacturière de la province. Près de 20,000 emplois ont été perdus dans ces secteurs entre 1973 et 1977 en raison de la concurrence très forte des produits venant de pays à bas salaires, comme Taïwan, Hong Kong, la Corée du Sud, mais aussi des États-Unis en ce qui concerne les textiles.

Les mesures de contingentement adoptées par le fédéral, les accords bilatéraux conclus avec divers pays ainsi que les mesures d'assistance financière des deux niveaux de gouvernement ont permis à ces industries de récupérer quelque peu depuis 1977. On calcule ainsi qu'environ 4,000 des 20,000 emplois perdus avant 1977 ont pu être rétablis au cours des deux dernières années.

Mais l' «accalmie» actuelle risque de ne pas durer, fait-on remarquer dans l'entourage de M. Duhaime, car les accords bilatéraux viennent à expiration en décembre 1981 et le faible taux de change du dollar canadien pourrait remonter dans un avenir rapproché.

Les entreprises québécoises doivent donc augmenter leur compétitivité par la modernisation, la spécialisation et l'innovation. Elles devront même s'orienter de plus en plus vers l'exportation, a ajouté M. Duhaime.

Mais elles devront aussi chercher à unir leurs efforts, car leur morcellement constitue une de leurs plus grandes faiblesses sur le plan de la gestion, de la commercialisation, du financement, de l'innovation et aussi de la production. Dans le textile, la bonneterie et le vêtement, le Québec compte plus de 1,800 compagnies, dont près de 70% embauchent moins de 50 employés.

Le ministre québécois de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Yves Duhaime, a dévoilé hier un programme de $80 millions attendu depuis longtemps par les industries du vêtement, du textile et de la bonneterie. (Photolaser CP)

# Légère baisse du surplus commercial

OTTAWA (PC) — Statistique Canada a rapporté hier que le pays avait exporté pour $695 millions de plus qu'il n'avait importé au cours du mois de mars. Le montant de nos exportations a ainsi atteint $6.43 milliards et celui de nos importations, $5.73 milliards.

En février, le Canada avait connu un surplus de $782 millions dans ses échanges commerciaux avec l'étranger. Ce surplus avait été de $320 millions en janvier.

Ces chiffres tiennent compte des facteurs saisonniers, un de ces facteurs les plus influents étant celui de l'industrie automobile. En mars, nos exportations de véhicules moteurs ont augmenté de 2.7% et ont atteint $360 millions; par ailleurs, nos importations, dans le même domine, ont augmenté de 13.8% pour atteindre $449.2 millions. Cet écart de $89.2 millions a apporté une nouvelle note sombre à nos échanges dans le domaine de l'automobile, échanges qui ont représenté un déficit de $3.1 milliards en 1979.

Ce rapport mensuel, sujet à révision lorsque des informations plus précises auront été recueillies, indique que les exportations de produits finis, d'aliments, de breuvages et de tabac ont dépassé les exportations de produits bruts et fabriqués.

Parmi nos exportations, ce sont les produits d'avionnerie et les équipements de transport en général, ainsi que la pulpe et le blé qui ont connu les hausses les plus appréciables; les exportations de produits du bois, de pétrole brut et de papier journal ont par ailleurs diminué le plus considérablement.

Nos importations ont surtout augmenté en mars à la suite d'achats de métaux non-ferreux, qui ont triplé durant cette période; ont suivi les pièces pour automobiles.

Pour le premier trimestre de l'année, notre surplus commercial a été de $1.8 milliard, au regard de $1.5 milliard durant le dernier trimestre de 1979. Nos exportations ont connu une hausse de 4.7% durant le premier trimestre pour atteindre $18.64 milliards; et nos importations ont en même temps augmenté de 3.2% atteignant $16.85 milliards.

# Ottawa a soutenu le dollar en avril

OTTAWA (PC) — Le ministère des Finances a fait savoir hier qu'au cours du mois d'avril le gouvernement avait dû faire appel à un autre crédit stand-by de $300 millions, en devises américaines, auprès des banques canadiennes dans le but d'empêcher une trop grande chute de notre dollar. Au 30 avril, les crédits stand-by utilisés par l'administration fédérale ont atteint $600 millions US.

Dans son rapport mensuel sur les réserves internationales, le ministère des Finances précise que celles-ci ont augmenté le mois dernier de $240.5 millions US pour atteindre $3.97 milliards.

Le gouvernement s'est aussi départi d'une quantité additionnelle de 177,200 onces d'or à un prix moyen de $525 (US), soit $624 en devises canadiennes, ajoutant par le fait même $92.9 millions à sa réserve américaine. Les réserves aurifères canadiennes s'établissent actuellement à 21,61 millions d'onces, comparativement à 21,78 millions d'onces en décembre.

La vente d'or d'avril est la plus importante réalisée depuis que l'ancien gouvernement conservateur avait annoncé, en janvier 1979, qu'il se départirait d'un million d'onces d'or pour réduire l'importance du métal précieux dans les réserves fédérales. Depuis janvier, le gouvernement canadien s'est ainsi départi de 570,000 onces d'or.

Un mode d'épargne supérieur
Nos certificats de dépôt garanti
14 1/2%
Intérêt annuel.
Période de 1 an.
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

# Power devient actionnaire de Paribas

Power Corporation est devenu un actionnaire important d'un des plus puissants groupes européens, la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas («Paribas»), en faisant récemment l'acquisition de 2,3% des actions de cette multinationale française au prix de $20 millions.

Par ailleurs, la société de gestion dirigée par M. Paul Desmarais songe sérieusement à accroître sa participation dans la Banque Nationale. Quant au bloc de 10% environ des actions d'Abitibi-Price, ou bien il sera vendu, ou bien Power fera l'achat de toutes les actions d'Abitibi-Price.

C'est ce qu'a indiqué l'homme d'affaires montréalais, hier, à l'occasion de l'assemblée annuelle de Power.

Les actionnaires ont été heureux d'apprendre que les bénéfices du premier trimestre ont fait un bond de 77% depuis le début de l'année par rapport aux trois premiers mois de l'an dernier. L'exploitation des filiales a laissé des profits de $19,6 millions ou 76 cents par action. De plus, la compagnie a réalisé plus de $8 millions en bénéfices avec la vente d'un bloc d'actions de Reserve Oil & Gas; Power accumulait les actions en vue de prendre le contrôle de cette firme pétrolière mais Getty Oil décidait dernièrement de présenter une offre très généreuse à tous les actionnaires.

Au cours des dernières années, la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas a amassé 26% des actions ordinaires de Power. C'est le seul autre actionnaire d'importance avec M. Desmarais. Un représentant de «Paribas» siège au conseil de Power.

En plus de posséder des actifs bancaires de $30 milliards, le groupe Paribas est actionnaire de plusieurs très grandes compagnies françaises. Il joue un rôle à la fois discret et actif dans la gestion de plusieurs multinationales européennes. Paribas a des filiales sur tous les continents.

«Cette nouvelle participation devrait permettre à Power d'avoir accès à d'autres occasions d'investissement au plan international», a dit M. Desmarais.

En ce qui a trait aux actions de la Banque Nationale, le bloc détenu par Power Corp. pourrait atteindre bientôt la limite permise de 10%. Présentement, la société de gestion contrôlée par M. Desmarais possède 7% des actions, des valeurs obtenues lors de la vente de Laurentide Finance à la Banque Provinciale au moyen d'un échange de titres.

«Le prix actuel des actions (environ $10) paraît peu élevé, de l'avis du financier montréalais. «Evidemment, ils ont des problèmes mais tout le monde a des problèmes aujourd'hui», a-t-il lancé aux journalistes.

Par ailleurs, Power pourrait bien se départir de sa participation dans Abitibi-Price (environ 10%.

«Si nous décidons de l'augmenter, ce sera alors un «take over», a déclaré M. Desmarais. Ces actions sont présentement détenues par Consolidated Bathurst, filiale à 37% de Power. Le seul autre actionnaire important est un groupe de l'Ouest qui a acheté, l'an dernier, une participation d'environ 12% d'Abitibi Price.

En ce qui touche la stratégie du groupe, M. Desmarais a rappelé «Power est dans une position forte au plan des liquidités ce qui, compte tenu du climat économique actuel, semble être la meilleure position de l'avis de vos administrateurs. Cette politique sera réévaluée au fur et à mesure que les marchés se stabiliseront et que de bonnes occasions d'investissement se présenteront».

Il n'a pas caché qu'il cherchait toujours du côté de l'Ouest canadien et des États-Unis. «Nous cherchons constamment; des gens viennent nous voir en disant qu'ils veulent faire agrandir leur entreprise ou encore qu'ils en ont assez»

Les gens de Power sont déçus d'avoir perdu Reserve Oil & Gas dont ils avaient acheté 350,000 actions à un prix de $14 environ. Le groupe Getty a offert $55 pour ces mêmes titres.

Pour ce qui est des journaux du groupe Power, M. Desmarais a déclaré que Gesca pourrait être plus profitable. «La Presse se rétablit; le tirage est maintenant revenu au niveau d'avant la grève de 1977». Les quatre quotidiens ont laissé l'an dernier des profits de $1.8 million. Pour M. Desmarais, il n'est pas question de vendre et il se dit ouvert à de nouvelles acquisitions.

Toutes les filiales montrent des gains à la hausse au premier trimestre à l'exception du groupe CSL qui a cependant réduit son déficit de $1.5 million à $400,000. Cette perte est purement saisonnière en raison des activités de transport du groupe CSL.

«Les bénéfices de ces filiales sont intéressants dans la perspective d'une économie qui s'achemine vers une récession importante, maintenant que se font sentir, dans toute l'économie, les effets de niveaux de taux d'intérêt sans précédent».

Dans la dimension plus politique de son exposé, M. Desmarais a critiqué le caractère nationaliste du dernier discours du Trône.

M. Desmarais s'est dit assuré que le Québec parviendra à passer à travers ces problèmes actuels.

# Les obligations d'épargne du Québec rapporteront 14%

Les obligations d'épargne du Québec qui seront émises le 1er juin prochain viendront à échéance dans 15 ans et porteront un intérêt annuel de 14%, a annoncé hier le gouvernement québécois, qui a relevé en même temps à 14% le taux d'intérêt des obligations déjà en circulation.

Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a annoncé en effet que le gouvernement du Québec avait décidé de hausser le taux d'intérêt des obligations d'épargne du Québec en circulation le 1er juin 1980.

Le taux sur les obligations d'épargne est porté à 14% l'an pour les deux prochaines années, soit du 1er juin 1980 au 1er juin 1982. Par la suite elles porteront intérêt au taux de 10.50% l'an jusqu'à leur échéance respective.

M. Parizeau a expliqué que cette augmentation du taux d'intérêt sur les obligations en circulation portait leur taux d'intérêt au même niveau que celui de la nouvelle émission annoncée hier.

Datées du 1er juin 1980, ces nouvelles obligations viendront à échéance dans 15 ans, soit le 1er juin 1995. L'intérêt annuel sur ces obligations sera de 14% pour les 2 premières années et de 10.50% pour les 13 dernières années. Elles seront encaissables en tout temps, au choix du détenteur.

Ces obligations ne sont accessibles qu'aux Québécois et la limite est haussée à 15,000 dollars par acheteur. Toutefois les détenteurs d'obligations d'épargne échéant le 1er juin 1980 pourront acquérir de nouvelles obligations d'épargne en excédent de la limite ci-dessus. Ainsi, en plus du montant de 15,000 dollars, ils pourront acquérir de nouvelles obligations jusqu'à concurrence du montant des obligations d'épargne échéant le 1er juin 1980 dont ils sont déjà propriétaires.

On pourra choisir, a expliqué M. Parizeau, entre une obligation à intérêt composé annuellement (intérêt payable à l'encaissement de l'obligation) et une obligation à intérêt régulier (intérêt payable par chèque le 1er juin de chaque année). La plus petite coupure sera de 100 dollars pour l'obligation à intérêt composé et de 300 dollars pour l'obligation à intérêt régulier.

Ces obligations seront en vente à compter du 26 mai dans les banques, les caisses populaires, les fiducies et chez les courtiers en valeurs mobilières.

TELEX
$20/mois
veuillez contacter
POSTEX INTERNATIONAL
C.P. 4026
MTL, P.Q.
H3Z 2X3
tél.: (514)- 271-1173
telex
MTL.: 055-61865
N.Y.: 00-940284
FLA.: 00-505115

Les associés de
Cloutier, Fontaine, Croteau & Associés
et de
Courey & Associés
ont le plaisir de vous faire part
de la fusion de leurs sociétés,
à compter du 1er mai 1980,
sous la raison sociale de

Cloutier, Courey, Fontaine & Associés
comptables agréés

2, Place Laval
Bureau 300
Laval, Québec
H7N 5N6

(514) 382 4010
(514) 668 6400

LA COMPAGNIE DOMINION BRIDGE, LIMITÉE

DIVIDENDE NO 272

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'un dividende de VINGT-CINQ CENTS (25¢) par action sur les actions en circulation sans valeur au pair, de cette compagnie, a été déclaré pour le trimestre se terminant le 30 juin 1980, payable le 30 juin 1980, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 6 juin 1980.

*Par Ordre du Conseil*

Le Secrétaire,
R.A.C. Henry

MONTRÉAL, QUÉBEC
le 28 avril 1980.

Vos agences de New York, Paris et Longueuil distillent l'ennui?

Essayez plutôt Cabana, Séguin.

Publicité Marketing Promotion Relations publiques Graphisme Design Identification de compagnies

Cabana, Séguin Inc.
2020, rue Université
19e étage
Montréal
(514) 286-1212

Publicité Cabana, Séguin Inc.
2, Place Québec
Suite 342
Québec
(418) 529-0067

**ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES**
**286-1202**
**844-3361** (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS VISA PAR TÉLÉPHONE

**ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR**
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS master charge PAR TÉLÉPHONE

**ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES**
**286-1202**
**844-3361** (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $8.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 15

**HEURES DE TOMBÉE:**
**10:30 heures,** le jour précédent la première publication.
Pour l'édition du lundi, il faut nous aviser avant
**15:30 heures,** le vendredi.
**Pour les annulations et les corrections les mêmes heures s'appliquent.**
3-5-80

### AIDES DOMESTIQUES

URGENT - cherche travail, gouvernante, enseignant anglais, à partir du 19 juin. (617) 758-3538. 8-5-80

### AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

A VENDRE. Bibliothèque, mobilier de chambre à coucher, divan moderne. État neuf. 735-3473. 8-5-80

QUATRE MOBILIERS EXCLUSIFS créés et exécutés à l'École du Meuble sous la direction de Jean-Marie Gauvreau: séjour - salle à manger - chambre à coucher - bureau de travail. Possibilité sous-location 4½ à Habitat "67". Signaler entre 17 et 21 heures. 861-7067. 5-5-80

MAGNIFIQUE SOFA, style provincial italien contemporain, en velours, très bonne condition. $500. 279-9525. 5-5-80

MOBILIER CHAMBRE à coucher, teak, commode 9 tiroirs, commode 5 tiroirs, tête de lit, 2 tables de chevet, très bon état, $500. 271-8235. 7-5-80

SUPERBES MEUBLES ANTIQUES, cause déménagement. Mobiliers de salon et de chambre Louis XV, divers fauteuils, tapis indien, lampes, bureaux, tables, etc. 849-5650. 7-5-80

### ANTIQUITÉS

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronze — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier 668-3879. J.N.O.

A 30 minutes de Montréal, ENCAN TOUS LES DIMANCHES à 1 h. p.m. Marché Antique du Québec (depuis 1975). 358 rue Principale, St-Thomas d'Aquin. Tél.: 1-796-5955. Montréal: 843-5477. Route 20, transcanadienne, sortie 130 nord, (St-Thomas d'Aquin). Bienvenue aux antiquaires et amateurs de vieilles choses, etc... 15-5-80

ANTIQUITÉS DÉCAPÉES; bibliothèque à vitraux et classeur en chêne, mobilier de chambre, pupitre en chêne, 64 x 35, divan-lit et fauteuil, vaisselle, etc... Cause: divorce. 341-5915. 5-5-80

### ANTIQUITÉS

HORLOGE MURALE, 1900, 30" x 16". Indique la date. $800.00. Aussi secrétaire, chêne, 56 x 15. $350.00. Particulier. 669-4314. 5-5-80

PARTICULIER ÉCHANGERAIT magnifique bibliothèque 2 corps, style Louis XIII, (reproduction), chêne massif, assemblée à l'ancienne, grandeur 77" x 60" x 20". Valeur: $3,000.00. Pour authentique armoire en pin, panneaux soulevés. Vendeurs s'abstenir. 321-2204. 5-5-80

### APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT, 1350 Lajoie, app. 3, 4½, 1 chambre à coucher, chauffé, eau chaude fournie, équipé, propre, $273. Visites soir 6 à 9 h.

ÉDOUARD-MONTPETIT, face au boisé de l'Université, 4½, blanc, luxueuse cuisine refaite, lave-vaisselle, $340.00. 382-8500. 26-5-80

CÔTES DES NEIGES (SECTEUR), grands 2½, 3½, propres, équipés, chauffés; juillet. De $180. à $255. 739-2913. 16-5-80

A LOUER, STUDIOS LUXUEUX. Entièrement remis à neuf — meublés — tapisserie et moquette — sur St-Denis au coin d'Ontario. 288-5227, 477-0733, 934-3112. 7-5-80

BOUL. ST-JOSEPH près Papineau, 3 pièces, 1er étage, balcon, juillet $200. / semi sous-sol mai $190. / grands, propres, 739-2913. 23-5-80

CENTRE-VILLE, place Alexis-Nihon, luxueux 3½ à sous-louer pour juin, tout confort, raison: mutation d'emploi. 935-4657. 5-5-80

CÔTE-DES-NEIGES 3955 St-Kevin à proximité de l'hôpital "Jewish General", nouveaux 1½, 3½, équipés, électricité payée, garage, ascenseur. 672-6174, 731-6083. 6-5-80

ILE DES SOEURS, appartement 4½, 200 de Gaspé, vue sur la ville et le fleuve. 2 salles de bains. Chauffé. Disponible le 1er juillet 1980. Pour toutes informations, communiquer avec D. Létourneux, 849-5754, de 9h. à 5h. 5-5-80

VIEUX-MONTRÉAL, luxueux grenier rénové, idéal pour artiste commercial, équipé, 2000 p.c., $575. 486-3623. 5-5-80

SOUS-SOL MEUBLÉ, près Décarie et Côte St-Antoine. 2½ avec foyer naturel. $125. tout compris. 482-4367 après 5 heures. 6-5-80

A sous-louer 3½, Ile-des-Soeurs, appelez Françoise 527-9897 ou 769-0403. 5-5-80

A 368 Jarry Est près du métro, 3½ appartements, chauffé, eau chaude, taxe d'eau payée, cuisinière/réfrigérateur fournis, 2ème étage, $195. par mois. 388-2606. 5-5-80

BACHELOR/cottage, grand sous-sol, 22' x 32', 5 fenêtres, clair, meublé, chauffage électrique, frais décoré. Quelques minutes Université Mtl, $50./semaine, tout compris. 5350 Decelles (Maréchal). 343-7095 jour - 735-5014 soir. 5-5-80

### APPARTEMENTS À LOUER

3½ - 4½ - 5½, 1860 Tillemont. Espaces de rangement. 384-3858. 7-5-80

VIEUX-MONTRÉAL, studios rénovés, équipés, $275., $375., libres, 486-3623. 5-5-80

GRAND 4 pièces dans bloc de 15 logements, eau chaude fournie, $275. par mois. 279-3752. 7-5-80

CHEMIN DE LA CÔTE STE-CATHERINE, 4855, grand 4½, cuisinière-réfrigérateur fournis, chauffé, eau chaude, balcon, face parc, frais peint, planchers refaits. 489-4742 ou s'adresser concierge app. #2. J.N.O.

ÉDOUARD-MONTPETIT, à sous-louer, 2½ non-meublé, poêle, réfrigérateur fournis. Libre du 1er juin au 1er septembre. Possibilité de renouveler le bail. Tél.: 737-0589 ou 889-5167. 6-5-80

LAVAL coin Sherbrooke, studio à neuf, chauffage électrique, calme, sécurité, soleil, $125. mensuel, 464-3190. 5-5-80

OUTREMONT, 4½ - 5½ - récemment renouvelés. Près de toutes commodités. 277-5520. 6-5-80

SEMI SOUS-SOL très ensoleillé, 3 pièces, pour personne seule. Pour le 15 mai, $155., pour le 1er août $145. plus taxe d'eau. 738-0174. 5-5-80

### APPARTEMENTS À VENDRE

A VENDRE, grand 7½, ensoleillé, tranquille, en co-propriété dans triplex, près Carré St-Louis. Libre mi-août. 282-1403 avant 2h P.M., après 6h P.M. 282-9201. 5-5-80

### APPARTEMENTS DEMANDÉS

PERSONNE AIMANT soleil et arbres, cherche grand 1½ ou 2½. Secteur U. de M., Outremont ou plateau Mont-Royal. Appeler après 17 heures: 845-9854. 5-5-80

### ARTICLES À VENDRE

MAGNIFIQUE MONTRE POUR DAME, en or et diamant, 14 carats. De marque ROLEX. 284-0137. 5-5-80

CAMÉRA CANON GLT III, lentille 1:1.7, 40mm, nouveau, $250.00. CB Cobra, 148 GTL, 40 canaux, longue et courte distance, $250.00 747-2249. 5-5-80

Articles de ménage en bon état, "bargain", cause départ. 282-1714. 7-5-80

### AUTOS/MOTOS

CONTINENTAL 1979, Town car, série de collectionneur, 18,000 km, bleue marine, A-1. Prix demandé: $15,000. 467-9062. 5-5-80

FORD LTD 1974, 76,000 milles, $350. Tél. soir: 769-3325. 5-5-80

VAN DURA 1978, 30,000 km, servo-frein, servo-direction, très bonne condition, intérieur presque fini, prix à discuter, demandez Michel, 661-5585. 5-5-80

VÉLO-MOTEUR "Solex", usage d'un an, très bon état. Pour intéressés. Contactez Nicholas Richard à 482-2481. 6-5-80

### AVIS

**Cherche mécène sérieux**
Pierre 845-8101
5-5-80

### BATEAUX À VENDRE

TROJAN 1977, cruiser 25', fibre de verre, tout équipé, très propre, couche 5, moteur Mercury 233 c.v., 332 heures de marche, bonne condition de vente, 471-9294. 5-5-80

### BUREAUX À LOUER

BUREAU pour professionnels, rez-de-chaussée, rue Rachel, face au parc Lafontaine, arrêt d'autobus, 523-2340. 5-5-80

DUVERNAY, Laval, 3131 Concorde, sous-location, bureau double meublé ou non, tous les services. 661-8892 - 661-3953. 5-5-80

### CHALETS DEMANDÉS

CHERCHONS CHALET bord de lac, Laurentides ou Cantons de l'Est. Endroit et chalet paisible et propre, pour famille avec 2 enfants. **651-0124 - 527-9255.**
5-5-80

CHAMBRE DEMANDÉE dans chalet pour saison d'été, préférence bord du lac. 933-8359 le soir. 7-5-80

### CHALETS À LOUER

A VENDRE ÉGALEMENT, Mont Orford, chalet 5 pièces, foyer, lac, tennis, voile, équitation, 15 mai - 15 octobre, $2,800. 343-6936 jour, 341-3783 soir. 5-5-80

A 22 milles de Montréal, 6 pièces, foyers, équipé, piscine, bord de l'eau, assez isolé, saison $1,800. 733-4192. 5-5-80

CHALET: 8½ pièces dont 4 c.c., mezzanine, grand vivoir, foyer. Tout équipé: literie, douche, laveuse/sécheuse, téléphone. SITE: au coeur d'un boisé, en face d'une rivière en cascades, propice à la baignade, tranquillité, campagne. ENDROIT: St-Paul-de-Chester, 7 milles au sud de Victoriaville. PRIX: $600./mois - $200./semaine. VISITE: sur rendez-vous 514-677-1583. CONDITIONS DE LOCATION: Gens soigneux s.v.p. 5-5-80

### CHALETS À LOUER

**CHALETS À LOUER AU CHERIBOURG**
Entièrement équipés pour 5 ou 6 personnes: piscine, tennis (leçons disponibles), aussi golf et équitation au parc Orford, et autres sports dans les environs.
**Saison de 3 mois:** du 8 juin au 7 septembre 1980.
*À PARTIR DE*
**$1,740.00**
**LOCATION DE MOIS:**
du dimanche au dimanche, 4 semaines à partir de $870.00.
*Pour réservations sans frais:*
**1-800-567-6132**
5-5-80

### CHALETS À LOUER

STE-ADÈLE, été. Atmosphère, confort, $2,000. - $2,500. selon périodes. 761-2619. 5-5-80

SUTTON, flanc de montagne, chalet moderne habité par propriétaire l'hiver, du 15 mai au 15 octobre, 3 chambres, foyer, tranquillité, confort. Semaine, St-Hyacinthe 799-3203 — fin de semaine, Sutton 538-3908. 5-5-80

DOMAINE STE-AGATHE, vacances, repos, luxueux Bavarois, cheminée pierre, meubles Thibault. Saison, semaine, week-end (+ location été, piscine chauffée). Dépliants: 256-6825, (819) 326-5836. 6-5-80

ST-ADOLPHE D'HOWARD, à 1 heure de Montréal, chalet suisse, 3 chambres, cuisine séparée, salle de bain, salle à manger, salon, foyer, lac non-pollué, tennis, terrain de jeu, plage privée avec quai. 487-6684, (819)-327-3434. 5-5-80

STE-MARGUERITE, à l'abri des voisins, à une heure de Mtl, montagne, proximité lac privé, nature sauvage. Pour 5 personnes, foyer, lave/vaisselle, exceptionnellement propre. Saison. Mtl: 271-6529 Ste-Marguerite: 1-228-3771. 5-5-80

### CHALETS À VENDRE

ST-JEAN, 4½ meublé, hiver/été, terrain 160 X 58, grands arbres, accès à la rivière, $13,000., vrai aubaine. 346-7874. 8-5-80

BORD DE L'EAU, lac ST-LOUIS, à 25 milles de Montréal, chalet hiver été. $18,500.00. Immeubles Pal, courtier. 489-1260. 5-5-80

DÉCOUVREZ PRESTIGIEUX PANORAMA. Flanc de montagne. 5½ tout confort. Accès lac des Deux-Montagnes. St-Placide, 12 milles après Oka. $24,500.00. 472-0457. 5-5-80

GRAND LAC NOMININGUE, bord de lac. Tél. semaine 488-6615 et 489-6386, fin de semaine 1-819-275-5238 - 488-6615 (Mtl.) 5-5-80

ST-DONAT, lac Ouareau nord, 600 pi. de front sur le lac (120,000 p.c.), 2 chalets de 3 chambres, vivoir, cuisine, foyer naturel, chauffage huile et électricité, arbres magnifiques, hiver/été. Vendus au complet ou séparément. Mme L.C. Simard 738-8575. Imm. Tremblay, Arthur Tremblay 735-5588. 5-5-80

### CHAMBRES À LOUER

BERNARD - OUTREMONT, chambre à louer pour personne qui travaille. Tél.: 272-0619. 5-5-80

### COMMERCES À VENDRE

**AGENCE DE RENCONTRES**
avantageusement connue. Bon rapport.
*Écrire à:*
**Dossier C-337, Brossard, Québec, J4Z 3J1.**
5-5-80

**BIJOUTERIE**
**avec atelier**
**Située en plein centre-ville**
**Prix raisonnable**
**845-2506**
5-5-80

### COMMERCES À VENDRE

RIVE SUD: Commerce fruits & légumes avec un chiffre d'affaires de $700,000., terrain et bâtisse inclus dans le prix. EXC. Jean-Guy Blain 653-7931, 467-1211. Fiducie du Québec, courtier. 5-5-80

### CONDOMINIUM

**Trust Royal** Services immobiliers

**ST-LAURENT**
Condominiums situés près Côte Vertu, côté soleil levant. **Micheline Richer 334-2714, Urbano Cirino 382-4944, 337-5170.**
5-5-80
COURTIER

A VENDRE. Charmant appartement en co-propriété. Cours Le Royer, Vieux-Montréal. Plus de 1,000 p.c. avec foyer, poutres apparentes, mur de brique et plancher de bois. Hypothèque à 10%. 343-7644 ou 288-1870. 5-5-80

CONDOMINIUM, Penthouse, moderne, foyer, 2 chambres à coucher, superbe terrasse 33' x 19', puits de lumière, ensoleillé. Paulette Viau 670-8170 et 365-7032. Des Rosiers, courtier. 5-5-80

VIEUX LONGUEUIL, "Le Square", app. de luxe 5½, piscine, sauna, dépanneur. Près métro, centre d'achats et parc. Hypothèque à 9½%, prix réduit $47,900. Pas d'agent. 679-2402. 5-5-80

### COURS

**DIFFICULTÉS SCOLAIRES DE TOUTES SORTES!**
*Besoin d'aide, appelez:*
**273-0312**
7-5-80

**Mathématiques**
**Cours de rattrapage**
**Secondaire-Collégial**
*Appeler au*
**271-2141**
10-5-80

COURS DE rattrapage, français et mathématiques. Niveau primaire et secondaire. 738-1209. 21-5-80

COURS INTERNATIONAL d'anglais, 'la méthode Sandwich'; tous niveaux. 845-9688. 1-5-80

POUR APPRENDRE L'ART DU VITRAIL, s'inscrire au Studio du Verre, 406 est, Notre-Dame, coin Bonsecours, Vieux Montréal. 842-6957. J.N.O.

Cours de piano pour débutants de tous âges, donnés par étudiante de l'Université de Montréal, 738-6748, 256-3364. 8-5-80

### DÉMÉNAGEMENTS

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. J.N.O.

### DÉMÉNAGEMENTS

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

### DIVERS/SERVICES

FORMULES CONÇUES POUR la préparation de votre curriculum vitae, prix $5.60 (incluant frais de poste et manutention). Présentation professionnelle. Veuillez commander chez G.P. Distributor Inc., 1930 Locas, Laval, Qué. H7L 1Y7. 14-5-80.

PEINTURE ET PETITS TRAVAUX connexes: intérieur et extérieur. Estimation gratuite. 388-8879, 842-6935. 5-5-80

GARAGE À LOUER. Outremont, rue Hartland. 341-5915. 5-5-80

TRAVAIL SOIGNÉ, $7.00/heure, peinture, papier peint, menuiserie, restauration. Appelez P. Dupont au 276-5005. 6-5-80

### FERMES À VENDRE

FERME DE 'HOBBY', 60 milles au sud de Montréal, 40 arpents, grange, poulailler, maison confortable, entièrement rénovée. 4 chambres à coucher, 2 salles de bains. $59,000.00. 739-5798, 1-264-2369. 5-5-80

FERME pour chevaux, 30 milles de Mtl, moderne, 12 stalles, 56 arpents avec magnifique maison canadienne, aubaine. Voir Arthur Talbot 465-5580 - 653-3772. Imm. Express Inc. 5-5-80

FERME 35 milles sud Mtl, 27 arpents, maison, serre, plus beaux bâtiments originaux, idéal pour artiste, artisan, groupe, etc. $63,500. discutable. 272-4167. 5-5-80

### INSTRUMENTS DE MUSIQUE

HAUT-BOIS "Selmer" (en bois), presque neuf, 1 an d'usage, état parfait, avec étui. Prix à déterminer. 276-6914 sur semaine après 5h. 7-5-80

### LIVRES

DICTIONNAIRE de la LANGUE FRANÇAISE, de Paul Robert, en 6 volumes, $225. 667-3317. 5-5-80

STATUTS du Canada, 1852 - 1887. Statuts Bas-Canada, Québec, 1869 - 1954. Encyclopédie Britannica 1910, 35 volumes. 276-9394. 5-5-80

### LOCAL COMMERCIAL À LOUER

Local dans nouveau centre d'achat à Iberville. Ameublement et fixtures installés pour mercerie. Conditions exceptionnelles. 347-1311. 5-5-80

Pour BOUTIQUE ou SALON DE COIFFURE. Près de la tour de Radio-Canada. 522-5477. 5-5-80

### LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC, grand 3½ ensoleillé, chauffé, près du métro, devant un parc. $220.00. 389-4631. 7-5-80

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

le Permanent
À L'ENSEIGNE DE LA RÉUSSITE

**le Permanent**

**VISITE LIBRE**
**DIMANCHE LE 4 MAI 1980, 14:00 à 16:00**
**OUTREMONT:** 1120 Bernard, app #5. Condominium 6 pièces, plein de charme, boiseries, salon avec foyer, cuisine rénovée. Hypothèque existante à 10¾%. Prix $82,000. **Jocelyne Hoolahan, 735-2761, 487-4271.**

**VISITE LIBRE**
**MERCREDI, 7 mai 19:00 à 21:00**
**OUTREMONT:** 1120 Bernard, app #5. Condominium 6 pièces, plein de charme ancien, boiseries, salon avec foyer, cuisine rénovée, condition impeccable. Hypothèque existante à 10¾%. Prix $82,000. **Jocelyne Hoolahan, 735-2761, 487-4271.**

**VISITE LIBRE**
**DIMANCHE LE 4 MAI, 15:00 à 16:00**
**269 McDougall.** Situé près du Parc, Outremont. Ce grand cottage détaché, parfait pour la vie familiale, offre 6 chambres, 3 salles de bain, sous-sol fini, jardin. $175,000. **Claudette Benoist, 735-2761.**
5-5-80

### OFFRES D'EMPLOIS

**SECRÉTAIRE DEMANDÉ(E)**
Tip Top Tailors, un important détaillant de vêtements pour hommes, est à la recherche d'une secrétaire pour son nouveau bureau régional.
**Le candidat doit:**
— Être couramment bilingue (français-anglais écrit et parlé)
— Posséder un diplôme en secrétariat
— Avoir un minimum d'un an d'expérience
— Posséder beaucoup d'initiative
— Avoir de l'entregent
***Faire parvenir votre curriculum vitae à:***
**TIP TOP TAILORS,**
**3475, boul. Thimens,**
**Ville St-Laurent.**
**H4R 1V5**
5-5-80

### LOGEMENTS À LOUER

**VIEUX LONGUEUIL**
**Sur Labonté, entre St-Charles et St-Laurent**
Rez-de-chaussée: 6 pièces, foyer, lave-vaisselle. Sous-sol: salle de séjour, armoires de cèdre. Chauffé - électricité payée. Patio, garage, jardinet. Terrain paysager. Juillet. $650.00.
**Après 5 heures:**
**679-8200**
1-5-80

AHUNTSIC, luxueux 5½, haut de duplex, 250 est, boulevard Gouin, chauffé, électricité payée, cuisinière/réfrigérateur, laveuse/sécheuse, tentures et tapis mur à mur. $700./mois. Sur rendez-vous seulement: 384-5533 ou 382-5668. 12-5-80

Deux chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, tapis mur à mur, face au parc, stationnement arrière, rue Bloomfield, $600. par mois, chauffé. 279-3752. 7-5-80

NOUVEAU-BORDEAUX, grand 3½ ensoleillé, près centre d'achats et autobus. Environnement tranquille. Soir: 331-7919. 5-5-80

OUTREMONT, logis de 5 pièces, à louer; ménage frais fait. Heures de visite, de 5h. à 7h. p.m. 272-0786. 5-5-80

OUTREMONT, rue tranquille, très beau 6½, boiseries, foyer, garage, chauffage électrique indépendant, entrée laveuse/sécheuse, lave-vaisselle. $600. 739-9616. 5-5-80

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, rez-de-chaussée, grand 5½ avec sous-sol fini, foyer naturel, garage double. Neuf, n'a jamais été habité. À voir absolument. Visites: samedi/dimanche, de 1 h. à 5 h. p.m. 11,601 Damas-Potvin, angle Blaise Pascal. 322-5443, 279-8724, 648-1316. 5-5-80

VILLE MONT-ROYAL, haut de duplex, grand 6½ calme, résidentiel. Lave-vaisselle, poêle, réfrigérateur, laveuse-sécheuse, garage fournis. Chauffage en plus. Références demandées. $500.00. 1er juillet. 733-7212. 5-5-80

AHUNTSIC 5½ bas de duplex plus sous-sol aménagé, entrée pour auto, cour, quartier résidentiel, $425. par mois. 384-1489. 5-5-80

VAN HORNE près de Wilderton, 4½ spacieux, frigo/cuisinière, très propre. $265. 521-1704, 523-3784. 8-5-80

AHUNTSIC OUEST, Jeanne-Mance, près de Fleury, bas, duplex, 5 pièces, moderne, ensoleillé, résidentiel, entrée privée, garage double. Près métro. Libre 1er juillet. 737-4935. 5-5-80

C.D.N. bas duplex à louer, couple sérieux, références. 737-5050. 6-5-80

C.D.N. rue Soissons, bas de duplex, 4 chambres à coucher, salle de jeu, 2 salles de bains, salon, salle à manger, garage, jardin, à louer pour le 1er juillet. $590. 737-7457. 6-5-80

CHÂTEAUBRIAND, près Bélanger, (métro Jean-Talon), 5½ pièces, 3ième étage, belles boiseries, fournaise murale au gaz, 220, balcon, $150.00, non-chauffé. 482-5126. 5-5-80

CÔTE-DES-NEIGES, beau haut de duplex, 7½ pièces, chauffé, cuisinière, grande cuisine, pièces séparées. Entrée privée, balcon privé. Rue résidentielle. 731-5522. 5-5-80

### OFFRES D'EMPLOIS

**SECRÉTAIRE BILINGUE**
Expérience telex, dictaphone, pour place de responsabilités dans une compagnie de vins en pleine expansion. Envoyer curriculum vitae, par courrier express, **1745 ave Cedar, suite 1003, Mtl. H3G 1A7.**
5-5-80

**VIEUX-MONTRÉAL**
**COMMIS DE BUREAU**
**Les qualifications essentielles requises sont:**
— Dactylographier sans faute
— Grammaire française impeccable
— Aimer travailler avec le public
— Travailler sous pression
— Avoir des responsabilités.

**TENUE DE LIVRES — COMPTES RECEVABLES**
**Travail:**
— Consiste à assurer la coordination, la direction et la surveillance des activités de la section des comptes recevables.
— Doit tenir à jour les dossiers relatifs à la perception des comptes en souffrance, et en assurer un délai de perception raisonnale.
— Devra également tenir à jour tous les livres comptables usuels.
**Exigences:**
— Très bonne connaissance français et de l'anglais parlé et écrit.
— Usage connu de la dactylo.
— Posséder à la fois entregent et fermeté.
— Connaissance approfondie de la tenue de livres.
***Les personnes intéressées sont priées de communiquer entre 14h00 et 17h00 au:***
**286-1204** J.N.O.

### OFFRES D'EMPLOIS

REPRÉSENTANT, avec 5 ans d'expérience, demandé par compagnie d'optique. Devra posséder une auto, et voyager dans la province. Salaire et commission. Tél.: 382-7493. 5-5-80

### LOGEMENTS À LOUER

CÔTE STE-CATHERINE, 2778, grand 8½ luxueux, chauffé. Tapis mur à mur, foyer naturel. $600.00. 737-5150 ou 735-6864. 5-5-80

Deux-Montagnes, haut de duplex, spacieux et très ensoleillé, 6½, foyer, chauffage électrique, grande véranda, $275. par mois. Disponible maintenant. Après 6h. 472-3491. 5-5-80

GROSVENOR près Sunnyside, haut duplex, 6½, cuisinière/réfrigérateur, tapis, $450. libre 1er juillet ou 1er août, 484-8209. 12-5-80

PRÈS Boulevard St-Joseph, 3 pièces, chauffé, cuisinière/réfrigérateur, jour: 384-1389, soir: 332-1536. 5-5-80

### LOGEMENT À PARTAGER

JEUNE FEMME anglophone, qui voudrait améliorer son français, cherche autre femme, non-fumeuse, ayant logement à partager. Écrivez à: C.P. 871, Station "H", Montréal. H3G 2M8. 5-5-80

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

**OUTREMONT**
**"LE COTTAGE DE RÊVE",** face au parc de la Peronne (calme) avec boiserie, foyer... Rénové, jardin au sud.
**DUPLEX** 6½ - 7½ au 1112 St-Viateur. Logements libres en juillet.
**TRIPLEX** 819 Stuart - 3 x 6½. 1er et 2ème libre.
**André B. Thomas 731-6307 ou 866-9641.**
**TRUST GÉNÉRAL, courtier**
5-5-80

**OUTREMONT EN HAUT**
**OUVERT AUX VISITEURS**
**Dimanche, 2-4:00 P.M.**
**26 Claude Champagne**
Élégant cottage plus ancien, complètement rénové; nouvelles cuisine et salles de bain, 4 ou 5 chambres à coucher. Belle salle de jeu, parquet en chêne, boiseries naturelles. Co-exclusivité $199,000. Une considération sérieuse sera donnée à toutes les offres. **Mme Lola G. Aucoin, 342-9300 ou 731-6817.**
**Frank A. Norman & Cie Ltée**
*courtier licencié*
**731-6817**
5-5-80

A.E. LePAGE
Avec nous... c'est tellement plus facile

**CENTRE-VILLE**
**LE CONDOMINIUM LE NOBLE**
**1250 AVENUES DES PINS (en haut de la rue de la montagne)**
Changez de mode de vie, appréciez l'avantage de la vie au centre-ville, en vivant sur le flanc de la montagne. Certains appartements comportent une vue sur le St. Laurent. Piscine, sauna, bain tourbillon, salle d'exercice et salle pour réceptions. Prix à partir de $88,000 pour 2 chambres et $65,000. pour garçonnière.
**VISITE SAMEDI ET DIMANCHE de préférence sur rendez-vous 935-8541 ou appelez Ted Schaner 849-5458.**

**N.D.G.**
**EST DU BLVD DÉCARIE**
**IMPECCABLE MAISON** 9 pièces, 5 chambres à coucher dont 2 avec climatiseurs, cuisine moderne avec climatiseur, salle à déjeuner, sous-sol complet, espace de rangement à profusion, garage qualité supérieure. **Nicole Boyd 935-8541, rés: 488-4696.**

**OUTREMONT**
**RÉSIDENCE DÉTACHÉE,** 10 pièces, salon et salle à manger adjacente, boudoir, salle à déjeuner, 4 ou 5 chambres à coucher, boiseries, foyer naturel, sous-sol fini pin noueux. Garage, jardin, près Stanislas et parc Joyce. **Anne-Marie Larue, 483-2177, 935-8541.**
**NOUVELLE EXCLUSIVITÉ.** Cottage moderne, 8 pièces, 4 chambres, cuisine ultra-moderne, magnifique "terrasse-jardin", garage, près collèges et parcs, **Anne-Marie Larue, 483-2177, 935-8541.**

**WESTMOUNT**
Cottage semi-détaché, 9 pièces, foyer sous-sol fini. Garage. Jardin confortable, belle atmosphère. **Nikol Gori 935-8541, rés: 932-8906.**
5-5-80

### LOGEMENT DEMANDÉ

Jeune couple cherche appartement 4½ ou 5½, si possible style duplex, environnement tranquille, près transport, jour: 870-7595, soir après 6h00: 738-9654. 5-5-80

### MAISONS À LOUER

STE-FOY, maison à louer pour période d'un an, débutant le 1er septembre. 4 chambres à coucher, sous-sol fini. Entièrement meublée. Informations: 1-(418)-658-1688. 5-5-80

A QUÉBEC près parlement et plaines d'Abraham, beau quartier, rue tranquille, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, etc... Libre 1er juillet. Références exigées, (418) 527-3583. 5-5-80

POINTE-AU-PIC sur le renommé boulevard des Falaises, domaine comprenant 2 propriétés meublées, vue magnifique, terrain entretenu. La grande résidence, à louer du 1er août 80 au 2 septembre 80, $3,000. Et le cottage du 1er juin au 2 septembre, $3,000. Références exigées. Québec 688-9570 à compter de lundi le 5 mai. 5-5-80

À LOUER $350., maison québécoise restaurée, meublée, chauffage électrique, cheminée pierre, meublée québécois. Salle de séjour, cuisine, 3 chambres, salle de bain. 787-2949 et 849-5409. 5-5-80

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

## LES MOTS CROISÉS

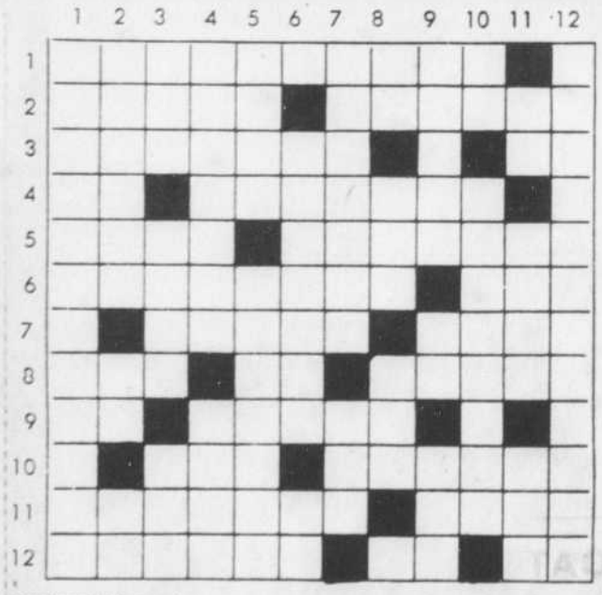

**Horizontalement**
1—Qui trouble.
2—Petite cabane faite de branchages, de paille, de terres, etc. — Plante herbacée de la famille des composées.
3—Organe de l'ouie. — Connu.
4—Coups de baguette. — On l'apprécie pour sa fourrure.
5—Proportion de métal précieux entrant dans un alliage. — Qui tire.
6—À peu près cent. — Joint la tête aux épaules.
7—Il porte des rayures. — Nom poétique de l'arc-en-ciel.
8—Patriarche biblique. — Adverbe de lieu. — Ensemble des plantes provenant de multiplication végétative.
9—Familièrement. — Très petite.
10—Propre. — Répandue çà et là.
11—Transpireriez. — Chant de victoire.
12—Tissu. — D'un verbe gai. — Saint.

**Verticalement**
1—Ponction du thorax.
2—De la campagne. — Marque l'alternative. — Note de la gamme.
3—Enlève. — Un nombre. — Nouveau.
4—Service que rend une chose. — Tendon des muscles.
5—Crie, en parlant des moutons. — Cas de la déclinaison latine.
6—Partagerai en lots. — Voyelles jumelles.
7—Étoffe de soie et de laine. — Organe de l'odorat.
8—Sodium. — Unité d'aire pour les surfaces agraires. — Pied de vigne.
9—À la tête d'un livre. — Lui. — Petite pomme rouge.
10—Sert à lier. — Commissionnaire répondant de la solvabilité de ses acheteurs.
11—Usages. — Attention. — Tamis.
12—Par bonheur.

**Solution d'hier**

# Quatre groupes populaires décrient le livre beige

Le Parti libéral du Québec s'attaque dans un Livre beige aux pouvoirs du Québec dans le domaine linguistique, parce qu'il est prêt notamment à accorder au gouvernement fédéral le soin de déterminer les garanties dont la population francophone a besoin pour assurer l'avenir de sa langue.

Telle est la conclusion commune à laquelle en sont arrivés, hier l'Association québécoise des professeurs de français, le Mouvement national des Québécois, la CSN et la CEQ, qui semblent déterminés à centrer une bonne partie de la campagne référendaire sur la question linguistique.

Les quatre groupes s'en sont pris essentiellement au Livre beige du Parti libéral du Québec, assimilant ses «reculs» à une «trahison» des intérêts de la population francophone.

Les deux centrales syndicales et deux associations nationales ont accusé le chef du PLQ, M. Claude Ryan, «d'avoir ressuscité le parti d'Adélard Godbout» avec les propositions du Livre beige sur la langue d'enseignement, propositions jugées pires que les dispositions de la loi 22.

«Au moins, le bill 22, grâce à l'amendement Choquette, avait le léger mérite de contingenter en chiffres absolus le nombre de places dans les écoles anglaises. La proposition Ryan ne fait même pas cela. C'est le «Free for all» le plus complet, l'escroquerie, la fraude et le mensonge érigé en système et encouragé à outrance».

Les quatre groupes ont aussi reproché au PLQ de vouloir laisser «à une simple conversation entre l'étudiant et le principal» le soin de juger de l'accessibilité à l'école anglaise. Ils y voient un conflit d'intérêts dans la mesure où les principaux d'école ont avantage à grossir leur effectif pour obtenir plus de subventions.

«On comprendra aussi notre ferme opposition à inscrire dans la constitution canadienne les privilèges linguistiques. Permettre au gouvernement fédéral de s'ingérer dans la secteur de l'éducation, c'est ouvrir la porte à encore plus d'ingérence et c'est perpétuer, en la multipliant, l'anarchie actuelle qu'il provoque. Nous avons en effet assez de difficultés à faire sortir le fédéral du domaine de l'éducation (éducation des adultes, recherche, universités, etc), où il n'a strictement aucun droit à l'heure actuelle, pour ne pas, en plus, aller lui donner des droits d'intervention dans ce domaine.»

Quant au président de la CEQ, M. Robert Gaulin, il a ajouté que «le PLQ a donné à son projet de réforme une perspective tellement canadienne et si peu québécoise qu'il risque de nous dépouiller des quelques pouvoirs essentiels à la sécurité culturelle que nous avons pu conserver».

## DÉCÈS

**M. Arthur ASSELIN**

À St-Alphonse de Joliette le 1er mai 1980, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Arthur Asselin, professeur retraité de la C.E.C.M.
Il laisse dans le deuil son épouse Gabrielle Payette, son fils Jacques, ambassadeur du Canada au Sénégal (Louise Lemieux), sa fille Michèle Mailhot, écrivain, ses petits-enfants: Christian et Julie Mailhot, Geneviève et Olivier Asselin.
Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé. Le service religieux aura lieu le mardi 6 mai à 2 heures à l'église St-Stanislas de Koska, 1350 est, boul. St-Joseph.


# MAISONS D'ENSEIGNEMENT

centre des arts visuels

**DIPLÔMÉ EN ARTS APPLIQUÉS ET DESIGN**

Programme de trois ans à temps plein pour la formation d'artisans professionnels en céramique ou textiles.

Ce diplôme certifie que l'étudiant a complété avec succès un programme d'études d'au moins 1,170 heures et obtenu 39 crédits.

*INSCRIPTION DÈS MAINTENANT*

Pour information: **(514) 488-9558**

**350 avenue, Victoria, Montréal H3Z 2N4**

PRIMAIRE-SECONDAIRE-COLLÉGIAL

**COLLÈGE STANISLAS**

OUTREMONT

RATTACHÉ AU RÉSEAU INTERNATIONAL DES LYCÉES FRANÇAIS

Collège privé mixte reconnu d'intérêt public par le Gouvernement du Québec au titre de la coopération Franco-Québécoise.
Préparation au Baccalauréat Français (équivalent du D.E.C.) avec adaptations aux profils d'accueil des Universités Nord-Américaines.

**ADMISSIONS POUR 80-81**

MATERNELLE ET PRIMAIRE

— À la suite d'aménagements internes, nous avons de nouveau quelques places disponibles au niveau:
— de la maternelle (pré-scolaire): admission dès l'âge de 5 ans.
— en classe de 11e (1ère année): admission dès l'âge de 6 ans.
— en classe de 10e (2ème année enrichie)
— en classe de 7e (dernière année)

SECONDAIRE

— quelques places encore disponibles au niveau de la 6ème (Secondaire I): admission sur dossier.

**NOS OBJECTIFS**

*Projet éducatif ouvert à tous, dans lequel sont proposés des cours de catéchèse et des activités pastorales.*
*Un cheminement continu, coordonné et structuré de la maternelle à l'Université.*
*Un projet pédagogique assurant une intégration aisée dans un réseau international d'enseignement.*

RENSEIGNEMENTS ET ADMISSIONS — TÉL.: 273-9521, 780, boulevard DOLLARD, MONTRÉAL H2V 3G5

**CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES**

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
*entretien*
*industriel - commercial*
*résidentiel*
*Plus de 30 ans d'expérience*
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels - Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

*Le Valençay Inc.*
*STUDIO DE DECORATION INTERIEURE*
*932-8131*
*Gilles-André Vaillancourt sdeq.*

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ÎLES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)


**Voir autres Maisons d'enseignement en page 16**

**PROGRAMME DE MAÎTRISE EN RESSOURCES ET SYSTÈMES (nouveau programme)**

Ce nouveau programme se propose de développer la recherche en ingénierie appliquée aux ressources et aux systèmes dans un cadre multidisciplinaire.

**Objectifs du programme**

Le programme de maîtrise en ressources et systèmes vise essentiellement la formation et le perfectionnement d'ingénieurs et de scientifiques qui recherchent la mise en valeur et l'utilisation optimale des ressources, en collaboration avec l'industrie. Suivant la nature des problèmes à traiter, un outil d'investigation important sera constitué par la théorie des systèmes. Le programme offre à l'étudiant à temps complet et à temps partiel un ensemble d'activités de 45 crédits comprenant un tronc commun, une spécialisation dans un champ d'études et la rédaction d'un mémoire de recherche.

**Conditions d'admission**

- Détenir un baccalauréat en sciences pures, en sciences appliquées ou en ingénierie, ou l'équivalent, avec une moyenne cumulative d'au moins 3.0 ou l'équivalent.
- Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.
- Connaissance suffisante de la langue française.

**Grade:** Maître ès sciences appliquées (M. Sc. A.).

**Demande d'admission**

On fait parvenir sa demande d'admission avant le 1er juin 1980 au: Bureau du registraire, Université du Québec à Chicoutimi, 930, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1.

Pour tout renseignement supplémentaire, on s'adresse au: Responsable du programme de maîtrise en ressources et systèmes, Université du Québec à Chicoutimi, 930, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1. Téléphone: (418) 545-5200.

**Université du Québec à Chicoutimi**

**UNIVERSITÉ LAVAL**
**extension de l'enseignement**

**CERTIFICAT D'APTITUDE À LA TRADUCTION PROFESSIONNELLE**

La Direction de l'extension de l'enseignement offre, cette année encore, un programme de 30 crédits conduisant au **Certificat d'aptitude à la traduction professionnelle.**

**DESTINATAIRES**

Ce programme s'adresse aux personnes de langue française qui, déjà sur le marché du travail, désirent acquérir les techniques de la traduction de l'anglais au français. À titre d'exercice, les cours comportent néanmoins quelques traductions du français à l'anglais. Ces cours peuvent également être utiles aux personnes désireuses d'améliorer leur connaissance de l'anglais ou leur maîtrise du français grâce à une étude comparée des deux langues.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Posséder une connaissance du français de niveau collégial et une très bonne compréhension de la langue anglaise (ce programme s'adresse aux adultes (âgés d'au moins 21 ans) de langue française seulement).

Réussir à l'examen d'admission qui aura lieu le jeudi 19 juin à 19 h 30. Les personnes qui auront fait une demande d'admission seront convoquées à cet examen.

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES D'ADMISSION**

Le 1er juin 1980

**CERTIFICAT EN GÉRONTOLOGIE 1980-1981**

La Direction de l'extension de l'enseignement offre un programme multifacultaire de 30 crédits en **gérontologie** permettant d'obtenir un certificat de l'Extension dans ce champ d'études.

**OBJECTIF GÉNÉRAL**

Le programme a pour objectif général l'acquisition des connaissances, le développement des attitudes et la maîtrise des habiletés nécessaires chez les intervenants auprès des personnes vieillissantes et âgées pour qu'ils puissent promouvoir le bien-être optimal et la plus grande autonomie de ces personnes.

**CLIENTÈLE VISÉE**

Ce programme d'études à temps partiel est destiné à ceux qui oeuvrent auprès des personnes vieillissantes et âgées dans les milieux de la santé et des services sociaux ou autres, ou qui possèdent une expérience pertinente.

**EXIGENCES D'ADMISSION**

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou pouvoir faire la démonstration de la réalisation d'études équivalentes.
- Posséder une expérience pertinente.

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES D'ADMISSION**

Le 1er juin 1980

**RENSEIGNEMENTS ET DEMANDES D'ADMISSION**

**Bureau du registraire**
**Programmes et cours de l'Extension**
**Pavillon Bonenfant (2441)**
**Université Laval**
**Cité universitaire**
**Québec G1K 7P4**
**Tél.: (418) 656-7893**

**Cité universitaire, Québec**

**ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES**
**286-1202**
**844-3361** (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

**ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR**
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

**Voir autres annonces classées, en page 14**

### MAISONS À LOUER

MAISON CENTENAIRE restaurée, meublée antiquités, 3 chambres, foyer, grand terrain, proximité parc Mont-Orford: Équitation, golf, natation, voile, concerts, randonnées pédestres. 5 mois $2,500. (819) 843-6288. 6-5-80

### OEUVRES / OBJETS D'ART

**DALI**
"La conquête du cosmos"
Gravure originale 1974
signée et numérotée 353-3413
5-5-80

### PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000., 1ère, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

### PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

IMMEUBLE RÉSIDENTIEL, 207 logements avec subsides fédéraux non remboursables, entièrement en béton, construction en 1977, très luxueux, situé partie est de Ville St-Laurent. (6.6 millions) minimum comptant un million. 336-6664. 5-5-80

ABRI FISCAL, classe 31 et 32, R. Lamothe, 642-7330 ou 581-8222. Immeubles Jeanine Michaud, courtiers. 5-5-80

### PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

ST-HUBERT, propriété de 6 logements, pierre et brique, excellents locataires, très bien située. Revenus intéressants. Intérêt 12%. Pour renseignements, demander Alice Vachon, 656-7770 ou 671-5414. Trust National, courtier. 5-5-80

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAURENT, 2270 l'Oiseau: maison de ville, 6 pièces, près du parc, proximité du train et du boulevard Laurentien, hypothèque $37,300. à 10¼%, sans agent, prix demandé $46,000. 671-2423. 5-5-80

**SAINT-LAMBERT**
Spacieux cottage Tudor - 10 pièces, 4 chambres, 3 salles de bain, taux d'hypothèque avantageux négociable.
**Vente privée $118,000.**
Fin de semaine et soirée
**671-4026 - 671-3665**
5-5-80

REPENTIGNY, luxueux bungalow 60 x 60, 8 grandes pièces, chambre maîtres avec foyer et boudoir plus 2 chambres à coucher, 2½ salles de bains, tapis mur à mur, grand salon et salle à manger avec foyer, air climatisé central, armoires cuisine en chêne. Garage double, piscine chauffée, terrain boisé, $160,000. R. Lamothe 642-7330 ou 581-8222. Immeubles Janine Michaud courtier. 20-5-80

CHARLEVOIX, St-Irénée, maison d'époque, grande valeur, exceptionnelle par son style, son intérieur, son site, terrain à proximité du fleuve. Soir: (418) 635-2859. 16-5-80

DUVERNAY, bungalow style canadien, 42 x 30, 6 pièces, sous-sol fini 16½ x 30, 2 foyers, 2 salles de bains. $69,500. 661-7150, 254-6323. 5-5-80

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

CIRCLE ROAD (SECTEUR), oasis au centre de la ville, terrain 150 pieds, cottage en pierre, 3 chambres à coucher, grand salon, cheminée naturelle, salle à manger séparée; idéal pour petite famille. Nouveau MLS. $115,000. Isabelle Lafrenière, courtier, 482-1381. 5-5-80

N.D.G. duplex 5½, 6½, sous-sol commercial. Près écoles. $67,500.00. IMMEUBLES PAL, courtier, 489-1260. 5-5-80

NOTRE-DAME DE GRÂCE, N.D.G. ouest, cottage, 4 chambres à coucher, salon, cheminée naturelle, salle à manger séparée, cuisine moderne et solarium chauffé, donnant sur grand jardin paysager. Propriété impeccable. $117,000.00. Incluant moquette, poêle-réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse-sécheuse. Exclusif. Isabelle Lafrenière, courtier, 482-1381. 5-5-80

OUTREMONT: Cottage détaché, 4 chambres à coucher, 3 salles de bains, sous-sol fini au complet, tapis mur à mur, quelques appareils ménagers. Prix: $135,000.00. Pas d'agents. Appeler au 341-6474 après 9 hrs p.m. et dimanche toute la journée. 5-5-80

PIERREFONDS OUEST, aubaine fantastique. Propriétaire transféré. Doit vendre maison exécutive. Négocierait première hypothèque existante de $60,000. + meilleur comptant au-dessus de $5,000. 9 chambres, 2½ salles de bains, foyer, sous-sol fini, tapis mur à mur, grande piscine creusée chauffée. Pas d'agents. 365-3517 après 5 heures. 5-5-80

ST-LAMBERT: ouvert aux visiteurs, dimanche de 1 à 5 hrs p.m., 134 De Picardie. Bungalow 10 pièces, paysager, patio, foyer, sous-sol fini, décoré. 672-0552. 5-5-80

GRANDE MAISON ensoleillée, près Université Mtl. Terrain 150' de profondeur. Jardin paisible. Foyer naturel. Boiseries de chêne. Cuisine moderne. 5½ chambres à coucher, 3½ salles de bains, sous-sol fini. 13 pièces au total. Idéal pour famille, enfants petits et grands, bureau, atelier, etc. Pas d'agents s.v.p. Tél.: 731-9085. 5-5-80

HAUTEUR DE BAIE ST-PAUL, voisin futur centre de ski, maison de pierre historique, à retaper, 65,000 p.c. Vue fleuve, baie, village. $27,000.00. 1-(418) 692-1230, (418) 828-9794. 5-5-80

AHUNTSIC, cottage semi-détaché, 6 pièces, + 2 au sous-sol, 2 salles de bains refaites, ainsi que la cuisine. Plomberie en cuivre, égout neuf. Terrasse grillagée. Entrée d'auto et grand terrain avec piscine extérieure. Pas d'agents. 389-6601. 5-5-80

AUBAINE À CHERTSEY, bungalow/brique, 6 appartements, foyer, salle de lavage, chambre froide, tapis mur à mur, puits artésien, remise. 2 bâtiments pour animaux. Jardin. Badminton sur pavé uni. Petite érablière. À proximité d'un lac naturel. Terrain paysager 485' x 100! Prix: $50,000.00. Hypothèque, $40,000. à 10¼%, ferme 5 ans. Pas d'agents. 1-882-2639. 5-5-80

DUVERNAY (Laval), bungalow 8 pièces (3 ch. à coucher, 2 s. de bain), secteur de choix, terrain paysager, nombreux avantages qu'il faut voir: patio, recouvrement aluminium, bibliothèque incorporée dans 2 pièces, cuisine et buanderie incluant tous les accessoires, cabane de jardin en cèdre, etc. Prix: $82,000.00. 870-3564 - 663-2796. 5-5-80

DUVERNAY "Val des Arbres", split level, moderne, exclusif, 12 pièces, 4,544 pi. ca. de plancher, salle familiale digne des meilleurs magazines de décoration, 3 foyers, chauffage électricité, garage double, piscine. M.L.S. Thérèse Laniel, 667-3333, 667-0902. Des Rosiers, courtier. 5-5-80

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

AVONS SEULEMENT 3 maisons, St-Hubert, 1er juin. Prix: $39,350., dépôt initial: $500. Palement: $325. H.P.P. 676-2035. 5-5-80

N.D.G., bon petit duplex 5½ - 6½, 2 systèmes de chauffage, salon avec foyer, jardin, prix intéressant, faites une visite. François Voos 735-6381, 489-8022. Fiducie du Québec, courtier. 5-5-80

C.D.N. duplex pierre 7½ 8½, hypothèque 10½%, foyer, sous-sol fini, garages. Faut voir! C. Bonneville 739-4232. Tremblay courtier, 735-5588. 5-5-80

OUTREMONT, particulier, prix réduit, maison ouverte. Cottage détaché, 5 chambres, foyer, boiseries, sous-sol fini, garage, etc. Hypothèque 11%. Dimanche 2 à 5 P.M.: 773 Wilder. 279-3210. 5-5-80

ST-DENIS SUR RICHELIEU, bord de l'eau, luxueuse maison. Prix spécial pour vente rapide. 1-787-2159. 5-5-80

### MAISONS DE CAMPAGNE À VENDRE

RÉGION LACOLLE, 8 arpents, foyer, grange, poulailler, remise, piscine, vergers. Tél.: demander Jean Choquette, entre 9h. et 5h., 288-7224. 5-5-80

BORD DU LAC MEMPHRÉMAGOG, magnifique résidence-chalet, meublée, 4 chambres à coucher, grand salon avec foyer et plafond cathédrale. Belle plage sablonneuse. 819-843-5259. 5-5-80

MAISON DE PIÈCES sur pièces centenaire, 25 x 27, avec plans et photos, incluant 9 portes originales et un plancher de pin, pour reconstruction. 1-295-2871. 5-5-80

### PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À LOUER

JAY PEAK, Vermont, pour 1 an, chalet meublé, moderne, disponible à partir du 1er juillet. 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer, sauna, site enchanteur, ruisseau, idéal pour la marche en campagne. Mtl: 931-3217 - Vermont, fin de semaine 802-326-4493. 5-5-80

### SOCIÉTÉ-LOISIRS

**ÊTRE DEUX...**
**Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux**
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.
**282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.
lundi au vendredi
**RENDEZ-VOUS**
**1117 ouest, Ste-Catherine**
**suite 108, Montréal**
**(Métro Peel)**
J.N.O.

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

### TERRES/TERRAINS

MONT ORFORD, vue panoramique; coucher de soleil, ruisseau, près ski. $0.12 à $0.15 le p.c. Conditions faciles. Frais virés: 1-514-297-3163. J.N.O.

À ½ prix terrain de 20,000 carré, situé au bord de l'eau, équipé pour recevoir une maison mobile ou un chalet, installation sanitaire et puits d'eau déjà installés, situé à 2 kilomètres de Labelle. Endroit idéal pour la pêche, le ski (Mont-Tremblay). Prix: valeur de $6,000. pour $3,000. 478-2087. 6-5-80

TERRAIN 6,175 p.c., lac Grégoire, mun. Ste-Julienne-de-Montcalm, $3,950. Tél.: soir: 769-3325. 5-5-80

### VOYAGES

CHARTER, CCF, meilleurs prix: Europe, Floride, Mexique, EURO-AMÉRICAIN 878-1085. J.N.O.

# ÉTÉ 80

AU

## CONSERVATOIRE LASSALLE

SCIENCE DE LA PAROLE

**COURS DU SOIR**

DEUX SÉRIES DE COURS AU CHOIX:
DU 16 JUIN AU 16 JUILLET
OU
DU 11 AOÛT AU 10 SEPTEMBRE
LUNDI-MARDI-MERCREDI DE 18h30 À 21h20

**COURS DU JOUR**

DEUX SÉRIES DE COURS AU CHOIX:
DU 19 JUIN AU 18 JUILLET
OU
DU 11 AOÛT AU 5 SEPTEMBRE
LUNDI À VENDREDI DE 9h20 À 12h10

*RENSEIGNEMENTS:*

3505 RUE DUROCHER
MONTRÉAL H2X 2E7
288-4034

PERMIS 749 569

---

**Cours d'initiation**
**Cours de croisière**
**"Charters"**

ECOLE DE VOILE **697-3267**

**Stefan Marshall** Inc.

à 20 minutes du centre-ville

Baie Valois
90, Bord-du-Lac
Pointe-Claire

---

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

**Voir autres Maisons d'enseignement en page 15**

---

## COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

**(cours collégial)**

**POURQUOI PAS.:. EN ARTS PLASTIQUES (professionnel)?**

- nous orientons notre programme de deux (2) ans vers des études artistiques supérieures
- nous misons sur l'expérience du corps professoral
- nous présentons une formation polyvalente axée sur l'excellence
- nous allions joie de vivre et tradition.

**TOUT CELA... à BRÉBEUF, bien sûr!**

*RENSEIGNEMENTS:*

**Bureau des admissions**
**Cours collégial**
**3200, chemin Ste-Catherine**
**Montréal H3T 1C1**
**Tél.: (514) 342-1320 Poste 262 ou 337.**

---

**PROGRAMME DE MAÎTRISE EN ÉTUDE DES SOCIÉTÉS RÉGIONALES**

L'étude des sociétés régionales abordée dans une perspective multidisciplinaire.

**Objectifs du programme:**

Ce programme de maîtrise associe enseignement et recherche afin de promouvoir la réflexion théorique sur le concept de région et la formation scientifique d'agents de changement. Dans un cadre multidisciplinaire, le programme offre une séquence planifiée d'activités comprenant un tronc commun de formation, la spécialisation dans un champ d'études et la rédaction d'un mémoire de recherche.

**Conditions d'admission:**

Etre titulaire d'un baccalauréat en sciences humaines, en sciences économiques ou l'équivalent, avec une moyenne cumulative d'au moins 3.0 ou l'équivalent.

**Grade:** Maître ès arts (M.A.)

**Renseignements:**

La date limite pour faire sa demande d'admission est le 1er juin 1980. On obtient un formulaire en s'adressant au Bureau du registraire, Université du Québec à Chicoutimi, 930 rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1. Téléphone: (418) 545-5613.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, on s'adresse au Directeur du programme de maîtrise en étude des sociétés régionales, Université du Québec à Chicoutimi, 930 rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1. Téléphone: (418) 545-5358.

Université du Québec à Chicoutimi

---

## Université de Moncton

**PROGRAMME D'ÉTUDES EN "COMMON LAW"**

**POUR DÉTENTEURS D'UN DIPLÔME QUÉBÉCOIS EN DROIT CIVIL**

L'École de droit de l'Université de Moncton offre aux détenteurs d'un diplôme en droit civil obtenu dans une université québécoise la possibilité d'obtenir UN BACCALAURÉAT en "COMMON LAW" (LL.B.) après avoir suivi avec succès un an et demie de cours en "Common Law" (49 crédits).

Tous les cours sont dispensés en langue française. Date limite pour les demandes d'admission:

**1er août 1980**

***Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au:***

**Secrétariat de l'École de Droit**
**Centre Universitaire de Moncton**
**Université de Moncton**
**Moncton, Nouveau-Brunswick**
**E1A 3E9**

---

## Collège André-Grasset

ÉDUCATION PERMANENTE

## COURS OFFERTS AU PRINTEMPS-80

**COURS DU SOIR**

| | | |
|---|---|---|
| ANTHROPOLOGIE | 901 | Origine et évolution de la culture |
| ART | 901 | Organisation picturale |
| ÉCONOMIQUE | 920 | Intr. à la vie économique |
| ÉCONOMIQUE | 931 | Problèmes du sous-développement |
| ESPAGNOL | 101 | Espagnol élémentaire I |
| ESPAGNOL | 201 | Espagnol élémentaire II |
| FRANÇAIS | 102 | Poésie |
| FRANÇAIS | 111 | Cours de base |
| FRANÇAIS | 302 | Roman |
| FRANÇAIS | 331 | Roman Québécois |
| GÉOGRAPHIE | 215 | Problèmes géographiques du monde contemporain |
| HISTOIRE | 983 | Hist. de la décolonisation et des problèmes du Tiers Monde |
| HIST. DE L'ART | 902 | Perceptions de l'oeuvre d'art |
| MATHÉMATIQUES | 101 | Compléments de mathématiques |
| MATHÉMATIQUES | 103 | Calcul diff. et intégral I |
| MATHÉMATIQUES | 203 | Calcul diff. et intégral II |
| MATHÉMATIQUES | 105 | Algèbre vect. et linéaire; Géométrie |
| MATHÉMATIQUES | 307 | Probabilités et statistiques |
| PHILOSOPHIE | 101 | La connaissance et ses instruments |
| PHILOSOPHIE | 201 | L'homme et l'univers |
| PHILOSOPHIE | 301 | L'homme et la société |
| PHILOSOPHIE | 401 | Ethique et politique |
| POLITIQUE | 946 | Régimes politiques du Tiers Monde |
| PSYCHOLOGIE | 914 | Relations humaines |
| SOCIOLOGIE | 976 | Sociologie de l'éducation |

**Début des cours: le 12 mai**

***Prospectus, renseignements, inscription:***

**Secrétariat de l'Éducation permanente**
**Collège André-Grasset**
**1001 est, boul. Crémazie**
**Montréal H2M 1M3**
**Tél.: 381-4293**

---

**GESTION DES PETITES ET MOYENNES ORGANISATIONS (nouveau programme de maîtrise)**

**Objectifs:**

Ce nouveau programme entend:

- Contribuer à la formation d'un nouveau type de gestionnaire polyvalent et adapté aux besoins spéciaux des P.M.O.
- Fournir des moyens de parvenir à une plus grande autonomie en favorisant une maîtrise accrue des leviers économiques que sont les P.M.O.
- Permettre la réévaluation et la mise en valeur des P.M.O. dans l'activité économique.
- Favoriser l'entrepreneurship et la création d'entreprises.

**Conditions d'admission:**

Etre titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires avec une moyenne cumulative d'au moins 3.0 ou l'équivalent, ou posséder les connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente.

**Grade:** Maître ès sciences en gestion des petites et moyennes organisations (M. Sc.).

**Renseignements:**

La date limite pour faire sa demande d'admission est le 1er juin 1980. On obtient un formulaire en s'adressant au Bureau du registraire, Université du Québec à Chicoutimi, 930 rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1. Téléphone: (418) 545-5613.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, on s'adresse au Responsable du programme de maîtrise en gestion des P.M.O., Université du Québec à Chicoutimi, 930 rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1. Téléphone: (418) 545-5281.

Université du Québec à Chicoutimi

---

**PROGRAMME DE MAÎTRISE EN PRODUCTIVITÉ AQUATIQUE (nouveau programme)**

Ce nouveau programme se propose de développer la recherche multidisciplinaire orientée vers l'étude des mécanismes de productivité aquatique.

**Objectifs du programme**

Le programme de maîtrise en productivité aquatique vise essentiellement à former des spécialistes capables d'une analyse multidisciplinaire de phènoménes concernant la productivité aquatique et aptes à améliorer cette dernière. Ce programme a pour objet d'élargir et de développer la connaissance des mécanismes et des processus régissant la productivité aquatique et de rendre l'étudiant apte à engager des actions pratiques dans le champ de la productivité aquatique. Le programme offre à l'étudiant à temps complet et à temps partiel un ensemble d'activités de soixante crédits comprenant un tronc commun, une spécialisation dans un champ d'études et la rédaction d'un mémoire.

**Conditions d'admission**

- Détenir un baccalauréat en biologie, en chimie, en mathématiques ou en physique, ou l'équivalent, avec une moyenne cumulative d'au moins 3.0 ou l'équivalent.
- Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.
- Connaissance suffisante de la langue française.

**Grade:** Maître ès sciences (M. Sc.)

**Demande d'admission**

On fait parvenir sa demande d'admission avant le 1er juin 1980 au: Bureau du registraire, Université du Québec à Chicoutimi, 930, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1.

Pour tout renseignement supplémentaire, on s'adresse au: Directeur du programme de maîtrise en productivité aquatique, Université du Québec à Chicoutimi, 930, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1. Téléphone: (418) 545-5432.

**Université du Québec à Chicoutimi**

---

## POUR MIEUX COMPRENDRE L'ÉCONOMIE

Si la monnaie, le crédit, les crises et les échanges sont des phénomènes que vous aimeriez mieux comprendre et approfondir, le nouveau **certificat de premier cycle en économique** offert à Hull vous apportera un éclairage judicieux et approprié de la vie économique actuelle.

Ce nouveau programme offert à Hull par le Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois comprend 10 cours de 3 crédits chacun portant sur les institutions et les mécanismes économiques de notre société.

Cours principaux:

**ADM 1110 Micro-économique**
**ADM 1112 Macro-économique**
**ADM 1215 Statistiques pour économistes**
**ADM 1216 Structures et institutions économiques du Canada et du Québec**
**ADM 1217 Courants de la pensée économique**
**ADM 1218 Monnaie et banques**

Pour compléter son programme, l'étudiant choisit quatre (4) autres activités parmi plus d'une quinzaine de cours portant, entre autres, sur les structures économiques, l'économie régionale, l'économie de la consommation, l'économie de l'entreprise, le développement économique, l'analyse empirique.

Pour plus de renseignements sur ce nouveau programme et ses conditions d'admission, communiquez le plus tôt possible avec:

**Le Service des admissions**
**Université du Québec, Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois**
**Case postale 1250, succursale "B"**
**Hull, Québec J8X 3X7**
**Téléphone: (819) 776-8247**

Les cours seront offerts à temps partiel à compter de septembre 1980.
La date limite d'admission à ce programme a été fixée au 2 juin prochain.

79-80-074

Université du Québec
**Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois**

*Les Expos mettent fin à une série de quatre revers*

# Rodney Scott «vole» la victoire aux Giants en 9e

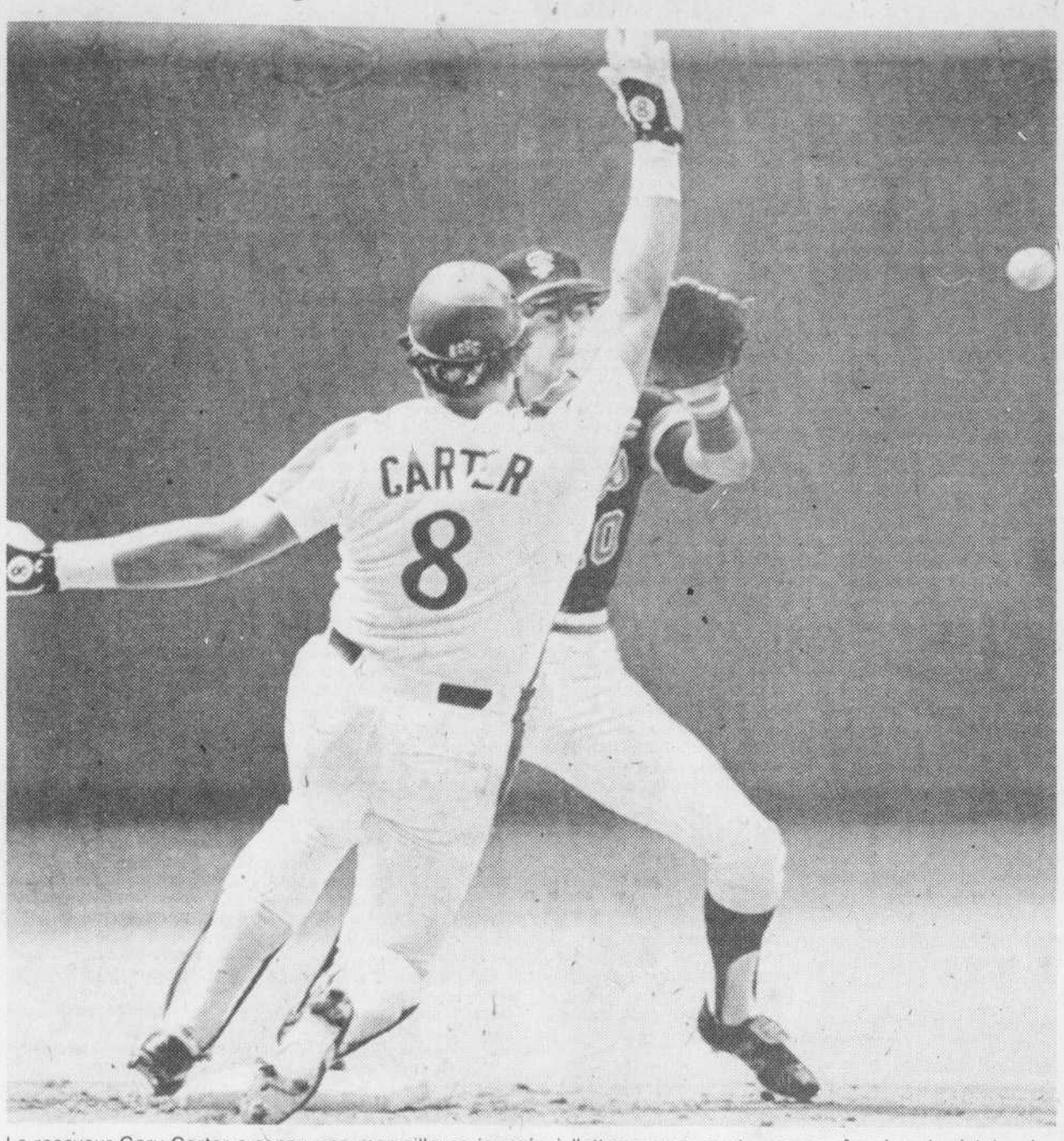

Le receveur Gary Carter a connu une merveilleuse journée à l'attaque avec quatre coups sûrs dans la victoire de 4-3 des Expos contre les Giants de San Francisco, hier au Stade olympique. Ci-haut. Carter est retiré au deuxième-but sur un choix de l'intérieur. (Photolaser CP)

Rodney Scott, hamburger entre les dents, a laissé entendre un «no comments» qui voulait tout dire lorsque le confrère Serge Touchette lui a demandé s'il croyait que sa performance d'hier lui voudrait de reprendre son poste de deuxième-but.

Utilisé comme frappeur suppléant, en neuvième, Scott a d'abord réussi un simple au champ intérieur, puis a volé les deuxième et troisième buts, pour ensuite marquer le point gagnant d'une victoire de 4-3 des Expos contre les Giants, devant 8,953 personnes, hier au Stade olympique.

C'est un simple d'Ellis Valentine contre Gary Lavelle, un coup en flèche au champ droit, qui a permis à Scott de marquer. Lavelle, avec Scott au troisième but, a concédé deux buts sur balles intentionnels à Tony Bernazard et Andre Dawson avant de flancher contre Valentine. Il avait retiré Jerry White sur trois prises, après le simple de Scott.

«Les buts volés de Scott, voilà l'histoire du match, a dit le gérant Dick Williams. Il avait le feu vert, c'est à lui que l'on doit d'avoir compté en neuvième. Quand on ne frappe pas, il faut courir. L'ordre a été donné, et tous ceux qui peuvent voler ont l'autorisation de le faire, à moins d'avis contraire.

En l'emportant, les Expos ont mis fin à une série de quatre défaites consécutives, trois contre les Pirates, à Pittsburgh, et une contre les Braves, à Atlanta. Avant de marquer trois points, en huitième, ils n'en avaient réussi qu'un seul dans les 30 dernières manches, de quoi inquiéter le meilleur gérant du monde.

Andre Dawson a réussi un circuit de deux points, suivi d'un circuit en solo d'Ellis Valentine, pour donner une avance de 3-1 aux Expos. C'est la deuxième fois en 1980 que Dawson et Valentine claquent des circuits consécutifs. Ils avaient réussi l'exploit contre Randy Lerch, des Phillies, le 20 avril. Hier, leur victime, Bob Knepper, venait d'accorder un double à Tony Bernazard, le remplaçant de Scott au deuxième but.

Les Giants avaient pris l'avance 1-0 à la suite d'un mauvais lancer par Elias Sosa avec les buts remplis, en début de huitième. Et ils avaient égalé le compte 3-3 grâce à un double du frappeur suppléant Milt May, en début de neuvième.

La victoire est allée à Stan Bahnsen (1-1), qui a alloué le double de deux points à May, et la défaite à Lavelle. Bahnsen a succédé au monticule à Woodie Frayman, le temps de retirer Willie McCovey, en neuvième et à Elias Sosa en relève à Ross Grimsley.

Grimsley a lancé un match superbe, n'allouant que six coups sûrs et un but sur balles en sept manches et un tiers. Ses changements de vitesse ont complètement dérouté les frappeurs des Giants, même s'il a eu le plaisir de voir quelques coups en flèche être dirigés dans les mains de ses voltigeurs...

«C'est encourageant, pour lui et pour l'équipe, a commenté Williams. Il a fort bien lancé, il aurait mérité de l'emporter.

«C'est en effet une victoire qui va nous remonter le moral, celui de Grimsley, et aussi celui de toute l'équipe. Les gars n'ont pas lâché après que les Giants eurent pris l'avance 1-0 à la suite du mauvais lancer de Sosa, et ils n'ont pas lâché quand les Giants ont égalé le compte 3-3.»

A l'attaque, Valentine a réussi trois coups sûrs en cinq présences, produisant deux points pour faire oublier qu'il a perdu un faible ballon à cause du soleil, en première. Dawson a frappé deux coups sûrs en quatre présences, produisant également deux points. Gary Carter a obtenu quatre coups sûrs en autant de présences au marbre, dont un triple. Au total, les Expos ont frappé 13 coups contre huit par les Giants, qui occupent le dernier rang dans la section Ouest de la Nationale.

En défensive, ils n'ont commis aucune erreur, si l'on excepte le mauvais lancer de Sosa. Qui plus est, Warren Cromartie a effectué un superbe jeu défensif, en troisième, pour priver Darrell Evans d'un coup sûr certain.

À savoir si Rodney Scott reprendra son poste dans l'alignement, Williams a indiqué que Bernazard avait fort bien joué, hier, obtenant deux coups sûrs, dont le double qui a amorcé la poussée de trois points des Expos en huitième.

Quoiqu'il en soit, Scott aura sans doute l'occasion de commencer un match au cours des prochains jours, puisque les Expos ont entrepris hier une série de 11 matchs en 10 jours au Stade olympique. Ils joueront cet après-midi et demain lors d'un programme double contre les Giants, ensuite contre les Astros de Houston et les Mets de New York. Scott Sanderson (1-2) fera face à Ed Whitson (0-4), aujourd'hui, Steve Rogers (2-2) et Bill Lee (0-3) à John Montefusco (1-3) et Vida Blue (2-1), demain.

**ÉCHOS** — Chris Speier était en uniforme, mais il n'a pas joué. Il se dit cependant remis de la blessure au dos qu'il a subie à Pittsburgh, mardi. Bill Almon l'a remplacé... Quant à Dave Palmer, les radiographies ont révélé hier matin qu'il n'y avait aucune fracture au pied. Rien de grave. Palmer a été blessé lorsqu'atteint d'une balle frappée par John Candelaria, des Pirates, jeudi... Youppi sera fêté, demain, entre les deux matchs du programme double. Il a un an.

| Giants (3) | ab | p | cs | pp | Expos (4) | ab | p | cs | pp |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| North, cc | 4 | 1 | 0 | 0 | LeFlore, cg | 4 | 0 | 0 | 0 |
| DEvans, 3b | 4 | 0 | 1 | 0 | White, cg | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Clark, cd | 4 | 0 | 1 | 0 | Bernzrd, 2b | 4 | 1 | 2 | 0 |
| Ivie, 1b | 4 | 0 | 0 | 0 | Dawson, cc | 4 | 1 | 2 | 2 |
| Wohlfrd, cg | 3 | 0 | 2 | 0 | Valentine, cd | 5 | 1 | 3 | 2 |
| Whitfild, cg | 0 | 1 | 0 | 0 | Parrish, 3b | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Stenntt, 2b | 4 | 1 | 2 | 0 | Carter, r | 4 | 0 | 4 | 0 |
| Hill, r | 3 | 0 | 0 | 0 | Cromrt, 1b | 3 | 0 | 0 | 0 |
| McCvy, fs | 1 | 0 | 0 | 0 | Almon, ac | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Lavelle, l | 0 | 0 | 0 | 0 | Grimsly, l | 3 | 0 | 1 | 0 |
| LeMstr, ac | 3 | 0 | 1 | 0 | Sosa, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Herndn, fs | 0 | 0 | 0 | 0 | Fryman, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| May, fs | 1 | 0 | 1 | 2 | Bahnsen, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Sadek, r | 0 | 0 | 0 | 0 | RScott, fs | 1 | 1 | 1 | 0 |
| Knepper, l | 2 | 0 | 0 | 0 | | | | | |
| Minton, l | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | | |
| Strain, ac | 1 | 0 | 0 | 0 | | | | | |
| Total | 34 | 3 | 8 | 2 | Total | 37 | 4 | 13 | 4 |

SAN FRANCISCO ..... 000 000 012—3
MONTRÉAL ..... 000 000 031—4

DJ—San Francisco 1. LSB—San Francisco 7, Montréal 11. 2B—Clark, Dawson, Wohlford, Bernazard, May. 3B—Carter. C—Dawson (4), Valentine (4). BV—Bernazard, RScott 2. S—Knepper.

| San Francisco | ml | cs | p | pm | bb | rb |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Knepper | 71/3 | 10 | 3 | 3 | 0 | 3 |
| Minton | 2/3 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Lavelle P, 0-4 | 1/3 | 2 | 1 | 1 | 2 | 1 |
| **Montréal** | | | | | | |
| Grimsley | 71/3 | 6 | 1 | 1 | 1 | 2 |
| Sosa | 2/3 | 1 | 2 | 2 | 1 | 0 |
| Fryman | 1/3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Bahnsen, G, 1-1 | 2/3 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |

ML—Sosa. T—2:40. A—8,953.

## Curtis Strange mène par 4 coups

HOUSTON (AP) — Curtis Strange a égalé plusieurs meilleures performances de la saison avec un 63, huit sous la normale, et a pris une avance de quatre coups hier, à mi-chemin de l'omnium Houston doté d'une bourse totale de $350,000.

Son 63 a égalé le record du parcours de 6,918 verges du club Woodlands tout en égalant aussi le meilleur score de la saison après 18 trous.

## BASEBALL

### Ligue Nationale

**Jeudi**

Pittsburgh 2, Montréal 1
San Diego 4, Atlanta 3
Philadelphie 2, New York 1
Houston 9, Cincinnati 3

**Hier**

Montréal 4, San Francisco 3
Atlanta à Pittsburgh
San Diego à New York
Los Angeles à Philadelphie
Chicago à Cincinnati
Houston à St-Louis

**Aujourd'hui**

Lanceurs prévus

San Francisco, Whitson (0-4) à Montréal, Sanderson (1-2), 13 h 15
Los Angeles, Hooton (2-1) à Philadelphie, Christenson (1-0), 13 h 15
Chicago, Krukow (1-1) à Cincinnati, Bonham (1-0), 13 h 15
San Diego, Lucas (1-0) à New York, Swan (1-1), 14 h 05
Atlanta, Boggs (0-0) à Pittsburgh, Robinson (0-0), 19 h 05
Houston, Ruhle (1-1) à Saint-Louis, Martinez (1-1), 20 h 05

**Les meneurs**
(Parties d'hier non comprises)

| | pb | cs | moy. |
|---|---|---|---|
| Reitz, St-L. | 63 | 25 | .397 |
| Smith, LA | 75 | 29 | .387 |
| Buckner, Chi. | 60 | 23 | .383 |
| Martin, Chi. | 57 | 21 | .368 |
| Kingman, Chi. | 52 | 18 | .346 |
| Cabell, Hou. | 71 | 24 | .338 |
| Foote, Chi. | 42 | 14 | .333 |
| Templeton, St-L. | 78 | 26 | .333 |
| Hendrick, St-L. | 69 | 23 | .333 |
| Parker, Pitt. | 73 | 24 | .329 |
| Hernandez, St-L. | 73 | 24 | .329 |
| Law, LA | 73 | 24 | .329 |

**Circuits:** Kingman, Chi., 6; 11 frappeurs avec 4 circuits.
**Points produits:** Garvey, LA et Smith, LA 17; Kingman, Chi., et Cruz, Hous, 16.
**Lanceurs** (3 décisions): Richard, Hous., 4-0; Bibby, Pitt., Forsch, Hous., Reuss, LA, 3-0; Carlton, Phil., Vuokovich, St-L., 4-1.

### Ligue Américaine

**Jeudi**

Cleveland 2, Toronto 1
Boston 4, Chicago 3
Californie 2, Seattle 1

**Hier**

Cleveland à Toronto
Milwaukee à Chicago
New York au Minnesota
Boston à Kansas City
Baltimore au Texas
Seattle en Californie
Detroit à Oakland

**Aujourd'hui**

Lanceurs prévus

New York, John (3-0) au Minnesota, Jackson (0-0), 13 h 15
Cleveland, Garland (0-0) à Toronto, Mirabella (2-1), 13 h 30
Detroit, Morris (3-2) à Oakland, Kingman (1-3), 16 h 30
Milwaukee, Haas (1-3) à Chicago, Burns (2-1), 20 h 30
Boston, Rainey (0-0) à Kansas City, Splittorff (3-0), 20 h 35
Baltimore, Palmer (2-1) au Texas, Jenkins (1-2), 20 h 35
Seattle, Honeycutt (4-0) en Californie, Kison (1-2), 22 h

**Les meneurs**
(Parties d'hier non comprises)

| | pb | cs | moy. |
|---|---|---|---|
| Summers, Det. | 44 | 19 | .432 |
| Staub, Tex. | 51 | 21 | .412 |
| Wathan, KC | 37 | 15 | .405 |
| Rivers, Tex. | 78 | 30 | .385 |
| Johnson, Chi. | 65 | 24 | .369 |
| Nordhagen, Chi. | 65 | 24 | .366 |
| Trammell, Det. | 44 | 16 | .364 |
| Molinaro, Chi. | 44 | 16 | .364 |
| Parrish, Det. | 69 | 25 | .362 |
| Yount, Mil. | 61 | 22 | .361 |

**Circuits:** Rudi, Cal., et Smalley, Min., 6; 10 frappeurs avec 4.

**Les frappeurs**

| | pb | cs | cc | pp | moy. |
|---|---|---|---|---|---|
| Almon | 26 | 5 | 0 | 1 | .192 |
| Bernazard | 36 | 10 | 1 | 1 | .278 |
| Carter | 73 | 19 | 2 | 9 | .260 |
| Cromartie | 67 | 21 | 4 | 8 | .313 |
| Dawson | 61 | 15 | 4 | 12 | .246 |
| Hutton | 8 | 1 | 0 | 0 | .125 |
| Lefiore | 70 | 18 | 0 | 1 | .257 |
| Macha | 5 | 1 | 0 | 0 | .200 |
| Office | 10 | 3 | 0 | 1 | .300 |
| Parrish | 70 | 19 | 4 | 13 | .271 |
| Scott | 37 | 6 | 0 | 0 | .162 |
| Speier | 38 | 7 | 1 | 4 | .184 |
| Tamargo | 2 | 0 | 0 | 0 | .000 |
| Valentine | 69 | 18 | 4 | 12 | .261 |
| White | 13 | 4 | 0 | 0 | .308 |

**Les lanceurs**

| | g-p | vs | ml | rab | mpm |
|---|---|---|---|---|---|
| Bahnsen | 1-1 | 0 | 18 | 4 | 0.49 |
| Fryman | 0-1 | 0 | 3.1 | 1 | 3.00 |
| Grimsley | 1-1 | 0 | 18.1 | 3 | 3.00 |
| Lee | 0-3 | 0 | 24.2 | 9 | 5.96 |
| Murray | 0-0 | 1 | 12.2 | 4 | 4.76 |
| Norman | 0-0 | 1 | 14.2 | 12 | 6.00 |
| Palmer | 0-0 | 0 | 14.2 | 3 | 1.80 |
| Rogers | 2-2 | 0 | 34.0 | 19 | 4.24 |
| Sanderson | 1-2 | 0 | 16.0 | 3 | 6.75 |
| Sosa | 0-2 | 1 | 8.2 | 4 | 3.37 |

### LIGUE NATIONALE

**Section Est**

| | g | p | moy. | diff. |
|---|---|---|---|---|
| PITTSBURGH | 12 | 5 | .706 | — |
| CHICAGO | 9 | 6 | .600 | 2 |
| ST-LOUIS | 8 | 10 | .444 | 4½ |
| PHILADELPHIE | 7 | 9 | .438 | 4½ |
| MONTRÉAL | 7 | 11 | .389 | 5½ |
| NEW YORK | 6 | 11 | .353 | 6 |

**Section Ouest**

| | g | p | moy. | diff. |
|---|---|---|---|---|
| HOUSTON | 14 | 5 | .737 | — |
| CINCINNATI | 13 | 7 | .650 | 1½ |
| LOS ANGELES | 13 | 7 | .650 | 1½ |
| SAN DIEGO | 8 | 11 | .421 | 6 |
| ATLANTA | 6 | 12 | .333 | 7½ |
| SAN FRANCISCO | 6 | 15 | .286 | 9 |

### LIGUE AMÉRICAINE

**Section Est**

| | g | p | moy. | diff. |
|---|---|---|---|---|
| TORONTO | 9 | 8 | .529 | — |
| BOSTON | 9 | 9 | .500 | ½ |
| NEW YORK | 9 | 9 | .500 | ½ |
| MILWAUKEE | 7 | 8 | .467 | 1 |
| BALTIMORE | 7 | 11 | .389 | 2½ |
| DETROIT | 7 | 11 | .389 | 2½ |
| CLEVELAND | 6 | 10 | .375 | 2½ |

**Section Ouest**

| | g | p | moy. | diff. |
|---|---|---|---|---|
| CHICAGO | 12 | 7 | .632 | — |
| OAKLAND | 12 | 8 | .600 | ½ |
| KANSAS CITY | 10 | 8 | .556 | 1½ |
| TEXAS | 10 | 8 | .556 | 1½ |
| SEATTLE | 11 | 11 | .500 | 2½ |
| MINNESOTA | 10 | 10 | .500 | 2½ |
| CALIFORNIE | 9 | 10 | .474 | 3 |

# Les Islanders débordent de confiance alors que Minnesota s'inquiète de l'offensive des Flyers

Les North Stars du Minnesota retournent devant leurs partisans dimanche soir avec un bilan de 1-1 contre les Flyers de Philadelphie dans leur série demi-finale, 4 de 7, de la coupe Stanley, mais ils s'inquiètent de la nouvelle puissance offensive des champions du calendrier régulier dans les jeux de puissance.

«Nous leur avons alloué quatre buts en avantage numérique et cela ne se répétera plus»; a assuré le pilote Glen Sonmor, des Stars, après que les Flyers eurent triomphé 7-0 jeudi soir à Philadelphie.

Le pilote des Stars a avoué que les Flyers avaient fait montre de plus d'intensité que les siens jeudi soir à Philadelphie.

Les Flyers avaient perdu le premier match de la série 6-5 devant leurs partisans mardi, ce qui avait incité le pilote Pat Quinn à changer de gardien de but en utilisant Phil Myre qui a enregistré un blanchissage. Myre en était à son premier match depuis le 11 avril.

Le jeu de puissance des Flyers était disparu depuis longtemps, car ils avaient affiché la pire moyenne du circuit au cours de la saison régulière.

Après la victoire des Flyers jeudi soir, Quinn a déclaré: «Je crois qu'il était temps plus que jamais d'utiliser Myre». Myre en était à son premier zéro en sept matches éliminatoires et ce en 12 ans dans la LNH.

«Lorsque vous êtes absent du jeu pendant 20 jours, vous devez continuer de penser positivement, a dit Myre. Ils nous avaient dominé dans le premier match et je me suis préparé mentalement en conséquence.»

Quinn a admis que la revue des films des North Stars avait aidé les Flyers à se retrouver dans les jeux de puissance, car Minnesota s'est classé 6e de la ligue dans ce domaine au cours de la saison.

Myre sera de retour dimanche soir et on croit que Sonmor fera appel à Gilles Meloche.

Les Islanders de New York lisaient pour leur part les journaux hier, après avoir pris une avance de 2-0 sur les Sabres à Buffalo dans leur série demi-finale.

Jean Potvin a qualifié une remarque de Bob Bourne à l'endroit de Butch Goring de stupide et celui-ci a partagé l'opinion du capitaine. On s'amuse donc chez les Islanders.

«Il n'y a pas de doute qu'il y a un élément de confiance dans les séries que nous n'avions jamais ressenti auparavant, a dit Potvin, une figure importante dans les deux triomphes des Islanders à Buffalo.

«Je crois qu'il faut l'attribuer à une plus grande maturité. De plus, tout va bien au sein d'un club quand il gagne, car tous sont prêts à appuyer un coéquipier. En somme, il s'agit d'avoir confiance en soi-même.

«À la suite du balayage de la série contre Boston, Buffalo a dû commencer à s'inquiéter, a ajouté Potvin. De plus, les Sabres doivent être malheureux, surtout après ce revers en temps supplémentaire.

«En divisant les honneurs à Buffalo, les Sabres auraient été heureux, car ils sont bons à l'étranger. Par contre, dans la situation actuelle, ils doivent se demander quoi faire pour nous battre. Nous aurons encore la confiance avec nous dans le 3e match.»

Selon Potvin, le 3e match est très important, car ce pourrait être le coup de grâce pour les Sabres. Ceux-ci ont perdu les services de Craig Ramsay à la suite d'une fracture au poignet gauche jeudi soir. De plus, Rick Dudley est victime d'un malaise au cou et Danny Gare doit soigner ses chevilles.

Le défenseur John Van Boxmeer a admis que les Islanders avaient mieux joué.

À part du dépit d'avoir perdu en surtemps, les Sabres réalisent qu'ils n'ont pas vaincu les Islanders dans leurs 10 derniers matches éliminatoires.

*Coupe Memorial*

## Le miracle des Pats de Regina

BRANDON, Manitoba (PC) — Les Petes de Peterborough affronteront un club qui n'était pas censé être à Brandon lorsqu'ils entreprendront la défense de la coupe Memorial dimanche.

Les Petes, représentants de l'Ontario pour la 3e année consécutive, affrontent les Pats de Regina, de la Ligue de l'Ouest, dimanche, lors du premier match d'une série à la ronde entre trois clubs, dont les champions du Québec, les Royals de Cornwall.

Les trois clubs disputent trois matches ici, puis se rendent à Régina pour compléter la série. Cornwall affronte Régina ici lundi et les Petes mardi.

Peterborough compte 12 vétérans de la saison dernière et a balayé les séries de l'Ontario en 11 matches.

Leur pilote Mike Keagan attribue leurs succès au fort physique des joueurs.

Leur meilleur marqueur avec 106 points, Bill Gardner, a ajouté 13 buts et 14 aides dans les séries éliminatoires. Le vétéran Stuart Smith est le pilier défensif tandis que le gardien-recrue Rick Laferrière a affiché une moyenne d'un peu plus de deux buts dans les séries.

## HOCKEY

### Coupe Stanley

**Jeudi**

Islanders NY 2, Buffalo 1
Philadelphie 7, Minnesota 0

**Ce soir**

Buffalo à Islanders NY, 20 h 05

**Dimanche**

Philadelphie au Minnesota, 21 h 05

**Mardi**

Buffalo à Islanders Ny, 20 h 05
Philadelphie à Minnesota, 20 h 35

**Jeudi, 8 mai**

Minnesota à Philadelphie, 20 h 05
Islanders NY à Buffalo, 20 h 05, si nécessaire

**Les meneurs**

| | b | p | pts |
|---|---|---|---|
| MacAdam, Min. | 6 | 9 | 15 |
| Trottier, Isl | 6 | 9 | 15 |
| McNab, Bos. | 8 | 6 | 14 |
| Payne, Min. | 7 | 7 | 14 |
| Perreault, Buf. | 4 | 10 | 14 |
| B. Smith, Min. | 1 | 13 | 14 |
| Linseman, Ph L. | 3 | 10 | 13 |
| Christoff, Min. | 8 | 4 | 12 |
| Lambert, Mon | 8 | 4 | 12 |
| Holmgren, Ph L. | 6 | 6 | 12 |

### Coupe Memorial

**Dimanche**

Regina c. Peterborough, à Brandon

**Lundi**

Cornwall c. Regina, à Brandon

**Mardi**

Peterborough c. Cornwall, à Brandon

**Mercredi**

Peterborough c. Regina, à Regina

**Jeudi**

Regina c. Cornwall, à Regina

**Vendredi**

Cornwall c. Peterborough, à Regina

**Dimanche, 11 mai**

Finale à Regina

### COUPE STANLEY

**Demi-finales 4-de-7**

**Série M**

| | pj | g | p | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| PHILADELPHIE | 1 | 1 | 1 | 12 | 6 | 2 |
| MINNESOTA | 1 | 1 | 1 | 6 | 12 | 2 |

**Série N**

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| ISLANDERS NY | 2 | 2 | 0 | 6 | 2 | 4 |
| BUFFALO | 2 | 0 | 2 | 2 | 6 | 0 |

# *Jones calcule bien son affaire aux essais du GP de Belgique*

ZOLDER, Belgique (AFP) — Le 38e Grand Prix de Belgique, 5e épreuve de la saison comptant pour le Championnat du monde des conducteurs de formule un, sera disputé dimanche sur 72 tours de 4,262 km du pittoresque circuit de Zolder, soit sur 306,864 km.

Zolder, tracé à travers un magnifique parc boisé, dans les Flandres, est l'intermédiaire entre les circuits lents comme Monaco ou Long Beach et les pistes rapides comme Monza ou Zeltweg.

C'est-à-dire, par exemple, que les Renault-Turbo de Jean-Pierre Jabouille et René Arnoux y seront bien plus à l'aise qu'à Long Beach où la Brabham du Brésilien Nelson Piquet a nettement dominé le lot. D'un autre côté, les Ligier de Jacques Laffite et Didier Pironi semblent avoir retrouvé toute leur fiabilité. En outre, Zolder a toujours réussi à Laffite, 3e en 1976, 5e en 1978 et 2e en 1979. Le circuit flamand est certes éprouvant pour les freins mais moins, toutefois, que celui de Monaco ou Long Beach. C'est la raison pour laquelle les Williams de l'Australien Alan Jones et de l'Argentin Carlos Reutemann devraient être très menaçantes, de même que, à un degré moindre cependant, les Ferrari du Sud-Africain Jody Scheckter et du Canadien Gilles Villeneuve, bien pâles depuis le début de la saison.

Quant aux Arrows de l'Italien Ricardo Patrese (une 2e place à Long Beach) et de l'Allemand Jochen Mass ainsi que les Tyrell de Jean-Pierre Jarier et de l'Irlandais Derek Daly, malgré quelques performances encourageantes, elles ne paraissent pas encore tout à fait au point. En revanche, chez Mac Laren, on enregistre la rentrée du jeune loup français Alain Prost, absent des circuits depuis deux mois à la suite de son accident en Afrique du Sud, tandis que l'Ensign sera conduite par le Britannique de 28 ans Tiff Needell qui remplace ainsi le Suisse Clay Regazzoni, qui s'est gravement blessé aux États-Unis.

Si les Lotus de l'Américain Mario Andretti et de l'Italien Elio de Angelis semblent toujours en perte de vitesse, on peut, par contre, s'attendre à une bonne course des Alfa-Roméo de Patrick Depailler et de Bruno Giacomelli et, pourquoi pas, des Fittipaldi d'Emerson Fittipaldi et du Finlandais Keke Rosberg.

Zolder, on le sait, marquera la mise en application de la suppression des pneumatiques de qualification. Il reste à souhaiter que pilotes et responsables d'écuries auront bien compris la nouvelle réglementation et qu'aucune contestation ne surviendra lors de l'établissement de la grille de départ.

Hier Alan Jones a réalisé le meilleur temps de la première séance d'essais du Grand Prix de Belgique. Sur la boucle de 4,2 km, l'Australien a parfaitement calculé son affaire. Pendant cinquante-neuf minutes il a laissé les pilotes français de l'écurie Ligier, Didier Pironi et Jacques Laffite, dominer la séance. Puis, à son dernier tour, il produisit un effort décisif. Avec un temps de 1 minute 19 secondes et 12 centièmes (193,92 km/h) il devance de 23 centièmes Didier Pironi, et de 57 Jacques Laffite, qui ont respectivement bouclé le tour en 1.19.35 et 1.19.69.

Le pilote Australien, actuellement troisième au championnat du monde des conducteurs à cinq points des deux premiers ex-aequo le Français René Arnoux et le Brésilien Nelson Piquet aurait dû remporter le Grand Prix de Belgique l'année dernière. Seule une panne de circuit électrique l'avait privé de la victoire à quelques tours de la fin alors qu'il possédait une confortable avance.

Villeneuve occupe le 12e rang en 1:21.54 devant Scheckter, 14e en 1:21.58.

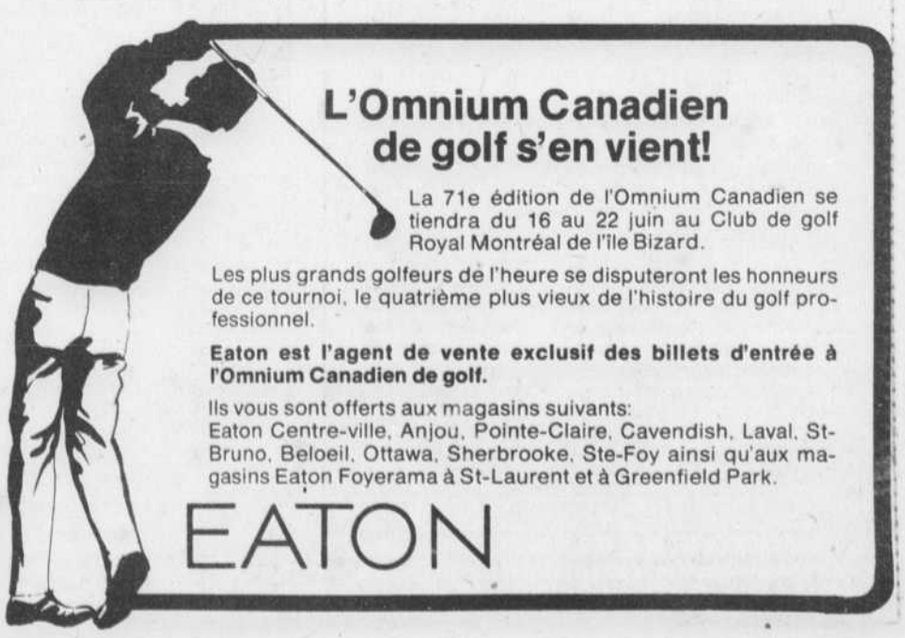

**L'Omnium Canadien de golf s'en vient!**

La 71e édition de l'Omnium Canadien se tiendra du 16 au 22 juin au Club de golf Royal Montréal de l'île Bizard.

Les plus grands golfeurs de l'heure se disputeront les honneurs de ce tournoi, le quatrième plus vieux de l'histoire du golf professionnel.

**Eaton est l'agent de vente exclusif des billets d'entrée à l'Omnium Canadien de golf.**

Ils vous sont offerts aux magasins suivants:
Eaton Centre-ville, Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, St-Bruno, Beloeil, Ottawa, Sherbrooke, Ste-Foy ainsi qu'aux magasins Eaton Foyerama à St-Laurent et à Greenfield Park.

EATON

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

# L'entrée de M. Trudeau dans le débat

LE premier ministre, M. Trudeau, a fait hier à Montréal une entrée remarquable dans le débat référendaire. En 40 minutes, sur le mode de la causerie familière où il excelle, sans texte mais suivant un plan bien structuré, le premier ministre a prononcé un discours qui attaque la démarche politique et la stratégie référendaire du gouvernement québécois, un discours dont le langage est demeuré sobre et le ton, très digne. C'était l'intervention d'un homme qui, parlant à titre de Québécois à d'autres Québécois, n'oublie jamais qu'il est aussi premier ministre du Canada. Certes, il n'avait pas à conquérir cet auditoire de plus de 2,000 personnes dont la très grande majorité devait lui être acquise au départ, d'où l'accueil enthousiaste et chaleureux qui lui a été fait. Mais il devait convaincre son auditoire invisible, plus vaste encore, qui l'écoutait à la radio, en particulier cette fraction difficile à chiffrer qui est faite d'indécis et d'influençables, tous ceux qui songent à voter OUI le lundi, se rallient au NON le vendredi, hésitent encore le dimanche...

■

Comme il avait su le faire plus tôt dans son discours à la Chambre des communes, M. Trudeau a démonté la question et indiqué les risques d'impasse qu'un OUI ferait surgir. Mais il est allé cette fois plus loin: le gouvernement de M. Lévesque, en liant l'association à la souveraineté au point que celle-ci ne serait pas réalisable sans celle-là, subordonne son projet essentiel à la volonté de l'autre. Or comme le partenaire a déjà indiqué qu'il ne voulait pas de l'association et qu'il n'entendait pas s'engager à négocier sur cette base, M. Trudeau souligne, et pour la première fois avec autant de fermeté, que le OUI du Québec serait irrecevable à Ottawa et dans les autres provinces. Le premier ministre du Canada est formel: Autant dire à M. Lévesque, si le OUI l'emporte: allez donc faire votre deuxième référendum tout de suite!

L'orateur s'attarde un instant sur cet aspect du problème: pour tenter de réfuter les arguments souvent invoqués par le PQ et selon lesquels le Canada, fidèle à sa tradition de fair play, accepterait malgré tout de négocier avec un Québec qui aurait répondu OUI, M. Trudeau propose pour illustrer sa thèse deux exemples imaginaires qui laissent perplexes et font tiquer. Supposons, dit-il, que les peuples de Cuba ou d'Haïti, décidaient par scrutin de s'associer économiquement au Canada. Cette décision populaire serait démocratique mais le Canada serait-il, pour cela, contraint d'accepter un tel marché? L'analogie est boiteuse parce qu'elle fait appel à d'autres pays souverains, éloignés du Canada et dont la situation n'est en rien comparable à celle du Québec, province canadienne qui veut accéder à l'indépendance et propose de maintenir avec le Canada des liens économiques. Il faudra que le premier ministre revise cet exemple dans ses prochains discours: il frappe l'imagination mais il est spécieux et injuste.

De même, le premier ministre ne saurait comparer la démarche du Québec à celle de l'Algérie sans, du même coup, s'exposer à tomber dans un autre piège. Le Québec n'est pas une colonie ni, au mieux, un territoire éloigné de l'Union française. Le parallèle est donc faux. Mais, sans égard à ce procédé discutable, on retiendra l'objectif que poursuivait le premier ministre en lançant des exemples de cette nature. C'est qu'un pays, un territoire ou une province, quand ils veulent accéder à l'indépendance, procèdent dans l'ordre: d'abord conquérir la souveraineté sans condition ni atermoiements, puis ensuite engager des discussions avec un éventuel partenaire pour réaliser une association.

Ainsi, c'est la démarche tortueuse du PQ ces dernières années que M. Trudeau soumet à la critique. Autant il respectait les pionniers du mouvement il y a plus de 20 ans, les Barbeau, Chaput, D'Allemagne et Bourgault qui ont fondé le RIN parce qu'ils aspiraient à l'indépendance du Québec, autant il juge désolante l'escalade des compromis consentis au cours des années et qui empruntent la couleur des mots: sécession, séparation, indépendance, souveraineté, souveraineté-association et, pour finir, engagement de ne pas faire la souveraineté sans l'association. Où sont demande M. Trudeau, les valeureux chevaliers de l'indépendance dont il ne partageait pas «l'idéal un peu brumeux» mais dont il admirait le courage et l'esprit de décision.

■

Cette analyse est dure mais juste. Car le premier ministre sait bien que le PQ, par souci de réalisme, a fait le pari de l'étapisme grâce auquel il compte appliquer le premier article de son programme par les innombrables délais et détours que l'on sait. Le procédé n'est pas très héroïque mais il offre l'avantage de l'efficacité. Il devient inacceptable quand les mots et les formules tendent à masquer le dessein véritable. C'est pourquoi le pari du PQ, respectable et empreint de noblesse dans ses intentions originales, frôle l'imposture quand ceux qui le défendent ne parlent plus que d'égalité, de «déblocage» et de nouvelle entente, omettant de rappeler que cette entente doit nécessairement intervenir entre deux États souverains. Il faut au moins dire aux Québécois dans les jours qui viennent à quoi ils s'engagent exactement et précisément s'ils répondent OUI. C'est pourquoi il est important que M. Trudeau, du haut de sa tribune et de son prestige, mais sans caricaturer l'adversaire, sans déformer le sens de la question, intervienne dans les discussions publiques et dise clairement les choses, dans la perspective qui est la sienne.

On peut s'étonner à cet égard que le premier ministre du Canada, parlant à Montréal comme citoyen du Québec, n'ait pas signalé dans son discours l'ampleur du travail accompli par le Comité des Québécois pour le NON et son chef, M. Ryan. Quel que soit le jugement qu'il porte sur la qualité et le succès de ce travail, il aurait pu en faire mention. Mais cette omission est anecdotique. On observe une autre faiblesse dans le percutant discours de M. Trudeau, beaucoup plus préoccupante et qu'il devra corriger dans ses deux prochaines allocutions.

Le premier ministre a bien dit que tout le monde veut changer la constitution et qu'un peuple adulte ne doit pas craindre les remises en cause fondamentales. Comme le souligne fort justement M. Michel Le Moignan, leader de l'UN, dans une interview à La Presse, beaucoup d'électeurs ont la forte tentation de voter OUI afin d'assurer la véritable relance d'une révision profonde de la constitution et du régime fédéral. Beaucoup de citoyens craignent que M. Trudeau n'envisage que des modifications mineures et que le renouvellement espéré ne se produise jamais. C'est ainsi que M. Le Moignan attend du premier ministre des engagements plus concrets avant le 20 mai. M. Joe Clark a tenu un discours semblable aux Communes jeudi alors qu'il commentait l'incroyable décision du gouvernement de remettre en question l'entente sur les loteries passée sous le régime précédent. À quel fédéralisme renouvelé doit-on s'attendre si le gouvernement veut maintenant récupérer les loteries cédées aux provinces? De même, le sénateur Arthur Tremblay, parlant au nom des conservateurs, insistait cette semaine pour obtenir du gouvernement les assurances de changement sans lesquelles le NON deviendrait un risque gênant... Il ne saurait être question, à deux semaines du référendum, de publier un projet concret: il en existe déjà beaucoup. Il faut seulement que M. Trudeau prenne un engagement solennel.

**Michel ROY**

## LETTRES AU DEVOIR

### ■ *Un pionnier sans peur*

Le critique Robert Lévesque, sans doute d'une dizaine d'années plus jeune que moi, n'a certainement pas vécu en militant la période de notre histoire nationale où Marcel Chaput a surgi comme un des chefs de file du nationalisme québécois. Cette lacune l'a amené, je présume, à porter en toute bonne foi (nous l'espérons), une critique injuste sur le livre de Jean Côté, *Marcel Chaput, pionnier de l'indépendance*, parue dans LE DEVOIR du 19 avril.

Il s'agit d'une biographie qui situe le personnage Chaput dans le contexte réel des années où il a vécu et agi.

Marcel Chaput, c'était donc l'homme des arguments solides, à toute épreuve. C'était aussi le citoyen dont la probité, l'intégrité personnelle, l'honnêteté intellectuelle, le désintéressement s'imposaient à la gent politique du temps comme la statue du Commandeur. Certes, il commit certaines erreurs d'appréciation politique en voulant aller trop vite électoralement; mais véritablement, à un moment précis du Nationalisme québécois, quand les militants séparatistes étaient vilipendés, moqués et même persécutés, Marcel Chaput est apparu comme un rempart de bon sens contre lequel les traits des adversaires venaient s'émousser.

Le souveraineté-association, par son centrisme prudent, a remplacé le séparatisme à l'avant-scène politique de notre peuple. Mais la «ligue du vieux poêle» (épithète un peu méchante lancée aux séparatistes par René Lévesque) continue la lutte aux côtés de personnalités nombreuses dont le courage est d'autant plus à la hauteur des circonstances qu'il ne semble pas ridicule maintenant de se dire nationaliste québécois. Au contraire, ça se porte bien dans les meilleurs salons. Toutefois, sans un Marcel Chaput, (et ses pareils) nous n'en serions peut-être pas arrivés à ce stade aussi rapidement. Enfin, où étaient la plupart de ces beaux messieurs et dames du OUI (dont plusieurs sont de l'âge du Dr Chaput) lorsqu'il fallut se battre contre l'opinion publique mal instruite, la diffamation et l'oppression pour faire entendre la fierté de notre peuple? La plupart bien au chaud dans la sécurité de leurs emplois. Qui un professionnel bien rémunéré, qui un haut fonctionnaire bien protégé, qui un artiste en renom, qui un professeur très écouté, qui un politicien devenu député ou ministre, qui un homme d'affaires empochant ses bénéfices, etc. restaient dans l'expectative, attendant de se manifester sans mettre en danger leur position professionnelle, sociale, politique ou financière.

Marcel Chaput n'a pas eu peur de prendre position. Pour se consacrer à la cause, il démissionna de son poste de fonctionnaire, et acculé à la faillite, il trouva la force de caractère nécessaire pour continuer la lutte sans faiblir et dans l'honneur. A la longue, il a attiré la sympathie du peuple sur lui-même et sur la cause qu'il défendait. A partir de là, tout fut possible. Qu'on le veuille ou non, il existe toujours dans l'Histoire un personnage-clef qui déclenche une révolution ou incarne la continuité. En ce qui concerne le nationalisme québécois, Chaput fut et reste un chef de file de la continuité indépendantiste.

Lorsque le critique affirme que Marcel Chaput est «un ancien personnage public», il fait montre d'une ignorance surprenante de l'actualité politique. Même si ce sont principalement les Anglophones qui recherchent présentement l'opinion du nationaliste Chaput chaque fois que l'actualité prend une connotation nationaliste québécoise, celui-ci continue à donner des conférences publiques sur le sujet et participe à des lignes ouvertes à la radio francophone.

Lucien GAUVIN

Montréal, 30 avril

### ■ *Une méprise au sujet de l'ONF*

Suite à l'article du samedi 19 avril en page 20 du DEVOIR intitulé: «Alfred Bossé condamné pour une escroquerie caractérisée» vous souligniez que l'objet d'une grave escroquerie aurait été un emploi pour Monsieur Sney à l'Office national du film.

Nous aimerions préciser que les locaux occupés par l'Office national du film sont la propriété d'un autre ministère qui en assure aussi l'entretien et que ni M. Sney ni M. Désilets ne font partie du personnel de l'ONF.

Nous déplorons grandement cette méprise et nous apprécierions beaucoup une rectification des faits.

Roland LADOUCEUR,
directeur des relations publiques

Montréal, 29 avril

### ■ *Comment devenir «maître chez soi»*

Depuis le début de la campagne référendaire, l'un des principaux thèmes employés par les tenants du OUI est «devenir maître chez soi». Il serait peut-être bon de clarifier ce que c'est au juste que d'être maître chez soi.

Pour ma part cela signifie posséder une juste part de nos commerces, de nos industries, de nos banques, bref de notre économie. Il est évident que présentement nous ne possédons pas notre part de l'économie québécoise. Comment faire pour redresser cette situation anormale. D'après moi, il y a deux façons d'y remédier. Une façon positive et une façon négative. La façon positive consiste à suivre les traces des Caisses populaires Desjardins et des Caisses d'entraide économique, c'est-à-dire de bâtir et de créer nos propres institutions économiques. Et il existe une façon négative, celle d'étatiser et d'aller chercher à coup de loi ce que les autres ont construit, cette dernière attitude serait susceptible d'engendrer de graves perturbations.

N'essayons pas de justifier notre situation économique précaire en blâmant les autres. Les anglophones n'ont fait que prendre les postes laissés vacants par les francophones qui ont longtemps dédaigné le monde des affaires. De nos origines latines nous avons hérité de grandes qualités, notre ingéniosité, notre spontanéité et notre imagination en sont des preuves éloquentes, mais nous avons aussi hérité de grands défauts, nous sommes des individualistes. L'histoire du Québec le prouve, le manque de solidarité des Québécois francophones entre eux est la principale saison de notre état actuel. Ce n'est tout de même pas de la faute des anglophones s'il est si difficile pour un francophone de réussir en affaires.

Si les Québécois décidaient, en masse, de faire affaire avec des entreprises québécoises dirigées par des francophones, on deviendrait maître chez nous sans pour cela avoir eu besoin de rapatrier une seule loi provenant du fédéral. Si au lendemain de la souveraineté du Québec nous restons aussi divisés que nous le sommes présentement, nous ne serons pas plus maîtres chez nous qu'en ce moment. Nous n'avons nullement besoin de la confédération pour démontrer notre solidarité.

À une époque où la tendance mondiale favorise le regroupement plutôt que la division des pays, je considère qu'il y a plus d'avantages à rester dans le Canada. Nous n'avons pas besoin de rapatrier toutes les lois provenant du gouvernement fédéral pour reprendre nos affaires en main, car je suis convaincu que ce ne sont pas les lois mais bien les Québécois qui nous rendront maîtres chez nous.

Philippe LAFOREST

Montréal, 29 mars

### ■ *«Les faux prophètes»*

*(Réponse, à un article de Lise Bissonnette, publié le 24 avril).*

Une fois de plus, vous paraissez plus à l'aise dans la discussion des idées que des faits. Votre éditorial du 24 avril 1980 est l'exemple type de quelqu'un qui n'a pas assisté à un événement, et qui du haut de son pupitre a l'audace d'en faire l'exégèse. Non, madame, personne n'a parlé de goulags, de tortures probables ou possibles au Québec, personne n'a assimilé le Québec aux dictatures fascistes ou communistes; personne n'a assimilé le OUI au communisme ou au racisme... Vous devriez en votre qualité d'éditorialiste être pourtant plus circonspecte et éviter de croire tout ce que vous lisez dans les journaux... Il y a une différence entre les faits et les titres à sensation.

Oui j'ai dénoncé la philosophie raciale véhiculée par le discours péquiste, et vous reconnaîtrez avec moi que ce n'est pas d'aujourd'hui. Ca date de trois ans! Puisque cela semble énerver un grand nombre de personnes, disons que je réprouve la «philosophie ethnocentriste» du Dr Camille Laurin. Je ne peux renoncer à combattre ce concept politique d'un autre âge, et tant et aussi longtemps qu'il restera le fondement de la doctrine du PQ, j'ai bien peur de ne pas avoir d'autre alternative. Là encore, malgré ce que vous voyez dans les journaux, il serait hasardeux de croire que je suis isolé dans ce combat. Je suis soutenu et cela vigoureusement, par l'écrasante majorité des Québécois d'origine ethnique, sans compter les francophones que ce concept insulte.

Vous traitez d'accidents de parcours un certain nombre de mesures et de projets politiques du PQ; contrairement à vous, à la lumière des expériences vécues par nos communautés, nous croyons que ces projets sont issus directement du projet tethnocentriste. Le Musée de l'Homme d'ici en est avec la loi 101 l'illustration la plus frappante. Quant à la politique du Livre que vous citez aussi par ailleurs, elle ne peut avoir germé que dans un pareil cadre. La loi 92 vous semble correcte. C'est là la preuve que vous ne l'avez jamais lue, car si vous étiez la démocrate que vous dites, elle vous ferait sortir de vos gonds. On peut noter à cet égard, en passant, que vous acceptez sans sourciller avec un laxisme effrayant, qu'un droit soit remplacé par une «licence» comme c'est le cas pour le droit d'affichage dans la loi 101. Cette fameuse Loi sur la langue française, on attend encore en vain qu'elle s'attaque à l'essentiel, c'est-à-dire la qualité du français dans nos écoles.

Vous affirmez présomptueusement que notre tradition démocratique au Québec nous met à l'abri de tout empiètement sur nos droits. Vous vous opposez en cela à ceux de nos compatriotes les plus éclairés qui font remonter cette tradition à 1960 à la période post-Duplessis, et qui la considèrent encore fragile. D'ailleurs les faits que vous reconnaissez volontiers tendraient à prouver — comme c'est généralement le cas — que cela n'a pas empêché une érosion graduelle et subreptice des droits individuels, depuis 1977. Nous sommes pourtant en régime démocratique. Ceux qui alertent le citoyen, sont toujours dans les périodes troublées, la cible des chroniqueurs. Ce scénario est invariable. Il suffit de la paresse intellectuelle des uns et du parti-pris idéologique des autres, pour que les facteurs soient réunis pour faciliter l'émergence du totalitarisme. Dieu merci, on n'en est pas encore là, mais ce n'est point une raison pour s'endormir.

Enfin, cela peut vous être égal que des citoyens dont l'origine ethnique est différente de la vôtre, soient exclus du projet global de la société québécoise: libre à vous. Toutefois, vous permettrez, à ceux de mes compatriotes d'origine ethnique ou canadienne française, de se passer «en tout honneur» des analyses hâtives et incomplètes que vous avez cru devoir véhiculer à partir de ouï-dire.

André FORTAS

Montréal, 28 avril

### ■ *Le PQ et Voltaire*

Un intellectuel français, un certain Voltaire, est à l'origine de nos ennuis collectifs, les premiers du moins. Il réussit à convaincre les Français, leurs ministres et leur roi qu'après tout la «Nouvelle-France», ce n'était que «quelques arpents de neige».

À l'heure cruciale que nous vivons, le P.Q. va chercher l'appui à sa thèse d'autres «éminents» intellectuels Français, Messieurs Rocard et Chevènement.

La lettre du premier et l'interview récente du second à Radio-Canada montrent que ces deux messieurs ne connaissent notre Québec qu'à travers des idées reçues (de qui au fait?) quelques vagues notions générales de politique canadienne et surtout un schéma d'interprétation qui relève plus de l'Afrique que de l'Amérique du Nord.

Voltaire non plus ne nous connaissait pas...

Manon ST-ONGE

Montréal, 29 avril

## TÉMOIGNAGE

# L'Église et l'école publique

**par Jean-Claude Petit**

*M. Petit est professeur à la faculté de théologie de l'Université de Montréal.*

La situation créée par la décision récente du juge Deschênes et l'intention des commissaires de la CECM de procéder à une plus grande inscription dans les faits de ce que ceux-ci comprennent sous le vocable de «projet chrétien», inquiètent à bon droit plus d'un citoyen et parent catholique. Ceux qui, en quelque lieu d'Eglise que ce soit, ont responsabilité de formation en pastorale et catéchèse scolaire, se voient plus que jamais conviés à prendre position. On doit souhaiter qu'ils dépassent désormais le stade des révisions et des adaptations des textes et des programmes, qu'ils ne considèrent plus comme des évidences ce qui a pu aller de soi il y a quelques décennies, qu'ils posent avec rigueur la question de la place de l'Eglise en milieu scolaire public et qu'ils aident, au vu et au su de tous, à en dégager les conséquences réelles sur le plan religieux, social et politique. Le chemin de cette réflexion ne passe plus par celui des sondages et de l'analyse des textes, fussent-ils de Vatican II, mais par une prise au sérieux de la situation sociale et politique du Québec en 1980 et des responsabilités que celle-ci impose à l'Eglise hiérarchique et aux communautés chrétiennes d'ici.

Les enjeux décrivent une tâche dont l'urgence ne devrait échapper à personne. S'il faut se risquer à la formuler en peu de mots, disons alors qu'il s'agit de la manière dont la perspective chrétienne va s'inscrire dans un milieu social donné. A cet égard, il faut le rappeler calmement mais avec fermeté, la position adoptée par les commissaires de la CECM et les groupes qui les supportent, n'est pas la seule qui peut être défendue aujourd'hui en christianisme au sujet du «projet chrétien en milieu scolaire»; non seulement n'est-elle pas la seule, mais à cause de la conception qu'elle implique des rapports entre l'exigence chrétienne et le «monde», elle s'apparente bien plus à la secte et au dogmatisme qu'à l'Evangile et à la responsabilité de la communauté chrétienne.

Il est inadmissible qu'on procède en ces choses avec autant d'autorité et si peu de conscience sociale (surtout lorsqu'on est élu par une partie si minime de la population concernée). Le recours à la lettre de la loi masque mal l'incapacité de faire face aux véritables situations et la crainte de remettre en question un régime scolaire dont les quartiers (même à majorité catholique...), à la conscience sociale plus éveillée, estiment qu'il rend de moins en moins justice à leur conception de l'école publique.

C'est au nom même de leurs responsabilités sociales et de leurs origines évangéliques que les catholiques de la CECM doivent empêcher la constitution d'un troisième réseau avec tout ce que cela implique de multiplication au niveau administratif, bureaucratique, en terme de transport, etc., surtout dans un contexte où le réseau privé, largement confessionnel par ailleurs, est jusqu'à 80% subventionné par l'Etat.

C'est au nom même des exigences de l'Evangile, dans la situation actuelle de Montréal, que les catholiques de la CECM doivent assurer aux diverses options religieuses un accès réel aux écoles du territoire. Le projet de l'école Notre-Dame-des-Neiges, qui préservait sereinement et virilement l'identité chrétienne de ceux qui voulaient s'en recommander, accueillait ceux qui, pour quelque raison que ce soit, ne pouvaient ou ne voulaient pas recevoir une formation catéchétique. Ce ne sont pas des raisons d'ordre stratégique qui devraient mobiliser les catholiques en cette matière, et ce n'est pas ce qui a nourri les interventions de ceux de Notre-Dame-des-Neiges. La force et la liberté de l'Evangile suffisent à nous pousser dans cette voie.

L'école «pluraliste» telle que conçue au fil des jours par les parents de Notre-Dame-des-Neiges, n'est pas une première avancée, subtile, en territoire chrétien, du spectre de l'athéisme ou de l'indifférence. Elle est d'abord et avant tout une prise au sérieux de la configuration concrète de la quotidienneté locale; d'une rue à l'autre, du jeu des enfants au voisinage des parents, des liens multiples la tissent, qui n'ont plus, ni toujours ni partout, une référence «chrétienne», mais, par leur existence même et les solidarités qu'ils ébauchent, ils dessinent le lieu réel immédiat de la foi chrétienne. Les assurances et l'homogénéité d'une société «chrétienne», si elles ont jamais existé, n'existent plus et en aucune manière l'école publique ne peut les exiger. S'il est un fait qui devrait s'imposer à l'évidence de ceux qui sont élus pour le reconnaître, c'est que l'école publique, qu'on le veuille ou non, reproduit dans toutes ses dimensions, la microsociété au milieu de laquelle elle est inscrite et qui dans cette exacte mesure trace à la responsabilité chrétienne la même tâche qui lui échoit à l'extérieur des clôtures de la cour de récréation.

Pour ne pas prendre cela au sérieux, on s'enfonce tête baissée dans les illusions de l'école publique «catholique», des programmes «catholiques», des sciences «catholiques»; de l'atmosphère «catholique» et, au singulier, de la pensée «catholique». On continue de décharger dans les faits la communauté chrétienne locale de sa véritable responsabilité à l'égard de la formation chrétienne en insistant pour penser l'école comme le lieu premier et privilégié de l'initiation chrétienne et on refuse de vivre la «suite de Jésus» dans le milieu réel où l'on est inscrit, avec les conséquences qui s'en dégagent.

Aux commissaires de la CECM et aux groupes divers qui les appuient, on doit dire «non» à leur conception du projet chrétien en milieu scolaire et à la relation qu'ils souhaitent entre l'expérience chrétienne et son enracinement social. Et parce qu'il s'agit de prendre au sérieux le caractère public de l'école; parce qu'il s'agit de prendre au sérieux le lieu réel de l'expérience chrétienne; parce qu'il s'agit de retrouver dans la formation catéchétique la responsabilité des communautés chrétiennes locales; parce que, pour s'affirmer, le projet chrétien n'a pas besoin de l'illusion de l'homogénéité ou du repli sectaire, mais dans la vigilance de la foi, de reconnaître où il a de fait les deux pieds, ce «non» aussi (surtout?) est catholique.

## LIBRE OPINION

# Les qualificatifs référendaires

**par Lise Noël**

*L'auteur enseigne l'histoire au cégep Bois-de-Boulogne.*

Quand le ton du débat référendaire monte, les insultes se mettent à pleuvoir des deux côtés. Certaines prennent même la forme de litanies, celle de «traîtres, vendus et colonisés», par exemple, comme si ces trois termes s'appelaient logiquement les uns les autres.

Outre le fait que les injures enveniment la discussion sans lui permettre d'avancer pour autant, cette trilogie particulière pèche par le caractère inadéquat du rapprochement qu'elle opère.

La trahison repose sur l'infidélité; si cette dernière se produit pour un motif vénal, son auteur pourra être qualifié de vendu. La question est donc de déterminer si la fidélité de l'un est supérieure à la fidélité de l'autre. C'est là, on le comprend sans peine, une entreprise éminemment délicate, sinon impossible.

Reste alors la notion de «colonisés», beaucoup plus facile à circonscrire puisque des sociétés nombreuses ont vécu l'expérience de la colonisation dont la psychologie sociale a pu analyser les effets.

Est-ce à dire que les champions du OUI sont maintenant en droit de qualifier impunément les fédéralistes franco-québécois de colonisés? Les choses ne sont pas aussi simples.

Même si l'on ne partage pas les convictions et la problématique des fédéralistes canadiens, force est de reconnaître la dignité que certains d'entre eux mettent à les défendre et l'injustice qu'il y aurait à les assimiler à des colonisés.

Point n'est besoin, cependant, d'être un fanatique du OUI pour constater le caractère colonisé d'un certain type d'argumentation utilisée en faveur du fédéralisme canadien ou, plus précisément, contre le projet de souveraineté-association.

Un argument typique consiste à mettre l'accent sur l'incompétence supposément intrinsèque en matière économique qui serait le lot des Franco-Québécois: le «trou» de $500 millions (?) en serait la preuve irréfutable. Cet argument veut qu'après l'indépendance, les «Anglais» nous abandonnent (sic) et qu'une grande partie des Québécois se retrouve sans travail. Comme sans Ottawa nous n'aurions plus d'argent, qui alors défrayerait le coût de l'assurance-chômage?

Ce genre d'approche n'exclut pas la reconnaissance de qualités positives chez les francophones mais pour mieux souligner (et cela encore est typique d'un colonisé) le manque qu'elles impliquent. C'est ainsi que la «joie de vivre» devient une manifestation de paresse et l'exubérance, celle d'une émotivité tout latine qui expliquerait à la fois notre peu de succès dans le domaine économique (perçu comme fief de la rationalité) et notre soi-disant goût pour l'autoritarisme.

De là à conclure qu'il faut nous protéger contre nous-mêmes, il n'y a qu'un pas... que d'aucuns franchissent. C'est, paraît-il, ce qui se serait produit en octobre 1970!

Le système fédéral offre justement deux niveaux de gouvernement qui se contrebalancent l'un l'autre, prétendent ceux qui soutiennent cette logique. Mais c'est toujours contre le niveau provincial québécois qu'ils invoquent cette garantie de liberté et de démocratie: «Laissez le Québec devenir indépendant et dans moins de cinq ans, il pourrait très bien devenir un État socialiste dictatorial», confie un administrateur francophone à la *Gazette*.

Pis encore: les ressortissants appauvris et opprimés d'un tel État ne pourraient même plus aller en Floride, s'indigne madame Tisseyre. Le cas de celle-ci est particulièrement regrettable qui était dans la rare position de susciter un intérêt véritablement unificateur en mettant en lumière la qualité d'une littérature canadienne-anglaise dont elle assure la traduction en français. Elle préfère abaisser les siens.

La honte de soi, caractéristique du colonisé, passe par l'exaltation inconditionnelle des valeurs de l'«autre». Nous avons tous entendu cette phrase un jour ou l'autre: «On dira ce qu'on voudra des Anglais, les patrons anglais nous traitent autrement mieux que les patrons canadiens-français!»

De tels jugements sont toujours portés indépendamment du contexte sociologique et historique dont on refuse de tenir compte, enclins qu'on est à y déceler un alibi: «Nous avons passé assez de temps à nous souvenir. Maintenant il faut devenir adultes», affirme Diane Juster à la *Gazette*. Les problèmes linguistiques? «Ouvrons-nous les yeux sur le fait que la culture anglaise est la plus civilisée et la plus raffinée au monde». Inversement, «la seule chose qui ait jamais fait défaut aux Québécois, c'est la maturité et l'autodiscipline».

Le colonisé est impitoyable pour les siens et le reproche qu'il leur adresse de manquer de maturité, fréquent. Il éprouve une complaisance troublante à énumérer ce qu'il croit être leurs faiblesses: «nous, Québécois, détenons les championnats les plus honteux: faillites, accidents de la route en nombre et en gravité, meurtres, vols avec effraction, vols à main armée, fraudes, etc.», diagnostique une lectrice de *La Presse*. C'est à de telles gens qu'on fait miroiter un paradis démocratique? «Nous n'avons pas, ni individuellement ni collectivement, les qualités et l'attitude essentielles à un tel idéal!»

Tout fédéraliste franco-québécois qui se respecte cherche à éviter ce genre d'arguments qui, exprimés sous forme brutale ou subtile, révèlent le colonisé complaisant. Le défenseur du fédéralisme canadien gagne à puiser à d'autres sources qu'à celle d'une dépréciation de soi-même.

Les partisans du OUI qui accusent leurs adversaires d'être des traîtres et des vendus profèrent, eux, une insulte. Ceux qui les qualifient en bloc de colonisés pèchent par manque de discrimination.

Mais toute personne qui dépiste les arguments et les comportements typiques du colonisé, fait oeuvre de clarification. Et rien n'empêche qu'elle appartienne au camp fédéraliste...

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année, six mois $38.00, trois mois $22.00. A l'étranger: $75.00 par année, six mois $41.00, trois mois $29.00. Éditions du samedi: $19. par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

**TÉLÉPHONE: 844-3361**
(lignes groupées)

# Jacques DUFRESNE

## Robert Cliche

TRÊVE dans le débat référendaire: les éditions Quinze nous offrent un ouvrage collectif sur Robert Cliche. Il s'agit d'un recueil de témoignages amicaux rassemblés par l'urbaniste montréalais Jean-Paul Guay, sans distinction d'allégeance politique ou culturelle. «Les devoirs de l'amitié, dit-il, nous obligeaient à prévenir les tentatives de détournement de popularité.»

Madeleine Ferron, femme de Robert Cliche, a su éviter tous les écueils du genre le plus périlleux qui soit: parler d'un être cher pour la postérité. Son témoignage est beau. D'un côté de la corde raide, il y avait l'impudeur, de l'autre, une objectivité non moins inconvenante. Madeleine Ferron a su témoigner sans nous prendre à témoin de ce que nous devons ignorer.

On ne s'engage pas dans une telle aventure inconsidérément. Les obstacles, dans ce cas, ne peuvent fondre que sous le soleil d'une amitié à la fois insistante et discrète. Jean-Paul Guay et Louise Deschêne, qui furent au centre de cette amitié, ont droit à notre reconnaissance. Sans eux nous n'aurions sans doute jamais eu ces lignes de Madeleine Ferron: «Maintenant que j'ai ouvert la digue me voilà submergée de souvenirs. Je revis toutes ses luttes, ses combats, mais ne peux me défendre d'entendre toujours ce merveilleux éclat de rire, trame musicale de notre vie. Aucune situation n'était assez tragique pour que nous n'en relevions pas l'élément humoristique qui nous permet d'y consentir». «J'ai choisi ces lignes non parce qu'elles sont les plus émouvantes mais parce qu'elles donnent une idée juste du ton, et qu'il m'était possible de les isoler sans les dénaturer.

Le recueil comporte aussi des textes de Jacques Ferron, Hélène Pelletier-Baillargeon, Gérard Godin, René Lévesque. Je m'y arrête à peine. Politiquement et littérairement, on sait à quoi s'attendre de ces auteurs connus et on n'est pas trompé, tout au plus amusé d'apprendre que c'est à Robert Cliche que Gérald Godin doit une bonhomie et un réalisme qui n'ont pas toujours été ses qualites dominantes.

Hélène Pelletier Baillargeon explique ainsi la cote d'amour dont jouissait Robert Cliche: «on était sans cesse émerveillé de la sûreté de gestes avec laquelle il allait mettre au jour, sous le vernis d'une culture plus récente, ce vieux fond paysan rempli de connivences, de codes secrets, de sous-entendus et au niveau duquel, après quelques faibles résistances, tous les Québécois de vieille souche finissent par se reconnaître.»

Était-il bien nécessaire que, au risque de rompre la trêve, René Lévesque rappelle qu'à la fin de sa vie, l'ancien chef du NPD se disait plus québécois que canadien? Quelqu'un devait sans doute donner la répliquer à Charles Taylor qui, rattachant Robert Cliche à la thèse du statut particulier, avait écrit, dans les pages précédentes: «Le lien canadien avait pour lui une valeur humaine intrinsèque. J'essaie d'interpréter sa pensée en disant que deux peuples dont le sort avait été si intimement lié pendant deux siècles se devaient de s'entendre. La rupture d'une aussi lointaine association représenterait un échec, et serait un appauvrissement pour les deux.»

Mais le principal intérêt du livre tient au fait que la contribution des auteurs moins connus est d'une qualité exceptionnelle, chacun ayant compris qu'accepter de parler de Robert Cliche c'était s'interdire la médiocrité.

Quand on parle d'un ami disparu, on est protégé contre le mensonge par deux mobiles puissants. L'un est élevé: on ne veut pas trahir un être qui ne sera pas là pour rectifier les choses. Le second, de niveau inférieur, n'en est que plus déterminant: on craint le jugement des autres témoins. Pour peu que l'on ait fait ses gammes auparavant, on est alors capable des accents les plus vrais et les plus vivants.

«Robert Cliche s'identifiait sans fausse pudeur à cette élite de chez-nous encore parfois surprise de ses habits neufs. «C'est un banquier, Alfred Rouleau, qui écrit ainsi, sans fausse pudeur.

Gustave Taschereau, notaire à Saint-Joseph de Beauce n'est pas le psychologue québécois le plus réputé. C'est dommage, car nous aurions droit plus souvent à ce style classique: «Les gestes importants que l'on pose ont toujours certes, des causes apparentes, mais qui sont plutôt des occasions. Les véritables motifs échappent la plupart du temps, à celui-là même qui pose le geste. C'est qu'alors on obéit à des impératifs fondamentaux de notre personnalité, oeuvrant à des niveaux qui n'émergent pas à la conscience. Comme l'oiseau migrateur, comme le poisson qui entreprend le voyage du frais, l'homme marche vers son destin.» y a-t-il une façon plus fine de dire que Robert Cliche n'était pas un ambitieux?

Qui se souvient des textes de Gisèle Tremblay pour LE DEVOIR et pour McLean. Il y eut pourtant un chef-d'oeuvre parmi ces textes, un article intitulé *Quand le juge Cliche s'en va-t-en guerre*, paru dans le McLean d'avril 1975, puis revu pour le livre. Entre le juge inspiré et la journaliste un lien vivant s'est créé et, tout à coup, on découvre que la vérité est parfois plus contagieuse que le mensonge. Cet article, à la fois vibrant et courageux, constitue en outre un document historique important parce qu'il révèle la vraie dimension de la commission Cliche et de son président. «S'il avait eu à choisir un titre, Robert Cliche aurait aimé sans doute que ce fût celui de ces aristocrates dont l'histoire a retenu la popularité en faisant suivre leur nom de la formule «le bien-aimé».

À l'époque de la tournée du français, Henri Jalbert accompagna Robert Cliche dans une usine où l'on travaillait à la chaîne. «Tout se passait dans les regards note-t-il. Le regard de Robert Cliche, les regards des ouvriers. Le sourire forcé du juge confronté à des yeux qui le scrutaient jusqu'au fond de l'âme. Les regards profonds et graves semblaient avoir arrêté le temps.»

Dans son témoignage, portant sur l'époque du NPD, Charles Taylor donne des précisions importantes sur la philosophie politique de son ami. Il nous apprend, par exemple, qu'en 1963 Robert Cliche plaida avec succès la cause d'une commission scolaire de la Beauce qui résistait à la politique de régionalisation du gouvernement Lesage. «C'était, précise Taylor, contraire aux dogmes socialistes de l'époque. Voir Robert Cliche plaider cette cause me surprit et m'inquiéta. J'ai un peu honte de l'avouer maintenant. Nous avons tous appris depuis lors les dangers de la centralisation, de la bureaucratisation, qui sont tout le contraire de l'autogestion.»

Mais une question demeure sans réponse malgré l'aggiornamento théorique du socialisme: comment des idées et une personnalité comme celles de Robert Cliche auraient-elles pu devenir compatibles avec un égalitarisme qui est fatalement centralisateur, s'il n'est pas un peu organique et anarchiste, c'est-à-dire contraire à la définition la plus courante de l'égalité: les mêmes chances pour tous. Robert Cliche aurait-il pu accepter que, même dans le secteur agricole, même en Beauce, ce soient des ordinateurs qui choisissent les candidats étudiants qui auront droit au travail d'été subventionné?

Au milieu de son témoignage chaleureux, le juge Allan B. Gold glisse une réflexion de Robert Cliche qui éclaire singulièrement le débat actuel sur la bureaucratisation: «Aujourd'hui trop de textes de loi sont incompréhensibles, même pour le juriste le mieux disposé; sur ces lois se greffent des règlements qui n'ont pas été votés par le pouvoir législatif mais qui, par un tour de passe, ont force de loi. Ces règlements sont compliqués et ambigus et semblent émerger des brumes de certains cerveaux papillons.»

Charles Cliche, le jeune frère, évoque avec simplicité les années d'apprentissage à Saint-Joseph de Beauce. Un frère mariste d'origine allemande, savant et polyglotte, reçoit de lui un hommage qui atteint indirectement des milliers d'enseignants obscurs du début du siècle. Ce mariste avait toujours une troupe à ses trousses, dont faisaient partie Robert Cliche et Miville Couture. Le premier devin sage, le second polyglotte.

A la fin de sa vie Robert Cliche avait la même curiosité intellectuelle. Jean-Marcel Paquette, qui fut chargé de l'initier à son rôle de porte-parole de l'Année du français, parle de l'enthousiasme de son élève en des termes qui feront pâlir d'envie bien des professeurs. Évoquant ensuite les lendemains de la première crise cardiaque, il retient ce témoignage: «Tu sais, j'ai bien failli... Dans ces moments, il ne me venait qu'un seul regret: de penser que je ne verrais pas refleurir les arbres et que plus jamais je ne toucherais à la terre chaude de l'été».

Fabienne Julien n'apprendrait plus de lui à «reconnaître le jaseur des cèdres à la cime de la plus haute épinette, non loin de l'étang, à Saint-Zacharie.» Robert Cliche aurait pu faire siens ces mots de Bernanos: «Dites au doux royaume de la terre que je l'aimais plus que je n'ai jamais osé le dire.»

# Un nationalisme avancé

Pascal Mallet, **Le Québec pour quoi faire?**, Bernard Grasset, Paris, 1980, 319 pages.

**par Dorval Brunelle**

ASSAILLIS d'interventions ponctuelles dans le cours du débat référendaire, nous risquons de perdre de vue les causes profondes qui ont marqué le cheminement de la cause nationale au Québec au cours des dernières décennies. À cet égard, il aurait été dommage de ne disposer que d'analyses à courte vue, ou d'interprétations plus ou moins intéressées sur la question nationale québécoise. Pour le dire en d'autres mots, le livre de Pascal Mallet, correspondant de l'Agence France-Presse à Montréal, vient à point nommé pour décentrer les interventions conjoncturelles et les situer dans la perspective plus large de l'évolution concurrente et contradictoire des sociétés canadienne et québécoise dans le contexte nord-américain.

Si l'ouvrage souffre des inévitables erreurs de composition ou de faits auxquelles n'échappent pas les entreprises de ce genre qui visent à tirer avantage d'un événement historique particulier, comme l'est une élection générale ou un référendum, ces manquements sont fort mineurs quand on les oppose à la masse des données fournies, à la perspicacité des explications développées ou à l'originalité des hypothèses retenues tout au long de l'ouvrage.

C'est dire que, quelle que soit l'intention première de l'auteur, l'ouvrage s'adresse bel et bien à un public d'ici. D'ailleurs l'économie de références à des dates précises dans quelques cas, les liens qui sont établis avec des événements passés avec lesquels ne saurait être familier le lecteur français dans d'autres, tout cela laisse supposer que ces questions ont été traitées pour un public canadien francophone en général, québécois en particulier, dans une perspective spécifique elle aussi, celle de chercher à comprendre et à expliquer le sens et la portée du nationalisme dans le cadre d'un pays développé.

Pour ce faire, Pascal Mallet a partagé son travail en trois parties, couvrant respectivement «Les traditions nationalistes du Québec», «Les déterminations actuelles du Québec» et «La négociation constitutionnelle».

Le désavantage d'une telle approche thématique est qu'elle n'évite pas facilement les redites comme c'est le cas pour les commentaires concernant la Loi 101 qui surgissent deux fois dans le corps du texte. Néanmoins, si une approche plus historique permet d'éviter ce genre d'anicroche, elle rend plus difficile le maniement de plusieurs niveaux d'explications quand leurs effets les uns sur les autres sont le moindrement complexes. Ainsi, par exemple, comment expliquer que ce soit le glissement de l'axe de l'industrialisation vers l'Ouest au Canada depuis le début des années 60 qui puisse alimenter une forme très spécifique de nationalisme, un nationalisme économique, qui prend précisément appui sur ce processus pour défendre un rapatriement des centres de décision économique à l'intérieur des frontières du Québec? L'on sait en effet que l'un des arguments fédéralistes contre ce type de raisonnement et face à ce genre de constat est d'invoquer plutôt le nationalisme comme une des causes de l'exode des capitaux, des sièges sociaux et des entreprises. Or, pour autant qu'il soit replacé dans son contexte économique propre, c'est-à-dire étudié en parallèle avec l'évolution d'un processus semblable aux États-Unis, ce déplacement de l'industrialisation apparaît plutôt comme une des causes du nationalisme québécois que comme l'un de ses improbables effets.

En prenant ainsi soin de démarquer les grands processus d'ensemble de leurs interprétations diverses, convergentes ou divergentes, dans des conjonctures historiques spécifiques, Pascal Mallet est en mesure de cerner de manière beaucoup plus précise qu'on ne l'a fait généralement jusqu'à maintenant le rôle et la place des acteurs et de leurs idéologies autour d'un événement politique comme celui que représente le référendum du 20 mai.

En distinguant, par exemple, entre le processus de la fédération des provinces au Canada et les applications concrètes d'approches propres à des individus — fussent-ils premiers ministres — l'auteur replace ainsi en perspective ces variantes «nationales» de fédéralisme que sont le bourassisme (celui d'Henri Bourassa), ou le trudélisme (Mallet réfère à la «dialectique trudélienne» à la page 75), de même que les prolongements provinciaux de ces variantes dans le sous-trudélisme d'un Robert Bourassa ou le ryanisme de l'actuel chef de l'opposition à Québec.

Longtemps dominé par une bourgeoisie trotte-menu qui s'en est allée avec son capital poursuivre sa petite accumulation en amont du fleuve Saint-Laurent, le Québécois a aujourd'hui le choix ou bien d'appuyer un régime fédéral qui a précisément enclenché cette continentalisation des produits, des capitaux, et, partant, des hommes, ou bien de projeter d'autres ententes moins préjudiciables que celle qui le lie ainsi depuis cent treize ans.

En ce sens, comme l'écrit Pascal Mallet, «le nationalisme avancé des Québécois correspond à un genre neuf de conscience nationale»; en ce sens, également, à un niveau plus concret si l'on veut, le capitalisme d'État que représente plus ou moins bien le Parti québécois est la plus cohérente des alternatives dans l'immédiat et le fait que la General Dynamics ait porté devant les tribunaux la constitutionnalité de la loi d'expropriation de la Société Asbestos Corporation témoigne de manière éloquente de ce que le patronat défend bien ses intérêts.

Ici encore, ne voir dans ces affrontements juridiques qu'enjeux mineurs parce qu'il s'agit de questions linguistiques, c'est oublier la paternité du monopole en question et celle du pouvoir actuellement en place à Québec.

Sous tous ces angles donc, à la fois économiques, politiques, linguistiques ou judiciaires, l'auteur dresse en définitive un tableau fort éloquent de l'évolution du fait français au Canada et de ses ramifications dans le nationalisme tel qu'il est pris en charge par le Parti québécois. Un livre qui s'impose et qui impose sa réflexion dans le débat référendaire mais qui est également suffisamment bien étoffé pour survivre à la date fatidique. Un livre en tout cas qui mérite d'être médité avant d'aller aux urnes et repris par après pour comprendre les enjeux du scrutin.

# Un homme libre

**Jacques Grand'Maison, le roc et la source,** entretien avec Gilbert Tarrab, Nouvelle Optique, Montréal, 179 p.

**par Gérard Étienne**

DE tous les penseurs du Québec contemporain, Jacques Grand'Maison est sans doute celui dont le discours, à tous les niveaux d'expression, provoque et dérange. Autant sa critique sociale et politique est perçue par la gauche universitaire ou syndicale comme une entreprise axée sur des idéologies bourgeoises ou réformistes, autant sa conception globale de la société québécoise irrite les défenseurs d'un certain ordre social qui devrait demeurer immuable dans le temps et dans l'espace. Or il a manqué jusqu'à présent aux contradicteurs de Jacques Grand'Maison, dans l'analyse critique de son oeuvre, une perspective d'approche sociobiographique qui eût permis de situer le penseur dans la dynamique d'une pensée politique articulée sur une vision personnelle de l'histoire du Québec et du monde. C'est donc pour faire comprendre le cheminement intellectuel ou les projets idéologiques de Jacques Grand'Maison que Gilbert Tarrab, inaugurant une nouvelle collection *Traces et Paroles* aux Editions Nouvelle Optique, a publié un long entretien qu'il a eu avec le penseur.

Dès les premiers moments de cette entrevue, l'image stéréotypée du chanoine (avec tous les mythes qu'elle engendre) se dissout peu à peu pour se substituer au portrait d'un personnage profondément humain et enraciné dans son milieu génétique. Comme plusieurs Québécois de sa génération qui se sont battus pour faire passer le Québec, sans de violentes transitions, du Moyen Age (la grande noirceur) à la Renaissance, le penseur est issu d'un milieu prolétaire où il fut témoin des colères terribles de son père quand il revenait le soir à la maison avec ses frustrations vécues à l'usine. Déjà se posait dans la conscience de l'enfant qu'il était une notion retrouvée tout au long de l'entretien: celle de la transcendance.

En effet contrairement à une certaine idéologie qui réduit le milieu ouvrier à un cercle d'analphabètes ou de sous-développés, celui du penseur pouvait, par un dépassement des conditions matérielles contraignantes ou oppressives, se projeter sur les choses de l'esprit et fournir aux membres de la famille des instruments intellectuels pour interpréter les événements du monde et de la vie.

J'ai noté ce moment important dans la démarche intellectuelle de Jacques Grand'Maison car la question du Québec comme la question ouvrière seront vues et perçues plus tard dans une dialectique de courage et de foi inhérente aux possibilités existentielles des gens du pays de Québec et du milieu ouvrier. Et c'est ce qui fait toute la différence (qui explique aussi les malentendus entre le penseur et la gauche québécoise) entre la perception sociopolitique d'un marxiste-léniniste prisonnier de SON système et celle de Jacques Grand'Maison. Alors que le premier «braque sur les travailleurs des discours idéologiques, des rationalités, des grilles, des épistémologies qui leur sont étrangers» le second, pour transformer les conditions matérielles de l'ouvrier s'inspire d'une pédagogie qui «est tout le contraire du travail artificiel en laboratoire. Une pédagogie qui utilise toutes les dimensions de la vie et qui ne sort pas les gens de leur milieu naturel... mentalement, socialement ou religieusement».

Une telle pédagogie impose sa propre rationalité, une démarche qui consiste à cerner le sujet social «du dedans» et qui oblige le penseur à se démarquer d'une pratique sociale fondée sur des grilles extérieures au sujet en question. Tout se passe en effet chez les théoriciens de la gauche québécoise comme si le milieu ouvrier n'était pas lui aussi exposé aux ambivalences de groupe social, comme s'il pouvait dépasser, dans un seul moment historique, tout un réseau d'aliénations cristallisées dans l'historicité même des sociétés. Sur ce point les réflexions critiques de Grand'Maison à propos de Tricofil nous paraissent assez justes. Elles montrent que, dans la manière de poser la problématique ouvrière, il y a deux écueils à éviter: construire autour du milieu ouvrier tout un palais d'idées dont les axes portent ou bien sur la notion classique d'exploitation capitaliste ou bien sur une logique mécanique fondée mécaniquement sur des rapports sociaux, et refuser de voir dans un système d'autogestion par exemple, les degrés de complexité, les contradictions, les points critiques qu'impose un changement qualitatif à l'intérieur d'une entreprise dont les infrastructures demeurent encore bourgeoises.

À une question de Gilbert Tarab portant sur l'aménagement du temps de travail le penseur répond: «Eh oui! on ne pouvait se limiter à répéter le même scénario de l'horaire standardisé. Un tel projet exigeait qu'on investisse du temps pour penser, planifier, imaginer, créer les nouvelles conditions d'opération. Prendre du temps pour (...) faire le consensus efficacement. Plusieurs s'y refusaient. Leur job était maintenu. Ça suffisait. Il y manquait l'idée de coopérative qui repose sur l'implication des membres en termes d'argent et de temps.»

«Même le langage de l'auto-gestion était à bâtir. On ne se comprenait pas. Jamais, je n'ai autant compris l'énorme chemin à faire pour en arriver à des projets comme ceux-là. Une certaine gauche «instruite» «syndicale» véhicule des illusions incroyables, même quand elle parle de classe ouvrière... comme si elle n'était pas à faire, comme si la mentalité capitaliste n'était que le fait des gros financiers. Ce qu'il a fallu investir pour changer mentalités et comportements (...) pour dépasser les critères d'auto-défense syndicale, réduits à l'ancienneté, pour se faire confiance mutuellement».

À ces difficultés d'ordre psychogestionnaire s'ajoute un problème encore plus complexe. Il porte sur les déchirements internes du groupe lui-même. Gilbert Tarab demande à Grand'Maison s'il a l'impression que les heurts étaient plus durs que dans l'ancien système. Le penseur répond: «Oui.» Il ajoute: «Bien sûr les cadres venus de l'extérieur servaient souvent de boucs émissaires. Mais les procès, les conflits tournaient vite à la bataille entre travailleurs (...) Les incitations d'hier tel le «système de bonus» n'avaient plus de sens; mais celles d'aujourd'hui semblaient trop abstraites, trop impersonnelles, trop lointaines pour les petits salariés à bout d'inflation. Il y avait trop d'insécurité à la fois. Seuls les coups durs permettaient de refaire la communauté de base.»

Les paramètres idéologiques de Jacques Grand'Maison à propos du milieu ouvrier, sont une réflexion critique assez radicale qui oblige les principaux leaders des classes moyennes au Québec à revoir discours et stratégies, à créer de nouveaux modèles de développement socio-économique qui garantissent la promotion de l'être.

Tout au long de l'entretien apparaît, sous les observations du penseur, une opposition fondamentale aux valeurs que défendent les classes moyennes au Québec. Et parce qu'il remet fondamentalement en question presque toutes les superstructures économiques ou idéologiques héritées de la Révolution tranquille, parce qu'il propose une «idéologie» d'essence révolutionnaire en ce sens qu'elle reste en mouvement perpétuel et qu'elle tienne compte des contradictions inhérentes aux groupes sociaux décrits, analysés, Grand'Maison soulève la colère de certains milieux universitaires gauchisants. Or même là il faut nuancer.

Nous savons que les classes moyennes ont toujours mystifié le peuple, que le développement des sociétés, l'apparition de nouveaux instruments de connaissances psychosociologiques nous obligent à voir désormais au sein des classes moyennes deux extrêmes dont les prises de position idéologique sont souvent divergentes. Or c'est bien à l'extrême-droite de ce groupe social que s'adresse le penseur. «La nouvelle classe, chez nous, écrit-il, en est une preuve flagrante. Qu'elle soit socialiste, libérale ou souverainiste, elle a les mêmes revendications cancérigènes. Les nouveaux promus de la révolution tranquille sont la nouvelle minorité dominante en tous points semblables aux autres pouvoirs établis. Il faut entendre ce que disent les ouvriers de mon milieu. Ils connaissent une rage impuissante qui les a tournés, par dépit, du côté du Parti libéral parce qu'ils ont mis dans le même sac la nouvelle classe péquiste et la nouvelle classe syndicale grasse des ressources siphonnées par l'État. La moitié du budget de celui-ci est consacrée à un dixième de la population active». Et plus loin: «Globalement, au plan économique, ce syndicalisme n'est qu'une expression de la mentalité des classes moyennes qui veulent maintenir leur prospérité artificielle, à n'importe quel prix, même au dam des investissements multiplicateurs qui donneraient un avenir à la génération montante. Qu'une certaine gauche «publique» s'en fasse complice pour y assurer ses intérêts et ses pouvoirs et tout cela en prétendant servir le prolétariat, c'est une des plus graves impostures des derniers temps.»

À notre avis, c'est le jugement le plus cinglant qui ait été porté sur les pratiques mystificatrices de l'extrême droite des classes moyennes. Il faut être un homme libre et surtout révolutionnaire pour parler comme Jacques Grand'Maison. Sans compromissions. Sans concessions. Il faut aussi aimer le peuple, celui qui n'a pas directement bénéficié des infrastructures bureaucratiques de la révolution tranquille. Il faut aussi assumer ses déterminismes populaires pour pouvoir porter le débat socio-politique au Québec à un tel niveau de sincérité et de probité intellectuelle.

Ce qui fait la force du *Roc et la source*, c'est moins un cri de défoulement que la manière de se situer par rapport aux grandes questions qui agitent le Québec contemporain. À partir d'un idéal chrétien tel qu'il a été exposé par Malbranche et par Mounier le penseur s'interroge sur les problèmes de développement, sur la nature des rapports sociaux ou sur des phénomènes qui handicapent ou paralysent le genre humain. En ce sens il se rapproche des révolutionnaires religieux du monde contemporain pour qui une démocratie véritable serait l'élaboration d'une forme de gouvernement qui s'articulerait sur l'organisation interne des masses «afin d'assurer la participation des sujets à l'ordre objectif du pouvoir». Par là Jacques Grand'Maison aura réellement exposé les problèmes du Québec contemporain en fonction d'une analyse des rapports de classes. Il aura placé le débat dans une maturation spiri-

Suite à la page 20

INSTITUT DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
INSTITUTE FOR INTERNATIONAL CO-OPERATION

**Travaillez-vous dans le domaine du développement international?**

**Songez-vous à oeuvrer dans les pays en voie de développement?**

*Renseignez-vous au sujet du:*

**PROGRAMME D'ÉTUDES EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (PRODEV)**

**Le programme**

— **est conçu dans une optique interdisciplinaire**
— **se donne à TEMPS COMPLET (septembre à juin) et à TEMPS PARTIEL (septembre-décembre-janvier-avril, mai-août)**
— **mène à un diplôme en Coopération internationale**

*On peut obtenir une brochure explicative ou poser sa candidature en s'adressant au:*

**SECRÉTAIRE DE L'INSTITUT**
**Institut de Coopération internationale**
**Université d'Ottawa**
**Ottawa, Ontario K1N 6N5**
**Tél.: (613) 231-4910/2340**

Pendant près d'un siècle, de 1869 jusqu'à la réforme de 1964, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a joué un rôle prépondérant au point que s'y est concentré, pour les écoles catholiques, le rôle quasi entier du Conseil lui-mme et que le Département de l'Instruction publique a reçu de lui ses orientations les plus marquantes. L'auteur présente de cette institution, de son mandat et de ses activités, une description fouillée et rigoureuse qui deviendra une référence obligée pour quiconque voudra se rappeler cette période de l'éducation québécoise afin de mieux discerner les fils dont s'est tissé, dans sa trame profonde, notre système scolaire.

Dr Bernard Lefebvre
L'ÉCOLE SOUS LA MITRE

ÉDITIONS PAULINES

*Collection DES IDÉES & DES HOMMES 9*

276 pages $15.00

En vente chez votre libraire habituel, ou adressez votre commande à

ÉDITIONS PAULINES 3965 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal, Qué., H1H 1L1 Tél.: 322-7341

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆ Pierre Trudeau

le refus du Canada de négocier l'assoaiation.

Ce que le premier ministre du Canada reproche au gouvernement Lévesque, c'est de demander dans un premier temps l'accès à la souveraineté politique conditionnelle à une association économique qui dépend du bon vouloir des autres provinces et du gouvernement central. Ce qui est inadmissible dans la démarche du PQ, selon M. Trudeau, c'est qu'ils posent une question dont la réponse dépend des autres. «Il suffirait aux autres de dire NON pour que les Québécois ne puissent pas le faire. Ils sollicitent des Québécois un OUI à l'avance à une option que l'on sait qu'elle sera refusée. C'est ça qu'on ne peut admettre».

En somme, pour le premier ministre Trudeau, la démarche du gouvernement Lévesque est aussi insolite que si les présidents Jean-Claude Duvalier de Haïti ou Fidel Castro de Cuba tenaient un référendum dans leur pays sur l'opportunité d'une union économique avec le Canada, mais sans avoir au préalable, consulté le gouvernement canadien et ses partenaires.

Au terme de cette conférence devant la Chambre de commerce, le premier ministre Trudeau s'est entretenu quelques moments avec le chef du Parti libéral du Québec, M. Ryan, pour faire le point sur l'évolution de la campagne. Outre les deux assemblées publiques auxquelles M. Trudeau doit participer le 7 et le 14 mai, le Comité des Québécois pour le NON est en train de mettre au point un projet d'émission spéciale de télévision qui serait diffusée à quelques jours seulement du référendum et où le premier ministre du Canada lèverait le voile sur ses intentions de réforme constitutionnelle.

### ◆ René Lévesque

hors du Québec 52% des cadres, 68% des sous-ministres et adjoints fédéraux et 67% des universitaires, les «decision makers», comme il les a appelés, avaient exprimé le désir de voir des négociations s'engager avec le Québec à la suite d'un OUI.

L'opinion internationale, a-t-il ajouté, surveille la démocratie canadienne. Une fois le OUI sur la table, M. Trudeau penserait sérieusement à négocier.

Advenant un NON, a déclaré à contre-coeur M. Lévesque, «on ferait à nouveau ce qu'ont fait nos prédécesseurs: on irait continuer à tourner en rond avec de pseudo-négociations avec un bargaining power qui ne serait pas fort».

«Avec un NON, ce serait l'impasse, le cul-de-sac, le cercle vicieux et il nous serait totalement impossible de faire reconnaître l'égalité du peuple québécois. Ça nous mènerait à recommencer à tourner en rond.»

### ◆ Les indécis

NON on confesse qu'il y a effectivement beaucoup d'indécis et de gens qui refusent de répondre. On compte, sans trop l'avouer, sur les groupes qui ne font pas partie du marché du travail: retraités, femmes au foyer et quelques autres qui semblent pencher en faveur du NON. Mais on travaille les étudiants.

Dans le collège privé de Laflèche plus de 60% des étudiants se sont prononcés pour le NON et le comité pour le OUI est satisfait puisqu'on s'attendait à pire. Au cégep de Shawinigan, les options sont partagées moitié-moitié.

«Ce qu'il y a d'aberrant, se plaint le préposé aux communications du Regroupement pour le NON, rue Des Forges, c'est l'ignorance de certains étudiants. Certains veulent dire OUI mais ne veulent même pas écouter nos arguments; il y en a un l'autre jour qui m'a dit que l'échangeur Turcot à Montréal était un concessionnaire Ford. Un autre m'a dit qu'il voterait OUI mais que si le Canada ne voulait pas négocier il voterait NON au deuxième référendum».

Mais les tenants du NON ne lâchent pas. Le téléphone ne dérougit pas. «Nous avons un gros cas de vandalisme à régler, déclare mon gars au téléphone. Faites quelque chose parce que la dame a peur».

Il s'agit d'une dame oeuvrant au comité du NON qui s'est fait briser ses vitres de salon la nuit dernière par des inconnus. On a la marque de l'auto mais pas la plaque d'immatriculation.

La police a fait savoir qu'elle ne s'occupait pas des affaires de OUI ou de NON. À Trois-Rivières, ça joue plus dur que dans d'autres régions mais ça demeure paisible en général. Le maire Baudoin a prêté une salle de l'hôtel de ville aux tenants du NON pour l'inauguration de leur comité et le lendemain il s'est joint au député et ministre Denis Vaugeois sur une ligne ouverte en faveur du OUI. Tout de suite après il s'est déclaré officiellement neutre.

J'ai marché pendant une heure dans les rues de Trois-Rivières avec le ministre Vaugeois, mon ancien professeur d'histoire. Il m'a montré les belle vieilles maisons renovées, il m'a parlé d'urbanisme, du retour des banlieusards dans une ville dont le coeur était en train de mourir et qui maintenant reprend vie. À maintes reprises, les gens l'ont salué poliment, lui ont envoyé la main respectueusement mais impossible de savoir leur idée sur le référendum.

Encore ici, c'est nez à nez, reconnaît-on des deux côtés. «On a du travail à faire», dit le porte-parole du NON. Et il énumère les événements à venir. Le 8 mai ligne ouverte de M. Marc Germain, président du regroupement pour le NON à CHLN, conférence de Mme Berthe Bureau-Dufresne, nièce de Duplessis, pour démystifier l'opinion que feu Maurice le Noblet-Duplessis, encore cher à la mémoire des Trifluviens, était au fond indépendantiste. Elle sera assistée du général Jean-V. Allard et d'une étudiante négative. Thérèse Lavoie-Roux au Cap-de-la-Madeleine, le 9 mai, appuyée de M. Robert Bourassa. Journée des «bâtisseurs» le 10 mai, Claude Ryan à Shawinigan le 11 mai et grand meeting le 14 mai avec, espère-t-on de tout coeur, nul autre que M. Pierre Elliott Trudeau.

Du côté des OUI, on a changé de stratégie. On fera des grandes assemblées même si cela n'était pas prévu. Lise Payette et Rodrigue Biron viendront ténoriser en Mauricie. On a demandé au comité national de dépêcher René Lévesque. Des lignes ouvertes sont prévues. Gilles Richard qui a composé une sorte d'hymne québécois se produira sur toutes les scènes locales; on décernera des certificats d'accréditation aux divers regroupements pour le OUI «en milieu de vie». «Ça marche très fort ces pétitions», déclare Gilles Gauthier, attaché de presse du comité pour le OUI.

Et ici à Trois-Rivières, les journalistes s'affichent. Jean-Paul Arsenault du *Nouvelliste* a été nommé coprésident du regroupement pour le OUI du comté de Champlain et il a été mis à pied le lendemain par la direction du journal. Le syndicat a décidé de payer le salaire de ce OUI sans solde. Mais Denis Pronovost, de la section sportive du même journal, a été nommé relationniste du regroupement pour le NON dans le comté de Saint-Maurice d'où l'obligation avec regret du journal de le suspendre jusqu'au 20 mai et l'obligation avec non moins de regret pour le syndicat de le payer. Si ça continue comme ça au *Nouvelliste* la liste de paye du syndicat va être plus importante que celle du journal.

Bref plus de OUI et de NON avoués dans cette région que dans celle de Drummondville où je me trouvais la veille mais dans des proportions qui paraissent les mêmes et avec un taux d'indécis fort important.

En attendant la devise bien écrite sur les murs de l'Auberge des Gouverneurs est «Oui monsieur» ce qui fait bien rire les tenants du OUI et ennuie légèrement la direction.

### ◆ Le OUI

cable depuis 113 ans. Ce malheur, il nous vient d'Ottawa qui refuse de nous accorder notre place au soleil de la Confédération canadienne, régime périmé de toute façon, soutient M. Lévesque. Les cinq millions de francophones qui peuplent l'immense territoire de la Belle Province peuvent assurément prendre leur destinée en main et continuer de vivre harmonieusement avec le million d'anglophone.

Cessons de nous «laisser aplatir comme des perrons de portes», dit-il encore, de participer à notre «décadence galopante», d'écouter les théories fallacieuses de «l'establishment» diffusées dans la *Gazette* et autres journaux de la chaîne Southam qui veulent nous «écraser dans le négatif» et nous rapetisser». Puis le chef du OUI atténue ses propos en invitant les citoyens à alimenter un sentiment «d'amitié fraternelle», à continuer d'être généreux envers les tenants du NON: «Il va falloir vivre ensemble le 21 mai», rappelle-t-il fréquemment.

Et la litanie d'expressions toutes aussi colorées qui émaillent ses discours, voulant ainsi frapper l'imagination, de déferler dans les oreilles d'auditeurs attentifs, subjugués par le magnétisme de ce petit homme de 57 ans aux cheveux gris qui incarne à lui seul le rêve du 20 mai.

D'autres auditeurs, moins épris par ce rêve — c'est la moins qu'on puisse dire — écoutant aussi. Ils sont parfois distraits, tièdes ou froids mais toujours courtois, laissant M. Lévesque décrire son «printemps nouveau pour le Québec» sans le contester mais sans applaudir. Ce sont sans aucun doute les «non» et les «indécis» ou des curieux, justement ceux que le premier ministre veut atteindre et convaincre. Réussit-il? Difficile d'en juger.

Au cours de cette deuxième semaine complète de campagne référendaire, René Lévesque s'est montré vigoureux, ferme, parfois terne et répétitif, chaleureux ou ému. Mais infatigable malgré le rythme épuisant de cette tournée où il poursuit ses remises de certificats aux adhérents du OUI.

À la Baie James, à Rouyn-Noranda, à Hull, à Gatineau, à Montréal devant plus de 1,000 avocats du OUI, il a flairé la place prépondérante et capitale que les adversaires de l'enjeu référendaire qu'il propose réservent à l'ennemi public numéro un, le «troisième homme» dont parlait l'autre soir à la télévision le politicologue Gérard Bergeron. Il s'agit bien sûr de M. Pierre Trudeau, de son régime fédéral responsable de la stagnation du développement économique du Québec, de l'échec du bilinguisme dans la fonction publique, du manque d'emplois qui condamne un trop grand nombre de Québécois à l'assurance-chômage ou à l'assistance sociale.

«Laissez Ryan tranquille, répliquait-il à un étudiant d'Ahuntsic qui venait d'en dessiner un portrait ravageur, ce n'est pas lui qui mène. C'est Trudeau qui est devenu le général en chef des tenants du NON.»

Mais il n'y a pas que Trudeau. Il y a aussi ses lieutenants. M. Lévesque qualifie d'injurieux les propos tenus par Jean Chrétien quand il a parlé de la «grangrène péquiste», de «simplistes» ceux de Monique Bégin quand elle prétend que le Québec est paresseux, apathique et inapte. Il fustige le Dr André Fortas qui nous accuse de racisme alors que c'est le Québec qui manifeste le plus de respect pour ses minorités ethniques — la communauté juive le reconnaît, elle et les immigrants.

Il pourfend les fédéralistes et les tenants du NON qui terrorisent les vieillards, un comportement qui commence à s'estomper mais le mal est fait. Le répertoire de M. Lévesque est inépuisable et il veut prouver par des exemples que la frousse s'est emparée des fédéralistes, notamment des 74 députés québécois qui siègent à Ottawa qui vendraient leur âme pour conserver le statu quo et surtout conserver leur fonction.

Puis avec une belle autorité mais se faisant plus serein, plus émouvant, M. Lévesque s'emploie à flatter les Québécois, à les convaincre de leur compétence, à démontrer leur esprit créateur et leur incomparable capacité de relever des défis.

Il parle aussi de lui, se propose en exemple en disant: «Ça fait vingt ans que je fais de l'action politique et j'ai été à même de constater les progrès énormes que nous avons réalisés dans la conquête de nos ressources culturelles, humaines, économiques et sociales. Je sais de quoi je parle». Persuasif, il confie qu'il n'a pas l'ambition d'aller plus loin. Rassurant, il ajoute en blaguant qu'il ne veut surtout pas remplacer M. Trudeau». Ces phrases portent et remuent les foules.

Dans les petits groupes qu'il rencontre, il se fait plus doux, intimiste, tendre même, établissant avec ses interlocuteurs une connivence de bon aloi et n'hésitent jamais à accepter une cigarette.

À La Baie-James, Mme Corinne Côté lui a volé la vedette en s'adressant aux ouvriers isolés de leur famille. C'était la première fois que la jeune femme, timide et réservée, se permettait de prendre la parole en public et l'expérience a été positive au point qu'on la répétera peut-être, en choisissant soigneusement les groupes, les circonstances et bien sûr, le texte qu'elle livrera».

Le chef du Regroupement national pour le OUI a en effet besoin de toutes les ressources possibles et impossibles pour poursuivre campagne et contrer les ravages des tenants du NON et surtout le «général en chef» qui arrive en force dans l'arène référendaire. Le premier ministre sait bien qu'il lui reste un long chemin à parcourir, un énorme rattrapage à faire. Lui qui avait pourtant juré de ne plus s'occuper des sondages — mais comment pourrait-il les ignorer — accepte de commenter «ceux qui viennent de l'extérieur du Québec», notamment de la maison Gallup. Il se veut rassurant et il ne se décourage pas: le mandat de négocier d'égal à égal, il l'obtiendra coûte que coûte, au nom de la démocratie trop ancrée dans les moeurs pour que les autres provinces canadiennes refusent de négocier, souligne-t-il sans ambage.

Le PM termine ses allocutions en souhaitant un véritable printemps pour le Québec le 20 mai ou en faisant appel à la solidarité, à l'amitié, et il ajoute toujours «bonne chance, lâchez pas»!

Mais pendant les 17 jours de campagne qui restent avant l'échéance, il semble que M. Lévesque aura bien besoin de «chance» pour transmettre de façon féconde et contagieuse le virus du OUI à ses commettants. Il sait qu'il y a encore un grand nombre de citoyens qui ne l'ont pas encore attrapé ou qui sont déjà immunisés contre le OUI.

M. René Lévesque a certainement de multiples raisons de s'inquiéter, de craindre la vague qui gronde autour de lui toute prête à engloutir le rêve qu'il caresse depuis déjà 13 ans. Chose certaine, c'est qu'en dépit de tout, il ne «lâchera pas» et il continuera de porter son message d'espoir jusqu'au bout.

Les prochains jours seront effervescents , cruciaux dans le camp du OUI et les troupes des convaincus ont besoin en effet de ne pas laisser M. Lévesque faire seul le travail de persuasion. Autrement tous les OUI du 20 mai pourraient le regretter amèrement.

«Durer, au pouvoir, est l'un des pseudonymes du succès», écrit Françoise Giroud en guise de conclusion de son ouvrage cité au début de cet article.

De cela aussi M. Lévesque doit se rappeler.

### ◆ Le NON

puisque M. Ryan ne cache plus à ses auditoires avoir dû affronter le premier ministre Trudeau qui aurait voulu que le comité du NON fonctionne «d'égal à égal» alors que le député d'Argenteuil prônait l'unité de direction, la seule formule efficace.

Le chef du Parti libéral du Québec eut finalement gain de cause sur ses alliés et aujourd'hui c'est lui qui dirige la campagne du NON qui s'appuie pour l'essentiel sur la machine libérale provinciale, considérablement renforcée par la machine unioniste, mais surtout par la machine libérale fédérale.

Les efforts faits en faveur de l'unité ont semblé porter fruit, le camp du NON tenant bon jusqu'ici aux premiers soubresauts. Devant une première critique adressée par le premier ministre Trudeau sur le style de campagne menée par M. Ryan, celui-ci put en effet compter sur l'homme de M. Trudeau au sein du Comité des Québécois pour le NON. M. Jean Chrétien se rangea publiquement du côté de M. Ryan à cette occasion.

La stratégie qu'allaient développer, une fois l'unité réalisée, les organisateurs du NON pour la campagne reposait sur le postulat que dès le départ le vote était partagé en trois parts: le OUI pouvait compter sur un 30% des intentions de vote, le NON sur 40% alors que 30% de l'électorat demeurait indécis, partagé. C'est ce dernier groupe qu'on allait privilégier, sans oublier toutefois les deux autres, et essayer d'atteindre au premier chef.

Pour cet électorat dont l'opinion n'était pas définitivement arrêté au début de la campagne, on allait développer un discours contenant quatre thèmes principaux. Il s'agissait d'abord de montrer clairement que l'enjeu du référendum c'est le choix entre le fédéralisme renouvelé et la séparation, que voter OUI équivalait à mettre le pied dans le piège qu'on ne pourrait plus ouvrir. Dans un deuxième temps, il s'agissait de démontrer que le «mandat de déblocage» demandé par le PQ ne résiste pas à l'examen puisque tous les gouvernements provinciaux et fédéral refusent d'avance la négociation. Ensuite il fallait prouver que la souveraineté-association ne peut rien apporter au Québec, notamment sur le plan économique. Enfin il fallait louer le système fédéral comme un mode de gouvernement et un régime politique supérieur apportant la prospérité et la liberté.

Ces thèmes, M. Ryan les reprend à tous les jours dans son discours, développant un aspect ou l'autre, comptant sur ses collègues du fédéral pour mettre l'accent sur certains, notamment sur les dangers de la souveraineté-association. Évidemment ils sont développés, raffinés dans leur présentation ou encore schématisés dans la publicité qui elle jouera plus sur les valeurs nationalistes, «Québec ma patrie, Canada mon pays» ou sur les sentiments de sécurité avec «Plus j'y pense, plus c'est NON». Encore là c'est toujours les 30% d'indécis qui sont d'abord visés.

Le discours du NON a été développé, tout comme la stratégie de campagne, sur un autre postulat important. Le référendum est l'initiative du gouvernement, et il s'agit de réagir aux évènements plutôt que de chercher à prendre l'initiative, ce qui explique le refus par exemple de discuter du livre beige. Il s'agissait alors de tenter de mettre le Parti québécois sur la défensive en montrant par exemple toutes les conséquences d'un vote pour le OUI au référendum.

Dans une certaine mesure, les tenants du NON n'avaient d'autre choix que d'être en position de réaction, explique Pierre Bibeau, qui rappelle que le Parti québécois était avantagé par le fait d'être au gouvernement. Le PQ avait tiré le meilleur parti et grand profit du débat sur la question, et il semblait en avance au moment de lancer sa campagne référendaire. Il fallait subir les événements, dit-il.

La tactique des certificats que donne le OUI depuis le début de la campagne à chaque petit regroupement de citoyens pour le OUI créait un impression de mouvement qui allait grossissant pour ce groupe. Cette stratégie a appelé comme réaction du NON la décision de tenir en début de campagne des grandes assemblées dans le but de montrer que le NON était lui aussi fort que celui de l'adversaire, pouvant créer un impact dans l'opinion publique et équilibrer le rapport entre les deux groupes.

Le *momentum* a favorisé le OUI au point de départ, le NON connaissant certaines difficultés à Chicoutimi avec sa première grande assemblée. Toutefois, une fois la machine en marche, on se rendit compte que ça allait bien, que les assemblées publiques étaient populaires et rapportaient des fruits.

Contrairement au OUI, le NON avait en effet décidé de multiplier les assemblées, de revenir au style de campagne d'avant 1970 alors que les media d'information étaient encore un élément secondaire des campagnes électorales. Les libéraux de Claude Ryan étaient revenus à cette méthode pendant les élections complémentaires, mais on se rendit compte que cette fois-ci il y avait un besoin, que les citoyens étaient très favorables à ce type de rencontres qui avaient un effet multiplicateur plus grand que prévu. Le mouvement des Yvette est un exemple de cela et allait contribuer à l'impression de force et de popularité du NON.

Les assemblées ne sont toutefois pas le seul élément de la campagne du NON. Plus important encore est le travail de porte à porte qui permet d'une part d'identifier les intentions de vote par un premier pointage puis de commencer dans un second porte à porte le travail de conviction des indécis qu'on tente de visiter au moins à deux reprises.

Pendant encore une dizaine de jours le NON jouera en parallèle les deux éléments de sa stratégie de campagne poursuivant discrètement le travail de porte à porte et les assemblées. Sur ce plan, les gros coups seront bientôt donnés avec la participation du premier ministre Trudeau qu'on ne voulait pas faire intervenir avant qu'on ait pu renverser la vapeur. On ne voulait pas que celui-ci intervienne en donnant l'impression de venir sauver les meubles, mais pour consolider les positions du NON. M. Trudeau sera au Québec le 7, puis le 14 mai à l'occasion de grands ralliements. On fera aussi intervenir d'autres vedettes comme Robert Bourassa qui ira à la Baie-James avec M. Ryan, comme Jean Lesage qui participera à des assemblées publiques. Il y aura aussi le 10 mai un grand rassemblement pour les personnes âgées, «les bâtisseurs de ce pays».

Le point culminant de cette série d'assemblées sera l'assemblée du 14 mai avec M. Trudeau. Après il n'y aura plus d'assemblée jusqu'au jour du scrutin. L'avance que l'on croit avoir acquise jusqu'à maintenant aura été consolidée et il s'agira alors de donner un dernier coup avec le porte à porte et à mettre sur pied la machine qui fera sortir le vote le 20 mai. Ce sera une priorité car, comme le répète souvent M. Ryan, chaque vote compte.

Il ne faut toutefois pas penser qu'après le 14 mai, le NON cessera de se battre. C'est tout simplement qu'on a choisi une stratégie *low profile* pour les derniers jours, laissant au OUI les grands rassemblements de la fin. Il se passera des choses, mais rien de spectaculaire assure Pierre Bibeau.

## LA MÉTÉO

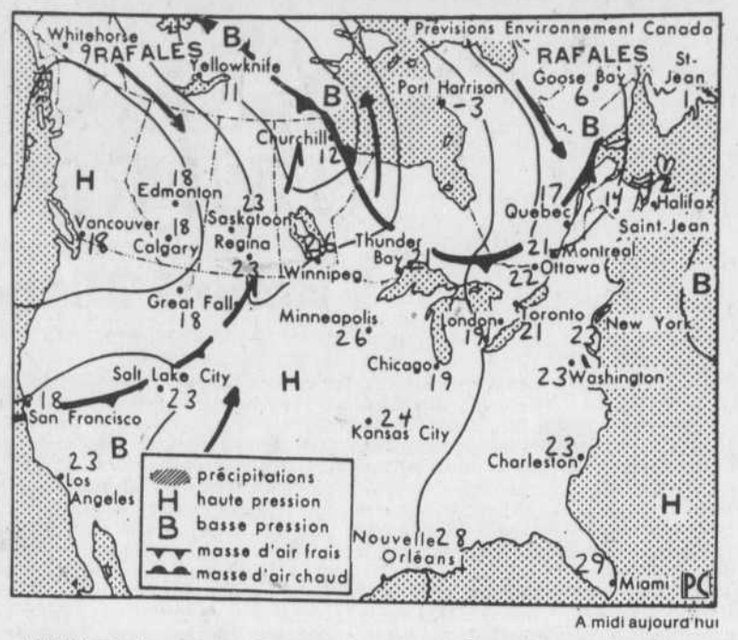


A midi aujourd'hui

Abitibi, Témiscamingue: Ensoleillé et passages nuageux surtout en matinée. Vent modéré. Maximum 16. Aperçu pour dimanche: ensoleillé et plus frais.

■

Réservoirs Cabonga, Gouin: Ciel variable, possibilité d'averses avec dégagement en soirée. Maximum 14. Aperçu pour dimanche: ensoleillé et plus frais.

■

Pontiac-Gatineau, vallée du Lièvre: ensoleillé et passages nuageux surtout en après-midi. Maximum 19. Aperçu pour dimanche: ensoleillé et plus frais.

■

Laurentides, Mauricie: Ensoleillé en matinée avec ciel variable et possibilité d'averses en après-midi. Maximum 18. Aperçu pour dimanche: ensoleillé et venteux et plus frais.

■

Outaouais: ensoleillé et passages nuageux surtout en soirée. Maximum 23. Aperçu pour dimanche: ensoleillé, venteux et plus frais.

■

Montréal: Ensoleillé et passages nuageux surtout en soirée. Maximum 23. Aperçu pour dimanche: ensoleillé, venteux et plus frais.

■

Trois-Rivières, Drummondville, Québec: ensoleillé et passages nuageux en matinée. Nébulosité croissante en après-midi. Possibilité d'averses en soirée. Maximum 20. Aperçu pour dimanche: ensoleillé, venteux et plus frais.

■

Estrie-Beauce: Ensoleillé et passages nuageux. Nébulosité croissante en soirée et possibilité d'averses. Maximum 21. Aperçu pour dimanche: ensoleillé, venteux et plus frais.

■

Lac-St-Jean: nuageux et averses et vent modéré. Maximum 16. Aperçu pour dimanche: ensoleillé, venteux et plus frais.

■

Saguenay, Parc des Laurentides: ennuagement suivi d'averses en après-midi. Maximum 17. Aperçu pour dimanche: ensoleillé, venteux et plus frais.

■

Rivière-du-Loup, La Malbaie: Ennuagement suivi d'averses en après-midi. Maximum 17, Aperçu pour dimanche: ensoleillé, venteux et plus frais.

■

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé: Ensoleillé et passages nuageux en matinée. Ennuagement graduel en après-midi et averses en soirée. Maximum 11. Aperçu pour dimanche: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses.

■

Baie-Comeau, Sept-Iles: ennuagement graduel suivi d'averses. Maximum 11. Aperçu pour dimanche: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses.

■

Ouest de la Basse-Côte-Nord, Anticosti: Ensoleillé puis ennuagement graduel en après-midi et averses en soirée. Maximum 5. Aperçu pour dimanche: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses.

■

Est de la Basse-Côte-Nord: Ensoleillé, Maximum 5. Aperçu pour dimanche: ennuagement.

*La tragédie d'Eastman*

# Gilles Bolduc acquitté de négligence criminelle

GRANBY (PC) — Gilles Bolduc, propriétaire de l'autobus qui a sombré dans les eaux du lac d'Argent, le 4 août 1978, faisant 40 morts, a été acquitté de l'accusation de négligence criminelle.

Le jury de la Cour supérieure du Québec a rendu son verdict, hier soir, après avoir délibéré tout l'après-midi.

Les témoignages entendus au cours du procès ont indiqué que seuls les freins d'une des roues fonctionnaient au moment de l'accident et que le frein à main n'avait pas fonctionné pendant des mois, peu avant l'accident.

Cette tragédie routière, la pire du genre de toute l'histoire du pays, est survenue quand, en descendant, une côte, le conducteur n'a pu freiner l'autobus, qui a plongé dans les eaux du lac d'Argent. La plupart des victimes étaient des handicapés et des bénévoles qui revenaient d'une représentation d'une pièce de théâtre. Sept personnes ont eu la vie sauve.

L'acte d'accusation, qui ne comprenait le nom que d'une seule victime, a été déposé en mars contre Gilles Bolduc; après que le coroner Armand Drouin eût trouvé l'accusé criminellement responsable de l'accident. Le procès avait débuté en octobre.

Le procureur de la Couronne, Me Yves Lagacé, a déclaré dans sa plaidoirie que «Gilles Bolduc, en faisant preuve d'une insouciance indescriptible, a permis que l'autobus mal entretenu soit la cause de cet accident».

Par ailleurs, l'avocat de l'accusé, Me Raynald Fréchette, a affirmé que le jury devait décider si seul Bolduc devait être tenu coupable de cet accident ou si le conducteur du véhicule et le ministère de la Voirie n'avaient pas leur part de responsabilité.

Me Fréchette devait ajouter que l'accident et le procès avaient été «un long cauchemar» pour son client.

### ■ Libre

Suite de la page 19

tuelle. Ainsi le discours du penseur est plus proche de nos préoccupations éthiques, qu'une recette révolutionnaire destinée à ceux qui n'ont pas encore lu ou qui ont peu d'expériences avec la matière sociale.

La gauche québécoise aura-t-elle le courage de suivre les leçons du chanoine? En tout cas Grand'Maison l'a fait. Il l'a fait dans un excès de générosité en refusant d'enfermer ses convictions personnelles dans un système figé de philosophie sociale, en nous dérangeant et en provoquant chez nous une sorte de révolte contre nos propres bêtises. Un marxiste comme un catholique ne peut pas rester indifférent à la vision de l'homme Grand'Maison, une vision qui réside dans une lecture dialectique d'une société et dans un mouvement d'abnégation de soi.

**NDLR** — Le premier mai, LE DEVOIR publiait en page documentaire une opinion de notre collaboratrice Micheline Carrier, intitulée «Lettre aux femmes du remue-ménage». Ce titre n'était pas de Mme Carrier mais de la rédaction du DEVOIR. Il semble que de nombreuses personnes ont cru, à cause de ce titre, que Mme Carrier s'en prenait aux animatrices des Editions du remue-ménage. À la lecture du texte, on aura compris que tel n'était pas le cas, mais il est certain que l'utilisation de cette expression très particulière aura pu prêter à confusion, ce que nous regrettons vivement.

**(L.B.)**

# Crédit spécial aux producteurs de porc

QUÉBEC (PC) — Les producteurs de porcs du Québec pourront bénéficier d'un crédit spécial, a annoncé hier le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon.

L'Office du crédit agricole est à préparer un règlement qui lui permettra d'intervenir en faveur des producteurs de porcs qui connaissent des difficultés en raison du bas prix obtenu pour leurs produits.

Cette intervention prendra la forme de prêts à taux d'intérêt très réduit et à remboursement différé.

Dans un communiqué, le ministre Garon explique que la production porcine étant rentable à moyen terme, il se trouve actuellement bon nombre de producteurs, particulièrement ceux qui se sont établis depuis 1978, qui connaissent de sérieuses difficultés financières. Ils ont dû réaliser des investissements plus élevés que leurs prédécesseurs, en raison de l'inflation, sans pouvoir profiter complètement de l'excellente rentabilité qu'a connue l'industrie porcine depuis 1975.

## AUJOURD'HUI

À compter de 9 h, au Cégep de Rosemont, au 6400 de la 16e Avenue, congrès de fondation de l'Association québécoise pour la défense des droits des retraités et pré-retraités.

■

À 9 h, au 1800 ouest boul. Dorchester, le groupe médico-légal d'Amnistie Internationale tient un colloque sur "Le réfugié et la torture".

■

À 9 h, au 3983 de la rue Saint-Denis, atelier de l'Athanor, sur le thème "À l'écoute du guide intérieur».

■

À 10 h, au pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM, la rencontre publique avec les Attikamek et les Montagnais se poursuit.

■

À 19 h, à l'hôtel Loews La Cité, banquet anniversaire de la Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs (FAPEL).

■

À 20 h, à la chapelle de la maison-mère des Soeurs Grises, 1190 rue Guy, une cérémonie marquera le 21e anniversaire de la béatification de Marguerite d'Youville.

C'est aujourdhui que La Ronde ouvre ses portes au grand public.

■

Les membres de l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) se réunissent à l'occasion de leur 12e congrès statutaire, au Cégep de Sherbrooke.

■

Les organisateurs d'une grande manifestation ayant comme objectif de sensibiliser la masse aux situations particulières des pays du tiers-monde et de recueillir des fonds pour des projets de développement attendent quelque 10,000 participants à une marche de 25 kilomètres dans les rues de Montréal. Le départ se fera à 9 h 30 au parc Ahuntsic, métro Henri-Bourassa).

■

Le Group'Art de Longueuil organise une expo-vente d'art et d'artisanat au profit des activités culturelles de l'école Gentilly, au 1280 rue Beauharnois, à Longueuil.

■

Le 3 mai a été proclamé en 1978 Journée internationale du soleil, dédiée à toutes les énergies solaires.

La bonne forme, c'est de plus en plus courant chez nous.

PARTICIPACTION ®
Le mouvement canadien du bien-être physique.

LE DEVOIR

CAHIER 2

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 3 mai 1980

# Marie Uguay

## *Faire mon livre du monde*

Photo Kèro

MARIE Uguay n'écrit pas pour la gloire. Heureusement. Son dernier livre, *l'Outre-Vie*, est passé presque inaperçu. La critique n'a pas su le lire. Ce recueil publié aux éditions du Noroît restera pourtant un des meilleurs livres de la saison. Avec *l'Outre-Vie*, une jeune poète renouvelle son expression et celle de toute une génération.

Marie Uguay écrit pour traverser l'opacité du silence. Elle est entrée en littérature avec un premier recueil, *Signe et Rumeur*, que la critique a bien salué. Elle est aussi entrée dans la vingtaine avec une grande douleur qui lui brûlait l'os de la jambe. On l'a amputée de ce mal absurde. Et Marie Uguay a traversé son cri par le poème. Elle a écrit *l'Outre-Vie*, son livre du désir du monde.

Je l'ai rencontrée il y a quelques semaines. Voici qu'à vingt-cinq ans elle cherche tous les mots du monde. Ceux qui habitent chaque instant de vie. Après l'étonnement, puis l'émerveillement, voici la stupeur à vaincre dans le poème. D'ailleurs, m'a dit Marie Uguay, la métaphore disparaît de sa nouvelle poésie inédite. Le poème vivra sa propre vie.

■

«J'ai toujours écrit. Dès l'âge de huit ans, j'avais des petits cahiers bleus, rouges, où j'écrivais des histoires pour ma cousine Sylvie. Adolescente, j'avais l'impression que tout ce que je vivais, je le vivais plus intensément en l'écrivant. Adolescente, l'idée d'un destin m'étouffait. J'avais toujours l'impression de ne pas être libre. C'était une obsession. L'impression d'être toujours dominée par les événements, par la maladie, par quelque chose que je n'ai pas choisi, que je dois subir. Je trouvais horrible l'idée que ma vie pouvait être décidée à l'avance. La seule impression que j'avais de la liberté, c'était en écrivant. Écrivant, j'étais libre. Je pouvais vraiment décider quelque chose. Faire l'univers. J'avais l'impression d'un certain pouvoir sur ma vie.

«Je me souviens d'avoir toujours eu peur de la vie. Très jeune, j'étais angoissée. Et quand j'ai découvert le livre, toutes choses — même les choses laides, tristes ou violentes — devenaient dites, donc identifiables, explicables. Le livre était un savoir. Il remettait tout en ordre. Le monde était pour moi désordre, chaos qui pouvait me blesser. Mais le livre, même quand il parlait de ce désordre, il le contrôlait en le mettant en mots, en l'expliquant, en le décrivant. J'ai l'impression qu'en écrivant j'ai voulu faire mon livre du monde.

«Mon sentiment de la poésie remonte à très loin. C'est énigmatique. Mon père me parlait durant des heures. Ce qui le passionnait, c'était l'astronomie. Le soir, sur le balcon, il m'expliquait le fonctionnement des étoiles. Je n'y comprenais rien mais il posait les grandes questions: d'où venons-nous? où allons-nous? Avec mon père, je remettais en question ce qui m'était familier. Avec lui, j'essayais de percer les apparences.

«Aujourd'hui, ce que je cherche en poésie, je le sais de moins en moins. Quand j'étais plus jeune, quand j'ai publié mon premier recueil, *Signe et Rumeur*, c'était plus clair. Mon autre livre, *L'Outre-Vie*, c'est le désir du monde. Je l'ai écrit pour mieux vivre, pour mieux respirer, pour oublier la maladie. Dans ce recueil, j'ai traversé un certain désespoir. Je me suis rendue de l'autre côté du désespoir. Et ce qui a marqué ce recueil, ça revient. Je suis encore malade. Mais je ne le vis plus de la même façon.

«*L'Outre-Vie*, c'était mes dernières illusions. J'étais désespérée. J'avais de la difficulté à vivre, à accepter certaines choses. J'ai voulu recréer le livre que j'aurais aimé lire quand je n'étais pas bien. J'ai voulu redonner la générosité que j'avais reçue avant. Ce n'est donc pas un livre triste. C'est un livre vivant. Qui veut exhalter la vie. Qui désire l'autre, Qui désire d'autres visages, d'autres paysages, d'autres lieux. C'était un livre très vivant parce que justement ma vie en était le contraire. Et je voulais lire ce livre-là. Aujourd'hui, je vois les choses de façon différente.

«Maintenant, j'ai appris à posséder plus l'intant présent, à le vivre, à le prendre dans sa plénitude. J'ai l'impression que je ne pourrai plus jamais être malheureuse. Je vivrai des choses difficiles, comme tout le monde, mais j'ai appris à vivre l'instant, ce que je ressens. J'ai appris à me contenter de l'instant. Les désirs sont devenus plaisirs. La thématique du désir a changé. Elle a pris un aspect plus amoureux. Avant, c'était plus cosmique. Aujourd'hui, je suis dans un espace mais non plus celui du désir. J'ai l'impression d'être dans un espace vide à première vue, qui permet beaucoup d'air, beaucoup de respiration. Il y a un coeur qui bat. L'espace est à peupler, à créer complètement. Tout est possible dans cet espace. Voilà une illusion agréable. En même temps, je me sens, dans ma vie en ce moment, devant une sorte de stupeur. En écrivant *Signe et Rumeur*, j'avais de l'étonnement devant la vie. Dans *L'Outre-Vie*, je m'émerveillais, pour passer à travers beaucoup de choses. Aujourd'hui, mes façons de voir et de ressentir sont tombées. Tout est encore plein de vie. Mais je suis comme stupéfaite. J'imagine un grand espace, un horizon... Il m'a tou-

Suite page suivante

J.R.

# Claude Vivier

## *Kopernikus*, un opéra québécois

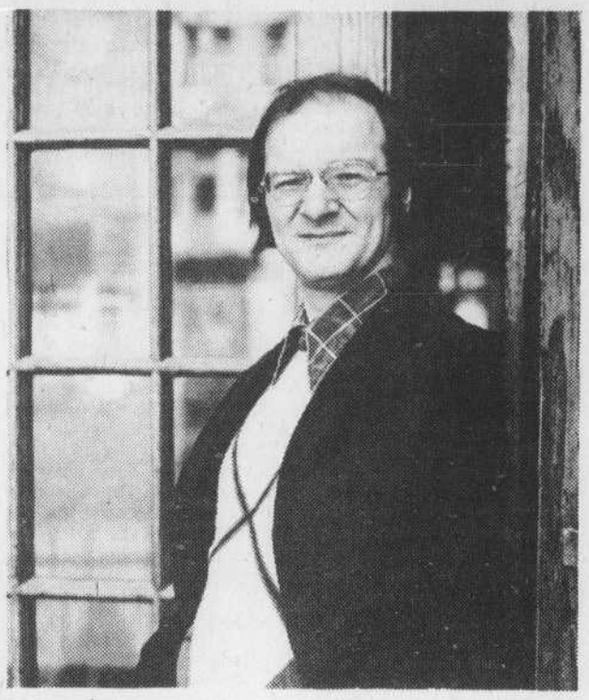

LES années 80 marqueront pour Claude Vivier le début de l'ère du Bélier, marquée de son signe de Feu et du chiffre 7. Compositeur, mystique, inspiré par toutes les formes de vie, les pulsations stellaires, les rites initiatiques et les grandes réconciliations spirituelles, Claude Vivier créera jeudi et vendredi (8 et 9 mai) au Monument National son opéra, *Kopernikus*, pour sept instrumentistes et sept voix.

*Kopernikus* est une féérie mystique dont le personnage central est Agni (dieu de la mythologie hindoue représenté par un bélier) qui sera chanté par une femme. Autour d'elle évolueront différents personnages plus ou moins légendaires de la mythologie universelle — Merlin, la Reine de la nuit, Tristan et Isolde, Mozart, Copernic, une sorcière, etc — qui sont autant de personnages de ses rêves et de son imaginaire qui l'aideront à traverser le grand fleuve pour atteindre un état d'initiée, une vérité seconde. Comme on peut le constater la thématique de la purification, de l'initiation, de la méditation est d'une richesse infinie et l'intérêt de Claude Vivier pour la mythologie orientale ne date pas d'hier. En effet, ses contacts à titre d'étudiant avec Karlheinz Stockhausen, son grand voyage d'étude en Asie du sud-est, ses propres penchants mystiques le prédestinaient sans doute à écrire sur ce thème.

Pourquoi avoir choisi comme genre l'opéra alors qu'on entend souvent que celui-ci est moribond et complètement dépassé? Parce que *le temps musical* de l'opéra est différent et unique: il incorpore musique et voix d'une façon très différente que pourrait le faire le théâtre par exemple. L'opéra permet la représentation d'états excessifs, et d'une dimension fantaisiste inconnue du théâtre. La superposition des voix, les temps réservés à la musique pure, les rythmes variés le contexte visuel permettent de diluer ou alors de condenser à l'extrême l'action et de jouer à l'infini avec la durée et l'intensité dramatique. De plus en plus, fait remarquer Claude Vivier, il s'opère une osmose entre le théâtre et la musique (formes de théâtre musical) de façon à enrichir l'un et l'autre mais principalement le théâtre.

Le grand rituel que constitue *Kopernikus* a été rendu possible grâce à la collaboration de l'Atelier de musique contemporaine de l'U de M, l'Atelier de jeu scénique de la même institution et l'École nationale de théâtre du Canada. Lorraine Vaillancourt assume la direction musicale de l'oeuvre, Marthe Forget, la direction scénique, Jacinthe Vézina, les décors et Meredith Caron, les éclairages.

*Kopernikus* s'annonce comme une véritable féérie visuelle et sonore. Divisé en deux parties principales et un nombre considérable de «tableaux», cet opéra utilise le français et la «langue inventée». Cette langue libère l'auditeur de la corvée d'essayer de comprendre le dialogue pour ne s'attarder qu'à la musicalité des sons, des intonations et des rythmes. C'est la langue utilisée par les initiés qui guident Agni dans son périple et c'est celle qu'elle utilise de plus en plus elle-même dans sa quête spirituelle. Claude Vivier a composé aussi bien le scénario de son opéra que la musique. Il n'a pas essayé de faire une oeuvre d'écrivain avec ses textes qui sont beaucoup plus «émotifs que littéraires». Il est d'ailleurs très difficile de mettre la langue française en musique — problème technique qu'ont eu à résoudre tous les compositeurs qui ont voulu utiliser des voix dans la langue de Molière. Vivier a pensé se servir du «langage inventé» parce qu'il permet l'utilisation des voix de façon très naturelle et sensuelle même, grâce à des modulations infinies, en masquant les références intellectuelles rattachées à la parole qui cachent souvent la beauté des sons humains. Lorsqu'il était en Asie, Claude Vivier a vu des spectacles dont il ne comprenait rien intellectuellement mais qui véhiculaient un contenu qui passait quand même très bien. Ce sont ces expériences qui l'ont conduit à utiliser le «langage inventé».

Le dispositif scénique réglé par Marthe Forget a comme axe principal un grand mouvement de rotation. Les musiciens — trois clarinettes, un hautbois, un violon, une trompette — sont au centre de la scène dans une espèce de fosse par rapport aux chanteurs qui évoluent sur une ellipse autour d'eux, surélevée à l'arrière de la scène. Pour Marthe Forget, il s'agissait de concevoir un dispositif pour dramatiser de façon suffisamment concrète des éléments musicaux abstraits et une thématique non-linéaire, surtout faite d'évocations, de rêves, de méditation. Le rituel se développe très lentement et tous les protagonistes s'engagent dans une sorte de rotation autour du centre de l'orbite que forment les musiciens. Tous les chanteurs sont en scène du début à la fin — quatre voix féminines et trois voix masculines. Les personnages qu'ils incarnent prennent vie grâce à des accessoires et des masques. Des tissus splendides et éclairages créés dans les ateliers de l'Ecole nationale de théâtre viennent compléter ce dispositif très simple et mobile.

Pour l'équipe complète de *Kopernikus*, il s'agit d'un travail d'une année (de juin 1979 à mai 80) lorsque la partition de Vivier fut complétée. Celle-ci prit dix-huit mois à

Suite page suivante

A.D.

# Le défi des bibliothèques publiques

EN matière de bibliothèques publiques, la politique des petits pas, j'ai l'impression, a été remplacée par une politique des bottes de sept lieues.»

Daniel Reicher, directeur de l'École de Bibliothéconomie de l'Université de Montréal, fait allusion à un plan de développement de cinq ans des bibliothèques publiques annoncé l'automne dernier par le ministre actuel des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois. M. Reicher estime que c'est un faux problème, en 1980, de parler d'un manque de bibliothécaires professionnels car «sans l'aide de Concordia et sans l'aide de McGill, mon École peut sans difficulté répondre à la demande accrue de personnel que suppose ce plan».

M. Reicher participait, récemment, au DEVOIR, à la table ronde où se retrouvaient la présidente de la Commission des bibliothèques publiques, Mme Huguette Deschênes, également directrice de la bibliothèque de Saint-Léonard; M. Yvon-André Lacroix, directeur du service de la Bibliothèque de Ville de Brossard et Mme Hélène Charbonneau, de la direction des succursales à la Bibliothèque municipale de Montréal.

Si le recrutement ne fait pas problème, quels sont donc les points qui empêcheraient la réalisation de cette extension du réseau des bibliothèques publiques? D'une certaine manière, la «peur du dirigisme». Le gouvernement s'en tient à des mesures incitatives pour les villes de 5,000 habitants et plus, quoiqu'il ait fonctionné plus directement en mettant sur pied les BCP (Bibliothèques Centrales de Prêt) pour les villes de moins de 5,000 habitants.

Les participants à cette table ronde ont marqué leur déception, du fait que le ministère de M. Vaugeois ait abandonné un plan de campagne publicitaire qui se serait échelonnée sur trois ans et aurait coûté aussi peu que $1 million pour «sensibiliser le public». En lieu et place de messages et tournées qui auraient pu s'inspirer de ce qui fut fait pour la Loi 24 (protection de la jeunesse), ou pour les femmes enceintes: «Prenez votre temps», le conseil des ministres a choisi un blitz de persuasion auprès des conseils de ville, confié surtout aux sous-ministres des Affaires culturelles. Cette formule s'éloigne toutefois sensiblement de ce que des bibliothécaires espéraient.

M. Lacroix est persuadé que le «marketing» peut venir au secours d'une fusée qui «attend le carburant pour décoller», de sorte que le public soit informé, sans schémas élitistes, de son droit à la lecture et à la documentation, dans des endroits bien aménagés, avec un personnel tout aussi affable envers la spécialiste du crochet qu'envers l'apprenti-philosophe ou les marmots en quête d'illustrés passionnants.

«27,6% des Québécois ne sont pas encore desservis par une bibliothèque publique», rappelait l'avant-projet du plan quinquennal, en septembre 1979. «Cette proportion est de 67,5% en milieu rural et de 12,9% en milieu urbain, où 52 municipalités de plus de 5,000 habitants n'offrent pas un service de bibliothèque».

Mme Deschênes identifie un blocage fréquent dans des municipalités qui «veulent une bibliothèque», touchant ainsi des subventions, «mais pas de bibliothécaire». Elle cite un élu voulant négocier à rabais l'embauche de «commis pour placer les livres sur les rayons».

L'image du bibliothécaire. Elle a évolué depuis l'après-guerre, de dire Mme Charbonneau, mais on n'a pas suffisamment insisté sur ses traits d'*animateur*. L'accessibilité des locaux joue également et l'on a noté, à la nouvelle succursale Langelier (ouverte en janvier) 20,000 prêts le premier mois et 2,500 nouveaux abonnés!

À l'Université, dit M. Reicher, on évite avec le plus grand soin tout élitisme et — l'insistance est récente — on incite le futur bibliothécaire à s'imprégner de la connaissance du milieu où il travaillera et à s'adresser à des clientèles de tous genres. Ce ne sont pas de simples «gestionnaires de documents» qui reçoivent le diplôme. Si autrefois il a pu exister un certain dédain pour les bibliothèques publiques, ce temps est révolu, affirme M. Reicher. L'hésitation de certains diplômés à se lancer dans cette voie «sans issue» résultait plutôt du manque d'accès, des débouchés insuffisants. Présentement, une centaine de bibliothécaires animent des bibliothèques publiques de l'agglomération montréalaise, ce qui laisse une trentaine de professionnels pour le reste du Québec. Des diplômés de mai 1980, Reicher dit que 20 sur 40 ont déjà opté de postuler dans des bibliothèques publiques...

En 1976 paraissait un rapport d'étude sur les bibliothèques publiques de Montréal (auteurs: Claude Aubry et Laurent-G. Denis). On y transmettait au ministre Jean-Paul L'Allier 89 recommandations dont plusieurs ont été écoutées par les élus locaux. Montréal a scindé, par exemple, son service des loisirs et rattaché sa bibliothèque aux «activités culturelles»; ce qui constitue «un bon pas en arrière», confie en souriant Donal Reicher.

Le rapport Aubry-Denis conseillait aussi de diminuer le bénévolat, de recourir à de vrais «professionnels» de multiplier les aides, pour mieux desservir le public et, en général, de procéder à une analyse des collections.

Mme Deschênes et M. Reicher sont d'accord: le Québec ne possède que six (huit au maximum) bonnes bibliothèques publiques et pourrait sans doute se situer au même niveau que le petit État du Vermont. Reicher signale que le Québec se développe à un moment dont il faut tenir compte, où l'écrit, «l'imprimé est en train de céder la place à d'autres supports documentaires.»

S'il est un dénominateur commun à ces quatre invités à la table ronde, c'est ce souci d'une accession généralisée à la culture. L'une des craintes exprimées par M. Reicher: «l'on peut se retrouver devant des éléphants blancs... si l'on ne prévoit pas de budget de fonctionnement à long terme pour ces bibliothèques publiques» où ne se retrouverait pas un personnel suffisant, où serait assigné un «surveillant», sans plus.

M. Lacroix estime, pour sa part, qu'on a pu être inhibé, au Québec, par la contrainte de ne lire que ce que «les autorités, l'Église permettaient». Il opte contre le dirigisme étroit et adopte une ligne étapiste. Une fois attirés des non-lecteurs, il s'agit de répondre à leurs attentes et «d'ouvrir des portes et des horizons nouveaux».

«Il faudra qu'au niveau gouvernemental, ce dossier acquiert une importance majeure» pense M. Reicher. «Les bibliothécaires peuvent faire certaines choses, mais jusqu'à un certain niveau, «parce qu'ils n'ont pas le pouvoir politique». Même constat chez Mme Deschênes: dès qu'on aura construit de nouvelles bibliothèques dans des municipalités qui en sont dépourvues, et qu'elles fonctionneront avec des bibliothécaires, professionnellement, ça deviendra rentable, politiquement parlant. L'on n'aura peut-être plus à faire l'apologie des bibliothèques, à plaider pour les ouvrir le dimanche. Voit-on d'ici les tollés si une «aréna» fermait le dimanche? L'on tolère pourtant que le «service» des bibliothèques soit interrompu ainsi le dimanche!

Dans un article de 12 pages paru en décembre 1979 dans «Documentation et bibliothèques», M. Lacroix s'était attardé aux «difficultés face aux élus municipaux» (Québec a son vénérable Institut Canadien, corporation privée, mais pas encore de service municipal, et s'attaquait au «laisser-faire culturel» trop généralisé.

«Nous sommes en retard de deux ou trois générations». La situation est déprimante sous certains aspects, confirme Lacroix mais il est emballant de relever le défi, de se dire qu'on va construire, que l'eau arrivera au moulin et que, ultimement, les élus en général seront prêts à défendre le droit à la lecture et à la culture comme ils défendent d'autres droits... et sont prêts à en défrayer le coût.

D'autres facettes de la réalité apparaissent encourageantes à Hélène Charbonneau. Combien de bibliothèques scolaires existaient-elles il y a 20 ans? Très peu. Aujourd'hui, on s'ingénie à les étoffer du mieux que l'on peut, ce qui ne peut qu'accroître le bassin de lecteurs.

Autre point sur lequel un consensus se dégage: loin de déclasser le livre, la télévision lui apporte au contraire des adeptes. McLuhan n'a-t-il pas lui-même critiqué l'écrit... en écrivant? glisse Donald Reicher tandis que M. Lacroix, devant l'affluence de documents audiovisuels, ne perd pas de vue que l'humain a besoin de décoder, de prendre son temps, de faire un effort d'abstraction en recourant à l'écrit, en consultant au besoin, dans une bibliothèque, des revues ou des ouvrages qui traitent du sujet qui l'a captivé ou a éveillé son intérêt.

Pour Mme Charbonneau, si le public ne fréquente pas plus les bibliothèques, là où elles existent, c'est que «les gens ne croient pas que ça leur appartient» et que, encore une fois, l'effort pour en dépoussiérer l'image n'est pas suffisant.

Veut-on des exemples de «priorités» que contestent les bibliothécaires? À l'été 1979, à Sainte-Julie, survient une pénurie d'eau; la première réaction est de sabrer dans le projet de bibliothèque municipale, pour favoriser les travaux d'aqueduc! Pointe-aux-Trembles avait déjà convenu de l'engagement d'une bibliothécaire mais abandonna ce projet pour finalement s'en tenir à une recherche sur les loisirs en général, déclare Mme Deschênes qui dit être en possession de multiples anecdotes aboutissant à une sorte de dévaluation de la fonction intellectuelle du bibliothécaire, relégué en quelque sorte au rang de commis chichement rémunéré.

Pour Yvon Lacroix, le renouveau est susceptible de sortir des villes de banlieue où la population est en moyenne plus jeune, plus en prise sur les réalités du monde contemporain. Brossard et Saint-Léonard s'enorgueillissent de 35% de lecteurs, de clients de la «bibliothèque publique», l'animation qui s'y fait peut passer pour de la saine émulation, sans activisme tapageur.

Pourquoi un milieu cosmopolite comme l'est Montréal n'a-t-il pas su fabriquer un outil d'intégration des minorités par une ou des bibliothèques multilingues bien pourvues? Les adultes immigrants lisent peu et peuvent se comparer, comme statut social, à ces francophones québécois qui se sont appliqués à «survivre», et disposaient de peu de temps pour la culture. Chez les jeunes issus de parents immigrants, tout dépendrait du programme d'études. Montréal a déjà fait un essai, non concluant selon Mme Charbonneau, de collection en langue italienne; le stock a vieilli, peu utilisé. Mme Deschênes suggère à ce sujet l'implantation d'une bibliothèque multilingue qui pourrait alimenter les bibliothèques plus modestes en ouvrages en langues étrangères, sans se confiner aux ouvrages très spécialisés qui forment le fonds «étranger» à la Municipale de Montréal présentement.

Idéalement, la bibliothèque publique vise à offrir «le livre partout et pour tous» (titre d'une brochure destinée aux élus municipaux et éditée par le ministère québécois des Affaires culturelles). C'est, disent ces bibliothécaires, un service qui est plus qu'un comptoir d'échange de livres auquel présiderait un surveillant-bibliothécaire.

La bibliothèque publique (idéale) devrait satisfaire tous les types de clientèles, soit:

- collections de tous genres pour les services de prêt;
- services de référence et information communautaire;
- services aux handicapés et aux personnes âgées;
- service audiovisuel;
- service aux groupes, aux administrateurs, aux mordus de sport, de macramé, d'ingéniérie, d'ésotérisme et, même, accès à des publications étrangères;
- services de publicité et d'animation, qui peut prévoir des spectacles de marionnettes, l'heure du conte, des rencontres avec des auteurs, etc.
- un atelier de création;
- la possibilité de servir la clientèle dans les parcs, en période estivale.

Est-ce trop demander? L'informatique peut toujours étayer les efforts des professionnels, pour mieux répondre aux besoins des clients d'âge tendre ou du troisième âge, de gens férus d'actualité ou d'échecs. En prenant en compte, évidemment, le fait que le bibliothécaire moderne ne travaille pas en cabinet fermé, qu'il prend plaisir à travailler avec des humains, qu'il est un «animateur» acceptant l'importance du non-imprimé.

**Propos recueillis par Clément Trudel**

## *Quelques chiffres*

- c'est Westmount qui détient le record de bibliothécaires, comparativement au nombre d'habitants, pour le Québec, soit 5 bibliothécaires, (un pour 4,460 habitants), Montréal-Nord, par contraste ne possède qu'un bibliothécaire pour 97,300 habitants et Chicoutimi n'en a aucun pour 58,800 habitants. (En 1976, l'Ontario avait 943 bibliothécaires dans ses bibliothèques publiques, soit un pour 8,763 habitants).
- l'ensemble des bibliothèques publiques du Québec comptent sur 131 bibliothécaires, dans 75 municipalités de 5,000 habitants et plus (chiffres de 1978). Il faut tenir compte du fait que Montréal, à elle seule, accueille 52 bibliothécaires professionnels dans ses différents services et succursales;
- Yvon-André Lacroix, directeur de la Bibliothèque municipale de Brossard, établit le minimum vital d'une bibliothèque publique à $2 par habitant, par année, pour l'achat de livres. Or, pour l'instant, ce sont des municipalités à majorité anglophone qui consacrent le plus à ce poste: Pointe-Claire, Ville-Mont-Royal et Côte-Saint-Luc qui prévoyaient entre $2.80 et $4.36 par habitant (prévisions de 1979). Lacroix fait remarquer que l'achat de volumes en langue française est deux fois plus onéreux que les volumes en langue anglaise et pourtant 42% des bibliothèques publiques du Québec consacrent moins de $1 par habitant à l'achat de livres. L'écart va sans cesse grandissant mais un redressement pourrait s'effectuer.
- Daniel Reicher, directeur de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, prédit que le problème des bibliothèques publiques sera réglé au Québec «lorsque le ministre des Affaires culturelles aura autant de poids que le ministre de l'Éducation» et qu'on ne changera pas aussi souvent le titulaire des Affaires culturelles.

Sur les défis à relever par les bibliothèques publiques, au Québec, LE DEVOIR a réuni quatre responsables (dans l'ordre habituel): Yvon-André Lacroix, directeur de la bibliothèque municipale de Brossard; Huguette Deschênes, occupant le même poste à Saint-Léonard — elle préside la commission (consultative) des bibliothèques publiques; Daniel Reicher, directeur de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal et Hélène Charbonneau, chargée du service des succursales à la Bibliothèque municipale de Montréal.
(Photo J. Grenier — LE DEVOIR)

# *L'Outre-Vie:* une poésie habitée

**par Suzanne Paradis**

APRÈS trois jours de lecture intensive, la question est toujours intacte. Oui! Comment, sans distorsion de la langue, sans emprunts au vocabulaire de la rhétorique féministe, sans plongeon dans la grossièreté ou le maniérisme, dans l'imitation ou le clinquant (c'est-à-dire en suivant le cours instinctif d'une parole indiciblement claire et dense), comment être si parfaitement et lucidement femme et poète et imposer, d'un seul souffle, l'image attendue, à la fois exacte et prophétique, d'un univers qu'on a à peine commencé de connaître et qu'on n'a pas encore commencé à comprendre? De toute évidence, la réponse appartient à l'*Outre-vie* de Marie Uguay.

J'ai parcouru *L'Outre-vie* dans l'émerveillement et je devine qu'il ne sera ni remplacé ni remplaçable avant de nombreuses années. L'amplitude de sa réflexion, la somptueuse simplicité de l'expression, le lyrisme serein de ses vers l'imposant volontiers à l'attention du lecteur, mais aussi à cette faculté que nous étions presque résignés à mettre au rancart: la sensibilité. Pendant trop d'années, la poésie québécoise nous a obligés à lire, le cerveau gelé et figé dans un barbare isolement. Par bonheur, la température de l'outre-vie est suffisamment élevée pour dérouiller à la fois l'entendement sensuel et celui de l'esprit. Et qu'il fait bon être réveillé entièrement par un tel bardas de printemps!

«L'Outre-vie, écrit Marie Uguay, en guise de présentation, c'est quand on n'est pas encore dans la vie, qu'on la regarde, que l'on cherche à y entrer. On n'est pas morte mais déjà presque vivante, presque née, en train de naître peut-être, dans ce passage hors frontière et hors temps qui caractérise le désir.» La définition est juste et adhère au mouvement intérieur de la masse poétique qu'elle éclaire sans la déformer. Comment ne pas s'émouvoir de la rectitude de pensée qui dirige cette écriture par ailleurs visiblement détendue et pesant de toute sa richesse intime sur la lecture? «*Le soir d'avril nous ignore. Les forêts cachent leur coeur sagace, les bords de mer leur douceur de ne pas mourir, la pierre sa science de lumière. Tous les lieux de la terre nous ignorent. Tu n'es plus seul à vieillir, il y a près de toi des yeux immobiles.*» Cette naissance, du côté du monde où s'abolissent les frontières, entraîne Marie Uguay dans une exploration pleine de silences et d'yeux ouverts. Elle nous réfère à un intense apaisement de la curiosité après un séjour éclaté dans «le bassin des prémonitions»; à «la clarté du plaisir» après le tremblement de l'éveil. Nulle trace de haine, de cruauté, de mesquinerie, mais la miraculeuse dignité d'un être indemne et comblé. Pas la moindre trace de mièvrerie ou de naïveté non plus. Le poète avance à grandes et fermes enjambées, guidé par ses antennes innombrables: «Du même amour je me sens tantôt l'homme, et tantôt la femme», écrit-elle.

La mort et ses multiples solitudes y deviennent un spectacle incessant, brassé par les vents et les saisons, un spectacle dont il faut patiemment attendre la fin; cette fin inaugure le nouveau monde promis à chacun de nous. Pas plus que le rêve n'y sera le rival dédaigneux du désir, l'amour n'y ouvrira des lieux de supplice et de regret: «*Je veux refaire l'écorce - le noeud constant et les jointures friandes du sol - je veux refaire le pouvoir des saisons - dans les glacis d'une aurore - et dans les inclinaisons d'un feuillage - et te les offrir intacts*». C'est ainsi que le regard du poète thésaurise autant d'images et de sources, d'événements « tendres et fraternels» qui ne sauraient être brouillés par la négation. Elle participe en état d'ivresse à une cérémonie lyrique dont le rituel annule la «claustration et l'attente». Marie Uguay ne connaît pas cet air vicié, cette infinie pollution de l'acte créateur que nous nommons la révolte. Il faut plonger dans l'Outre-vie pour réapprendre à respirer, avec l'Innocence de la chair «anonyme dévisagée dépaysée déviante», pour aborder enfin le monde du recommencement qui succède au monde de la mort: «*Maintenant tout ce monde à finir attend de naître par le métal d'attente de nos veines notre plaisir et les étrentes à notre pouls vainqueur*».

Dire que *l'Outre-vie* est un livre important, à ce moment précis où la poésie se cherche de nouvelles voies d'accès à la parole, ce n'est pas assez dire. C'est un livre essentiel, un livre qui nous permettra d'ajouter à la liste des poètes majeurs des deux sexes une présence infiniment rare et neuve, d'une étourdissante autonomie. Quand ce ne serait que pour noter l'entrée en littérature d'un jeune poète en possession d'une langue et d'un vocabulaire saisissants de force tranquille et de justesse! La mariée est presque trop belle. Au moment où plus personne ne songeait sérieusement à renouveler le langage de l'amour, Marie Uguay se met à parler d'amour avec des sonorités et des éclairs qu'elle seule pouvait percevoir et donner à voir. Elle crève les fausses surfaces et, comme elle le dit si bien dans son avant-propos, «la rigidité des évidences, des préjugés, des peurs, des habitudes.» Sa poésie rafraîchit comme l'irrigation qui libère la terre d'une part de ses déserts. Je défie quiconque commencera la lecture de *l'Outre-vie* de l'abandonner avant la dernière page. Une poésie habitée, c'est comme une vraie maison: on ne voudrait jamais en sortir.

## Marie Uguay

Suite de la page couverture

jours semblé que rien n'allait de soi. Donc, je m'étonnais. Donc, je m'émerveillais. Là, je me retrouve devant la stupeur. Et dans le mot stupeur, il y a stupéfaction, peur et stupide...»

■

«Les gens veulent toujours que le poète ressemble à l'image qu'ils se font du poète. Mais on ressent tellement les choses de façon différente. Les autres poètes, par exemple, ne m'apportent pas nécessairement de réponse sur ce qu'est la poésie. Sauf René Char, dans une entrevue. Lui, il serait au coeur de la poésie. Avant, le poète, pour moi, c'était René Char, c'était Pablo Neruda. Deux poètes différents qui ont une parenté: ce goût de l'universel, de la cosmicité... Mais depuis deux ou trois ans, je ne sais plus ce qu'est le poète. Je ne me suis jamais vue comme un poète. Je pense que je ne me verrai jamais comme un poète. Malgré tout ce que je dis. Je travaille avec l'écriture. Je cherche des réponses par la nature, par les sens... Tiens! Tu entends ce piano? C'est ma mère qui joue. Elle demeure en bas. Elle est professeur. Elle aimait aussi le violoncelle. Et le violoncelle, c'est une voix. Je me souviens. Quand elle mettait un disque de violoncelle, cette musique ressemblait, pour moi, à la poésie. C'était une voix qui s'élevait. J'avais 12-13 ans. J'écrivais. Quand j'entendais la voix du violoncelle, ça allait chercher loin en moi. La musique, cela n'explique rien mais pourtant cela te dit beaucoup. C'est ce que je voudrais que la poésie fasse. Qu'elle nous habite. Comme les sons du violoncelle nous déchirent l'âme. La musique répond à quelque chose d'essentiel en nous.»

■

«L'eau, le feu, le blanc, la nuit... J'ai l'impression que ce sont des mots entiers. Ils m'habitent mais je ne suis pas capable d'en parler. C'est difficile... Tout ce qui est élémentaire, ce sont des mots usés mais ils me fascinent. Je ne sais pas pourquoi. On dirait justement qu'ils sont infinis. Des tas de poètes les ont pris et leur ont donné leurs significations, leur ont donné une saveur, une couleur. On pourrait les dire usés, vieux. Mais moi je les sens comme des trésors. Des tas de regards se sont accumulés en eux. C'est le monde qui se promène dans ces mots-là. C'est pourquoi j'ai beaucoup de plaisir à les prendre. Tandis que des mots plus neufs et plus techniques, comme ceux du vocabulaire sémiologique, ils sont chromés, pour moi. Ce n'est pas un jugement de valeur. Mais pour moi ils sont chromés: ils sont neufs. Ils n'ont pas été pris partout, employés, vécus, par toutes sortes de monde, oubliés, déchirés, raturés... C'est pourquoi les vieux mots me reviennent et m'habitent.

«L'eau, c'est la mer. Quand j'ai vu la mer pour la première fois, ça a été un coup. J'avais 18 ans. J'étais triste et angoissée. Je ne communiquais pas beaucoup avec d'autres. Personne n'avait lu ce que j'écrivais. Je viens d'un milieu où les gens ne lisent pas. J'ai toujours vécu ici, à Verdun, dans un quartier ouvrier. J'avais un rêve: voir la mer. J'y suis allée avec un ami. Quand je suis arrivée au bord de la mer, c'était la splendeur! Devant la mer, tout ce qui faisait mon angoisse m'est apparu dérisoire. Je savais que je n'avais plus qu'à écrire: puisque c'est ce que j'avais toujours voulu faire, au fond. L'anecdote est banale. Mais la mer a continué de vivre en moi. J'ai gardé l'idée d'un lieu immuable. Il me semble que la mer sera toujours là. Elle revient tout le temps, dans son rythme. La mer m'apparaissait parfaite. Malgré un monde en perpétuelle dégradation. La mer m'avait expliqué la beauté. J'avais envie de croire qu'il y avait une beauté quelque part. Une beauté qui existe pour elle-même. Une tendresse qui donne le goût de vivre.»

**J.R.**

## Claude Vivier

Suite de la page couverture

écrire. C'est le temps de gestation normal d'un opéra, estime Claude Vivier qui a bénéficié d'une bourse du Conseil des arts pour écrire la partition.

Opéra contemporain, *Kopernikus* est une oeuvre difficile à interpréter pour les chanteurs et musiciens mais ce n'est pas une oeuvre agressive. Vivier prétend qu'il y a une sorte de douceur dans sa musique qui est en réaction totale contre les musiques cérébrales et touffues d'une certaine école contemporaine, contre les musiques répétitives ou aléatoires américaines, contre certaines musiques européennes longues et diluées.

Selon Claude Vivier, on vient de terminer en musique une période très structuraliste où on essayait de trouver la clé magique, la formule qui aurait permis d'expliquer toute la musique. L'époque des «grilles d'analyse» est a peu près révolue, estime-t-il. C'est un signe des temps que Barthes et Sartre soient morts presqu'en même temps. «Après avoir fouillé dans les molécules, les cosmos et le fonctionnement du cerveau, on va peut-être regarder les phénomènes humains avec plus de conscience et respecter l'intégration harmonieuse de l'humain dans tout ce qui l'entoure. J'ai nommé mon opéra *Kopernikus* parce que Copernic a été le premier à soutenir que la terre n'était pas le centre de l'univers; il a, par le fait même, orienté le destin du genre humain à chercher toujours plus loin le sens des choses et découvrir de nouveaux horizons».

Au contact de Karlheinz Stockhausen à Cologne pendant trois ans, Claude Vivier a subi des influences qu'il a mis du temps à combattre puis à intégrer sainement. "Stockhausen m'a appris plusieurs choses, notamment comment manipuler le temps, comment ne pas répéter des choses déjà dites mais interpréter, comment m'organiser dans la vie comme compositeur, organiser mes concerts, traiter avec les médias (c'est prosaïque mais c'est tout à fait nécessaire). Mais surtout il m'a appris à découvrir *l'image de base* qui dans la vie déclenche le processus créateur, cette force motrice qui stimule toute la création. Cette image que possèdent tous les créateurs est intimement liée à la personnalité. Par une sorte de «psychanalyse» je l'ai découverte avec lui. Pour moi, elle est reliée à des voix, à des images de l'enfance et d'harmonie. En fait c'est une messe de minuit quand j'étais petit qui a tout déclenché, qui m'a stimulé à mettre la musique au centre de ma vie».

«Les voix ont une grande importance dans ma musique, on les retrouve dans presque toutes mes oeuvres. Elles aident à ramener un côté naturel, un côté humain à la musique comme on en retrouve dans les musiques orientales, arabes, ou chez Mozart — le Mozart de la *Flûte enchantée*, du *Requiem*, de la *Messe du Couronnement*, etc. Le retour aux valeurs humaines que je prône ne vise pas à replacer l'homme au centre de l'univers mais bien en symbiose avec son environnement. Je veux que ma musique reflète ces concepts. Je ne veux pas essayer d'être et de vivre comme un compositeur mais composer. En Orient on ne *parle* pas de l'art on en vit quotidiennement.

**A.D.**

**La Terre promise: Le mythe du Nord québécois**

**Christian Morissonneau**

Au Québec, notre Ouest c'est le Nord.

212 pages **$9.25**

7360 boul. Newman, Ville Lasalle, P.Q. H8N 1X2. (514) 364-0323

éditions hurtubise hmh ltée

**Le Serpent à plumes**

**Anne TEXIER** auteur-éditeur-artisan des **Éditions du Serpent à plumes,** est fière de vous annoncer la parution de ses trois textes:

**LA QUÊTE EN TÊTE:** récit autobiographique. Enfance en France, mariage, immigration au Québec en 67, naissance de l'enfant, divorce, le métier de prof de littérature, les rencontres, les voyages... petits bilans au jour le jour, bilans de coeur gros..... 170 p. **$10.**

**MON PANIER PERCÉ:** galerie "Jean qui rit, Jean qui pleure" de silhouettes entrevues ou imaginées au hasard des rues... Petites Histoires courtes 92 p. **$7.**

**TROU-DE-PONT:** recueil de poèmes, suite de tableaux, petites attentions à la vie. (Imprimé sur papier-journal) 16 p. **$2**

**Les ÉDITIONS DU SERPENT À PLUMES**
**77est, rue Duluth**
**Montréal, P.Q. H2W 1G9**

*Je désire recevoir:*
☐ **La Quête en Tête — $10.**
☐ **Mon Panier Percé — $7.**
☐ **Trou-de-Pont — $2.**

NOM .....
ADRESSE .....
.....
CI-JOINT UN CHÈQUE DE .....

Le cahier

CULTURE ET SOCIÉTÉ

du journal

**LE DEVOIR**

est dirigé par

***Jean Royer***

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

**GUIDE des OISEAUX d'AMÉRIQUE du NORD**

Robbins
Bruun
Zim
Singer

**Guide d'identification sur le terrain**

**VIENT DE PARAÎTRE,**

**enfin en français**

L'ouvrage LE PLUS COMPLET sur tous les oiseaux d'AMÉRIQUE DU NORD.

Traduction et mise à jour 1980 du fameur "BIRD OF NORTH AMERICA" (Field guides series).

★ 74 familles;
★ 640 espèces;
★ plus de 1500 illustrations, toutes en **couleurs;**
★ aires de nidification
★ plumage selon le sexe, l'âge ou la saison;
★ sonagrammes;
★ 345 pages.

LE SEUL GUIDE (en français) D'IDENTIFICATION SUR LE TERRAIN.

"Ornithologues amateurs ou professionnels; vous pourrez peut-être oublier vos jumelles, mais pas cet ouvrage, il est indispensable".

**$14.95**

UN OUVRAGE À VOUS PROCURER CHEZ VOTRE LIBRAIRE

**(Distribution exclusive: MONDIA INC. 1977 bd Industriel, Chomedey/LAVAL H7S 1P6 — tél.: 334-5759**

EDITIONS

marcel broquet

CASIER POSTAL 310
LA PRAIRIE, QUÉ.
J5R 3Y3 — 659-4819

LA PÊCHE À LA LIGNE
**Pierre-Rolland Mercier**
Après "50 bons coins de pêche dans la région de Québec", l'art de leurrer le poisson par un "mordu", journaliste, fils et petit-fils de pêcheurs.

PASSEPORT GASTRONOMIQUE 1980
Sous jaquette couleur de vin capiteux, du format d'un passeport, un guide intelligent pour découvrir les **"grandes tables"** de Montréal et ses environs.
***France-Amérique***

LE MIEL
Source de vie
**Régine Signorini**
Découvrez les abeilles, l'apiculture, les bienfaits des produits de la ruche et recevez en cadeau une **cuillère à miel.**
***France-Amérique***

SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION
L'urgence de réfléchir
**Pr. Soldatos**
Il sera bientôt temps de choisir. Il est plus que temps de réfléchir! Voici un livre pour faire le tour de **la question.**
***France-Amérique***

FAIRE SES TAPIS
**Jocelyne Mathieu**
Toutes les techniques de l'art traditionnel de **l'Île d'Orléans** de récupérer les "guenilles" pour en faire des tapis avec 21 planches en couleur.
***Jean Basile Éditeur***

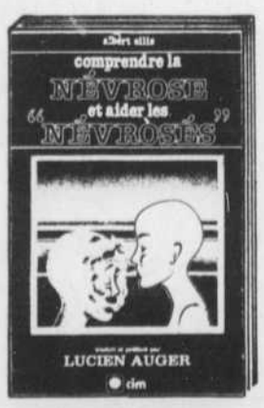


COMPRENDRE LA NÉVROSE ET AIDER LES NÉVROSÉS
Traduit et préfacé par **Lucien Auger,** les principes et les pratiques de la **méthode émotivo-rationnelle d'Ellis** pour aider les névrosés.
***Scriptomédia***

**BON DE COMMANDE**

☐ LA PÊCHE À LA LIGNE ..... $5.95
☐ PASSEPORT GASTRONOMIQUE 1980 ..... $2.95
☐ LE MIEL, source de vie ..... $9.95
☐ SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION, l'Urgence de réfléchir ..... $9.95
☐ FAIRE SES TAPIS À LA MODE DE L'ÎLE D'ORLÉANS ..... $7.95
☐ Comprendre la NÉVROSE ET AIDER LES NÉVROSÉS ..... $8.95

FRANCE-AMERIQUE
**NOM** .....
**ADRESSE** .....
.....
CI-JOINT $ .... ☐**chèque** ☐**mandat**
170, Benjamin Hudon, Montréal H4N 1H8
Tél.: 331-8507

en vente dans toutes les librairies

**FRANCE-AMÉRIQUE**

# La somme littéraire d'Yves Thériault

**par Ginette Michaud**

LE dernier roman de cet écrivain très prolifique qu'est Yves Thériault (Prix David 1979), n'est pas l'oeuvre qui va démentir l'image quelque peu figée que le lecteur d'*Agaguk* avait peut-être retenue de lui: celle d'un écrivain porte-parole des minorités indienne et esquimaude (et d'une façon générale, de tous les marginaux). La *Quête de l'ourse* se rattache au cycle qui a le plus caractérisé la manière de Thériault, ce cycle nordique où s'associent primitivisme, nature et retour à l'origine.

C'est donc tout Thériault, en gros et en détail, qu'on retrouve dans cette *Quête* qui constitue peut-être bien, tant par son ampleur que par les thèmes familiers qui s'y trouvent réunis, la somme littéraire de Thériault. Yves Thériault écrit, 35 ans après sa venue à l'écriture, comme il a toujours écrit: aucun modèle, aucune mode, ne semblent avoir altéré son projet d'écriture. Le lecteur sent d'emblée que l'acte de raconter, si profondément questionné ailleurs, n'a été ici entamé d'aucun soupçon: la représentation maintient ses assises intactes, la lisibilité est extrême (si elle pose problème, c'est justement celui de sa transparence). Le narrateur omniscient et indiscret, est toujours ici ce Deus ex machina qui ménage le suspense de ce qui reste, malgré ses presque 400 pages, un long conte. Les rôles sont distribués dès le début, l'histoire suit une ligne dramatique unifiée, l'ordonnance générale est précise, linéaire même, avec son découpage en trois journées, suivies d'une «dernière journée», sorte d'épilogue où Thériault expédie en trois pages l'affrontement d'Antoine avec l'ourse. Cette ligne du récit est aussi simple à suivre que la piste de l'ourse, et se déroule dans le temps de façon analogue, par des tours et détours, par de nombreux retours en arrière, ces désormais traditionnels flash-back qui font maintenant à peine effet de rupture.

L'histoire? Le résumé est de Thériault lui-même: «C'est l'histoire d'un Indien qui épouse une Blanche. Ils s'aiment beaucoup. L'Indien a transgressé les lois des Manitous dans la forêt. La plus grande loi qu'il a transgressée, c'est d'épouser une Blanche. Sa perpétuation est donc métissée. Et un jour, sa femme est tuée dans la maison par un ours(1)». Il est intéressant de noter que Thériault parlait alors d'un ours, et non d'une ourse: la transformation (le lapsus?) prend évidemment valeur de symbole. Surtout, lorsque la piste de l'ourse, cette «longue cicatrice créant dans le sable une sorte de *cordon* régulier traversant la marque» (7), nous mène — après ces détours qui ont tenté de masquer, de refouler le plus longtemps possible, sa vérité — vers cet «acte premier, le pouls, le flux de sang aux veines, l'impulsion *mère*. Il lui fallait tuer l'ourse, sinon autant mourir lui-même» (363).

Plus que le récit réaliste de la vie en forêt d'Antoine et de Julie, et de leurs difficiles conditions d'existence (Thériault nous parle de la trappe en connaisseur, ayant lui-même exercé le métier), récit qui n'échappe pas toujours à un certain didactisme qui vise à démontrer comment les Indiens ont toujours su conserver à la forêt son équilibre écologique, c'est l'autre récit, qui nous entraîne à la suite d'Antoine, dans sa quête mythique. Et la force de ce récit, c'est justement de faire appel à plusieurs sources mythiques, qui jouent à différents niveaux.

Il y a d'abord cet affrontement de l'homme «primitif» et de l'ourse à la patte mutilée, cette bête déviante qui rompt les normes en s'attaquant à l'homme (car il y a aussi une Loi de la nature, que les lois du village calquent faiblement), à la façon du loup blanc d'*Agaguk*, et qui se trouve investie de toutes les puissances naturelles et surnaturelles, conscientes et inconscientes, à la fois image de l'interdit et du désir. C'est le mythe le plus archaïque qui ressurgit, en même temps que le temps sacré de l'«illo tempore» s'instaure: «Le temps était venu. La quête de l'ourse était complétée. Il n'y avait plus de poursuite, plus d'attente. Seulement, sur une plage déserte, dans le Grand Nord, un animal, un homme, face à face» (381). Puis après la mort de l'ourse, déterminée depuis le tout premier moment du récit: «Ce pourquoi il était venu jusqu'ici, il l'avait fait. Il l'avait fait sans armes, mains nues, comme le dictait son devoir d'homme. Et il était le vainqueur. Parce que c'était ainsi que devait se terminer la quête et qu'il n'en pouvait être autrement» (384).

De la première ligne à la dernière, dès le titre même, tout le récit est engagé: c'est la scène primitive de la transgression et de la sanction qui se rejoue, c'est une fois encore totem et tabou. C'est en ce sens que le passage de scènes mythiques à certaines scènes réalistes — je pense à l'épisode du policier recherchant son bandit en forêt, ou à l'aventure de Julie avec son souteneur en ville — ne se fait pas sans heurt, n'ayant souvent pas d'autre fonction que de retarder l'échéance du mythe. Le temps du mythe étant celui de la répétition, réitération d'une parole immémoriale, il s'accommode difficilement de cette autre distribution temporelle qu'est le suspense.

*La Quête de l'ourse* trouve un autre écho relevant du mythe biblique cette fois, dans la reprise du Paradis perdu. La quête de l'origine, de «l'impulsion mère», se déroule à rebours, dans un mouvement régressif où Antoine force Julie à désavouer ce qui lui tenait lieu de culture afin de pouvoir ré-intégrer l'état naturel. Cette régression s'accompagne tout «naturellement» de la sacralisation de la forêt, totalité organique ayant pouvoir de vie et de mort (retour au corps de la mère), de même que du culte du héros: «...elle refit le chemin parcouru, déjà si long, elle ramena dans sa vie et dans sa pensée, dans son coeur, tout ce qui avait été Antoine, tout ce qui était de lui, tout ce qui avait été pour lui, à cause de lui et par lui» (345). On ne parlerait pas autrement de Dieu.

Ce nouvel Eden ne peut toutefois se solder que par un échec: le retour à la nature ne semble pas avoir été le lieu d'une remise en question des rapports de pouvoir entre Antoine et Julie. D'ailleurs, dans ce monde d'hommes, où même les érables sont «virils» (344), et où Julie, en plein coeur de la nature, n'a pas de tâches plus importantes que de préparer le souper de son mari et de décorer sa cabane (sic), il est clair que la base du rapport est toujours celle d'un maître assujettissant sa femelle, et reste inchangé, quête originelle ou pas. Il est assez curieux à cet effet que le discours manifeste d'Antoine soit entièrement articulé comme un double refus de la mère d'une part, et de la théorie (de la culture) et de la parole d'autre part, et se veuille avant tout fidélité à la tribu, au père, à la filiation, alors

que les images pointent plutôt, elles, cette Mère occultée, dont l'ourse figure le lien dans cette trace-cordon, et dont la mise à mort est si nécessaire.

Il y aurait peut-être lieu de parler ici de l'élaboration du mythe personnel de Thériault. Si *La Quête de l'ourse* est bien la somme dont je disais la possibilité plus haut, ce n'est pas tant parce qu'elle se veut le roman encyclopédique de la nature retrouvée (arbres, animaux, forêt...), mais plutôt en ce sens qu'on pourrait y établir des correspondances avec tous les textes majeurs de Thériault. Plus qu'une banale ré-écriture, ou qu'une simple répétition, il faudrait plutôt y lire l'essence même de l'écriture mythique qui n'assure sa survivance que par une reprise en des variantes toujours mêmes, toujours autres.

■

Quant à cet autre Antoine (2), il est, lui, fasciné par le symbole plutôt gros de cette montagne, ce «mamelon», qu'il rêve de posséder et sur laquelle vient se surimprimer le rêve du pays, version Papineau. Dépossédé par ses propres jongleries, il arrivera à émerger avec peine de sa quasi-aphasie par le biais de la poésie salvatrice. Le conte ne pêche par excès de subtilité, le message y est un peu trop appuyé, et le héros ne parvient pas à transformer les effets de la Conquête en véritable quête. Mais le désir d'indépendance d'Antoine coïncide, hasard?, avec la période référendaire. Ce pourrait être une justification suffisante pour une ré-édition tactique. (Ce pourrait aussi être une raison de trop).

Toutes les citations sont tirées, sauf indication contraire, de: Yves THERIAULT, **La Quête de l'ourse**, Montréal, Stanké, 1980, 384 p.

1. Donald Smith, «Entrevue, Yves Thériault, Prix David 1979», in **Lettres Québécoises**, no 17, printemps 1980, p. 59.
2. Yves THERIAULT, **Antoine et sa montagne**, Montréal, Libre Expression, 1980 (1969), 170 p.

## NOMINATION AUX EDITIONS INTERNATIONALES ALAIN STANKE

M. Alain Stanké, président des Éditions internationales Alain Stanké annonce la nomination de M. Pierre Gascon au poste de directeur général des éditions. M. Gascon a été le directeur fondateur de Perspectives et Perspectives-Dimanche, poste qu'il a occupé pendant 20 ans. Il est également président et éditeur de Montréal ce mois-ci et Montreal Calendar Magazine. M. Gascon s'occupera des publications des Éditions Stanké (environ 70 titres par année comprenant les diverses collections, dont "Québec 10/10", "Le petit format du Québec", les albums d'art) ainsi que de la filiale Stanké international à Paris et du secteur des magazines du groupe Stanké: "La fine cuisine d'Henri Bernard" et "J'aime". M. Gascon entre en fonction immédiatement.

# *La nouvelle poétique de Gatien Lapointe*

**par Noël Audet**

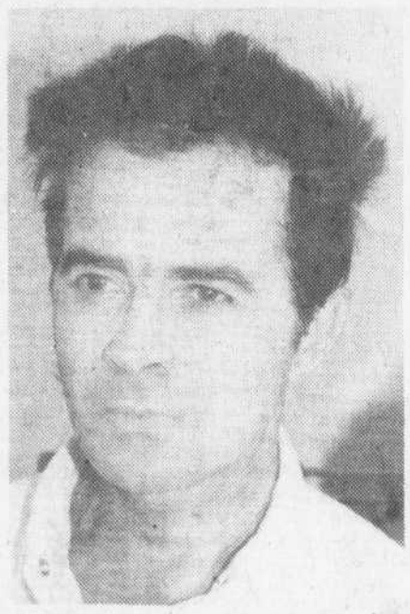

Gatien Lapointe, **Arbre-Radar**, Éditions de l'Hexagone, 1980.

ON n'a pas à présenter Gatien Lapointe, ni à lui mesurer notre admiration ou nos critiques. Le poète est en effet de mieux en mieux connu, et il poursuit son chemin à raison d'un ou deux livres tous les trois ou quatre ans.

Or depuis l'*Ode au Saint-Laurent* (1963), l'écriture de Lapointe s'est complètement transformée. Son dernier recueil intitulé *Arbre-Radar* tire profit de la nouvelle écriture en continuant toutefois de porter un message personnel assez différent: c'est un travail sur le langage à la lisière de la signification mais du côté de la signification toujours, et si le JE (le sujet) s'efface de plus en plus, il laisse pourtant de nombreuses traces de sa présence. Tout le discours tourne autour du corps érotique et de sa rencontre avec l'autre. Recueil de poèmes érotiques donc, mais livrés avec une grande pudeur qui provient surtout des brouillages syntaxiques et d'une multitude de métaphores volontairement discrètes ou surprenantes.

Les poètes n'ont jamais causé comme des anges, contrairement à l'image qu'on s'en donne parfois. Ils parlent surtout d'amour et de sexe, de la densité de la vie et de la lutte que cela suppose sur tous les plans.

Dans ce recueil, la nouvelle poétique de Lapointe ne se démentira pas de la première à la dernière ligne. Et ce qui frappe d'abord, c'est le tourbillon d'images et les touffes de mots qui par rafales brèves s'abattent, au point que la syntaxe en est perturbée et que le principe organisateur du sens ne se trouve plus tellement de son côté mais plutôt du côté de l'allitération, l'assonance et la paronymie, c'est-à-dire que les mots se regroupent selon la parenté sonore. L'auteur fait un emploi systématique des paronymes que l'on peut voir par centaines et juxtaposés: «frôlant foulant»; «laîches loches d'une lyre», «cuir/cuivre»; «laîches loches d'une lyre», etc. Il est d'autre part parfaitement conscient de ce procédé, comme on le constate dans ce passage du préambule, véritable art poétique du recueil:

*«je vous jumelle, mots, je vous jette deux à deux, à trois, à neuf dans l'inaugural fracas de l'image, pierre d'ébauche, rythmes abrasifs, saignées de couleurs et d'odeurs, changeant délire par glissements*

Suite page 24

Librairie Encyclopédique
Librairie Ancienne et Moderne

AVIS IMPORTANT
à tous nos clients

Nous avons le plaisir d'annoncer qu'après dix ans d'activité au 1635, rue Saint-Denis, nous avons maintenant emménagé dans de nouveaux locaux

au 1272, EST,
RUE SAINTE-CATHERINE
(en face du métro Beaudry)
Tél.: 521-2398

*Bienvenue à tous!*

*LE LIVRE DE L'ESPOIR*

"Rien ne pourra faire qu'un oui ne représente une victoire du peuple québécois et qu'un non ne représente sa défaite. On se trouve qu'on le veuille ou non, engagé dans un processus où il s'agira de savoir si l'on vote pour ou contre soi. Tous les discours du monde ne changeront rien à cette réalité-là."

P.V.

Pierre Vadeboncoeur

TO BE
OR NOT TO BE
That is the question !

*Le peuple qui ne s'impose pas périra. Ce livre parle de pouvoir souverain de la première ligne à la dernière ligne.*

170 pages — $8.50
L'HEXAGONE

Grande vente 50e Anniversaire

À la *Librairie Raffin Inc.* (1930-1980)

du 28 avril au 10 mai 1980

50% sur tous les livres identifiés d'un Point Rouge en Rayon

20% sur tous les livres à l'exception des manuels scolaires et techniques

*Librairie Raffin Inc.*

6722 Plaza St-Hubert, Montréal 274-2870 — 274-7449

Cette vente ne s'appliquera qu'à la librairie Raffin 6722 Plaza St-Hubert Montréal

# *Les carnets* de Jean Éthier-Blais

LE premier des derniers chagrins qu'éprouve un vieux monsieur, c'est celui de vieillir. Le monde, dans sa totalité, ou dans l'illusion de sa totalité, lui échappe. Il dira que sa vue baisse. Le général de Gaulle ratte peut-être des marches et manque de glisser dans la Manche. Près de lui que retrouve-t-on? Les fidèles de toujours, dont l'ambition s'est émoussée, contents de se prélasser dans la lumière de son soleil; des gestionnaires transcendentaux à la Couve; des jeunes gens ou des hommes encore jeunes dont l'ambition se durcira plus tard, qui font leurs classes, eux qui y ont toujours été les premiers. Au milieu de cette faune en somme gaillarde, se glissent des fauves, pelage soyeux, narines fumantes et respirant à plein l'odeur du pouvoir. Ils sont deux surtout, lion et panthère. Leurs noms? Pompidou et Giscard. C'est le second chagrin du Général. Le peuple français, dans sa mutation, sera le troisième. On peut, de cette façon, déceler nombre de «trois derniers chagrins» dans le livre d'Anne et Pierre Rouanet (Grasset); la boite à chagrins du général de Gaulle a toujours débordé. De grands chagrins et ce sera par exemple l'échec de la participation; de petits, et ce seront les coups d'épingle d'une Angleterre aux abois et déjà mise en coupe par le parti travailliste sous la gouverne du poisseux Wilson. Mais à côté des chagrins, que d'exaltations! Se savoir Charles de Gaulle, c'est à dire l'un des plus grands hommes du siècle et, par le magistère du verbe, par la pureté de la vie, exemple d'humanité. Manier le pouvoir sans failles; savoir écouter, regarder par-delà le présent, faire son choix en fonction de son pays exemplaire et des hommes; prendre sa plume, écrire à la perfection des textes qui dépassent l'événement et savent ébranler les peuples; avoir conscience de l'avenir du monde; admirer et mépriser; être le mari de Mme de Gaulle; avoir réussi à forcer le destin jusqu'à lui jouer ce merveilleux tour de la fin. Des chagrins, oui. Pourtant, tous les chefs d'État ont de ces coups de poignard. La différence essentielle, c'est qu'ils s'agit de De Gaulle et tout devient épique. Imagine-t-on un livre consacré aux chagrins d'Helmut Schmidt ou d'Edward Heath?

On sait que la première partie de l'ouvrage d'Anne et Pierre Rouanet est consacrée à la visite du Général à l'Exposition internationale de Montréal. Visite dont chaque séquence avait été méditée. De Gaulle ne laissant jamais rien au hasard de l'ombre. Comme tout un chacun, je lis la presse française. J'ai admiré Robert Kemp, je suis avec le sourire les palinodies du *Monde*, j'ai abandonné *Esprit*. Par rapport à nous, les journalistes français sont partagés. Ils connaissent notre existence, ils suivent notre évolution de près et souvent avec une sympathie évidente. Mais ils ne semblent pas se rendre compte que nos mécanismes intellectuels, dès lors qu'il s'agit de politique, sont d'une nature particulière. Nous réagissons en fonction de notre histoire, de notre culture, donc de notre instinct. Et cet instinct ne répond pas à des schèmes idéologiques. Avec l'esprit le plus attentif, le journaliste français se perd dans les méandres passionnels de nos votes, de nos ouis, de nos nons, surtout de nos peut-êtres. De plus, la propagande a joué, depuis plus d'un siècle. Nous exigeons de nos amis qu'ils se modèlent sur nous et qu'ils soient québécisants dans la mesure où nous devenons québécois. Or, les Français comme tous les Européens, sont conditionnés à notre égard par la version historique que le Canada a projetée en Europe. Les Européens conçoivent le Canada comme l'exemple même d'une réussite historique; les civilisations française et anglaise enfin réunies et oeuvrant de concert dans la paix! La noblesse de cet idéal ne peut qu'entraîner l'adhésion. C'est ce qui explique le mal que nous avons à nous faire entendre et les désillusions que crée en nous la lecture de certaines analyses de notre comportement et de notre devenir. Le Général de Gaulle, lui, était un génie qui savait s'y retrouver dans la jungle des destins. Mais s'il définissait sa pensée, il négligeait souvent de l'expliquer. La réaction des journalistes devant son cri: «Vive le Québec libre!» — tient d'une part à la surprise de la découverte d'une situation nouvelle et peut-être aussi à la rage de se rendre compte que De Gaulle, même en journalisme, était plus fort qu'eux. Nous faisons toujours les frais de ce choc culturel. Tant pis.

Il n'en reste pas moins que le discours de Montréal a changé l'orientation de notre vie nationale. Avant lui, on pouvait défendre l'idée de l'indépendance, un jour possible, du Québec; depuis De Gaulle, quelles que soient les suites de référendum, il restera toujours à prouver que la Confédération canadienne sert les intérêts à long terme de notre nation. La différence est sensible. Désormais, c'est aux autres à nous convaincre de leur bonne foi. Nous devons à De Gaulle cette prise de conscience. Il connaissait le dossier Québec-Canada à fond; les autorités canadiennes lui avaient demandé son avis; il l'avait donné; elles l'avaient ignoré; il est venu à Montréal le redonner, cette fois en public. Des exaltés l'ont accusé d'être fou et de se mêler de ce qui ne le regardait pas. Lyndon Johnson et le Légat du Pape, entre autres, sont venus, par la suite, nous adjurer de rester dans la Confédération canadienne. Les a-t-on taxés d'ingérence indue dans nos affaires? Le plus grand honneur qu'on ait fait à notre nation est le suivant; ses ennemis ont traité le général de Gaulle comme s'il avait été un vulgaire Québécois. Il est devenu l'un de nous. Par la force des choses, notre histoire est la sienne. Son nom est inséparable du nôtre. Aussi longtemps qu'il y aura des hommes qui savent lire.

L'image qui se dégage de ce récit (passionnant à la lecture) est celle d'un De Gaulle à qui la vieillesse donne un coup de fouet. Il se dit qu'avant de partir en direction du Styx, il déchiffrera une dernière fois le destin. D'où cette intervention historique au Québec. Ensuite, en mai 1968, De Gaulle, devant la bourgeoisie profiteuse et gueularde de la classe ouvrière manipulée, réaffirme l'autorité de l'État; enfin, il cherche à instaurer la participation, ce qui permettrait aux travailleurs français d'avoir voix au chapitre des profits. Les grands ennemis de De Gaulle, on s'en rend compte, ce sont les représentants des milieux d'affaires français, au service des trusts. À cet égard, il fut un révolutionnaire, pourfendeur par excellence des privilèges et de l'argent sans frontières. Les banquiers bâlois de toutes les observances ne le lui pardonnèrent jamais. Le balcon de Montréal n'est, à cet égard, qu'un épisode dans une grande lutte dont le De Gaulle éternel ne peut sortir que vainqueur.

# Gatien Lapointe

Suite de la page 23

*subreptices de sons, de tons, mutantes lettres frappant à toutes les portes, essayant chaque forme — orphées fraternels — corps autre infirniment» (p. 11)*

Si l'on ajoute à ce phénomène les nombreux néologismes (infinir, transsude, transcrie...) et les emprunts aux langages techniques (radium, volts, radiogrammes, nucléal...), on serait tenté de croire que cette poésie tombe dans l'inflation verbale et finit par être difficile à lire. Or je pense que la massivité de cette écriture désigne autre chose, soit la dérive amoureuse à travers des images qui éclairent ponctuellement la multiplicité des formes du désir, et, parallèlement, l'affirmation violente de celui qui tient la parole et veut forcer la conjonction de deux êtres, de deux mots presque semblables.

Dans son communiqué de presse, le poète déclare que ce livre a été écrit en quelques semaines «sous le choc d'un profond ébranlement», et c'est bien un ensemble d'illuminations dans le corps qui nous sont présentées, celles aussi du corps de l'autre:

*«et cette courbe du coutruite escaladant la cascade» (p. 19)*

*«des lèvres femelles griffes de rythmes bondissent tirant par le mufle par la queue d'abruptes images» (p. 18)*

et combien d'autres images-chocs où l'on peut lire tout de suite des significations à la fois érotiques et rhétoriques, c'est-à-dire jouant à la fois aux niveaux du sens donné et du code linguistique en tant que tel.

Quant au rythme, il se révèle lui aussi particulièrement dense. Gatien Lapointe parle lui-même d'«embardées de rythmes» avec beaucoup de justesse. Comme les images en effet, le rythme se tasse en paquet d'accents brefs, les verbes souvent rejetés en fin de phrase arrivent comme à contre-temps pour marquer une fissure et les sujets ont perdu leurs articles:

*«crues caresses sous le V mauve d'outardes sabrent» (p. 79).*

Ces accumulations de sonorités heurtées, les phrases brisées, la position ambiguë du verbe (pouvant convenir à plusieurs sujets), contribuent à ouvrir le sens, sans compter l'intertextualité bien réussie, c'est-à-dire l'insertion de citations dans le corps du poème et en exergue, qui dialoguent avec le texte. Le recueil se termine sur ce mot: «j'E», qui pourrait bien indiquer la brisure du sujet par le milieu, au moyen d'une apostrophe (un coup de foudre?), à moins qu'il ne faille y lire Je/Elle à la fois fondus et séparés par le jeu des pronoms.

Voilà sans doute un recueil qui fera date dans l'histoire de notre poésie, par la qualité poétique qui s'en dégage et du fait que cette langue fait la synthèse des préoccupations personnelles du poète et de l'écriture la plus actuelle. Je me permettrai toutefois quelques réserves. Lu séparément ou à petites doses, chaque poème emporte son lecteur par sa fulgurance; mais en lecture continue, les procédés deviennent répétitifs, un peu trop attendus, trop massifs, trop présents. Ils écrasent le surplus de sens qu'on lisait au début du recueil. Je continue de souhaiter que les poètes aussi organisent davantage l'ensemble de leurs poèmes en fonction de l'unité supérieure que représente le livre. Les effets de tous ordres sont d'autant mieux reçus, perçus, qu'on les aménage comme des surprises, même répétées.

# LIVRES REÇUS

**Cris sur le Bayou,** Les éditions intermède
**Gaspard de la Nuit,** Aloysius Bertrand, Gallimard nrf
**Lyres,** Francis Ponge, Gallimard nrf
**La Nouvelle revue française,** 1er mars 1980, no 326
**Cahiers de Bibliologie,** 1, Québec 1980
**Metax,** Numéro spécial La documentation, Les presses de l'U. de M.


Réédition
dans la collection
**bibliothèque québécoise**

**angéline de montbrun**

par Laure Conan
192 pages, $3.95

En rappel
dans la même collection
**Chansons pour tes yeux**

par Félix Leclerc
148 pages, $3.50

les éditions **fides**
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

ÉDITIONS MILLE ROCHES
C.P. 323, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, J3B 6Z5
COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES:

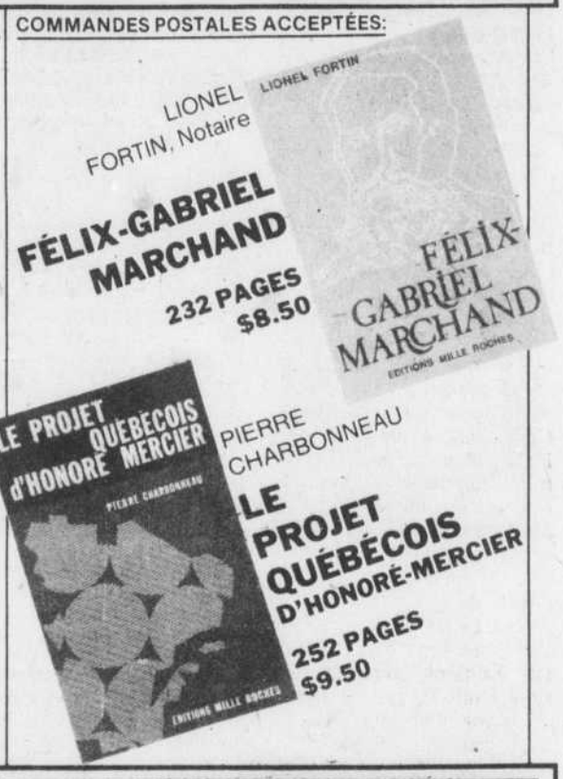


LIONEL FORTIN, Notaire
**FÉLIX-GABRIEL MARCHAND**
232 PAGES
$8.50

PIERRE CHARBONNEAU
**LE PROJET QUÉBÉCOIS D'HONORÉ-MERCIER**
252 PAGES
$9.50

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR:
UNE ÉGLISE, UNE CATHÉDRALE SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE — Monique Signori et Maurice Laforest — $3.00
L'ACADIE ET SON ÉGLISE — Pierre Brault — $2.50
LES CONSTRUCTIONS MILITAIRES DU HAUT-RICHELIEU — Pierre B. Cadieux et Réal Fortin — $4.00
BATEAUX ET ÉPAVES DU RICHELIEU — Réal Fortin — $6.00

L'image de l'Amérindien dans les manuels scolaires du Québec
**Sylvie Vincent et Bernard Arcand**
***Mention spéciale lors du Grand Prix de la Ville de Montréal***
334 pages — **$15.95**
7360 boul. Newman, Ville Lasalle, P.Q. H8N 1X2, (514) 364-0323
éditions hurtubise hmh ltée

Le cahier
**Culture et Société**
du journal
**LE DEVOIR**
est dirigé par
**Jean Royer**
CULTURE ET SOCIÉTÉ

**«... le poète, peut-être le grand poète du pays»**

***Études françaises***
Vol. XVI, n° 2, 1980
Directeur : Laurent Mailhot
**PAUL-MARIE LAPOINTE**
L'œuvre de Paul-Marie Lapointe se déploie de façon souveraine, indifférente aux modes et fidèle à sa propre puissance comme en témoignent la lecture des textes proposés dans ce numéro.
1980. 100 p. [2-7606-0489-6] **$4** ☐

***Études françaises*** :
Abonnement annuel :
Individus : Canada **$10** — Pays étrangers **$12**
Institutions : Tous les pays **$15**
Le numéro simple **$4** — double **$6**

Rappel : **PAUL-MARIE LAPOINTE : LA NUIT INCENDIÉE**
«Lignes québécoises»
Jean-Louis Major
1978. 136 p. [0-8405-0400-4] **$8** ☐

**Bon de commande**
☐ Veuillez m'abonner à ***Études françaises*** pour l'année _____
☐ Veuillez m'expédier les titres cochés
☐ Paiement ci-joint (chèque ou mandat)
☐ Chargez-Visa n° _____
Nom _____
Adresse _____
_____ Code postal _____

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, succ. «A»
Montréal, Qué., Canada H3C 3J7
Tél. : 343-6321 / 6325

**Une nouvelle collection de poche chez Payot**

De grands classiques à un prix avantageux pour se constituer une véritable bibliothèque historique:
biographies d'hommes et de femmes célèbres, récits de conquêtes et de batailles, tableaux de moeurs, portraits de grandes civilisations...

$4.95

histoire payot

H.P.11 Laurence d'Arabie
H.P.12 Genghis Khan

**Dans la même collection:**
H.P. 1 Christophe Colomb
H.P. 2 Civilisation Maya
H.P. 3 Voyage de Marco Polo
H.P. 4 Bertrand du Guesclin
H.P. 6 Bayard
H.P. 7 L'Invincible Armada
H.P. 5 La Reine Victoria
H.P. 8 Saint-Just
H.P. 9 L'Inquisition
H.P. 10 Henri IV

en vente dans toutes les librairies

*Diffusion Raffin*
7870 FLEURICOURT - ST-LÉONARD, QUÉ. H1R 2L3

**Le Canada: où ça?**




**Notre dernier numéro vous attend en kiosque**

PUBLICITÉ

# Libre Expression

**Avant d'être témoignage, l'écriture est une forme d'engagement. Et la liste est longue des auteurs des Éditions Libre Expression qui ont pris fait et acte pour une cause. À ceux-là, — pensons à Pauline Cadieux, dans *Cordélia* — se joignent désormais Paul Ohl, auteur de *Le Dieu sauvage*, Thérèse Duval, auteur de *La Marche nuptiale*, et Berthio, auteur du recueil *Pierre, Jean, René, Claude et les autres*.**

## L'écriture comme forme d'engagement

PAR CAROLE LEVERT

Paul Ohl a été le premier écrivain sportif francophone en Amérique. Pionnier de ce genre, il a su lentement donner au sport une nouvelle dimension en le sortant de son cadre habituel. Il ne s'agissait plus pour lui de commenter les événements ou les records établis. Non, l'activité sportive rejoignait un cheminement intérieur, une démarche vers l'acte de création. ***Les Arts martiaux,*** son premier ouvrage, tente de réconcilier les valeurs occidentales et orientales. Dans ***La Guerre olympique*** se dessine déjà l'assise d'une oeuvre originale, qui se veut critique par rapport au sport contemporain et au sein de laquelle se profile une nouvelle grille d'interprétation du sport et de son destin culturel. Cette démarche menait nécessairement à l'élaboration de «l'anti-héros» sportif tel qu'il est véhiculé dans *Les Gladiateurs de l'Amérique*, un livre qui s'attaque au mythe du professionnalisme et au monopole qu'il représente en Amérique du Nord. C'est l'année dernière que Paul Ohl versa pour la première fois dans la fiction en publiant le roman ***Knockout Inc.,*** véritable cri de révolte et réquisitoire passionné en faveur du droit à la vie et à la dignité de l'Homme.

Avec ***Le Dieu sauvage,*** qui vient tout juste d'être publié aux Éditions Libre Expression, Paul Ohl semble arrivé au terme d'un cycle. Document consacré à la vie et au sort de Jim Thorpe, Amérindien américain considéré comme le plus grand athlète des temps modernes et qui fut déchu de tous ses titres en 1913, ce livre non seulement actualise les prises de position de l'auteur, mais voit en plus l'écriture déboucher sur l'action. Paul Ohl vient en effet de créer un Comité international pour la réhabilitation de James Francis Thorpe, et il entrevoit se rendre devant la Cour internationale des droits de l'Homme pour faire valoir cette cause maintes fois plaidée en vain. Ces gestes ne surprennent pas de la part d'un auteur qui déclarait:

«Je n'aime pas les conquêtes de l'inutile. Une écriture qui se regarde dans un miroir me fait peur: elle finit habituellement par consumer ses créateurs. Je n'en ai pas à l'exorcisme d'un mal personnel, cela revient certainement à la liberté de chacun d'assumer son ***cri primal;*** je dis toutefois que mon choix, dès la première ligne, fut de m'ouvrir à la condition sociale. L'imaginaire conduit son créateur et souvent le détruit. J'ai peur des génies littéraires qui rêvent de «se couvrir de nuit», le mal de cette solitude me sied peu.

«Il me semble clair que l'écriture doit être l'instrument d'une mobilisation, donc d'une action, d'un changement. En tant qu'écrivain, je me sens investi de cette responsabilité...»

### L'affaire Thorpe

Les efforts pour la réhabilitation de Jim Thorpe, depuis plus de 50 ans, semblaient voués à l'échec jusqu'à ce que Paul Ohl se décide à réunir les pièces du phénoménal dossier Thorpe, disséminées à travers les États-Unis et l'Europe.

Paul Ohl explique ainsi sa motivation par rapport à l'affaire Thorpe.

«Si j'ai choisi d'écrire ***Le Dieu sauvage,*** c'est parce que Jim Thorpe, Amérindien, athlète, homme avant toute chose, a vécu et que l'écriture doit se coller aux actes des vivants. Le destin de Jim Thorpe a pris forme dans le stade et a puisé sa substance dans le sport, mais ce dont il s'est agi, dans son cas, c'est d'une injustice qui a poussé ses racines jusqu'à nos jours. Ses actes de vie ont dérangé l'univers des Blancs au début du siècle; ils continuent de porter ombrage à des institutions qui ont pignon sur rue en Amérique comme en Europe. Voilà qui doit déranger un écrivain, du moins, celui qui est à l'écoute des battements de coeur d'une société.

«Il n'a pas suffi, dans l'affaire Thorpe, de faire écho à la chronique de l'époque, mais bien de m'infiltrer sous sa peau et d'en saisir le rythme et les pulsions. C'est ainsi que mon écriture s'est trempée, autant du verbe des vaincus, les Amérindiens, que du cri d'indignation de sa descendance.

«Je ne me suis pas engagé à ériger un monument à la gloire de Jim Thorpe, cela ressort d'une littérature esthétique. J'ai voulu marquer d'un trait visible l'ampleur de son vécu et l'aigu de sa tragédie sociale. J'impose un acte de réflexion qui, dans ce cas, se commande d'évidence...»

Photo: Roland Marcoux

### Le Dieu sauvage

En plus de constituer un récit biographique détaillé de Jim Thorpe, ***Le Dieu sauvage*** est un dossier où s'accumulent les preuves de l'illégalité de la disqualification de Thorpe. Ce document met en question:

— l'équité des règles de l'amateurisme et les conséquences de leur mise en vigueur;

— l'absence d'un mécanisme de recours pour tout athlète qui se croit lésé et injustement suspendu;

— la légitimité d'intervention d'une organisation privée de régie sportive qui passe outre les droits fondamentaux qu'ont ses membres, en tant que citoyens, de profiter de la coutume d'abstention des cours de justice.

Ce dossier démontre également qu'au cours des trente dernières années, plusieurs groupements et un nombre important d'individus furent mal informés ou encore éconduits au sujet de l'affaire Jim Thorpe, par des dirigeants de la Fédération Internationale d'Athlétisme Amateur (F.I.A.A.) du United States Olympic Committee (U.S.O.C.) et du Comité International Olympique (C.I.O.).

Paul Ohl s'attaque aux plus hautes autorités sportives. La portée sociale de son geste est imminente et le temps est révolu où les affaires sportives n'avaient pas de retentissement en dehors des étroites frontières cù il était plus rassurant de les cantonner. Non, le domaine du sport n'est plus le royaume de certains. Il nous implique tous collectivement, aussi bien sur le plan de la culture que celui du savoir. ***Le Dieu sauvage*** est un livre ouvert, qui ne s'adresse pas qu'aux amateurs de sport qui lisent quotidiennement les rubriques sportives des journaux. ***Le Dieu sauvage*** s'adresse à tous les publics et rejoint des préoccupations multiples. À cause du travail d'écrivains comme Paul Ohl, le terme «littérature sportive» semble devoir devenir périmé, ou en tout cas, il faudrait songer à lui donner un autre sens.

## Berthio ou l'art de déplaire

PAR DOMINIQUE CLIFT

C'est vrai que prendre un caricaturiste trop au sérieux, c'est lui enlever tout ce qu'il peut avoir de drôle et, surtout de sérieux. Mais il est toujours tentant d'essayer d'exprimer en mots ce qui se situe dans un tout autre domaine.

Cela doit faire une vingtaine d'années que Berthio se moque des hommes politiques et qu'il fait ressortir leurs nombreux travers et les situations invraisemblables dans lesquelles ils s'embourbent.

Or, ce qui me semble ressortir le plus vivement des caricatures de Berthio est le fait que la politique est un vaste théâtre où les acteurs ont besoin les uns des autres et où ils se soutiennent mutuellement. Avec les traits que Berthio leur donne, ils semblent complices.

Que serait René Lévesque sans Pierre Trudeau? Et ce dernier, ce qu'il a dû souffrir de la présence de Robert Bourassa ou de Joe Clark, personnages trop faibles pour mettre sa propre personnalité en relief! Oserait-on parler de vanité existentielle? C'est justement ce que la caricature reproduit et fait voir dans toute sa splendeur et toute sa petite misère.

On rit de la lessive de René Lévesque: alors que le T-shirt marqué Association sèche sur la corde à linge, celui marqué souveraineté semble avoir terriblement rétréci. Et de Ryan qui consulte ses collaborateurs: «Mademoiselle, passez-moi le bon Dieu».

Il y a aussi le Cinéma Louf qui attire les foules avec un grand film intitulé «L'Argent des autres» et mettant en vedette nul autre que Jean Drapeau.

Il est inutile d'aller plus loin.

*Caricaturiste bien connu, Berthio a collaboré à plusieurs journaux dont Le Devoir, Le Jour et le Montréal-Matin. Actuellement, ses caricatures paraissent dans le magazine l'Actualité, l'hebdomadaire Dimanche-Matin, et elles sont également présentées au cours de l'émission "Noir sur blanc" de Radio-Canada.*

*Alors que Berthio s'est surtout fait connaître pour ses caricatures sociales, son troisième livre;* ***Pierre, Jean, René, Claude et les autres,*** *est surtout consacré à nos grandes figures politiques: Pierre Elliot Trudeau et son va-et-vient, Jean Drapeau et sa ferveur olympique, René Lévesque et Claude Ryan se posant bien des questions quant à leur passion commune: le referendum. Et les autres, il faut bien admettre qu'ils nous ressemblent un peu!*

***Pierre, Jean, René, Claude et les autres,*** *c'est à lire, mais surtout à rire!*

## Une écriture qui trahit une volonté

PAR PATRICK DAGENAIS

Elle peut sembler fragile, délicate. Elle est distinguée au point de paraître timide. Peut-être, d'ailleurs, l'est-elle. De bien frêles épaules, peut-on penser, pour porter sa part du fardeau des revendications féminines.

Mais des revendications, d'abord, ça s'exprime. Il suffit pour cela d'avoir de la voix et du souffle. Et de bonnes raisons.

Thérèse Duval avait tout cela, et de plus un style, lorsqu'elle commença à écrire, en 1977, son premier livre intitulé ***Madame ou mademoiselle?.*** Le sous-titre: Vivre seule dans une société pour couple, en résume le contenu consacré aux problèmes de la femme célibataire dans la société actuelle. Elle s'étonne notamment de ce que le titre donné à une femme trahisse son statut social, et puisse ainsi entretenir, en elle et chez les autres, des préjugés qui nuisent à son épanouissement. Le livre fut un succès.

Poursuivant sa réflexion, Thérèse Duval s'intéressa aux problèmes des femmes qui travaillent, et aux relations qu'elles entretiennent avec leurs supérieurs hiérarchiques qui sont généralement des hommes. Sous le titre retentissant de ***OK Boss,*** elle décrivit les rapports singuliers qui s'établissent entre eux, et insista sur la condition des secrétaires dont on attend, explique-t-elle, «la perfection dans l'effacement».

### De curieuses réactions

Depuis longtemps militante, à Hydro-Québec où elle travaille, de l'émancipation de la femme, elle se souvient de l'époque où le sujet n'était pas à la mode, des réserves qu'elle sentait dans son entourage et particulièrement des principales intéressées.

Elle a d'ailleurs retrouvé les mêmes réserves, à la suite de la publication de ses deux premiers livres, de la part des femmes dont elle exposait pourtant les problèmes: «Je m'explique ce phénomène, précise-t-elle, par une sorte de pudeur qui empêche les gens d'exposer ouvertement leurs difficultés. Que ce soit au travail ou à l'extérieur de l'entreprise, de nombreuses femmes m'ont complimentée pour mon style, sur le fait que j'ai réussi à écrire un livre, mais se sont refusé à aborder les questions de fond que j'ai soulevées. Même les mouvements féministes ont gardé le silence».

À ce propos et de son propre aveu, et tout en étant d'accord avec le sens de leurs revendications, Thérèse Duval s'est très peu engagée dans les mouvements féministes. C'est en écrivant ses livres qu'elle a trouvé sa forme d'engagement, considérant que c'était le seul militantisme qui fût conforme à son tempérament. Elle considère qu'elle ne pouvait pas donner mieux ni plus d'elle-même qu'en livrant sur papier la somme, évidemment synthétisée, de nombreuses années d'observation et d'expériences personnelles.

### «Un petit velours»

Thérèse Duval vient de publier un troisième livre. Intitulé ***La marche nuptiale,*** il a été pour elle l'occasion de se reposer un peu du sérieux de ses thèmes habituels. Cette fois elle expose les misères d'un homme faible qui vit avec une maîtresse-femme. Celui-ci finit par mourir, usé par les frustrations et la maladie, ce qui donne à l'auteur l'occasion de s'intéresser à la situation des veuves: «C'est un livre, explique Thérèse Duval, qui m'a permis de me laisser aller à un peu de fantaisie, de m'amuser de certaines situations. J'ai mis beaucoup de moi dans les deux premiers, j'avais des preuves à faire, des idées à soutenir. Ici, je me permets d'ironiser un peu sur le mariage et de retourner la situation. Cette fois c'est un homme qui est mal pris et dont j'expose les difficultés. Mais il n'y a rien de méchant».

Le lancement du livre va replonger Thérèse Duval dans le monde de la presse, de la radio et de la télévision: «Je me souviens du lancement de mon premier livre, raconte-t-elle; des entrevues, des déplacements... mon éditeur n'avait même plus le temps de me consulter, il me donnait mon agenda, c'est tout!»

Elle n'avait aucune expérience des micros et des caméras, du public qui écoute ou qui regarde, et au début cela lui paraissait inquiétant. Elle s'étonne pourtant aujourd'hui de ce que rien ne l'ait vraiment dérangée, qu'elle ne se soit jamais sentie paralysée. Elle est plutôt surprise de découvrir les capacités souvent insoupçonnées des individus à s'adapter à des situations auxquelles ils se croient incapables de faire face.

Et le succès, Thérèse Duval le porte bien: «Ça fait un petit velours», dit-elle modestement. Elle n'essaie pas de cacher la joie qu'elle en éprouve ni n'en fait matière à prétention. Elle dit ce qu'elle ressent, c'est tout.

### La «maternité»

Elle éprouve beaucoup de satisfaction en pensant au succès qu'elle a obtenu. Elle considère qu'il l'a enrichie et gratifiée à bien des égards. Mais la notoriété, souvent, est passagère. La satisfaction la plus profonde et la plus durable pour elle, est d'avoir réalisé le rêve intime et souvent obsédant de beaucoup d'individus: écrire un livre.

Elle s'y était bien préparée, en 1970, en rédigeant une série d'articles sur la situation de la femme dans son entreprise.

Beaucoup de gens lui ont dit qu'ils rêvaient d'écrire un livre, et certains que c'était même le rêve de leur vie: «Et c'est curieux, moi je n'ai jamais fait un tel rêve. Je crois qu'il ne faut jamais rêver d'écrire. Si on a quelque chose à dire, on le dit. S'il faut écrire un livre pour cela, on le fait. C'est vrai que c'est une véritable réalisation, un accomplissement... je dirais presque une maternité»!

La célibataire qu'elle est se sent obligée de sourire d'une telle réflexion. Mais plusieurs écrivains lui donneraient certainement raison. Et lui souhaiteraient, peut-être, une longue descendance.

# CULTURE ET SOCIÉTÉ

*De l'oppression au poème*

## Julie Stanton, femme d'espérance

Julie Stanton, **Je n'ai plus de cendre dans la bouche.** Les éditions de la pleine lune, Poésie, Montréal, 1980, 45 p.

JULIE Stanton, c'est la journaliste Ginette Stanton qui, à un tournant de sa vie, a senti le besoin de changer de prénom. Besoin qui coïncide avec un recommencement. C'est le passage de «l'écriture alimentaire» à la poésie. Ce sont les retrouvailles d'une femme avec elle-même. C'est la découverte d'une manifestation trop souvent écartée des rapports d'aujourd'hui: la tendresse.

*Me voici debout*
*dans la lumière*
*les os crevant le carcan*
*je n'ai plus de*
*cendre dans la bouche*
*Mon cri me nomme*

J'ai rencontré Ginette Stanton pour la première fois, au pire de la tempête, alors qu'au lendemain d'un divorce très dur, on venait de lui retirer la garde de ses quatre enfants. Elle apportait, pour publication dans *Féminin pluriel*, un poème, long cri de douleur. Par la parole, elle commençait déjà à circonscrire son espace.

Aujourd'hui, elle publie un petit livre d'espérance qui dit la vie, un petit livre de révolte et d'amour.

«*Je n'ai plus de cendre dans la bouche*, explique-t-elle au cours d'un entretien, ça veut dire qu'enfin je peux parler, je peux m'exprimer. Dans le premier poème, *Roulez la pierre*, j'y fais allusion.

*Enfin sortie de ce*
*tombeau des rois*
*où l'on aurait*
*voulu m'enterrer*
*vivante (...)*

«Je suis passée de l'oppression à la parole, de la parole au poème. Y a-t-il de l'amertume dans ce livre? Je ne sais pas. Il y a de la révolte. J'ai été révoltée par tout ce processus du divorce où c'est deux poids, deux mesures; où l'homme est jugé d'une certaine façon, la femme d'une autre. Ça été un déchirement épouvantable. On demande à la femme des valeurs, des vertus que l'on ne demande pas à l'homme. Le monde du tribunal, ça demeure encore, d'une façon générale, un monde d'homme. Le juge, les avocats sont des hommes. Leurs valeurs sont des valeurs d'hommes, celles d'une société jusqu'à maintenant dominée par le mâle.»

Photo Claudel Huot

Julie Stanton ne refuse pas de raconter son histoire. Elle est celle de beaucoup d'autres femmes comme elle.

«J'ai été mariée 16 ans. Je me suis séparée en 1973. Le jugement officiel du divorce a été rendu en 1974. J'avais quatre enfants: 5 ans, 7 ans, 11 ans et 13 ans. Quand nous nous sommes séparés, mon mari a gardé les deux plus vieux parce qu'ils allaient à l'école, au collège toute la journée. J'ai eu la garde des plus petits. On s'est entendu pour «échanger» les enfants les fin de semaine. Ça duré comme ça un bout de temps. Je ne voyais jamais les grands, mais j'envoyais toujours les petits.

«Mon mari voulait m'enlever la garde des quatre. Pendant cette année qui a précédé le divorce, j'ai eu une aventure. J'avais 35 ans, j'avais un amant qui avait 19 ans. Quand nous sommes allés en cour, cette situation a terriblement joué contre moi. Le juge trouvait ça épouvantable. Mon mari avait à ce moment-là 44 ans; il avait une maîtresse de 22, 23 ans. Il y avait plus de différence d'âge entre les deux, qu'entre moi et mon ami. Mais c'était correct. Il avait les tempes grises, le blouson, l'écusson du club de yacht; il était riche. La petite fille était bien habillée. Ça passait. C'était accepté par la société. Mais moi, c'était inadmissible. Une femme plus âgée que son amant, cela ne s'accepte pas.

«L'attitude du juge, quand il m'adressait la parole, était méprisante. J'aimais quelqu'un de 19 ans, qui était bohème, qui n'avait pas le sou. Alors que mon mari, qui était à l'intérieur des schèmes traditionnels, un professionnel, un homme riche, c'était accepté. On m'a dit que j'avais des valeurs non conformes à la société. Pour moi, c'était un grand compliment, mais pour la garde des enfants, ç'a été en ma défaveur. Alors que j'ai été une mère traditionnelle pendant 16 ans, on n'en a pas tenu compte.»

Ginette Stanton n'est pas partie pour un autre homme.

«Je suis tellement contente d'être partie pour moi-même. Il n'y a pas un autre homme, il n'y a pas un autre amour qui vaut la peine de tout ce déchirement. On peut se réveiller au bout de trois ans en se disant, je me suis trompée. Je suis partie pour moi. Il fallait que je parte. J'étais en train de mourir, je n'étais plus heureuse, je ne pouvais plus rendre les enfants heureux. Je suis partie pour rester vivante.

«Cette expérience m'a rendue beaucoup plus méfiante... pas envers l'amour. Je le dis dans le dernier poème...

*Je serais morte*
*mille fois*
*je te le dis*
*si je n'avais eu l'amour*
*fiché au coeur*
*plus loin que la peur*

J'ai été amoureuse toute ma vie. Je ne peux pas vivre sans amour. Mais je suis méfiante envers la cohabitation, envers l'amour quotidien que je ne veux plus jamais, jamais vivre. Ce que j'ai rejeté, c'est toute une race d'hommes... les hommes de pouvoir, d'argent. Ce sont des hommes sans tendresse. Je suis amoureuse de l'homme nouveau, de l'homme tendre qui m'a pas nécessairement d'argent.»

Dans cette plaquette, il y a des poèmes, des manifestes. *Le jugement, Demain, Le petit mari, Sillery Garden* sont autant de dénonciations, de rejets.

«J'ai porté ce livre en moi cinq ans. Un beau jour, j'ai écrit *Le père*. Ce poème a tout déclenché. En six mois, le livre était écrit. Je me suis vidée d'un coup. Je commençais à écrire un poème, il était presque fait, mis en forme. Ça s'est passé alors que j'étais en train de me réinscrire dans une unité amoureuse après avoir vécu des tendresses. Je ne voulais rien, rien savoir du couple. J'étais comme une bête écorchée à vif. Probablement que ce nouvel amour, cette tendresse m'ont aidée à faire crever l'abcès. Il fallait que ça sorte, que je me libère.

«J'avais hâte que mon livre paraisse. Je voulais que les autres femmes qui ont connu les mêmes révoltes, les mêmes désespoirs se reconnaissent dans ces poèmes, dans ces manifestes. Je voulais leur dire que je ne suis pas morte, que je suis une femme d'espérance. C'était essentiel pour moi.

«Si je le pouvais, je ne voudrais qu'écrire de la poésie. Mais il reste toujours ce que j'appelle «l'écriture alimentaire», des articles pour les journaux, pour les revues qui me permettent de vivre. Il y a cette écriture que j'ai découverte, qui demande beaucoup d'unité. Je trouve ça difficile de faire les deux, mais pour l'instant, je ne peux m'en tirer autrement.»

Julie Stanton a un roman en préparation sur la relation mère-fille. Son aînée, Geneviève, lui est revenue après cinq ans de silence.

«Elle est venue, de son propre gré, vivre avec moi. Un soir, j'étais à la maison avec une amie. Je lisais. Ça sonne à la porte. Qui je vois, dans l'embrasure de la porte: ma fille. Elle est venue une fois, deux fois, puis elle en a pris l'habitude. Je sentais qu'elle voulait quitter son père, qu'elle vivait la même relation dont j'avais souffert, une relation de dépendance avec un homme possessif, autoritaire. Sans mon influence, elle a souffert de la même chose.

«Elle a fait le premier pas, celui de prendre un appartement avec une amie, mais elle voulait revenir avec moi. J'ai été, pendant un mois ou deux, à être déchirée, à me dire... elle a 18 ans, j'ai ma vie, mon lieu, mon rythme. Est-ce que je veux, est-ce que je ne veux pas? Ça été très dur, puis un jour, j'ai dit: oui, viens.

«Au début, nous avons vécu une relation qui n'a pas été sans ajustement où, comme je le dis dans le livre que je suis à écrire, la petite fille recherche la mère traditionnelle. Mais je ne suis plus la mère traditionnelle. Elle avait gardé des images de moi dans sa tête

Suite page 27

R.R.

## *Michèle Manceaux: la vie qui revient*

**par Monique Roy**

Michèle Manceaux, **Grand reportage,** Éditions du Seuil.

LE *Grand reportage* de Michèle Manceaux, peut-être bien le plus honnête et le plus exhaustif, décrit minutieusement sa longue descente en soi, son douloureux combat avec le mauvais ange, son apprentissage de la patience. «Aucun risque ne me paraît plus vraiment grave sinon mourir qui viendra à son heure, je ne suis plus pressée.»

Michèle Manceaux, journaliste bien connue en France, auteur de 10 livres, dont deux romans, a été pendant plus de 20 ans sur les scènes, politiques, culturelles, féministes, où des choses se passaient. Les portes dorées s'ouvraient toutes grandes, l'émerveillement, la magie, la gloire étaient quotidiennement de la partie. «J'attrape la mode comme d'autres attrapent la grippe. Depuis que j'ai existentialisé avec Sartre, manifesté pour le FLN et milité Mao, je n'ai pas cessé de monter dans le train-train de mon siècle.»

Et puis un matin, l'engrenage se coince. Venant de très loin, sans prévenir, l'angoisse s'installe. Désormais le mal de vivre, dévastateur, sera le compagnon de chaque seconde. La rupture avec l'homme aimé, le chômage, la mort de la mère sans que les rapports aient pu être décapés bouleversent les apparences, déplacent tous les pions sur l'échiquier.

Après trois années de psychanalyse (avec une femme analyste, il n'est pas inutile de le mentionner), Michèle Manceaux refait surface, retrouve le goût de ne pas mourir et surtout l'urgence d'écrire. «Le papier blanc commence à m'attirer comme les plages de sable, autrefois. (...) Je commence à écrire, non plus pour me rassembler, mais avec la prétention extrême d'intéresser les autres.»

On a beaucoup écrit — les femmes surtout — depuis quelques années sur son moi, on s'est beaucoup penché sur son égo, beaucoup disséqué sa vie. On a beaucoup geint, beaucoup larmoyé. Transition nécessaire sans doute. Consciente des écueils que ce genre d'entreprise comporte, Michèle Manceaux entreprend malgré tout de livrer au public son «petit tas de secrets». Pour s'exorciser et aussi parce qu'écrire est son métier. Tout au long du livre, on sent une inquiétude, un besoin d'approbation, les regards amis ou sceptiques lisant pardessus son épaule, les commentaires, la gênent encore. L'affranchissement total, l'absolu détachement ne sont pas un pari facile.

Une tristesse infinie baigne ce récit pénétrant et attachant. Bilan d'une vie d'enfant, de femme consciente, de journaliste engagée, ce reportage, parallèlement, esquisse un moment historique où la France vécut la guerre d'Algérie, mai 68, le MLF. Coupée du grouillement de la vie pendant quelques années, Michèle Manceaux le réintègre, riche d'une sagesse nouvelle. «Rien ne sert à rien, j'ai payé trois ans de divan pour le savoir et je le sais. N'empêche je bougerai.»

Les vents contraires ont fait plier cette femme dans toutes les directions mais ne l'ont pas rompue. Et c'est beau à lire cette histoire «sans suspense», cette histoire «de la vie qui revient», puisée à même le sang et les larmes et racontée avec le talent sensible de l'écrivain et la précision vigoureuse de la journaliste.


LES DISQUES PATRIMOINE PRÉSENTE

**MAURICE DUPLESSIS**
**et l'autonomie provinciale**
Document Historique Québécois

$9.99 taxe poste et manutention comprises

ENREGISTRE SUR DISQUE(s) ET CASSETTE(s)

**BULLETIN DE COMMANDE**

PROMOTIONS PATRIBEC INC.
C.P. 148 LES ÉBOULEMENTS
(CHARLEVOIX) QUÉBEC G0A 2M0
(418) 635-2466

QUANTITE:
... DISQUE(s)
... CASSETTE(s)

NOM .....
ADRESSE .....
..... CODE .....

CI-INCLUS ☐ CHÈQUE OU ☐ MANDAT POSTE

AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

*À la veille d'une alternative longtemps attendue, deux importants ouvrages qu'il faut avoir lus.*

INCERTITUDES D'UN CERTAIN PAYS

par Gérard BERGERON

- Comment notre destin collectif se jouera-t-il au sein du triangle Lévesque-Ryan-Trudeau?
- Que signifie, quatre ans plus tard, le 15 november 1976 ?
- Comment peut-on prévoir une réforme, en profondeur, des structures politiques du Canada pour que le Québec s'y trouve à l'aise ?

**272 pages, $15**

LE CANADA FACE À SON DESTIN

publié sous la direction de Richard Simeon
avec une préface de Léon Dion

- Le Canada pourra-t-il résoudre la crise de la Confédération en modifiant ses institutions ?
- Le Québec cherchera-t-il à prendre son indépendance et par quels moyens ?
- Quelles relations pourraient s'établir entre un Québec indépendant et le reste du Canada ?

**360 pages, $12.**

*En vente chez votre libraire ou chez l'éditeur:*

**BON DE COMMANDE** **Date** D

Veuillez m'envoyer.....exemplaire(s): **Incertitudes d'un certain pays.** L'ex. $15.
.....exemplaires: **Le Canada face à son destin.** L'ex. $12.
☐ Paiement ci-joint (chèque ou mandat) $ .....
☐ Visa No ..... Master Charge No .....
Date d'expiration de ma carte de crédit .....
SIGNATURE .....
NOM (EN MAJUSCULES) .....
ADRESSE .....

**LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, C.P. 2447, QUÉ. G1K 7R4**

*"En démontrant le vide de l'option péquiste, ce livre confirme la valeur sûre de l'alternative fédéraliste."*
JEAN CHRÉTIEN

128 p. **$5.95**

En vente chez votre libraire ou directement de l'éditeur

**Éditions Héritage**
300, Arran, Saint-Lambert, P.Q.
Tél. 672-6710

Le rendez-vous des bibliophiles

Pour toute annonce publicitaire communiquer avec...

JACQUELINE AVRIL
**844-3361**

**possibles**
VOLUME 4 • NUMÉRO 2 • HIVER 1980
Boite postale 114, Succursale Côte-des-Neiges, Montréal, Québec

*projets du pays qui vient*

**$4.95**

Pour commandes postales
Revue Possibles, B.P. 114, Succursale Côte-des-Neiges, Montréal, Québec H3S 2S4

***En vente partout et disponible à la librairie Pantoute***

# Le cannibalisme pour demain?

**par Heinz Weinmann**

M. Harris, **Cannibales et monarques,** Flammarion, 1979, 246 pages.

J. Attali, **L'ordre cannibale,** Grasset, 1979, 294 pages.

M. Detenne et J.-P. Vernant, **La cuisine du sacrifice en pays grec,** Gallimard, 1979, 323 pages.

H. Staden, **Nus, féroces et anthropophages,** Ed. A. M. Métaillé, 1979, 225 pages.

ON imagine l'horreur de Cortez et de ses compagnons lorsqu'ils gravirent les marches qui mènent au temple sacrificiel où les Aztèques étanchaient la soif de leurs dieux sanguinaires. Murs et sols étaient noirs, imprégnés de sang humain, «l'endroit tout entier, nous dit leur chronique, puait abominablement.» Trompant le roi des Aztèques sur leurs intentions guerrières, Cortez et sa soldatesque eurent le «privilège» d'assister à un sacrifice humain, Spectacle inhumain, cauchemardesque, même pour ces durs à cuire, bouchers des champs de bataille, aguerris à la torture par cette noble institution espagnole: l'Inquisition. Quatre prêtres saisissent le corps de la victime; un cinquième, avec un couteau d'obsidienne, ouvre la poitrine et arrache le coeur palpitant pour l'offrir au Dieu Soleil. Les dieux aztèques n'aimaient que les coeurs humains. Donc on pouvait laisser rouler le reste du corps en bas de la pyramide...

Longtemps, les anthropologues, comme d'ailleurs les conquistadores espagnols, furent tellement fascinés par ce qui se passait sur les autels qu'ils oublièrent complètement de s'interroger sur le sort de ces corps laissés en bas des pyramides. «Oubli» significatif. Car on s'épargnait ainsi un spectacle encore plus horrible: des hommes et des femmes aztèques s'affairaient à dépecer les corps humains afin de préparer un ragoût de chair humaine, assaisonné, à la mode aztèque, de piments et de tomates. Et lorsque les jésuites, 200 ans plus tard, assistent à des rituels similaires qui se terminent aussi en festins anthropophages, leur dégoût attise aussitôt leur ferveur missionnaire. On imagine l'indignation de ces conquistadores de Dieu et du Roi. Indignation, (également la nôtre), qui mesurait l'écart entre leur propre «civilisation» et cette barbarie innommable. On se donne bonne conscience sur ses propres atrocités en mettant en scène les atrocités des autres. Comme les États-Unis se sentaient purs, tout d'un coup, en regardant les horreurs d'Holocauste!

Oui, nous pouvons être fiers de notre civilisation! Cortez a décimé des milliers d'Indiens; l'Église a brûlé des milliers de sorcières; au XXe siècle, fine pointe du progrès, des régimes de droite et de gauche ont exterminé des êtres humains par millions. Notre point d'orgueuil: tuer, mais ne jamais manger l'homme que nous avons tué. Nous sommes peut-être des assassins, jamais des anthropophages. Même l'assassinat cesse d'être un crime lorsqu'il se fait au nom d'une grande idée: Dieu, Patrie, la Race. Oui, nous pouvons être fiers...

Hélas, des anthropologues, en reprenant de fond en comble la question du cannibalisme, ont donné un dur coup à notre autosatisfaction chronique. Lévi-Strauss avait donné le ton dans ses *Tristes Tropiques*. «Le comble de l'absurdité étant de croire que nous avons accompli un grand progrès spirituel parce que, plutôt que de consommer quelques-uns de nos semblables, nous préférons les mutiler physiquement et moralement». En effet, depuis des temps immémoriaux, notre civilisation a pris l'habitude de «vomir» ses ennemis, de les exclure, de les détruire physiquement ou moralement. Est-ce être moins «humain» que de s'incorporer son ennemi en le mangeant? Pour pouvoir le manger, ne fallait-il pas pouvoir l'aimer un peu? Questions sacrilèges qui touchent le tabou le plus puissant de tous nos tabous.

Harris, dans un livre magistral dont Le Roy Ladury nous a donné un compte rendu caricatural, replace la question du cannibalisme dans son contexte naturel: celui de l'alimentation. J'avais commencé par lire J. Attali, *L'ordre cannibale*, qui cherche les causes du cannibalisme dans les stratosphères de l'intellect. Harris, heureusement, nous fait revenir des nébuleuses. Quel plaisir de toucher de nouveau le sol de la terre! Il est vrai que le cannibalisme n'est qu'une métaphore poétique qu'Attali file pour pendre à son bout la médecine. Livre intéressant, bien documenté sur l'histoire de la médecine, il ne nous apprend rien sur le cannibalisme. Pire, toute sa perspective d'ensemble est faussée par un vice fondamental: en faisant du cannibalisme un rite de *séparation* au lieu de communion, Attali tombe dans notre vieux préjugé culturel qui écarte l'«ennemi» qui éloigne ce qui nous est étranger.

Detienne et Vernant échappent à ce préjugé. Ils montrent notamment qu'en pays de Grèce le sacrificateur est en même temps aussi un boucher et un cuisinier. En grec, le mot «sacrificateur» ne signifie-t-il pas aussi «boucher» et «cuisinier»? Mais naturellement, la cité grecque ne connaît que le sacrifice d'animaux domestiques. S'il y a jamais eu des sacrifices humains dans les États en formation de l'Ancien Monde, il s'est opéré aussitôt une disjonction catégorique entre ce sacrifice et la consomation de la chair de la victime. Agammennon sacrifie sa fille, Iphigénie et Abraham s'apprête à immoler son fils. Jamais il n'est question de manger ces victimes. La chair de l'homme, trop noble, est seulement destinée à la «consommation» divine. D'Europe jusqu'en Chine, c'est donc de la viande animale qui grésillera sur les autels et sera distribuée et mangée pendant des fêtes communautaires. Est-ce la preuve de la supériorité de notre civilisation sur celle des Aztèques? Pourquoi les dieux aztèques réclamaient-ils des coeurs humains, alors que les nôtres se contentaient d'ambroisie et d'Amour? Pourquoi pas de coeurs de boeufs et de moutons?

Tout simplement, les Aztèques ne connaissaient pas les animaux domestiques de l'Ancien Monde, herbivores et ruminants, qui se contentent de l'herbe et de la chaume, impropres à la consommation humaine. Leurs animaux domestiques: le dindon et le chien. Tous les deux ont l'inconvénient d'entrer en concurrence avec l'alimentation humaine puisqu'ils se nourrissent de viande et de grain. À quoi servirait alors de passer par la chaîne supplémentaire du chien et du dindon si l'homme peut se nourrir plus directement de viandes d'autres sources.

Évidemment, l'agriculture aurait pu compenser l'absence chronique de protéines d'origine animale. Mais tributaire d'un système d'irrigation coûteux et des «jardins flottants», buttes de broussailles recouvertes de terre qui se prolongeaient dans les lacs, son rendement était limité. Voilà, les dieux aztèques ont eu soif de sang humain parce que les prêtres et leur peuple ont eu faim. Les prêtres aztèques furent des bouchers d'État qui débitaient et distribuaient de la viande humaine.

Mais pourquoi n'est-il pas venu à l'idée des Aztèques d'utiliser leurs prisonniers comme esclaves et travailleurs agricoles? L'empire aztèque, établi sur un territoire étriqué n'a jamais eu des visées expansionnistes et impérialistes, comme les grands empires de Mésopotamie, de l'Inde, de la Chine. À quoi pouvaient servir alors les prisonniers? C'étaient des bouches en trop. Par contre, dans l'Ancien Monde où existaient d'importants cheptels, manger les prisonniers, aurait été un immense gaspillage. Ils étaient plus utiles comme esclaves. Cannibalisme et impérialisme s'excluent mutuellement. Entre deux maux, il faut choisir le moindre! nous avons opté pour l'impérialisme, l'esclavagisme et l'extermination de l'homme en pure perte.

La publication d'un coup de ces livres sur le cannibalisme, serait-ce le signe annonciateur d'un changement des temps, de nos moeurs? Pourquoi traduire et rééditer H. Staden, premier récit détaillé des moeurs anthropophages de Nouveau Monde (1557) que des lettrés comme Montaigne se mettaient aridement sous la dent? L'ère de l'impérialisme tirerait-elle à sa fin? Sera-t-elle suivie par celle du cannibalisme?

## *Julie Stanton*

Suite de la page 26

comme j'en avais gardées d'elle... on s'est retrouvé autres. Je suis passé à côté de son adolescence pour retrouver une femme adulte que je ne connaissais pas et que j'ai dû apprendre à connaître. Je suis devenue Julie, alors que pour elle, j'étais demeurée la femme au foyer.

«Aujourd'hui, c'est une relation très forte. Nous nous voyons avec d'autres yeux, dans une autre forme de rapports. Maintenant elle est très respectueuse de ce que je suis. C'est un amour vrai. Ce roman va d'ailleurs s'appeler «Comme une amante». C'est une relation privilégiée qui ne se serait probablement pas développée si nous avions continué à vivre côte à côte pendant toutes ces années.

«Mon poème le plus douloureux à écrire, ça été *Marie-Hélène*. Marie-Hélène, la plus jeune de mes enfants. Une enfant-poète qui écrit: «Maman si tu mourais, je dormirais avec ton ombre, je caresserais le vent, je toucherais le vide, je parlerais à une âme.»

«Cette intensité amoureuse que j'ai avec mes filles, elle viendra sans doute plus tard avec mes garçons. Pour l'instant, ils sont trop pris ailleurs. Mais je suis certaine qu'un jour, je les retrouverai tous. Peut-être quand ils auront 23, 24 ans.»

*Je n'ai plus de cendre dans la bouche* est un défi à la vie. C'est un non à l'emprisonnement. C'est l'amour. C'est l'espérance.

**R.R.**

## Livres reçus

**FICTION**

**Angéline de Montbrun,** Laure Conan, Fidès
**Les engagés du grand portage,** Léo-Paul Desrosiers, Fidès
**Jean-Paul ou les hasards de la vie,** Marcel Bellier, Éditions du Jour
**La dame de coeur,** Daniel Boulanger, Gallimard nrf
**L'usage de la parole,** Nathalie Sarraute, Gallimard nrf
**Le médisant par bonté,** Joé Bousquet, Gallimard l'imaginaire
**La follia,** Roger Grenier, Gallimard
**La dernière donne,** Jean Freustié, Grasset
**Clandestine(s) ou la tradition du couchant,** Jacques Renaud, Le biocreux.
**Eden retrouvé,** Michel Solomon, Québec/Amérique.
**Au cap Blomidon,** Lionel Groulx. Fidès
**Contes et nouvelles,** Sylva Clapin, Fidès
**Ixe enseveli ou le petit jardin,** Cetin Altan, Flammarion Lettres étrangères
**Hortense ou l'eau vive,** Jean Giono, Alain Millioux, Éditions Sélect
**Pays perdu et retrouvé,** Gérald Robitaille, Héritage plus
**Très sage Héloïse,** Jeanne Bourin, La table ronde
**Le chien ivre,** James Crumley, Fayard
**L'oiseau de feu,** Edward Stewart, Presses de la Renaissance
**Le double suspect,** Madeleine Monette, Quinze/prose entière
**Quand la voile faseille,** Noël Audet, L'arbre HMH
**Les trois-piliers,** Jean Orieux, Flammarion
**L'insuccès de la fête,** Florence Deley, Gallimard nrf

**THÉÂTRE, POÉSIE ET REVUES**

**À l'ouvrage,** David Fennario, traduction de Robert Guy Scully, Héritage
**Jeu,** cahiers de théâtre, 1980, no 14
**À ma mère, à ma voisine,** Dominique Gagnon, Louise Laprade, Nicole Lecavalier, Pol Pelletier, Les Éditions du Remue-Ménage.
**Envois,** Michel Butor, Gallimard nrf
**Les aurores fulminantes,** Suzanne Meloche, Les herbes rouges 78

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

ÉDOUARD BONNEFOUS

à la recherche des milliards perdus

puf

**À LA RECHERCHE DES MILLIARDS PERDUS**

**par E. BONNEFOUS et J. BLANC**

**À la recherche des milliards perdus n'instruit pas le procès de tel ou tel gouvernement. Ce livre se propose de rappeler les erreurs les moins contestables: accroissement des déficits budgétaires, pertes des entreprises publiques nécessitant des concours accrus de l'État aux entreprises nationalisées, prolifération des organismes et des services ne répondant pas à des besoins réels, etc.**

**La gravité de la crise actuelle et notre pauvreté en ressources énergétiques imposent une révision urgente des données économiques. L'État doit donner l'exemple d'une gestion très rigoureuse.**

**Prix de l'ouvrage $14.40**

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRIE

**NOUVEAUTÉ**

**ESSAIS SUR LA CONSTITUTION**

par

**Me Gérald A. Beaudoin, C.R.**

L'auteur aborde les problèmes de l'heure dans le contexte de l'histoire accélérée que nous vivons: référendum, sécession, autodétermination, rapport Pépin-Robarts, fédérations et confédérations, pouvoir législatif, pouvoir judiciaire, droits fondamentaux, droits linguistiques, pouvoir d'urgence, environnement, rapatriement et pouvoir d'amendement de la Constitution.

15 x 23 cm., 424 pages **Prix: $12.00**

En vente chez votre libraire et aux Éditions de l'Université d'Ottawa.

**BON DE COMMANDE**

**ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA**

**65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5**

Veuillez me faire parvenir..... exemplaires de **Essais sur la constitution**

Nom .....

Adresse .....

.....

**Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste.**

**Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des**

**ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA**

Réédition dans la collection

**bibliothèque québécoise**

**les engagés du grand portage**

par Léo-Paul Desrosiers
224 pages, $4.50

En rappel dans la même collection

**Poèmes choisis**

Émile Nelligan
176 pages, $3.95

les éditions fides

235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

**GRAND'MAISON, le chanoine délinquant**

**"Une heureuse occasion de profiter des profondes réflexions de celui qui se consacre, comme il le dit lui-même, à *interpeller le Québec*".**

P. Gravel, *LA PRESSE*

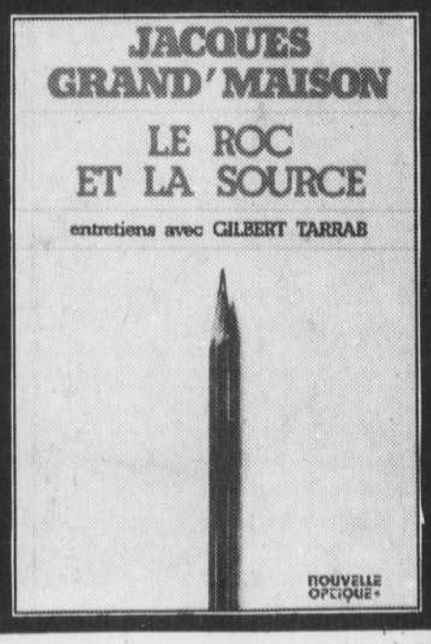


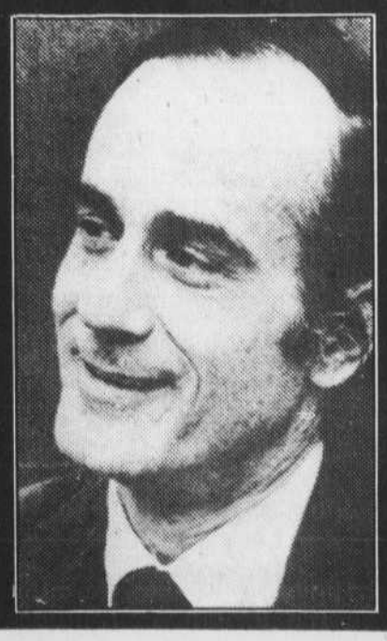

**BON DE COMMANDE**

Veuillez me faire parvenir.....exemplaires de **LE ROC ET LA SOURCE ($9.50).**
Ci-joint, un chèque au montant de $..... à l'ordre des Éditions Nouvelle Optique, B.P. 1824, Succ. B, Montréal, Qué. H3B 3L4.

NOM.....

ADRESSE .....CODE POSTAL.....

**ÉDITIONS NOUVELLE OPTIQUE**

**Écrivains Amériques tome III**
**L'Amérique latine**
**Naïm Kattan**

La découverte de l'Amérique latine à travers sa littérature fantastique pour pallier à une réalité de lutte incessante pour la liberté.

166 pages **$9.50**

7360 boul. Newman, Ville Lasalle, P.Q. H8N 1X2. (514) 364-0323

éditions hurtubise hmh ltée

**LEMÉAC**

**L'ÉDITEUR QUÉBÉCOIS**

***ANDRÉE PILON-QUIVIGER***

**ENFANTS DE NOS AMOURS**

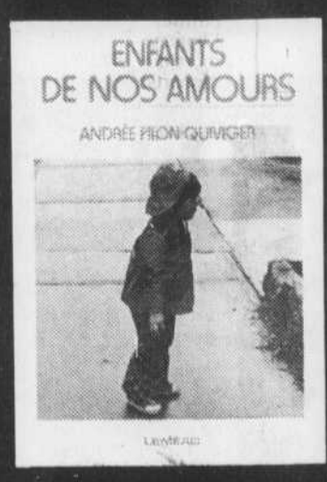


- Un cri d'émerveillement devant la vie.
- Un poème de la tendresse et du quotidien de l'amour.
- Un regard neuf, simple, émouvant sur la vie d'une femme, d'un couple, d'une famille.
- Un cadeau idéal pour la Fête des Mères.

**En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Hauterive, Sept-Îles, Val d'Or et Montréal**

Nom.....

Adresse:.....

.....

☐ Enfants de nos amours $6.95

Frais de port et d'emballage 75¢

**ÉDITIONS LEMÉAC**

**5111, av. Durocher, Montréal, H2V 3X7**
**DIFFUSION: 273-2844**
**Ci-joint:**
☐ Mandat ☐ Master Charge
☐ Chèque ☐ Chargex no .....

Signature: .....

# COURRIER

## Au sujet de Raymond Cloutier

Je prends mon crayon sans trop savoir pourquoi. Je suis troublée par ce que Raymond Cloutier me révèle, dans l'entrevue qu'il a accordée au DEVOIR le samedi 26 avril.

Je suis étudiante, j'ai 19 ans et je vois notre culture qui commence à nous ressembler, surtout depuis cette année. Songeant ici à des films récents: «L'homme à tout faire», «Cordélia», «Les bons débarras» ...Puis à Michel Tremblay et ses nouveautés. Enfin il y aurait une foule d'artistes encore à nommer. Peut-être que certains me diront qu'il y a eu beaucoup de créations avant aujourd'hui, une longue et lente évolution. Que je n'ai certainement pas dû lire beaucoup. Et cela est vrai, j'ignore encore tant de choses. Ce serait dommage si je me croyais savante à mon âge!

Il y a quelques jours, je suis allée à un gala étudiant au Petit Séminaire de Québec. Des élèves rendaient publics pour une des premières fois, sans prétention, leurs talents puissants mais encore maladroits. Et ils se sont assez aimés pour donner leurs joyaux aux autres, humblement. Et ça me rends impatiente car je voudrais moi aussi avoir la chance de dire, d'écrire l'amour, la vie, la misère: donner tout ce qui germe en moi, qui se prépare tranquillement.

Ce qui me fait mal dans les propos de Raymond Cloutier c'est qu'il me met devant les yeux une réalité que j'ai vue chez d'autres: ne jamais être reconnu comme différent et respecté pour cela. Ça me blesse profondément! Y aurait-il un manque d'amour si grand dans notre société, qui pourtant l'offre comme un jouet joli dont on se tanne bien vite parce qu'on ne l'a pas créé?

Je lui écris à Raymond Cloutier pour lui dire que je sens la révolte dans son coeur. L'amertume comme il dit. Je souhaite que tous ceux qui comme lui, jour après jour, portent ce lourd poids qu'est le fait d'être méconnu, n'arrive pas à la reconnaissance par la vengeance. Car cela signifierait pour nous, génération qui les suivra, le recommencement de ce qu'ils ont vécu. Cette situation me rappelle bizarrement le cas des enfants qui ont souffert de l'éducation reçue de leurs parents mais qui, une fois parents, refont les mêmes erreurs.

Esther CAOUETTE

## Le Champouin ONF

Les Labrecque, Masse et cie laissent entendre que le film qu'ils ont tourné, sur le dos de la poésie et à la défaveur de la nuit du 28 mars, sera encore plus réussi que celui de 70. Et, déjà, ils parlent de celui de 90... Y fait pâ chaud là!

La naïveté de ces cinéastes amateurs à gros budget, qui avaient déjà commencé en 70 à tourner à côté de la poésie, n'a rien de scandaleusement surprenante. Qui avait critiqué le film de la Nuit de la Poésie, en 70? Pourtant, ce film platement académique, avait passé sans doute grâce aux têtes curieuses des poètes photogéniques. Avec leur machine-à-faire - tourner - les-têtes, les Labrecque M. et cie. n'avaient-ils pas eu, entre autres, celle de Claude Gauvreau mort au pied du bastion de tous les académismes?

L'appétissant Fouglia de la Presse (divertisseur dans la cour du shériff-baronnet Lemelin) posait, avec justesse, l'envers de la question: comment se fait-il qu'en dix ans les poètes n'aient pas réussi à s'organiser entre eux? Mais Lucky Pete, c'est justement ce qui est arrivé! On entend dire — et on s'entend dire — que tout le monde est poète. Les L.M. et cie. sont sûrement reconnus par leurs amis et amies (il en faut) comme des poètes de l'image. La poésie est contagieuse, et un caméraman — même assistant — ne peut pas filmer de la poésie toute une nuit sans avoir déjà été atteint par ce virus... Les M.L. et cie. n'ont-ils pas eu recours à des poètes officiels pour réaliser cette nuit des Long Shots?

Et ils n'ont pas eu à faire passer aucune annonce, genre: POÈTES À VENDRE DEMANDÉS!

L'endroit de la question serait: comment se fait-il qu'en dix ans il ne se soit pas présenté un cinéaste pour filmer ce phénomène fabuleux que constitue la poussée de la poésie ici et qui n'est rien de moins qu'un Front de Libération de la Conscience par le Sous-Conscient?

Ne réponds pas Peter Pete. Josée Yvon tient la réponse. Sache que toi aussi tu es poète. Et ta tête est aussi sujette aux pellicules. Je connais un champouin efficace, un champouin équilibré pour cheveux fous: le champouin O.N.F. Il sera en vente, cet automne. Gratis pour les tenants de la carte du Bien-Être Académique.

Michel BUJOLD,
évadé de la Nuit de la Poésie.

## La 78e saison de l'OSQ

**par Julie Stanton**

QUÉBEC — En présentant la programmation de la prochaine saison de l'Orchestre symphonique de Québec, son directeur musical, James De Preist, s'est dit particulièrement heureux de constater que l'organisme qu'il dirige franchissait à nouveau cette année un pas immense dans la voie de l'accessibilité et de la démocratisation.

En effet, cette année, vingt-cinq concerts présentés à l'intérieur de six séries, dont deux réaménagées et une entièrement nouvelle, permettent à L'O.S.Q. de placer la musique symphonique à la portée de tous les goûts et de toutes les bourses.

Pierre d'assise de la programmation de cette 78e saison, la série «Grande musique» comprendra neuf concerts dont sept seront dirigés par James De Preist, Pierre Hétu et Kees Bakels seront au pupitre pour les deux autres. À l'intérieur de cette série, on peut déjà relever de prestigieux noms tels celui de la célèbre contralto canadienne Maurreen Forrester, et celui de Claudio Arrau, l'un des plus grands pianistes du siècle.

Pour sa part, la série «Invitation» offrira cinq concerts qui donneront au public québécois l'occasion d'entendre, entre autres, le premier lauréat américain du concours Tchaikovsky de Moscou, le violoniste Elmar Oliveira. On y interprètera les oeuvres de Beethoven, Gershwin, Bartok, Tchaikovsky, Schumann, Weinzweig, Rimsky-Forsakov et Kodaly.

À sa troisième saison d'existence, la série «En bonne compagnie» destinée prioritairement aux maisons d'affaires et aux professionnels, comportera cinq concerts qui seront présentés les mercredis soirs. Il s'agit là du regroupement des «seconds soirs» de concerts offerts dans la série «Grande musique» ou la série «Invitation.»

L'innovation majeure de la saison 80-81 est le lancement de deux mini-séries de concerts d'abonnement. Il s'agit respectivement de quatre (Joseph Vézina) et de trois concerts (Arthur Lavigne) pour lesquels des rabais appréciables seront consentis aux mélomanes étudiants et du troisième âge.

Enfin, la série «Noranda Héritage» comportera quatre concerts présentés à Québec, Matagami, Val d'Or et Noranda, les 22, 23, 24 et 25 septembre. Le contenu de cette série s'inspire du patrimoine musical québécois.

Cette 78e saison de la formation musicale québécoise intégrera également 33 matinées symphoniques destinées à la population étudiante du secteur primaire, quatre concerts-jeunesse conçus pour les élèves du secondaire ainsi que cinq concerts extérieurs.

Le marathon musical complétera cette saison 80-81 de l'Orchestre symphonique de Québec qui donnera à entendre la création sinon la présentation d'un pourcentage appréciable d'oeuvres québécoises: «Venez voir la musique», nous dit James De Preist.

## Livres reçus

**Histoire de la province de Québec, (S.-N. Parent)**, Robert Rumilly, Fides
**Histoire de la province de Québec, (Henri Bourassa)**, Robert Rumilly, Fidès
**Histoire de la province de Québec (Les écoles du Nord-Ouest)**, Robert Rumilly, Fides
**Critique communiste**, révolution au Nicaragua
**Le projet québécois d'Honoré Mercier**, Pierre Charbonneau, Éditions Mille Roches

## Pour Luc Plamondon

Aux producteurs de "Faut voir ça".

Comment faire hommage au talent de Luc PLAMONDON, lorsque la plus importante et la plus talentueuse de ses interprètes, n'est pas là pour chanter tout ce qui a rendu Monsieur PLAMONDON si populaire. Ce que nous avons vu, n'était que des artistes en mal d'imiter Diane DUFRESNE, celle à qui on a toujours refusé de reconnaître qu'elle est une de nos meilleures chanteuses.

Diane revient vite, il est temps!

Jacinthe LOYER
Danielle SASSEVILLE

## Les Concerts Hugo

*présentent*

**Marc DURAND,**

pianiste, qui interprétera des oeuvres de Schubert, Debussy et Chopin, lors d'un récital qui aura lieu le 12 mai prochain, à 20 h 30, à la Salle Claude-Champagne de l'Ecole de Musique Vincent d'Indy, 220, Vincent d'Indy, Outremont.

**Billets:** Les billets ($5.00 et $4.00; étudiants et âge d'or) sont en vente à la Librairie Hugo, Centre commercial Wilderton, 2735, Van Horne, Montréal, H3S 1P6.

**Réservations:** 739-9251, 739-0512.

(Publi-reportage)

## La nouvelle saison du TPQ

**par Jacques Larue-Langlois**

LE Théâtre Populaire du Québec rendait public, cette semaine, son programme de la saison prochaine: trois pièces qu'il montera, entre septembre et mai, et qu'il portera en tournée avec un budget de subventions de $350 000. Le seul véritable intérêt de ce nouvel agenda est constitué de la création, en janvier prochain, d'une nouvelle pièce de Jean Faigle, *Le mal à l'âme*, qui sera produite conjointement par le TPQ et par le Centre culturel populaire Le Patriote, pour inaugurer la nouvelle salle de 450 places que les gouvernements de Québec et d'Ottawa ont offert à cette compagnie en dépit des vives protestations généralisées du Jeune Théâtre.

C'est Daniel Roussel qui montera *Le mal à l'âme*, dans lequel se produiront Andrée Lachapelle, Mireille Deyglun et deux autres comédiennes qu'on n'a pas encore trouvées. Après *Quatre à quatre*, de Garneau, après *L'Impromptu d'Outremont*, de Tremblay, et juste avant *La saga des poules mouillées*, de Jovette Marchessault, voici une autre pièce québécoise à quatre personnages féminins exclusivement. L'action se situe vers 1880 dans un village du comté de Lotbinière où vivent trois soeurs laissées pour compte, chacune se réfugiant dans son monde intérieur. Le choc sera l'arrivée de leur jeune cousine de Montréal venue passer l'hiver à la campagne.

En septembre, octobre et novembre, le TPQ reprendra la comédie romantique d'Alexei Arbuzov, *Le bateau pour Lipaïa*, dans une adaptation de Pol Quentin que Madame Edwige Feuillère et sa compagnie offraient à la Place des Arts, l'an dernier. Jeanine Sutto et Jean Lajeunesse tiendront les rôles principaux de cette production.

Enfin, la tournée printanière du TPQ pour l'an prochain continuera de témoigner de l'anachronisme remarquable des répertoires de nos grandes compagnies hautement subventionnées. Olivier Reichebach montera *Le voyage de monsieur Perrichon*, comédie de boulevard d'Eugène Labiche, écrite en 1860 et qui aurait, prétend la légende, fort diverti sa Majesté l'empereur Napoléon Trois. Doit-on supposer que si ce noble seigneur s'est esbaudi à Labiche, il ne nous reste qu'à faire de même? Bien sûr, Jean-Louis Millette sera irrésistiblement drôle en monsieur Perrichon, mais tout de même...

Dans la publicité qui accompagnait ce chic lancement de saison tenu au Regency Hyatt, le TPQ proclame, dans son nouveau slogan de troupe de tournée, «On a pris le tour du Québec». Le jeu de mot est léger mais, face au répertoire proposé, presque lourdement mal à propos.


au théâtre des Voyagements
pour la première fois sur la rue Saint-Laurent
deux drames humoristiques tchèques!
**Audience et Vernissage**
de Vaclav Havel
avec Vincent Bilodeau, Robert Duparc, Nadine Marchand et Jean-Marie Moncelet
du 6 mai au 7 juin
au théâtre des Voyagements
5145, boul. Saint-Laurent
réservations de 12h00 à 20h00: 274 7985
relâche dimanche et lundi

théâtre du rideau vert
4664, rue St-Denis
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
Mardi à samedi 20 h
Dimanche: 19 h
**Apprends-moi, Céline**
comédie de Maria Pacôme
mise en scène Danièle J Suissa

Catherine Bégin Janine Sutto
Louise Deschâtelets François Trottier
Jean Deschênes
décor Marcel Dauphinais
costumes François Barbeau
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford Tél. 844 1793

OPTION THEATRE
CEGEP DE SAINT-HYACINTHE
le tigre
les dactylos
de Murray Schisgal
mise en scène de Ivan Ponton
les 26-27-30 avril
1-2-3-4 mai 80 à 20 h.
salle léon-ringuet
3000 rue boullé

RISING SUN
LE CLUB DE JAZZ DES CÉLÉBRITÉS
Roué Dou Dou Boicel
Ellen McIlwaine
chanteuse de blues-rock bien-aimée des Montréalais accompagnée de sa guitare "non-sexiste"
ce soir et dimanche
à partir de mardi, du 6-11 mai
Le grand rendez-vous du blues & boogie en vedette
John O'Neal
pianiste virtuose de Milt Jackson
à 23 ans, il joue du jazz & swing comme Oscar Peterson
Il chante le blues avec une sensualité à vous faire jouir
En fin de semaine, les grands du blues seront de passage au club
Joe Pass 13-18 mai
Restaurant Caïman ouvert
SOLEIL LEVANT
286 ouest, Ste-Catherine
861-0657 8hPM à 3h AM

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre: Alexander Brott
ENTRÉE GRATUITE
CONCERT VIVALDI
Solistes: Yaëla Hertz, Ella Turovsky, violons
Yuli Turovsky, violoncelle
Dr. Jack Cohen, siffleur.
Lundi soir, 12 mai, 20 h 30.

"Ce concert est présenté par le Musée des Beaux-Arts de Montréal, en coopération avec la Cathédrale Christ Church, grâce à une subvention du "Music Performance Trust Funds" obtenue par la Guilde des Musiciens de Montréal et une subvention du Conseil des Arts du Canada.
CATHÉDRALE CHRIST CHURCH
(coin Union et Ste-Catherine)

29 avril au 7 juin
*Le Fétichiste*
Acte pour un homme seul de
Michel Tournier
En vedette:
Gérard Poirier
Mise en scène:
Henri Barras
Scénographie:
Claude Girard
Éclairages:
Jean Benoit
Une production de la Régie de la Place des Arts en collaboration avec la Galerie Jourdan
Lundi au jeudi, 20h30
Vendredi et samedi, 19h30 et 22 heures
Relâche le dimanche
Billets: $4 lundi, mardi, mercredi et jeudi
$5.50 vendredi et samedi
En vente aux guichets de la Place des Arts, 842-2112
Restaurant et bar

mardi et mercredi à l'OSM

Charles Dutoit
6, 7 mai
DUTOIT-FOUQUET-MAYER
Grands Concerts
Ce concert est commandité par Northern Telecom Canada Limitée
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Guy Fouquet, violoncelliste
Uri Mayer, alto
Mozart, Symphonie no 40, K. 550
Debussy, Jeux
R. Strauss, Don Quixote, opus 35
$3.25 à $10.75

Pascal Rogé
13, 14 mai
RAVEL
Concerts Gala
Ce concert est commandité par Bell Canada
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Pascal Rogé, pianiste
Pavane pour une infante défunte
Concerto pour piano en sol majeur
Daphnis et Chloé, ballet complet avec choeur de l'OSM
Directeur: René Lacourse
$3.25 à $10.75
Ces concerts auront lieu au
CENTRE SPORTIF DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
au 2050 rue Édouard-Montpetit, à 20h30
LES BILLETS DE LA PLACE DES ARTS SONT ACCEPTÉS
Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit directeur artistique

À partir du 11 avril.
84 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal
tnm
L'impromptu d'Outremont
de Michel Tremblay
mise en scène: André Brassard
décors et costumes: François Laplante
éclairages: François Bédard
avec
Monique Mercure
Rita Lafontaine
Denise Morelle
Ève Gagnier
Réservations: 861-0563
La Compagnie Internationale de Papier du Canada est heureuse de s'associer à ce spectacle


## Orchestre des Jeunes du Québec

SAISON 1980-81

*Chefs invités:* **Pierre Bartholomée, Mario Bernardi, Marius Constant, Franz-Paul Decker, Charles Dutoit, Pierre Hétu, Uri Mayer, Otto-Werner Müller.**

## Auditions

**POSTES À COMBLER**
**Membres permanents:** Violon solo, violons, altos, violoncelles, contrebasses, flûtes, clarinettes, hautbois, bassons, cors, trompettes, timbales.
**Surnuméraires:** trombones, tubas, percussions, harpe, piano, céleste.

**CONDITIONS**
Les candidats doivent être âgés de moins de 30 ans, être citoyens canadiens ou immigrants reçus, avoir domicile légal au Québec, avoir fait des études musicales dans des institutions ou avec des professeurs reconnus selon les niveaux exigés au seuil d'une carrière professionnelle.

**DATES DES AUDITIONS**
**26 - 27 - 28 - 29 mai 1980.**

**LIEU DE TRAVAIL**
Montréal (Allocations de voyage et de séjour pour les musiciens ne résidant pas à Montréal).

**TRAITEMENT HEBDOMADAIRE**
**Membres permanents et surnuméraires:** $200.
**Violon solo:** à discuter
**Durée du contrat:** 25 semaines à compter d'octobre 1980.

**RENSEIGNEMENTS**
1501 rue Jeanne-Mance, Montréal H2X 1Z9
(514) 282-9465
(Date limite d'inscription: 22 mai 1980)


Le Musée des beaux-arts de Montréal
en collaboration avec TRITORIUM présente
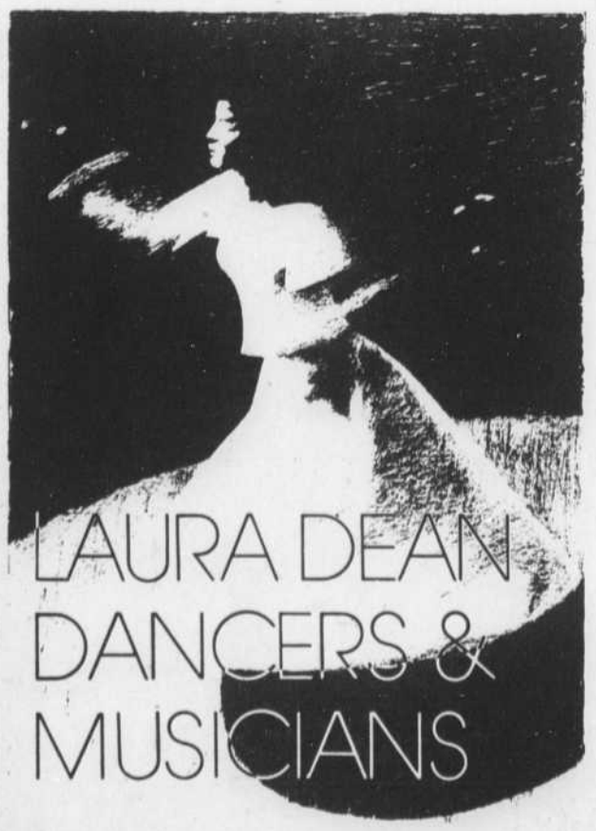

Le 4 mai 1980,
20h30 Le Tritorium
Cégep du Vieux Montréal
255 est, rue Ontario
Billets $5
Points de vente Archambault La Baie (Centre ville)
Musée
des beaux-arts de Montréal
Le Tritorium (du 1er au 4 mai et au guichet le soir du concert)
Information 285-1600

*Les Éditions du Remue-ménage*

# La diffusion d'un théâtre féministe

**par Jacques Larue-Langlois**

À UN moment où les femmes du Québec décident d'occuper, au théâtre peut-être plus encore qu'ailleurs, la place qui leur revient et alors que les éditions de théâtre sont toujours limitées à toutes fins utiles à deux maisons qui en ont fait leur spécialité, il est intéressant de noter la parution, aux Éditions du Remue-ménage, de cinq pièces de théâtre écrites par les femmes qui les ont montées et qui veulent en assurer la plus vaste diffusion possible.

Nées en 1976, les Éditions du Remue-ménage sont issues, rapporte Lisette Girouard, membre du collectif de huit femmes qui en assure la gestion sans but lucratif, «du désir d'un grand nombre de femmes de disposer d'une maison conçue pour diffuser des textes en provenance de femmes et traitant de questions touchant les femmes. Il était nécessaire, précise-t-elle, de lancer des idées nouvelles auxquelles le public le plus large n'avait pas accès jusque là.»

C'est d'abord le hasard de contacts entre les membres fondateurs des Éditions Remue-ménage et des artisanes du Théâtre des Cuisines, dont la production de *Môma travaille pas, a trop d'ouvrage* avait remporté, en 1976, un certain succès qui a lancé la collection théâtre de la maison.

«Le théâtre publié a un double rayonnement, explique Lisette, en ce qu'il peut ensuite être diffusé à la fois par la lecture et par des reprises de la pièce par celles qui ont ainsi accès au texte.» Sous ce rapport, les résultats se sont avérés fort intéressants, plusieurs troupes féminines de théâtre du Québec et de l'Ontario ayant réclamé le droit, qui leur fut accordé sans frais, de jouer ce spectacle dans leurs milieux.

*Môman travaille pas...* a d'abord été lancé à 3 000 exemplaires et environ un millier de copies du deuxième tirage ont été vendues à ce jour. La première parution fut suivie par des tirages de 3 000 exemplaires également de *La vraie vie des masquées*, une création collective du Théâtre du Horla, de St-Bruno, puis de *Où en est le miroir?*, une pièce de Louise Portal et Marie-Lou Dion que monta le Théâtre de la Manufacture au Centre d'essai de l'Université de Montréal, en avril 1978. Les coûts de production des livres ayant quadruplé en autant d'années. Les éditeurs durent limiter à 1 500 les tirages des deux dernières oeuvres: *À ma mère, à ma mère, à ma mère, à ma voisine*, écrit conjointement et joué par Dominique Gagnon, Louise Laprade, Nicole Lecavalier et Pol Pelletier, en mai et juin de 1978, ainsi que *Si Cendrillon pouvait mourir!*, «le show des femmes de Thetford Mines», monté dès 1975, à l'occasion de l'Année internationale des Femmes et publié au début de cette année.

«Toutes ces pièces ont un fond commun et véhiculent en fait le même message par des canaux assez divers, explique Suzanne Girouard, également membre du collectif des Éditions Remue-ménage. Au départ, nous voulions publier une anthologie du théâtre de femmes au Québec mais il nous a finalement paru plus simple de produire des textes différents.» Les livres se vendent au détail de $ 4 pour le premier à $ 7 pour les deux derniers. «par suite du phénomène inflationnaire qui nous force présentement à chercher par tous les moyens un mode de production nous permettant de les maintenir au plus bas prix possible, explique encore Suzanne. D'ailleurs, en plus de distribuer chez les libraires, nous tentons d'atteindre un public lecteur par tous les biais imaginables qui incluent, pour le moment, notre participation au Salon du livre et la mise sur pied de tables de ventes dans toutes les manifestations susceptibles d'intérêt culturel, politique ou féministe.»

Cinq livres produits, cela peut sembler peu mais il s'agit en vérité du quart de la production des Éditions Remue-ménage, un petit éditeur qui aura en outre le mérite d'avoir réuni dans cette aventure, d'une part, des femmes qui, comédiennes, jouent au théâtre mais dont l'écriture n'est pas le mode d'expression habituel et, d'autre part, des femmes qui ne sont pas des professionnelles du théâtre mais qui ont eu recours à ce médium dans le cadre de leur combat féministe.

Marie-Lou Dion est comédienne. À la fin de 1977, elle entreprenait d'écrire sa première pièce, en collaboration avec sa collègue, Louise Portal. «Nous en avions assez, explique-t-elle, de servir des textes qu'on estimait de moins en moins et l'envie nous vint soudain à toutes les deux de transmettre nos dires personnels, dans le même esprit où les jeunes qui sortent des écoles de théâtre veulent de plus en plus écrire leur propre show. Il nous semblait important de sortir d'un monde d'incommunication entre les artisans du théâtre à tous les niveaux et comme, de toutes façons, nous écrivions déjà toutes les deux, nous en sommes tout simplement revenues à ce qu'était le métier de comédien au départ: après tout, Poquelin était d'abord un comédien qui, en écrivant ses pièces, est devenu Molière.

«L'impact des représentations de *Où en est le miroir?* nous a d'abord surprises puis nous a incitées à chercher à publier notre texte en vue d'une plus large diffusion. C'est finalement accidentellement, après des démarches infructueuses auprès de trois autres maisons d'édition, que nous avons connu l'existence de Remue-ménage. Ça a cliqué tout de suite.»

Pour Louise Dupré, enseignante et porte-parole des femmes de Thetford Mines qui ont écrit et monté *Si Cendrillon pouvait mourir!*, la publication vient marquer le cinquième anniversaire de la première présentation du spectacle, en soixante-quinze, et répond à de multiples demandes de la part des femmes de différentes régions du Québec qui avaient assisté à la production que les auteurs en avaient donnée en grand triomphe, à l'occasion du regroupement de femmes tenu à Québec, cette année-là, sous le titre de *Carrefour '75*. «Au départ, mises en face de la difficulté de trouver des textes qui nous représentaient, nous avons écrit collectivement notre scénario théâtral pour une manifestation particulière, chez nous, à Thetford Mines, à l'occasion de laquelle on avait fait appel à nous pour organiser un divertissement. Nous étions quinze en tout à monter la production; sept d'entre nous ont écrit, soit individuellement, soit à plusieurs, et le collectif devait ensuite accepter ou refuser les textes. Les quinze que nous étions, entre 18 et 45 ans, présentaient un éventail de préoccupations différentes, mères et filles, professeurs et étudiantes, épouses et célibataires, qui se reflétèrent bien entendu dans notre spectacle. Plus tard, notre show a été repris par des étudiantes exclusivement qui ont remanié nos textes pour insister sur les problèmes qui leur sont propres.

Suite à la page 30

La Régie de la Place des Arts présente
Les concerts Grand Marnier
Recital
Dietrich Fischer-Dieskau
baryton
ANNULÉ
Au piano
Jörg Demus
Programme
Lieder de Robert Schumann
Le lundi 5 mai 1980 20h30
Carte ACCÈS acceptée
Billets: $6, $8, $10, $12
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Chœur St-Laurent
Iwan Edwards DIR.
79-80
MENDELSSOHN
ELIJAH
Yolande Husaruk
Paul Trépanier
Deborah Kraus
Gary Relyea
Orchestre
VENDREDI · LE 16 MAI
20h.30
CHURCH OF THE RESURRECTION OF OUR LORD
Bvd. St-Joseph & 34e., Lachine
695-7148
$7.00 · $5.00 Etudiants, Age d'Or
CENTRE DE MUSIQUE INTERNATIONAL

Le Théâtre de la Rallonge
présente
pourquoi s'mett' tout nus
Écrite et jouée par: Lorraine Pintal, Louise Saint-Pierre, Daniel Simard
Mise en scène: Marie-Lou Dion
Costumes: Lyse Bédard
Décor, éclairages: Michel Demers
Générale gratuite le 10 mai
DU 11 MAI AU 6 JUIN, 21h00
SANS RELÂCHE
STUDIO DE L'ÉCOLE NATIONALE
360 est rue Laurier, Information: 282-1996
Billets: $5

UNIVERSITÉ CONCORDIA
La Faculté des beaux-arts de l'Université Concordia (Division des arts d'interprétation) présente:
IMAGES DE MUSIQUE ET DE MIME
Une soirée unique de musique et de mime où seront présentés des oeuvres de Villa-Lobos et d'Allan Crossman ainsi qu'un mime original de Jon Torell et de Ralph Allison. Le spectacle mettra en vedette Nancy Allison, soprano, Sherman Friedland, clarinettiste, Allan Crossman, pianiste, Alain Montblanch, guitariste et un ensemble instrumental de Concordia.
La représentation aura lieu le vendredi 9 mai à 20 h 30, à la chapelle Loyola, 7141, rue Sherbrooke ouest. L'entrée est libre.
Pour de plus amples renseignements, téléphoner au 482-0320, poste 611.

Renseignements et Billets (613)446-5770
festival de l'ail des bois
rockland, ontario
Renseignements et Billets (613)446-5770
le vendredi 16 mai
(à compter de 20h)
• Laissenciel (Découverte)
• Edith Butler
• Claude Dubois
• Purlaine
• les Danseurs de l'école des Ballets modernes du Québec
• le Théâtre national de Mime du Québec
le samedi 17 mai
(à compter de 19h)
• George Léandre Dumouchel (Découverte)
• Pauline Julien
• Richard A. Séguin
• Robert Paquette
• Rêve du Diable
• Jean-Marc Dalpé
• les Dandeurs de l'école des Ballets modernes du Québec
• le Théaâtre national de Mime du Québec
le dimanche 18 mai
(à compter de 14h)
• Tricéphale (Découverte)
• Jean-Pierre Ferland
• Offenbach en Fusion
• Michel Vallières
• Denis Losier
• l'après-midi rochelandaise
• les Danseurs de l'école de Ballets modernes du Québec
• le Théâtre national de Mime du Québec
À Montréal, les billets sont en vente chez: Ed Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine, et à la Librairie Gutenberg, 3453, rue St-Denis
Billets: pré-vente jusqu'au 10 mai $15.00 pour les 3 jours ou $8.00 par jour.
"Le Festival de l'Ail des Bois" est une présentation de Les Productions La Ste-Famille: Paul de Broeck, producteur.
Direction artistique et mise en scène: Hugo de Pot avec la collaboration de: les Danseurs de l'école des Ballets modernes du Québec et le théâtre de Mime du Québec.
les productions LA STE FAMILLE
Directeur artistique HUGO DE POT
les 16, 17, 18 mai '80
en collaboration avec... CKCH 97 CHOT-TV

Votre maman ne mérite-t-elle pas les plus belles fleurs au monde?
Offrez-lui Les Floralies.
BANQUE ROYALE
Et profitez du même coup d'un rabais de 15% ou plus à l'achat de son passeport régulier à n'importe quelle succursale de la Banque Royale. Cette réduction royale se termine le 15 mai 1980.
Floralies 1980
Les Floralies internationales de Montréal

# Et le bon cinéma? ... bordel!

**par Richard Gay**

LA fin de semaine dernière, on lançait à Montréal le film français *Et la tendresse?... bordel!*: première, présence de la comédienne Anne-Marie Philippe, entrevues, tout y était. Tout pour nous faire croire que ce film mérite le déplacement et que les Français ne se sont pas trompés en faisant de ce premier long métrage de Patrick Schulmann un important succès commercial. J'avouerai franchement que le titre me séduisait. Gaillard et gentil à la fois, il m'apparaissait une invitation bien formulée. J'aurais dû me satisfaire de l'invitation, car la soirée me fut plutôt pénible. J'ai ri, c'est vrai, mais très rarement et pour des détails tout à fait secondaires par rapport à la portée principale de cette comédie.

Le tout est axé sur trois couples fort différents: le premier est phallocrate, le deuxième tendre, le troisième romantique jusqu'à la mièvrerie. À partir de ces trois couples types, Schulmann a sans doute voulu dépeindre les comportements qu'il considère les plus fréquents dans notre société. Peinture de moeurs? Peut-être. Mais cette peinture de moeurs devient rapidement une réalisation qui récupère pour fins de divertissement les comportements les plus déshumanisants et les plus grossiers qu'on puisse trouver dans les relations homme-femme. Conséquemment, cette comédie qui aurait pu utiliser sa franchise pour forcer sous le signe de l'humour un examen du couple moderne, vise franchement sous la ceinture! Là où le rire devient ambivalent, honteux même! C'est à se demander ce que l'excellent comédien Jean-Luc Bideau est allé faire dans cette galère. **(Au cinéma Parisien)**

■

Avec *La Femme Flic*, Yves Boisset a refait le film qu'il a déjà refait à maintes reprises, soit un long métrage qui scrute et dénonce certains comportements de la gente policière. Ici il s'agit de l'attitude du corps policier face à la femme qui exerce le métier d'inspecteur. Du Boisset à la mode féministe, quoi!

Miou-Miou interprète ici le rôle de Corinne Levasseur, une femme flic qui au début du film est mutée dans le Nord de la France parce qu'elle a osé mettre en cause le neveu du maire de la ville où elle était en poste. Dans sa nouvelle affectation, elle se retrouve isolée, rejetée, frustrée par le travail de fonctionnaire où ses patrons mâles la confinent. Mais le meurtre d'une fillette change tout et de fil en aiguille Corinne découvre un réseau de prostitution enfantine qui implique des gens bien en vue. Encore une fois, cependant, ses accusations ne mènent nulle part et elle se voit forcée de remettre sa démission.

Les intentions sont louables. Miou-Miou rend son personnage avec une sensibilité retenue qui pourrait faire comprendre que les femmes réussiraient peut-être à faire de la police une institution de protection plus qu'une force de répression. Mais la démarche de l'ensemble, la construction du scénario, les situations ont trop souvent été utilisées par Boisset lui-même, par d'autres aussi pour que l'impact soit fort et la portée efficace. Je le répète: à la fin du film, on a la mauvaise impression que l'auteur d'*Un Condé* nous sert un plat réchauffé qu'il a pris soin de servir à la sauce féministe. Le féminisme n'y gagne rien, le cinéma de Boisset non plus. **(Au Cinéma Elysée).**

John Byrum raconte dans son film *Heart Beat* l'aventure de l'écrivain Jack Kerouac et de ses compères Neal et Carolyn Cassidy, aventure

Et la tendresse? ... bordel!

qui dans les années cinquante donna naissance à ce qu'on a appelé la «beat generation». En fait *Heart Beat* transpose à l'écran le livre de Carolyn Cassidy: «Heart Beat: life with Jack and Neal» et décrit avant tout les relations interpersonnelles à la fois troublées et chaleureuses de ce couple à trois.

Le portrait de ces personnages et de l'époque qu'ils ont en partie façonnée est loin cependant d'être satisfaisant. L'écriture, la bohème, le jazz, la «mari» sont là bien sûr, mais le récit ne nous fait jamais comprendre les personnages de l'intérieur et ceux-ci s'animent sur l'écran sans qu'on sente vraiment leur cheminement, leur révolte et leurs besoins profonds. Le réalisateur John Byrum n'a pas su donner à ses personnages interprétés par ces comédiens de talent que sont Nick Nolte, Sissy Spacek et John Heard, le relief qu'ils auraient dû prendre. Et s'il existe des êtres qui doivent être représentés avec relief, c'est bien Jack Kerouac et les Cassidy! Mais il est évident que les préoccupations esthétiques de Byrum l'ont emporté sur le vécu réel de ses personnages. On se souviendra que Byrum a signé *Mahogany* mettant en vedette Diana Ross et *Inserts* principalement interprété par Richard Dreyfuss. Comme dans ces deux longs métrages précédents, la plastique de l'image (cadrage, éclairages, angles de prise de vue) est très soignée. Mais les tics esthétisants ne suffisent pas pour réussir un film. **(Au cinéma Loews).**

■

Et le bon cinéma?, me direz-vous. Je vous répondrai qu'on le trouve ailleurs: *Le Tambour, Les Bons Débarras, All That Jazz, Best Boy*, en sont des exemples incontestables. On le retrouvera peut-être aussi du côté du Conservatoire d'art cinématographique qui présente à partir d'aujourd'hui jusqu'au 12 mai sept films polonais récents de toute première importance, dont *L'Homme de Marbre* d'Andrej Wajda qui sera projeté ce soir à 21 heures.

# Théâtre féministe

Suite de la page 29

«Au théâtre, il y a un contact direct avec le public qui permet de toucher le pouls des gens et d'obtenir un retour immédiat sur ce que l'on fait sur scène. Il était cependant impossible, pour parler de nos problèmes à nous à des gens de notre région, d'emprunter ailleurs un show tout fait; il fallait que le groupe spécifique que nous formions parvienne à dire lui-même ce que nous ressentions. Le résultat de notre travail ne constitue pas un texte de revendications qui propose des solutions précises, mais le simple exposé d'une prise de conscience. Finalement, nous nous sommes rendu compte qu'il n'y a pas de différences fondamentales entre les femmes, dont la situation et le conditionnement sont les mêmes. Les cinq livres de cette collection en témoignent d'ailleurs, qui se partagent un dit commun.»

«C'est sûr, enchaîne Marie-Lou Dion, les problèmes de fond auxquels les femmes ont à faire face sont les mêmes pour tout le monde. Dans notre cas, à Louise Portal et à moi, il s'agissait d'abord d'une aventure d'introspection débouchant aussi sur une prise de conscience et sur un «démasquage». Écrit pour deux comédiennes seulement, notre texte est peut-être moins intéressant à utiliser par d'autres mais on peut facilement, en l'adaptant, en jonglant avec les morceaux, multiplier les personnages et le plier à d'autres spécificités individuelles. Toutes les retouches sont bienvenues.»

«Les textes de théâtre que nous publions, insiste Lisette, sont libres de droits, ouverts au public et disponibles. Après tout, c'est à cette fin que nous les diffusons et toutes celles que cela intéresse peuvent s'en servir en les adaptant. Nous avons volontairement accordé une grande importance à la reconstitution graphique des scénographies utilisées dans les productions originales ainsi que des notes de mise en scène qui font que le théâtre ce n'est pas exclusivement du verbe. Notre souci, sous ce rapport, va même jusqu'à l'impression des partitions musicales.»

Les Éditions du Remue-ménage se sentent tenues de rendre compte de ce qui se fait en théâtre féminin et de regrouper les approches exemplaires. «Si on en avait les moyens financiers, explique encore Lisette Girouard, on publierait tout. Pour le moment, nous nous en sommes tenues aux textes collectifs parce qu'ils nous semblent symptomatiques d'une époque du théâtre de femmes au Québec. Les textes d'auteurs uniques ne sont bien entendu pas exclus, nos critères se limitant, outre un souci minimum de qualité, à exiger que les écrits que nous publions, sans nécessairement être écrits par des femmes, soient en rapport avec la condition féminine. Il ne s'agit pas d'exiger du réalisme féministe mais au moins des textes qui soient conscients d'exprimer la nécessité de changements sous ce rapport.»

En plus de la publication de textes de théâtre, le collectif du Remue-ménage, qui publie depuis quelques années déjà un superbe agenda des femmes, riche en information, doit lancer sous peu une collection «histoire» qui assurera des rééditions de *Québécoises deboutte*s et des *Têtes de pioche* et publiera le manuscrit de trois chercheuses en histoire sur l'utilisation des femmes pendant la deuxième guerre mondiale. Fondé à la fois sur des documents d'archive et sur des témoignages vécus, cette intéressante étude doit s'intituler *De la poêle à frire à la ligne de feu.*

## Livres reçus

**DIVERS**

**Justice et répression en languedoc à l'époque des lumières**, Nicole Castan, Flammarion.

**URSS aller-retour**, Bernard Noël, Flammarion.

**Dialogues**, R. Jakobson et K. Pomorska, Flammarion.

**La carte postale de Socrate à Freud** et au-delà, Jacques Derrida, Aubier-Flammarion.


LE GRAND GAGNANT!
Oscar du Meilleur Film Etranger
Palme d'Or – Festival de Cannes
"LE TAMBOUR"
Le jour de ses trois ans, Oscar reçoit en cadeau un tambour. Ce jour même, il décide de ne jamais plus grandir! Mais, il connaîtra l'amitié, l'amour et même la volupté!
14 ANS
PALME D'OR FESTIVAL DE CANNES
le Tambour
un film de Volker Schlondorff d'après le roman de Günter Grass
Le PARISIEN 1
480 STE CATHERINE O 866 3856
1.00, 3.30, 6.15, 9.00, Sam. dernier programme 11.40.
Lisez le roman en vente dans toutes les librairies

4IÈME SEMAINE
AVOIR 16 ANS
POUR TOUS
Un film de Jean-Pierre Lefebvre
Musique de Paul Piché, Alain Lamontagne, Gilles Bellemare
« témoignage chaleureux et émouvant qui retrace douze mois de la vie d'un adolescent en butte à l'ordre scolaire établi. » (Gérard Vaugeois, Humanité Dimanche)
8H. LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI SEULEMENT
PLACE LAURIER, 1371 EST, RUE LAURIER
526-4423 / 524-1179
GRATUIT CHAQUE JEUNE AVEC POLICIER OU AUTRE ADULTE
LAURIER

14 ANS
Un triomphe pour Marcello Mastroianni et la belle Nastassia Kinski
Nastassia est ravissante et pleine de verve
Un film Delicieux
Un film sexy – Nastassia Kinski est eblouissante – abra cadabra, une etoile est nee
La revue Playboy a consacre 10 pages à Nastassia Kinski – la decouverte sensationnelle de Polanski
lafille
Avec MARCELLO MASTROIANNI et NASTASSIA KINSKI
Realisé par Alberto Lattuada • Producteur Giovanni Bertolucci
Une selection Vivafilm
AUX 2 CINÉS! PARISIEN: 1.30, 3.20, 5.20, 7.15, 9.15, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.15. LAVAL: SAM. DIM. 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, SEM. 7.15, 9.15.
Le PARISIEN 4
486 STE CATHERINE O 866-3856
LAVAL 4
CENTRE LAVAL 688-7776

LES CINÉMAS FRANCE FILM
le CHEF-D'OEUVRE de VITTORIO DE SICA
POUR TOUS
Pour tous ceux qui ont connu un moment d'amour ou qui rêvent d'en connaître un...
Brèves Vacances
avec Florinda Bolkan
2e FILM ILS SONT FOUS CES SORCIERS
st-denis 1
1594 RUE ST-DENIS 849-4211

HANNA EST L'INVRAISEMBLABLE ENTRE DIETRICH ET HARLOW ELLE A SU REHAUSSER L'IMAGE DE LA SEXUALITE
– David Denby, New York Magazine
14 ANS
Un film de Rainer Werner Fassbinder
"LE MARIAGE DE MARIA BRAUN"
avec Hanna Schygulla
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

UNE HISTOIRE ESSENTIELLE. 18 ANS Adultes
– Le Figaro
Ce film nous dit ce qui est le plus simple, le plus vrai et le moins accepté par notre société; que le conflit de génération ne peut être surmonté que par la recherche d'une complicité chaleureuse faite de tendresse et d'intelligence.
– Elle
UN FILM DOMINÉ PAR L'ÉMOTION.
– Cinéma
Porte un rude coup à cette mythologie pseudo-romantique faite pour rassurer les phallocrates vieillissants sur leur pouvoir de séduction.
– Le Monde
ROBERT STACK
A L'AFFICHE
GILLES BERIAULT présente
UN SECOND SOUFFLE
ANICEE ALVINA | SOPHIE DESMARETS
UN FILM DE GERARD BLAIN
élysée 1
SOUFFLE: Sem. 7:30 - 9:30, Sam. 5:30 - 7:30 - 9:30, Dim. 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
315 MILTON 842-6053 (Angle rue Sherbrooke & rue St-Laurent)

les Bons Débarras
3e MOIS
14 ANS
un film de FRANCIS MANKIEWICZ
scénario et dialogues de RÉJEAN DUCHARME
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141
12:45 - 14:55 - 17:00 - 19:10 - 21:20

• Une mise en scène efficace assure la solidité de l'ensemble, et Miou-Miou impose son personnage – FICHE DU CINEMA.
• Le meilleur film de Boisset – TELERAMA.
14 ANS
Dénonce la forme de criminalité la plus odieuse; LA PROSTITUTION ENFANTINE
la femme flic
MIOU-MIOU dans un film de YVES BOISSET
FLIC: Sem. 7:15, 9:30. Sam. 5:15, 7:30, 9:40. Dim. 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 9:40.
élysée 2

Semaine des films de Bergman 14 ANS
AUJOURD'HUI 2-3 mai
12:05 - 14:00 - 15:55 - 17:50 - 19:45 - 21:40
UNE PASSION
version originale – s.t. français
desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141

JE SUIS L'ASSASSIN DE VOTRE FEMME
GERARD DEPARDIEU · BERNARD BLIER
POUR TOUS
UN FILM DE BERTRAND BLIER
Buffet Froid
GENEVIÈVE PAGE
DENISE GENCE · CAROLE BOUQUET · JEAN BENGUIGUI · JEAN BOUCHAUD
GREENFIELD: SAM. DIM. 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.25. SEM. 6.00, 7.40, 9.25. LAVAL: SAM. DIM. 12.45, 2.25, 4.10, 6.00, 7.45, 9.25. SEM. 6.00, 7.45, 9.25. PARISIEN: 12.50, 2.30, 4.15, 6.00, 7.45, 9.30. SAM. DERNIER PROGRAMME 11.20. RIVOLI: 1.25, 3.05, 4.45, 6.25, 8.05, 9.45. VERSAILLES: SAM. DIM. 1.00, 2.40, 4.25, 6.05, 7.50, 9.30. SEM. 6.05, 7.50, 9.30.
AUX 5 CINÉS!
Le PARISIEN 3 – 486 STE CATHERINE O 866-3856
RIVOLI 2 – ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
LAVAL 5 – CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 3 – GREENFIELD PARK PL 671-6129
VERSAILLES 3 – PLACE VERSAILLES 353-7880

DIDIER FARRÉ présente
18 ANS Adultes
et la tendresse?... bordel!
Un film de Patrick SCHULMANN
avec Jean Luc BIDEAU, Evelyne DRESS, Bernard GIRAUDEAU
2e SEMAINE!
Le PARISIEN 5
480 STE-CATHERINE O. 866-3856
12.20, 2.05, 4.00, 5.50, 7.45, 9.35. SAMEDI, DERNIER PROGRAMME à 11.25

A VOIR ABSOLUMEMT! 18 ANS adultes
MANON PECLET, Dimanche Matin
MIDNIGHT EXPRESS
UN FILM A VOIR ET A REVOIR"
ANDRE CHARRON, Montréal Matin
L'Express de Minuit (MIDNIGHT EXPRESS)
Un film de ALAN PARKER
2e FILM
JACK LEMMON JANE FONDA MICHAEL DOUGLAS
Le Syndrome Chinois
SYNDROME: Sem. 7:15, Sam. 7:15, Dim. 2:45, 7:15. EXPRESS: Sem. 9:30 - Sam. 5:00 - 9:30, Dim. 12:30 - 5:00 - 9:30.
Cinéma 7e art 722-0302
3180 rue BÉLANGER

# L'énigmatique Monsieur Hitchcock

HITCHCOCK, écrivait François Truffat, c'est l'homme par lequel nous aimons nous faire haïr. Et les doctes Cahiers du cinéma de renchérir: Dans un monde où tout est signe, le plus apparent recèle le plus caché. C'est dans ce qu'Hitchcock donne à voir, dans ce que sa mise en scène a de plus évident que se dissimule l'ordre occule. —

Mardi matin, dans un hôpital blanc baigné par la lumière délavée de Los Angeles, Alfred Hitchcock, le poète de la brume et du brouillard, le maître du suspense et du frisson, celui qui pratiqua avec art l'esthétique de la culpabilité sur la corde raide de l'innocence, mourait à 80 ans. Laissant en héritage cinquante-trois symphonies de la peur qui reflètent toutes à leur manière sa passion de la vie captée par le regard, la légende de Hitchcock demeurera aussi longtemps que la pellicule éphémère saura résister à l'érosion et à la poussière.

— Le plus grand privilège d'être un «hitchcockien», écrit le critique américain Andrew Sarris, c'est de voir et de revoir les films de Hitchcock et d'éprouver à chaque fois un plaisir sans cesse renouvelé». Le fait que ses films résistent si admirablement à l'usure du temps dépasse la notion surfaite qui l'a taxé à jamais du titre ronflant de «maître du suspense.» L'oeuvre de psychanalytiques, va bien plus loin que ce frisson qui parcourt l'échine du spectateur et abuse de ses nerfs. Il y a plus qu'une goutte de suspense pour garder ces films en vie après tout ce temps. Comment expliquer autrement que dix, vingt ans plus tard, des films comme *Psycho, Strangers on a train, The wrong man, Dial M for murder, I confess, the Birds,* opèrent encore sur le spectateur une fascination proche de l'hypnose. Quelle est donc cette magie qui tient de l'irrationnel et de l'occulte tout en maintenant un rapport mathématique avec la forme. «Il y a deux types de cinéastes, écrit Truffaut. Ceux qui voient le cinéma comme une aventure intime et personnelle et ceux comme Hitchcock qui ont le souci constant du public et du spectacle. Le savant dosage d'humour et de suspense ont fait d'Hitchcock le plus populaire et le plus commercial des réalisateurs. Mais ce sont les exigences rigoureuses qu'il s'impose à chaque fois qu'il tourne un film qui font de lui un grand cinéaste». Partant non pas du contenu mais du contenant, habité par une conscience obsessive et acharnée de la forme, Hitchcock a édifié de Londres à Hollywood, un monument d'angoisse d'autant plus brillant qu'il ne reposait sur rien, sinon le vide et le vertige. Usant d'humour noir, de cynisme, de machiavélisme et parfois même de cruauté, il a su faire vivre le grand écran inerte tout en soulignant, par ses apparitions fugaces, le caractère illusoire de son jeu. «Il y en a qui filment des tranches de vie, dit-il un jour, moi je filme des tranches de gâteau.»

Né le 13 août 1893 à Londres, son enfance fut pertubée par un incident qui devait marquer sa vie et son oeuvre à jamais. À cinq ans, son père lui donne une lettre à aller porter au commissariat de police. Lorsqu'il fait lire la lettre au commissaire, celui-ci regarde le jeune Alfred droit dans les yeux et l'enferme en cellule pendant dix minutes en lui déclarant que c'était le sort que la société réservait aux mauvais garnements. «Je n'ai jamais compris pourquoi mon père voulait me punir, lui qui m'appelait toujours sa petite brebis sans tache». C'est peut-être à ce moment précis que le jeune Alfred sentit le mal existentiel qui rendait tous les hommes coupables d'exister.

Certains prétendent que l'incident l'influença au point de le pousser à articuler toute son oeuvre sur des données morales qui conjugaient la thématique catholique de l'aveu et celle, protestante cette fois, de la prédestination. Le thème de l'homme accusé d'un crime qu'il n'a pas commis et que les apparences semblent accaparer, fut sa principale source d'inspiration dans la majorité de ses films. Dans *The wrong man,* le message est clair et simple. Filmé en noir et blanc avec la froideur objective d'un bulletin de nouvelles, *The wrong man* raconte l'histoire d'un fait divers londonien qui avait beaucoup fait réfléchir Hitch. Dans ce film plus personnel que les autres, il ne manifeste aucune ironie grinçante, aucun humour noir, il ne fait que dérouler devant nous le tapis de l'absurdité et nous confronte à l'injustice fondamentale de l'humanité. L'histoire est un prétexte, le tremplin pour parler d'une seconde réalité, essentielle et profonde. Le réalisateur veut cette fois partager avec nous un choc émotif d'un tout autre ordre que le frisson qui accompagne la peur voyeuse. Pendant un moment de désespoir absolu, le personnage principal du film, incriminé injustement, interprété par Henry Fonda, se met à genoux dans sa cellule et dit: «Mon Dieu, seul un miracle peut me

sauver». Hitchcock prend alors en gros plan le visage du Christ. L'image s'embrouille. Dans la rue, un homme qui ressemble étrangement à Fonda, vient à passer. La caméra s'approche de son visage et par un procédé de surimpression, le visage de Fonda et celui de son «double» se confondent. On entend presque la musique qui annonce le thème bien connu: le transfert de la culpabilité avec l'apparition du double. Cinéma et poésie se rejoignent ici sous la palette de l'artiste qui a délaissé son cynisme pour laisser parler son coeur. Hitchcock ne propose aucune solution, il ouvre une fenêtre sur la misère spirituelle et nous montre la fargilité de la justice humaine. Fonda sera éventuellement sauvé, mais Hitchcock nous laissera avec l'impression désagréable d'une brèche qui s'est installée dans son âme à jamais.

Philosophe du cinéma à la logique imperturbable, il a su à chaque fois charger le rectangle de l'écran, d'émotion. Dans *Psycho,* un classique cinématographique de la psychose, il ne parle pas des horreurs qui sommeillent dans le noir ou dans les recoins sombres et cachés mais des horreurs qui peuvent se manifester à la lumière du jour. La force de l'imagerie de la scène de la douche vient justement de l'habile juxtaposition de l'horreur et du quotidien. C'est comme le gouffre qui s'ouvre au moment où on s'y attendait le moins, c'est la matérialisation de nos fantasmes les plus secrets et les plus improbables, c'est le vertige de se retrouver sans point de repère, sans sens de direction face à l'horreur qui se joue devant nous et contre laquelle nous n'avons aucun recours, aucune issue. Manipulateur trop conscient de sa manipulation, Hitchcock n'a cependant courtisé la violence que dans la mesure où cette violence avait une raison d'être, aussi irrationnelle soit-elle. Découpée au ralenti, la scène de la douche dans Psycho, ne comporte aucune séquence où le couteau touche vraiment le ventre de sa victime. Dans une entrevue qu'il accorda un jour à François Truffaut, Hitchcock explique la scène: «Le tournage a duré sept jours et il y a eu soixante-dix positions de caméra pour quarante-cinq secondes de film. Pour cette scène, on avait fabriqué un merveilleux torse factice avec le sang qui devait jaillir sous le couteau, mais je ne m'en suis pas servi. J'ai préféré utiliser une fille, un modèle nu, qui doublait Janet Leigh. De Janet, on ne voit que les mains, les épaules et la tête. Tout le reste, c'est avec le modèle. Naturellement le couteau ne touche jamais le corps, tout est fait au montage. On ne voit jamais une partie tabou du corps de la femme car nous filmions certains plans au ralenti pour éviter d'avoir les seins dans l'image. C'est la scène la plus violente du film et ensuite au fur et à mesure que le film avance, il y a de moins en moins de violence car le souvenir de ce premier meurtre suffit à rendre angoissants les moments de suspense qui viendront plus tard.

Tout le cinéma de Hitchcock est parcouru par le souci de l'observation minutieuse, presque maladive. La réflexion d'un meurtre dans la lentille d'une paire de lunettes *(Strangers on a train),* le sang presque noir qui s'écoule jusqu'à la dernière goutte par le conduit de la douche *(Psycho),* les étuis de cigarettes qui brillent dans le noir ou encore cette multitude d'escaliers de l'anormal qui mettent en danger la vie des personnages, sont autant d'éléments qui rendent les drames de Hitchcock si poignants. À travers la passion des thèmes, se dresse la virtuosité étourdissante d'un cinéaste auquel rien n'échappe. Paradoxalement, sa fixation du détail allait lui faire prendre consciemment des risques avec le hasard, la coïncidence et parfois même la plus flagrante improbabilité. La réalité factuelle, scientifique, ne l'intéressait finalement qu'à moitié. «L'important pour lui, dit Truffaut, c'était l'exactitude et la précision de l'effet à l'intérieur de l'improbabilité de la scène.» —

En soixante ans et cinquante-trois films, Hitchcock n'a jamais gagné un Oscar à Hollywood. Au cours des dernières années de sa vie, il

Suite à la page 32

# *Jazz*/20 disques essentiels...

**par Gilles Archambault**

POUR me venger un peu de tous ces disques nouveaux qui m'assaillent et que je n'ai pas toujours le temps d'écouter comme je devrais; aussi parce qu'on m'a demandé de le faire, je vous propose aujourd'hui une liste de vingt disques dont on pourrait dire qu'ils sont essentiels. Je n'ai de conseil à donner à personne, mais si on insistait je dirais peut-être que les albums que je suggère plus bas, en plus de faire partie de mes musiques préférées du moment, peuvent revendiquer une certaine place dans l'histoire du jazz. Je sais bien, il y en a bien d'autres, mais souvenez-vous que mon choix a été limité par la disponibilité des microsillons en question et que je n'ai pas voulu retenir de repiquages japonais qui ne seraient repérables qu'à Tokyo ou à Lido à Paris; en somme j'ai été modeste.

1— Gato Barbieri/Dollar Brand: *Hamba Hhale* — Affinity AFF 39. Un duo remarquable. Une musique dense, tragique, profonde.

2— Count Basie/Zoot Sims: *Basie & Zoot* — Pablo 2310 745. Le style pianistique économe de Basie et l'inspiration d'un saxo ténor qui n'en finit pas d'inventer à travers le swing et le blues.

3— Ornette Coleman: *Something Else* — Contemporary 7551. Peu de disques de ce grand créateur sont encore disponibles. Celui-ci permet de faire le point entre le bop et ce qui allait devenir le *new thing.*

4— John Coltrane: *Giant Steps* — Atlantic SD 1311. Le premier album important de cet immense musicien.

5— Miles Davis — *Kind of Blue* — Columbia PC 8163. Un trompettiste alors à son zenith. Des accompagnateurs superbes.

6— Eric Dolphy: *Last Date* — Trip 5506. Même accompagné de façon médiocre, un très grand musicien toujours à découvrir.

7— Duke Ellington: *Black, Brown and Beige* — Columbia JCS 8015. Ellington, le compositeur, le coloriste.

8— Booker Ervin: *Blues Book* — Prestige 7340. Un saxo ténor méconnu.

9— Ella Fitzgerald: *Ella in Berlin* — Verve 64041. Une chanteuse hors de pair. Alors en possession de tous ses moyens.

10— Paul Desmond: *Paul Desmond* — Artists House 2. Une sonorité majestueuse.

11— Dexter Gordon: *Our Man In Paris* — Blue Note 84146. En compagnie de Bud Powell, un des grands du saxo ténor.

12— Coleman Hawkins: *Sirius* — Pablo 2310 707. L'inventeur du saxo ténor juste avant les années du déclin.

13— Lee Konitz/Martial Solal: *Four Keys* — MPS 0068 241. Le jazz visité par l'intelligence, la virtuosité, l'invention.

14— Charles Mingus: *Nostalgia in Times Square* — Columbia 2 JG 35717. Le contrebassiste au sommet de sa forme. Des compositions éclatantes.

15— Charlie Parker: *Best of Bird* — Warner Bros 2 WB 3198. La période dite «Dial» de l'un des plus grands créateurs du 20e siècle.

16— Art Pepper: *Living Legend* — Contemporary 7633. Un saxo inspiré.

17— Sonny Rollins: *Way Out West* — Contemporary 7530. Force, invention, créativité, tout est là.

18— Billie Holiday: *Story, v. 3* — Columbia KG 32127. La chanteuse au début de sa carrière. Tout l'art vocal jazz.

19— Lester Young: *Pres At His Very Best* — Trip 5509. Un art de la suggestion et de l'understatement.

20— Archie Shepp: *Steam* — Inner City 3002. Une belle introduction au *free* par un saxo ténor qui relit l'histoire du jazz.

les grands enfants les grands enfants les grands enfants les grands enfants les grands enfants

un film de paul tana
avec
gilbert sicotte
et
julie vincent
production: a.c.p.a.v.
distribution: cinéma libre

Ouimetoscope
1204 Est Sainte-Catherine 525-8600
Sem. 7:00, 9:00. Sam. Dim. 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00

EXPOSITION
Aquarelles
GÉRALD SAVOIE
Fête des Fleurs
du 6 au 18 mai
Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke, ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Mardi au samedi: 9 h 30 à 17 h
Dimanche de 13h à 16h

EXPOSITION

FRANÇOISE DELAMARE PAPION
Vernissage le 6 mai à 19h30
GALERIE ALEXANDRE
1456 ouest Rue Sherbrooke. Tél: (514) 844-2593

Galerie ART-ANNEXE-1
3700 St-Denis,
Montréal H2X 3L7
Tél.: 849-6097/6098
EXPOSITION
Dessins et Peintures de
Richard Miron - Philippe Valois
jusqu'au 17 mai
Ouvert mardi, mercredi de 11h. à 18h. jeudi, vendredi de 11h. à 21h. samedi de 11h. à 17h.
André Larocque - Administrateur Laurent Tremblay - Directeur

Derniers jours
oeuvres récentes de
Luigi Tiengo
Aquarelliste
exposition jusqu'au 4 mai inclusivement
mercredi, jeudi, vendredi de 10 à 18h, samedi de 10h à 17h; dimanche de 13h à 17h
GALERIE COLBERT LTÉE
1396 ouest, rue Sherbrooke, tél.: 843-8777 (En face du Musée des beaux-arts de Montréal)

PETER CORBETT
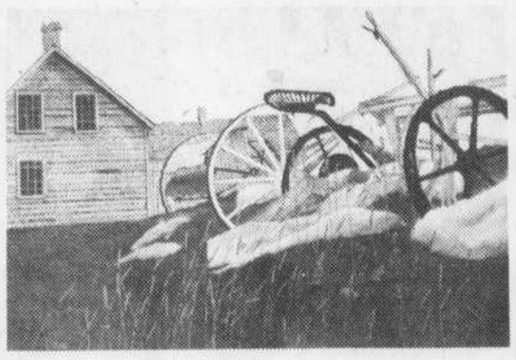
Exposition du 4 mai au 18 mai 1980
La Galerie vous invite au Vernissage Cocktail le dimanche, 4 mai, de 14 à 18 heures
Les Trois Tilleuls
290 rue Richelieu, St-Marc-sur-Richelieu, J0L 2E0 - 584-2231
Sortie 112 (Trans-Canadienne)

exposition
Rolland Montpetit

du mardi au vendredi de 9h. à 17h.30
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
Baie St-Paul samedi de 9h. à 17h. fermé dimanche et lundi
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

galerie jolliet
24 st-cyrille ouest, québec, qué. G1R 2A4
(418) 529-3308
raymonde april
photographies récentes
jusqu'au 31 mai 1980
à venir
rétrospective 1979-80
oeuvres récentes de
david bolduc
louis comtois
pierre-yves dupuis
iacques hurtubise
omer parent
judit reigl
du 4 au 21 juin 1980
acquisitions récentes
david bolduc
album de 8 eaux-fortes originales en noir et blanc, 47 x 37,5 cm, 1978/79/80
édition de 10 exemplaires numérotés de 1 à 10 av ec 4 épreuves d'artistes
prix de souscription: $1,400 jusqu'au 30 juin 1980 (aussi disponibles à l'unité)
une exclusivité de la Galerie Jolliet
du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00
jeudi et vendredi jusqu'à 21h00
et sur rendez-vous

Jacqueline Avril
vous présente...
le Carrefour des Arts
le rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sous cette rubrique
Publicité 844-3361

Au pied des Laurentides...
Bouvier
GALERIE D'ART
EXPOSITION DES
OEUVRES RÉCENTES
ALBERT ROUSSEAU
VERNISSAGE ET SIGNATURE
le mardi 6 mai 1980
jusqu'au 11 mai inclusivement
15, RUE DE L'ÉGLISE • STE-THÉRÈSE
SORTIE 23 DE L'AUTOROUTE 15 — 435-6531
MER. 12-17. JEUDI, VEN.: 12-21
SAMEDI 13 - 18 - DIMANCHE 12 - 17

GALERIE FRANÇIS LEMAI
Gravures internationales et canadiennes
HUNDERTWASSER FOLON - AVATI
CHAGALL - MIRO - BRUNO BRUNI - COIGNARD - DALI - FINI - MASSON - CARCAN CLAVE - et des dizaines d'autres.
Pellan - Riopelle - Cornet - Bougie - Pelletier - Naïr - Lau - d'Autanne - Dufour - Dupont - Bergeron - Tétreault - Belley - Bruneau, etc.
Semaine de la gravure
Exposition EVELYNE DUFOUR
LOUIS PELLETIER
jusqu'au 4 mai
Spéciaux sur encadrement métal montage musée avec achat de gravure
LA GRAVURE INTERNATIONALE EST SANS CONTREDIT LA FAÇON LA PLUS SÛRE, ET LA PLUS AGRÉABLE D'INVESTIR SON ARGENT
ENCADREMENT FEUILLE D'OR EXCLUSIF
1437 Stanley, Mtl. 842-3639 Près du métro Peel

# *Buffet froid:* un film habile et original

**par Francine Laurendeau**

C'EST un beau film, d'une plastique glacée, d'un gris-bleu métallisé, où le béton et les structures dures, où les couleurs froides sont superbement utilisées, depuis le générique et la première séquence dans cette station déserte de métro, à la Défense. Comme dans certains films de Ferreri, nous ne verrons de la Ville que des places vides, des tours inoccupées, aux pièces à peine meublées, d'inquiétants parkings souterrains, des terrains vagues, des stations de métro désertes, des coins de banlieues fantômatiques. Ce qui n'empêchera pas nos héros, du reste, de détester la verdure, et, à la campagne, de se plaindre de cette nature chiante et de ces oiseaux à la con...

Dans cet univers hostile et muet, Alphonse Tram (Gérard Depardieu), chômeur, cherche vainement le contact humain. Mais c'est pour retrouver, dans un couloir de métro, parmi les clochards, son couteau dans le ventre d'un quidam. Sa femme lui apprend qu'ils ne sont plus tout seuls dans la tour, un nouveau locataire vient d'emménager. C'est un inspecteur de police (Bernard Blier) qui, assis sur des caisses, mange son cassoulet à même la boîte et ne veut surtout pas qu'on lui parle boulot. Continuer à vous raconter comment Tram va réconforter l'assassin de sa femme, ou comment la vie de l'inspecteur sera menacée par un quintette à cordes serait parfaitement inutile à moins de vous restituer l'atmosphère de l'action et le ton des dialogues. Car tout cela, qui nous est présenté comme réel, est parfaitement irréaliste. Être sensibles qui craignez la vue du sang, rassurez-vous. Ces meurtres sont propres et stylisés. Quand Tram bavarde avec le monsieur qui a son couteau dans le ventre, c'est parfaitement amical et ça ressemble à ceci: «Reprenez donc votre couteau, cher Monsieur, à cause des empreintes. Et puis prenez mon pognon, ça ne me servira plus à rien, là où je vais.» — «Vous n'avez pas trop mal?» demande Tram compatissant. — «Non, pas vraiment, mais je ne me sens pas dans mon assiette cependant. Un peu comme un lavabo qui se vide», explique la victime. Quand, plus tard, Tram présente au commissaire l'assassin de sa femme, il n'est pas un instant question de l'arrêter, d'ailleurs «un coupable est moins dangereux en liberté qu'en prison parce qu'en prison il contaminerait des innocents»... Et ainsi de suite. Un paradoxe suit l'autre, on nage dans l'absurde le plus total, le plus désarçonnant, le plus cocasse. Les dialogues font souvent songer à du meilleur Boris Vian.

Bernard Blier dans "Buffet froid"

Mais, que voulez-vous, tout jugement critique a quelque chose de subjectif. J'ai des collègues qui ont adoré *Buffet froid* du début à la fin. C'est la grâce que je vous souhaite. Quant à moi, j'ai beau avoir un faible pour l'absurde et pour l'humour noir, ce parti pris de bizarrerie m'est trop rapidement apparu comme un procédé efficace, certes, mais qui finit par devenir répétitif et lassant, comme tout procédé. L'étonnement s'émousse, le plaisir s'use.

Ce qui n'empêche que l'auteur de *Hitler connais pas* et des *Valseuses* ne saurait laisser indifférent. *Buffet froid*, avec ses défauts, demeure une oeuvre habile et originale, bien supérieur à *Préparez vos mouchoirs*, l'avant-dernier film de Bertrand Blier.

**Aux cinémas Parisien, Rivoli, Greenfield, Laval et Versailles.**

*Au festival de Perpignan*

# Le monde ouvrier vu par le cinéma

**par Louise Vandelac**
*collaboration spéciale*

DEPUIS quelques années certaines franges du jeune cinéma américain ont réussi avec des films comme *Norma Rae*, *Blue Collar* et surtout *Harlan County USA* non seulement à passionner un très large public pour des sujets trop souvent négligés, mais à le faire dans le cas notamment d'Harlan County USA, en développant de nouveaux rapports cinématographiques avec les travailleurs impliqués, tout en échappant à un discours militant ronronnant et réducteur.

C'est sans doute l'intérêt suscité par cette nouvelle approche cinématographique de la réalité ouvrière qui a incité l'équipe des «Cahiers de la cinémathèque» de Perpignan à consacrer leur seizième «Confrontation» au «Monde ouvrier vu par le cinéma». Ainsi, du 7 au 13 avril dernier, on a pu voir, au cours de ce cinquième festival international de critique historique du film, plus d'une cinquantaine de longs métrages d'époques et de nationalités différentes portant sur les conditions de vie et de travail aussi bien que sur les luttes, les conflits et la culture ouvrière.

Présentant à la fois des grands classiques de l'histoire du cinéma comme *La Grève* d'Eisentein (1925), *Travail* de Pouctal (1919), *Enthousiasme* de Vertov (1930) ou *Sur les quais* d'Elia Kazan (1954), et à la fois des films rares, véritables trésors de cinémathèque comme *Terre des Anges* de Revez (1962), *Le chant des fleuves* de Joris Ivens (1954) ou encore *Le jeune hitlérien Quex* de Hans Steinhoff (1933), film encore interdit en France, ce festival a aussi accordé une très large place aux films plus récents comme *Union maids* de M. Mogulescu (1977), *With babies and banners* (1979) ou encore *Maman Kusters s'en va au ciel* de Fassbinder (1977). Cette rencontre, suivie par plus de 2,000 personnes s'est ouverte par la première française du film Vénézuélien de M. Walerstein *L'entreprise pardonne un moment de folie* qui relate la révolte d'un ouvrier de 50 ans qui après avoir brisé les machines, doit ensuite de débattre avec un psychiatre qui tente de le réadapter au travail», et elle a été clôturée par la première française de *L'Affaire Savolta*, film espagnol d'Antonio Drave (1980) portant sur la montée de la dictature dans les milieux ouvriers de Barcelone dans les années 1917-1923.

Évidemment, le titre même d'une telle rencontre, «Le monde ouvrier vu par le cinéma» traduit bien toute la difficulté d'opérer une sélection judicieuse et de donner une cohérence à ce festival toujours quelque peu écartelé entre l'Histoire même du thème abordé, en l'occurrence le monde ouvrier, et l'histoire du cinéma... Cette année, les organisateurs ont bien tenté de présenter les films selon une certaine gradation thématique passant de «comment on devient ouvrier» aux «amours ouvrières» pour ensuite s'attacher aux «luttes de classes» et aux «luttes et crises» mais la vision étroite du monde ouvrier et l'absence d'analyse critique sur l'apport de la culture et de la pratique ouvrière au monde du cinéma, donnait à ce festival un caractère nettement rétro, quelque peu limité à un public de critiques et de cinéphiles avertis...

Ainsi, on pouvait presque conclure à la suite des très nombreux films portant sur la mine, que l'ouvrier type de l'imaginaire cinématographique est un mineur d'une quarantaine d'années ou encore un travailleur d'usine, à la vie traditionnelle et rangée, sans aucune mobilité et sans autres préoccupations que l'amour de son métier, vie toutefois ponctuée par quelques conflits de travail... C'était à se demander si l'absence de films portant sur les travailleurs des services, sur les chômeurs et sur les phénomènes actuels de refus du travail comme l'absentéisme et le sabotage, était dû à la sélection elle-même ou traduisait bien cette vision extérieure et peut-être attardée du cinéma sur la réalité ouvrière...

Malgré la projection de quelques documentaires et de quelques films «militants», il était par ailleurs assez étonnant de constater l'absence quasi totale de réflexion sur le rapport des cinéastes au mouvement ouvrier et à ses organisations politiques et syndicales. Pourtant, la présentation d'un film comme *Le Temps des cerises* de Le Channois, véritable film pamphlet du Parti Communiste datant de 1937, ou encore *Coup pour coup* de Karmitz conçu et réalisé «par et avec» une centaine d'ouvrières, constituaient, avec *Harlan County USA* d'excellentes occasions d'analyser l'apport et les transformations impulsées au cinéma par la participation directe de travailleurs à des films traduisant directement leur réalité. Ces carences s'expliquent peut-être à la fois par la conception même des organisateurs qui semblaient considérer les films «militants» comme nécessairement mal faits et ennuyeux (...) et par l'absence d'efforts réels pour intéresser des groupes de travailleurs et des responsables politiques et syndicaux à ce festival...

Compte tenu de ces lacunes, il était extrêmement difficile de dégager des tendances très nettes dans l'image de la classe ouvrière véhiculée par le cinéma depuis une cinquantaine d'années, et encore plus d'avoir de réels débats sur l'idéologie qui est actuellement véhiculée. Il aurait pourtant été passionnant de clarifier l'anti-syndicalisme de *Blue Collar*, la bureaucratie et l'individualisme de *Norma Rae* (1) et les impasses auxquelles semblent voués les travailleurs présentés par le cinéma américain, c'est-à-dire, soit des délinquants et des hors-la-loi ou soit des traîtres, policiers ou alliés du patron...

À première vue, pourtant on a parfois l'impression que le seul fait de mettre en scène de façon réaliste et crédible des travailleurs, traduit nécessairement leur réalité et assure presque le caractère progressiste de ce type de cinéma...

À Pergignan, le cadre même du festival, le ton hyperspécialisé des débats, les horaires et le soleil splendide du début avril n'ont pas tellement permis qu'on sache directement ce que les travailleurs pensaient justement de l'image que le cinéma leur renvoyait d'eux mêmes... Et si certaines travailleuses du textile, qui occupent leur usine depuis décembre dernier, ont organisé un buffet campagnard pour attirer l'attention du public et des journalistes sur leur conflit, elles ont dû le faire sous un vent glacial à l'extérieur du Palais des Congrès où se tenait le festival... certains responsables craignant que... Bref, malgré l'intérêt d'une telle manifestation et le dynamisme du collectif responsable de l'organisation de ce festival, (2) ça aurait difficilement pu s'appeler «la classe ouvrière va au cinéma»...

(1) L'ouvrière qui a inspiré le scénario a d'ailleurs intenté un procès pour s'opposer aux nombreuses modifications et transgressions qui à son avis falsifient la réalité et lui portent préjudice.

(2) Cette équipe de l'Association Confrontation et des Cahiers de la cinémathèque viennent de fonder avec la Cinémathèque de Toulouse L'Institut d'histoire du cinéma. Ils pourront ainsi opérationaliser et harmoniser les bibliothèques et les collections de Toulouse et de Perpignan, et les ouvrir aux chercheurs. Siège social: 3 rue Roquelaine, 31000 Toulouse.

# Hitchcock

Suite de la page 31

s'est quand même mérité quelques palmes de prestige, un degré honorifique du département des arts de l'Université Columbia, le prix Irving Thalbert «pour la qualité constante de ses réalisations», le prix de l'American Film Institute et tout dernièrement un titre de noblesse de la Reine d'Angleterre. Ses variations sur la culpabilité et la mort lui ont valu des admirateurs et des ennemis, ont suscité des polémiques et des controverses, des cris et des chuchotements. Toute une école de pensée s'est acharnée à prétendre que le Hitchcock de l'époque londonienne était supérieur au Hitchcock hollywoodien. Peu importe finalement. Hitchcock reste un cinéaste au vocabulaire vertigineux qui en entraînant ses spectateurs dans un tour de grand cynique turbulent, a créé un des plus beaux récitals cinématographiques. «Il faut dessiner les films comme Shakespeare bâtissait ses pièces pour le public»; disait-il. Dans un cas comme l'autre, le dessin restera immortel.

**N.P.**

LE CLUB DES ARTS
oeuvres récentes
Jeanette Matkowski
Lillyan Niebuhr
du 1er au 7 mai
Pour informations M. MAURICE AGNAN — 933-6405
1410 rue Guy, suite 15-16 (coin St-Catherine)
Tous les jours de 13 h à 18 h

GALERIE SAINT-DENIS
3772 RUE SAINT-DENIS · 288-2340
Peintures et sculptures récentes de
Norma Haller Spector
jusqu'au 24 mai

LOUIS BELZILE
du 3 au 29 mai
galerie libre
2100 rue crescent Montréal 288-6025

Jean-Jacques Hofstetter
univers II
(Sculptures murales avec intégration de bijoux)

Galerie Suzèle Carle
430 rue du Bonsecours
Montréal, tél.: 866-9019
du 3 au 31 mai 80

FOYER DES ARTS EATON
9e ÉTAGE, CENTRE-VILLE
Exposition
Galerie Permanente
jusqu'au 17 mai
La liste des artistes canadiens comprend:
Gordon Pfeiffer, Jean-Marc Blier, Viateur Lapierre, Marcel Favreau, Fernand Lorion, Powell Trudeau, Vivian Walker, Aline Lalancette, Jocelyne Lortie, George M. Rae, Avrum Rosenthal, Ron Simpkins, R.S. Leduc, Eve Reil, H.V. Pundleider.
EATON

Galerie TREIZE13
ROBERT SAVOIE
Dessins et aquarelles
jusqu'au 12 mai
4015, rue Drolet, Montréal, Québec
H2W-2L3 tél. 514-288-5903
Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 18h.

la galerie ART SELECT Inc.
6810 St-Denis Tél: 273-7088
ANNA NOEH, BASQUE, BRETON. Y, CONSTANTINEAU, CANTIN. R, DE LALL. O, DEFOUR. M, CAGNON. R, GUINTA. J, HORIK. W, HUDON. N, IACURTO. F, LAPIERRE. V, LAGACE. P, LECOR. T, LEBON. M, MASSON. H, MERCIER. M, MAHDY. W, OUILLET. A, PICHER. C, PLASKETT. J, ROUSSEAU. A, RICHARD. R, REBRY. G, ROSS. F, SOULIKIAS. P, ST-PIERRE. G
Aussi disponible les livres de la collection "SIGNATURE et d'Albert Rousseau
Heure d'accueil: mardi au samedi 10 à 17 heure, dimanche de 13 heure à 17 heure.

Le Musée des beaux-arts de Montréal vous invite au vernissage du volet II de l'exposition
HIER & APRES
(7 mai – 8 juin)
Vito Acconci, Alice Aycock, Bernd & Hilla Becher, Colette, Raymond Gervais, Klaus Rinke, Keith Sonnier
le mardi 6 mai 1980 de 19 à 22 heures.
1379 ouest, rue Sherbrooke
285-1600
Entrée libre

Rhême Caméléon

Soie et argent
du 17 avril au 18 mai
Galerie des Artisans du meuble québécois
88 est, St-Paul, Vieux Montréal
866-1836

La Petite Galerie
296 ouest, Saint-Paul
Vieux-Montréal
Tél.: 845-3000
Salle II
Oeuvres récentes de
VAHÉ MOUGHALIAN
Vernissage le 4 mai à 14 h
L'exposition se poursuivra jusqu'au 16 mai
Ouvert le dimanche de 12 h à 17 h
du mardi au vendredi de 11 h à 17 h

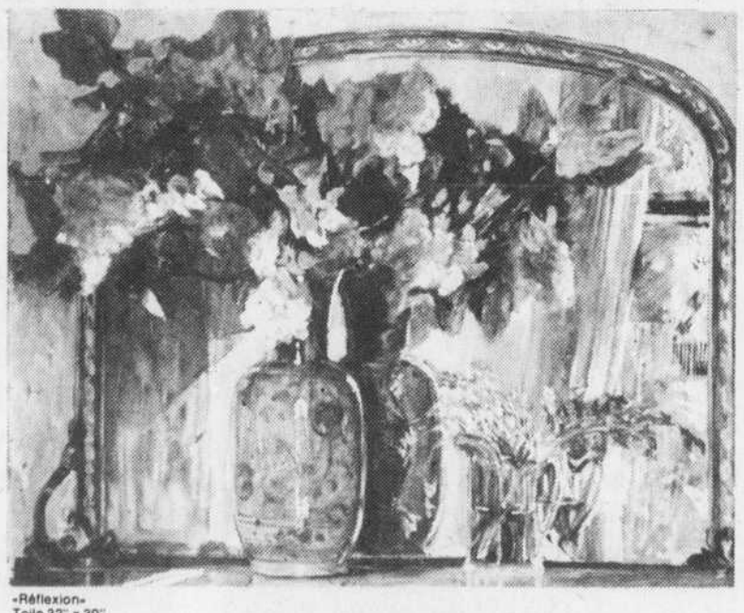
«Réflexion»
Toile 32" x 39"
EXPOSITION
JOE PLASKETT
JUSQU'AU 10 MAI
GALERIE WALTER KLINKHOFF INC.
1200 ouest rue Sherbrooke, Montréal 288-7306

PINNEY'S ART TREASURES ltd
146 chemin Bates, bur. 303, Ville Mont-Royal, tél.: 731-4312
sera mise à l'encan le mercredi 7 mai 1980
Exhibitions préliminaires du 2 mai au 5 mai 1980.

MARC-AURÈLE DE FOY SUZOR CÔTÉ — ARTHABASCA (1904)
HUILE SUR TOILE 34 X 47

# Dix ans de gravure au musée d'art contemporain

**par René Viau**

Il y a de la gravure dans l'air! Point tournant de cette manifestation importante qu'est la *Semaine de la gravure*; au Musée d'art contemporain se tient jusqu'au 8 juin prochain une importante exposition qui retrace les différentes orientations de la production graphique ces dix dernières années. Cette vaste présentation, *L'estampe au Québec 1970-1980*, regroupe cent-trente-six oeuvres, réalisées par quarante-huit artistes.

Pierre Ayot, Carl Daoust, Jennifer Dickson, Roland Giguère, Betty Goodwin, Suzy Lake, Michel Leclair, Janine Leroux-Guillaume, Jean Noël, Robert Savoie, Pierre-Léon Tétrault, Serge Tousignant, Robert Wolfe... tous ces grands noms de la gravure récente au Québec se retrouvent avec d'autres créateurs, groupés par affinités, classés, étiquetés dans une manifestation qui veut rendre compte de la diversité des courants qui ont marqué la gravure en dix ans.

En dix ans la gravure a connu un essor remarquable. Un succès dont elle a été plus ou moins la victime. Les ateliers ont proliféré, les créateurs aussi. Si la diffusion reste cahotique, on peut dire que la gravure en acquérant ses lettres de noblesse a obtenu la faveur du public. Victime de son succès, la gravure est souvent identifiée essentiellement à des techniques; lithographies, bois gravé, eau-forte, sérigraphie. Des techniques plus ou moins au service d'une imagerie d'un accès relativement simple. Dans ce contexte, le risque est grand de voir la production, «l'industrie culturelle» prendre le dessus sur la recherche. Une production encouragée par le côté forcément «multiplicateur» du médium.

C'est sous cette toile de fond générale que s'inscrit l'exposition *L'estampe au Québec 1970-1980*. Une exposition qui se veut un constat tout en présentant par plusieurs pièces le travail des créateurs impliqués. Un travail lui-même en évolution à travers cette décade qui a vu revenir en force la figuration et les apports des recherches récentes, conceptuelles ou utilisant le procédé photographique.

En gros, l'exposition se divise en deux axes généraux, ils correspondent chacun à une salle du Musée. Il y a la salle «expressionniste». On y retrouve des expériences calligraphiques, Tétrault, ou gestuelles, Savoie. À la recherche d'un mode d'expression poétique un Giguère, par exemple affirmera magnifiquement, par ailleurs, des sources d'inspiration puisées dans l'éclat de la lumière, le chatoiement des formes et du trait se confondant à des fragments de texte. Avec Savoie, Giguère est certainement l'un des géants de la gravure actuelle québécoise dans un de ses aspects que j'identifie ici, plus par commodité que par souci de précision, comme étant le «versant expressionniste». Il y aurait aussi Derouin, admirable technicien au souffle puissant comme en témoigne cette gigantesque planche en bois gravé de la *Suite nordique*. On retrouve ce raffinement technique, à un degré moindre chez Janine Leroux-Guillaume ou chez Nicole Malenfant. Si l'accent avait été mis sur ces créateurs charnières dont Derouin, Savoie, Giguère et peut-être aussi Lavoix pour son action d'animateur, on aurait eu peut-être droit à une vision passionnante d'un des pôles diablement important de l'estampe au Québec depuis dix ans. Au lieu de cela, on en a trop mis, alourdissant la présentation de la salle, ternissant l'éclat de l'ensemble.

Dans ce type d'exposition «constat», les problèmes de choix se posent toujours avec acuité. Je crois que l'on aurait dû ici limiter le nombre des exposants, dégageant, par des choix bien arrêtés, des grandes avenues, des tendance schématiques même si cela paraît parfois tranché au couteau. Les organisateurs de l'exposition ont refusé de mettre les accents qui, à mon avis, s'imposaient. Ils ont préféré, cela se défend, livrer une vision moins directive de ces dix années d'estampe, laissant au public le soin de tirer ses propres conclusions, même si cela tombe parfois à plat. Si les graveurs ainsi choisis proposent une vision qui correspond à l'ensemble de la production courante, l'exposition paraît faible par instants, comme en témoigne la salle où sont réunis: Bénic, Beauvais, Simonin, Lussier... Il est vrai que de savoir bien manier un vocabulaire «lyrique» en 1980 sans tomber dans le déjà-vu dénote un brio et un talent à l'épreuve des modes. Bien que beaucoup de créateurs sont ici valables, un accrochage plus pimenté les aurait mieux servi.

L'autre salle s'affirme en plusieurs directions qui s'opposent et se contrastent. Ces tensions en font une salle plus vivante, stimulante. Font le lien des oeuvres témoins d'une forme de paysagisme tantôt abstrait: Wolfe, Derouin, tantôt figuratif: Lauréat Marois, Ann McCall.

Dans cette salle, le champ d'investigation dominant paraît être la figuration. Ici le métier traditionnel a été renouvelé par une imagerie qui rejoint facilement le public. Tributaire du pop américain, à travers l'imagerie significative qui nous est proposée, il y a une recherche d'identification sociologique qui a joué un si grand rôle jusqu'au milieu des années soixante-dix. La gravure est ainsi devenue un phénomène populaire, se définissant d'une façon non élitisme. Mais ce succès, on l'a vu, a aussi des dangers. Il a, fort heureusement, accéléré la prise de conscience du milieu des estampiers face à ses problèmes.

Des oeuvres ici communiquent des informations tenant parfois du commentaire social. Avec le procédé photomécanique on s'inspire de la réalité: Leclair, Forcier. On réagira contre l'angoisse que distille notre société urbaine d'une façon mordante, satirique, corrosive, Carl Daoust, Louis Pelletier. Basées sur la figuration, d'autres oeuvres proposent sur un mode poétique, un réalisme «magique» qui n'a rien de nouveau. On s'inspire du surréalisme.

Un courant relève de l'autoreflexion, de la prise de conscience personnelle de son environnement tant psychologique que physique, de l'utilisation de l'image autobiographique: Jean Noël, Suzy Lake, Chantal Dupont, Jean-Pierre Séguin... Comme avec l'oeuvre de Betty Goodwin ou de Serge Tousignant, l'estampe, délaissant les attributs strictement techniques du médium, s'engage résolument au coeur des interrogations les plus actuelles de l'art contemporain.

Ailleurs la figuration se met au service des mythologies personnelles des artistes: Jennifer Dickson, Monique Charbonneau... Dans un autre ordre d'idée, avec l'emploi de grilles et l'apport de l'ordinateur, une recherche systémique s'est aussi esquissée. Jacques Palumbo... L'estampe, avec Ayot qui utilise les techniques de reproduction beaucoup plus comme outil de conception qu'une fin en soi, en arrive presque à un éclatement des cadres traditionnels au service de l'exploration des phénomènes de perception maniés avec humour. D'autres associations bien sûr se dessinent. Si les participants sont à mon avis trop nombreux, cela reste l'occasion de voir des démarches trop souvents oubliées.

Utilisant constamment les nouvelles ressources d'une technologie en évolution, la technique de l'estampe s'enrichit tout en se gardant de solides assises traditionnelles. Il ne faut pas être ici limitatif. La démarche d'un Tousignant qui utilise l'offset est ici révélatrice.

Ayant conquis, en dix ans, sa place au soleil, bénéficiant des faveurs d'un public de plus en plus nombreux et exigeant, l'estampe, qui joue un rôle quasi pédagogique de déclencheur face à l'expression artistique, dans le grand public, évolue. De la sensibilisation culturelle, elle peut revendiquer maintenant le droit à la recherche la plus exigeante. Accessible certes, la gravure ne doit pas pour autant tomber dans la complaisance et la répétition. Quant aux aspects liés aux contraintes de production, le milieu des graveurs semble en être conscient. Dans son action qui se doit d'être ouverte, il sent le besoin de se définir, définissant la qualité de sa production.

## *Les expositions*

**Dessin et surréalisme au Québec.** C'était l'époque où, avec Alfred Pellan, des artistes comme Jean Benoît, Mimi Parent, Léon Bellefleur faisaient des *Cadavres exquis*, tant d'une façon littéraire qu'artistique et picturale. Une époque très fortement teintée de surréalisme. En gros, autour de Pellan, des artistes sonderont alors les possibilités expressives des images présentant un monde jamais vu. Ailleurs chez les Automatistes, on retiendra du surréalisme la liberté de transformer les structures du langage pictural.

Une exposition particulièrement soignée propose, au Musée d'art contemporain, une sélection de dessins réalisés au cours des années 1945 à 1955. Des dessins qui illustrent les diverses influences du surréalisme dans l'art québécois.

Issues de l'automatisme psychique ou d'associations inattendues, les dessins de cette exposition traduisent un monde imaginaire où transpercent çà et là, des signes d'une réalité connue. On y retrouve, parmi la trentaine d'oeuvres exposées des dessins d'une fraîcheur à vous couper le souffle. Léon Bellefleur, Jean Benoît, Mimi Parent, Borduas, Daudelin, Dumouchel, Roger Fauteux, Claude Gauvreau, Pierre Gauvreau, Roland Giguère, Alan Glass, Fernand Leduc, Norman McLaren, Guido Molinari, Mousseau, Pellan, Gérard Tremblay sont réunis résumant, dans nombre d'oeuvres fulgurantes malgré leurs dimensions modestes, les grands jalons de l'influence surréaliste à cette époque clef. Ce coup d'oeil se complète d'un catalogue bien rempli. Des vitrines évoquent de plus les *Cahiers de la file indienne* qui présentaient des oeuvres de collaboration entre écrivains et artistes dont *Les Sables du rêve* de Thérèse Renaud illustré par Mousseau, *Le Voyage d'Arlequin* d'Éloi de Grandmont illustré par Pellan, *Théâtre en plein air* de Gilles Hénault illustré par Daudelin et d'autres publications faisant le lien entre le texte et l'image surréalistes tels que les influences de ce mouvement nous ont atteint. L'exposition *Dessin et surréalisme au Québec* est une réalisation du Service des expositions itinérantes du Musée. Jusqu'au 8 juin prochain.

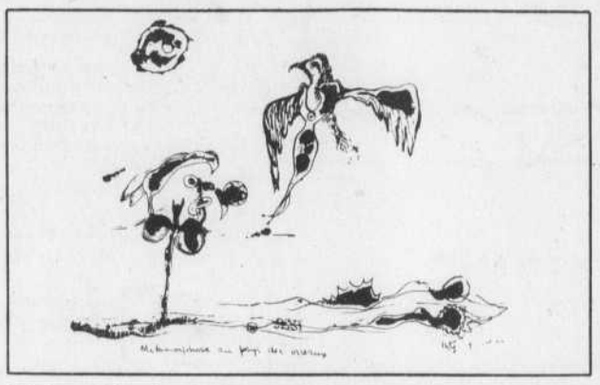

Roland Giguère **Métamorphose au pays des oiseaux**

■

**Powerhouse.** C'est le 3 mai que se termine à la galerie Powerhouse l'exposition des dessins de René Fredette. Il s'agit de compositions très franches et fortement architecturées où se modèle la lumière. Les formes qui en résultent sont sculpturales. Pour René Fredette, le dessin est à la base de toute oeuvre d'art. En revenant à la base, au trait, au geste, à la ligne, elle associe le dessin à l'écriture. Une écriture construite, tributaire des procédés traditionnels du dessin: ombres, lignes, hachures, nuance de gris de noir, modelé...

■

**Rappel.** On peut voir au Musée d'art de Saint-Laurent les reliures d'art de Jean-Paul Bodain jusqu'au 1er juin prochain. La Maison Tresler nous présente les huiles et eaux-fortes de Monique Voyer du 4 au 23 mai prochains. La Maison Tresler, une résidence restaurée avec soin, est située sur le Chemin de la Commune à Dorion. Renseignements 455-1633.

Signalons aussi une exposition multi-disciplinaire de l'artiste Ernestine Tahedl qui présente à la galerie Shayne, (5471 Royalmount) ses sculptures sur verre, gravures et peintures. L'artiste définit ainsi son travail en sculpture sur verre. «Soutenus d'eux-même sur une base plane, il s'agit de panneaux de verre transparent de trois à six pieds de haut où adhèrent des pièces de verre coloré antique. Ces panneaux proposent une nouvelle dimension, dégagée du concept de bidimensionalité du vitrail. Le changement de lumière et de position autour de ces sculptures uniques favorise la perception de constantes métamorphoses d'images et de perspectives».

Enfin, la galerie Gilles Gheerbrant a fait place jusqu'à samedi le 3 mai à une exposition de superbes tapis provenant du Moyen-Orient. Une exposition organisée par la *Montréal Carpet Appreciation Society*.

La Galerie Shayne
Sculptures de verre
ERNESTINE TAHEDL
Gravures - Peintures
5471, avenue Royalmount, 739-1701

Sur toile 80
Vente aux enchères
mettant en vedette des oeuvres d'artistes de renommé internationale dont Arthur Lismer, R.C.A., René Richard, Armand Tatossian, R.C.A., Henri Masson, C.G.P., Marc-Aurèle Fortin, R.C.A., Lorne Bouchard, R.C.A., William Winter, R.C.A., John Little, R.C.A.
DATE: le dimanche 11 mai 1980
HEURE: Vente aux enchères — 19 heures 30. Exposition et pré-offre — de 15 heures aî 19 heures, La Promenade
ENDROIT: Salle de bal Montréal Hôtel Bonaventure 1, PLace Bonaventure
COMMISSAIRE-PRISEUR: Tom Masterman
Exposition préliminaire, du 3 au 10 mai, à la Galerie Bernard Desroches, 1194, rue Sherbrooke ouest.
TOUS LES PROFITS SERONT REMIS À LA SOCIÉTÉ DE RECHERCHE SUR LE CANCER INC.

Galerie d'Art Les Deux B
ROLAND GIGUÈRE
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

GALERIE POWERHOUSE
VENTE À L'ENCAN
Exposition pré-vente
mardi le 6 mai de 11h à 21h
mercredi 7 mai de 11h à 19h
encan le 7 mai à 19 h 30
encanteur MICHAEL MIRO
Oeuvres donnés par des artistes de Montréal, Toronto, Peterborough, Saskatoon, Vancouver, New-York et Californie
Powerhouse - 3738 St-Dominique - Montréal
844-3489

ATELIER DE POTERIE SESSIONS D'ÉTÉ
SESSIONS DE DEUX SEMAINES POUR POTIERS DEBUTANTS ET AVANCES
SUPERVISION INDIVIDUALISEE
NOURITURE ET LOGEMENT EXCELLENT
POTERIE ROZYNSKA
WAY'S MILLS, RR1 AYER'S CLIFF, QUE. TEL. 819 838-4321

«L'ŒIL»
4427 St-Denis • 282-1756
GRAVURES ORIGINALES de DALI et LEONOR FINI
Un choix de 35 gravures de Leonor Fini est exposé jusqu'au 30 avril À l'Atelier Galerie Fontaine 56 rue Saint-Pierre Québec
du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

«Espace Pierre Mercure»
LAURENT PILON
Sculptures et reliefs
«espace Edgard Varèse»
J.P. LANGLOIS
Huiles et pastels
jusqu'au 18 mai
galerie ARS NOVA
304 est, rue Notre-Dame Tél. 861-5315
Mar. merc. ven. de 10 h 30 à 17 h 30 jeu. de 10 h 30 à 21 h, sam. de 10 h 30 à 17 h dim. de 13 h à 17 h.

CLAUDE A. SIMARD
oeuvres récentes
du 2 au 16 mai 1980
Au studio
La Folie des Arts
264 Saint-Paul est, suite 5
Vieux Montréal
(514) 861 7760

GALERIE L'AQUATINTE
exposition
FRANCINE BEAUVAIS
Vernissage le 6 mai à 19 h
Jusqu'au 31 mai
1320 ouest, Sherbrooke, 271-0584
du mar. au vend. de 12 h à 18 h, le sam. de 10 h à 17 et sur rendez-vous

GALERIE PLACE DES ARTS DE REPENTIGNY
Cette semaine:
CLAUDE ST-CYR
EL. O'ROURKE
THESSA DOYON
I. Bernier, Cocolicchio, R. Cutts, A. Derouin, Fugère, L. Lafleur, M. Malo, Y. Provost, Sroka.
1004, rue Notre-Dame, (route 138), Repentigny, tél.: (514) 581-3607
jeu., vend.: 18 h. à 21 h., sam.: 10 h. à 17 h., dim.: 14 h. à 17 h.

PINNEY'S ART TREASURES ltd
146 chemin Bates, bur. 303, Ville Mont-Royal, tél.: 731-4312
sera mise à l'encan le mercredi 7 mai 1980
Exhibitions préliminaires du 2 mai au 5 mai 1980
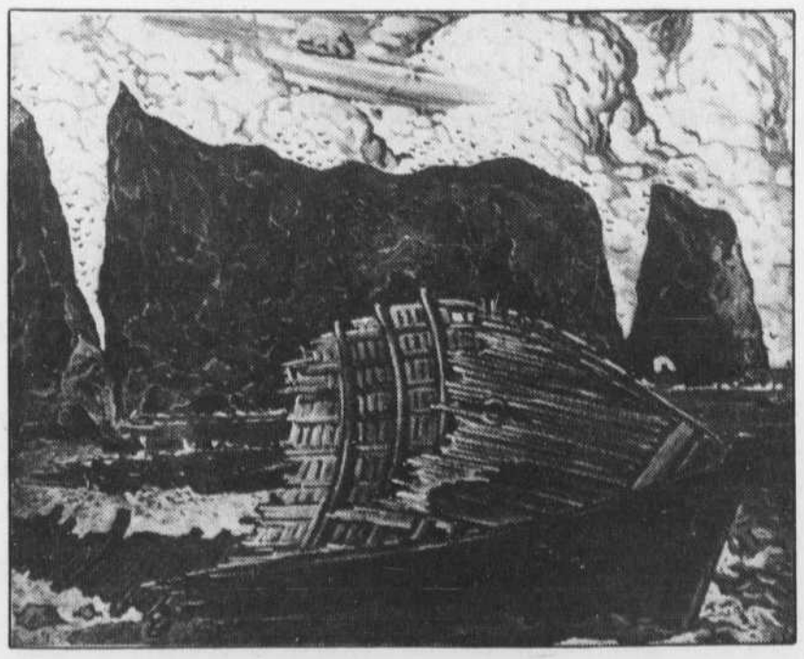
MARC-AURÈLE FORTIN — ÉPAVE À PERCÉ (1939)
HUILE SUR PANNEAU 36 X 48

LA GALERIE DU LONG-SAULT
«ACQUISITIONS RÉCENTES»
Y. BALIFF - G. BARTOCCI - L. BELLEFLEUR - M. DROUIN
LOUIS JACQUES - D. MATTE - M. PICOTTE - G. SINGIER
E. STINI - A. VILLENEUVE - E.R. WITTEN.
du 3 au 31 mai
saint-andré est, comté d'argenteuil 537-3735
ouvert vendredi, samedi et dimanche de 14 h à 18 h

Galerie d'Art Les Deux B
ÉDOUARD LACHAPELLE
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

dans le cadre de
La Semaine de la Gravure
Le Conseil de la Gravure
présente l'exposition
«Gravures de l'ouest»
du 23 avril au 11 mai
Centre d'art du Mt-Royal
1260 Remembrance Rd. tél.: 872-2162
ouvert tous les jours de 10h à 20h.

RÉJANE SANCHAGRIN
oeuvres récentes
du 2 au 16 mai
LA GALERIE D'ART LA CORNICHE
329 est, Racine, Chicoutimi (418) 543-6017
Pâquerette Hudon

# Carrières et Professions

**Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes**

C.L.S.C. Jardin du Québec

## MÉDECIN RECHERCHÉE

Le C.L.S.C. Jardin du Québec est à la recherche d'un médecin pour compléter les cadres de son équipe médicale actuelle.

**LES RESPONSABILITÉS:**
Dispenser des services de consultation et de soins au C.L.S.C. ou au domicile des usagers.
Participer à l'élaboration et à l'évaluation des programmes du C.L.S.C.
Exécuter, au besoin, certains programmes d'éducation ou de prévention à caractère socio-médical.

**LE MILIEU:**
Milieu rural d'environ 12,000 habitants.
De 15 à 30 minutes de Montréal.
Municipalités desservies: St-Rémi, St-Édouard, Ste-Clotilde, St-Michel, St-Mathieu, Sherrington.

**TRAITEMENT:**
Selon les normes en vigueur au M.A.S.

**Pour plus d'informations, communiquer avec M. Jean-Yves Leblanc, C.L.S.C. Jardin du Québec à 454-4671.**

*Faire parvenir vos demandes avant le 7 mai 1980 à:*

**C.L.S.C. Jardin du Québec,**
**Monsieur Jean-Yves LeBlanc,**
**Directeur Général,**
**C.P. 880, St-Rémi, J0L 2L0.**

**Voir autres Carrières et Professions, en pages 35, 36, 37, 38 et 39**

**Société de service spécialisée en micro-informatique recherche**

## PROGRAMMEURS

pour effectuer travail sur commande de programmation en Fortran ou en Assembleur Z80, y compris la réécriture en assembleur de programmes ou de modules Fortran existants.

Intéressantes possibilités de carrière à moyen terme pour les meilleurs éléments.

*Faire parvenir curriculum vitae avec références et indication de la rémunération souhaitée à:*

**REDITEXT Informatique Ltée**
**Case postale 537**
**Succursale Victoria**
**Montréal H3Z 2Y6**

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Centre d'Accueil Sainte-Trinité, 15 avenue Pratt à Longueuil, est à la recherche d'un directeur général.

**Type d'établissement:**
Centre d'Accueil d'hébergement pour personnes âgées de 104 lits et pavillon de 13 lits.

**Fonctions:**
En conformité avec les politiques et directives émises par le Conseil d'Administration, le directeur général est responsable:
— des opérations du centre d'accueil et du pavillon;
— de l'administration de ses établissements;
— de l'élaboration et de la direction des programmes et des

**Exigences:**
— Détenir un diplôme universitaire en sciences de l'administration ou en sciences connexes;
— Toutefois, une expérience pertinente dans un domaine relié au poste peut compenser l'absence d'un diplôme universitaire.

**Rémunération:**
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

**Inscription:**
Faire parvenir le curriculum vitae au plus tard le 5 juin 1980, à 17 heures, à l'adresse suivante:

**M. Laurent Larose,**
**Président du Conseil d'Administration**
**Centre d'Accueil Sainte-Trinité**
**15 avenue Pratt**
**Longueuil, Qué J4H 3S9**

**NOTRE RUBRIQUE**

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **68¢** la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que trois dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

**LE DEVOIR**
**Micheline Turgeon,** Rens.: 844-3361

## GÉRANT

Une Caisse Populaire Desjardins de l'Union Régionale de Montréal, recherche un candidat pour assumer la fonction de gérant.

**Responsabilités générales:**
Sous l'autorité du Conseil d'administration, le gérant planifie, organise, dirige, contrôle les activités de la caisse; exécute, coordonne les décisions du Conseil et en réalise les objectifs. Il assume la direction du personnel.

**Qualifications:**
Le poste requiert une expérience valable dans l'administration, d'excellentes facilités de communication, une habileté à motiver, un jugement sûr et de bonnes connaissances techniques.

**Conditions de travail:**
Le salaire variera selon la compétence, l'expérience et les qualifications du candidat.
Avantages sociaux complets.

Le titulaire entrera officiellement en fonction le 1er août 1980.

La présente offre se termine jeudi, le 22 mai 1980.

*Faites suivre votre curriculum vitae à:*

**C.P. 221**
**Succursale M**
**Montréal H1V 3L8**

### MINISTÈRE DE LA JUSTICE

## MÉDECIN OMNIPRATICIEN (contractuel)

**MINISTÈRE DE LA JUSTICE:** — 1 poste à l'établissement de détention de Montréal (21 hres/sem.)
— 1 poste à la Maison Tanguay (mtrl) (12 hres/sem.)

**FONCTIONS** — Sous l'autorité du directeur de l'établissement de détention, le médecin omnipraticien a la responsabilité de la pratique médicale au niveau de la population carcérale et du personnel de l'établissement. De plus, il doit effectuer les examens médicaux préemplois et diriger l'équipe médicale sous sa responsabilité, en tenant compte des normes médicales établies et en émettant les directives nécessaires au bon fonctionnement de l'infirmerie.

**EXIGENCES** — Membre de la Corporation professionnelle des médecins du Québec; posséder trois (3) années d'expérience pertinente aux fonctions. Inclure une photocopie de sa carte de membre

**REMARQUES** — Ces emplois à titre contractuel sont d'une durée minimale d'une (1) année et renouvelables avec l'accord des parties et l'approbation du Conseil du trésor.

**TRAITEMENT**
— La rémunération du contractuel est définie selon le mode de la vacation médicale, considérée comme une ou des périodes de travail totalisant trois (3) heures.
— La vocation médicale sera rémunérée au taux de quatre-vingt-cinq dollars ($85.00) jusqu'au 31 octobre 1980, date à laquelle une nouvelle entente interviendra entre le ministère des Affaires sociales et la Fédération des Médecins omnipraticiens du Québec.

**DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION: 16 mai 1980**

**INSCRIPTION** — Soumettre un bref curriculum vitae à:

**ANNE MARREC**
**Responsable des ressources humaines et des politiques**
**Ministère de la Justice**
**1200, route de l'Église, 7e étage**
**Sainte-Foy (Québec)**
**G1V 4M1**
**Téléphone: 643-7713**

Gouvernement du Québec
Ministère de la Justice

## Directeur général

**LIEU D'EMPLOI:**
Hôpital St-Joseph de Rimouski.

**TYPE D'ÉTABLISSEMENT:**
La Corporation de l'Hôpital St-Joseph de Rismouski est un centre hospitalier de 364 lits.

**DÉFINITION GÉNÉRIQUE DU POSTE:**
Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, il élabore, planifie, dirige et contrôle les activités générales de l'établissement. Il voit à son bon fonctionnement en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'Administration et le ministère des Affaires sociales.

**LES EXIGENCES:**
La personne doit détenir un diplôme universitaire en science de l'administration ou l'équivalent et avoir une expérience minimale de cinq (5) ans à des postes de direction. Sa connaissance du milieu des affaires sociales et une aptitude particulière à la planification et à l'organisation seraient un atout.

**LES CONDITIONS:**
Le traitement sera établi en fonction de la compétence et de l'expérience du candidat selon les normes du ministère des Affaires sociales.

*Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 7 juin 1980 à 17:00 heures à:*

**Monsieur le Président,**
**Hôpital St-Joseph de Rimouski,**
**Case postale 860.**
**Rimouski, P. Qué.**
**G5L 7C9**

CENTRE D'ACCUEIL ÉMILIE-GAMELIN
MONTRÉAL

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Centre d'accueil d'hébergement de 300 lits**

**Responsabilités**
Personne qui, mandatée par le Conseil d'administration, est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et directives émises par le Conseil d'administration et le Ministère des Affaires Sociales.

**Exigences du poste**
Diplôme universitaire de trois (3) ans en sciences administratives, sciences humaines ou autres domaines connexes. Connaissance en gérontologie.

**Rémunération**
Selon les normes et politiques du Ministère des Affaires Sociales pour la rémunération des cadres supérieurs.

*Les candidats(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae, d'ici le 30 mai 1980 au:*

**Concours du Directeur Général**
**a/s Président du Jury de sélection**
**1440, rue Dufresne**
**Montréal (Québec)**
**H2K 3J3**

HABITATION

La Société de Développement Coopératif est un organisme constitué en vertu de la loi 44 sanctionnée le 26 août 1977. L'administration de cette société est confiée à un conseil composé de 11 membres nommés par le gouvernement dont la majorité, sur la recommandation du Conseil de la Coopération du Québec.

La société a pour objet d'apporter à certaines entreprises coopératives une aide financière et les services susceptibles de stimuler leur création et leur développement. Afin que la société puisse assumer le plus parfaitement possible les devoirs et obligations que lui a confiés le législateur, elle peut consentir des avances ou acquérir des actions d'une corporation dont les objets sont d'acquérir des biens-fonds, de les gérer ou de les mettre en valeur, ou de les vendre, ou de les laisser à une entreprise coopérative.

La S.D.C. (HABITATION) INC. est un organisme dans le domaine de l'habitation dont l'objectif premier est de favoriser le développement de l'habitation coopérative en achetant, en rénovant, en gérant des immeubles aux fins de les vendre ou de les louer à une entreprise coopérative.

Afin d'opérationnaliser ses objectifs, la S.D.C. (HABITATION) INC. ouvre les deux postes cadres suivants:

**DIRECTEUR DE LA GESTION FINANCIÈRE**

Sous la responsabilité et la juridiction du Directeur général, il assure l'ensemble des tâches de gestion des ressources financières de la S.D.C. (HABITATION) INC.

Il a les responsabilités suivantes:
- le contrôle budgétaire pour tous les projets immobiliers de la S.D.C. (HABITATION) INC.
- les opérations comptables
- l'établissement des prévisions budgétaires de l'entreprise
- la gestion courante des budgets de fonctionnement de l'entreprise
- la négociation des contrats et fournitures
- l'organisation matérielle du siège social

Le personnel de ce secteur est sous son autorité immédiate.

Le directeur collabore avec le directeur général et participe avec les autres directeurs à la régie de la S.D.C. (HABITATION) INC. En ce sens, il contribue à partir de ses fonctions spécifiques à la définition et à la réalisation des objectifs de la S.D.C. (HABITATION) INC.

**EXIGENCES:**
- Détenteur d'un diplôme en comptabilité (C.A., C.G.A., R.I.A.)
- Expérience pertinente
- Connaissance des coopératives et de leurs systèmes comptables
- Expérience de travail pluridisciplinaire

**DIRECTEUR DE LA GESTION IMMOBILIÈRE**

Sous la responsabilité et la juridiction du Directeur général, le directeur répond de l'ensemble des tâches de gestion et d'animation coopérative.

Il a, notamment, les responsabilités suivantes:
- de mettre en application les politiques de gestion et de coopérativisation des immeubles ainsi que des procédures
- de fournir les instruments nécessaires à la gestion des immeubles et à l'animation coopérative
- de mettre en place un processus de coopérativisation qui permette de s'inscrire dans les objectifs de l'entreprise
- de fournir aux groupes de coopérateurs potentiels l'information sur les formules d'habitation coopérative
- de coordonner les opérations immobilières pour tous les projets soit:
  . les relations avec les locataires
  . la mise en marché et la publicité
  . l'entretien des immeubles
  . l'approvisionnement en biens et services
  . la perception des loyers
  . la négociation des baux

Les gérants de projets sont sous son autorité hiérarchique immédiate

Le directeur de ce secteur collabore avec le directeur général et participe avec les autres directeurs à la régie de la S.D.C. (HABITATION) INC.

**EXIGENCES:**
- Expérience en gestion immobilière **essentielle**
- Intérêt dans le secteur coopératif
- Expérience de travail pluridisciplinaire

Le traitement sera déterminé en fonction des qualifications.

Bien vouloir faire parvenir votre curriculum vitae, **avant le 15 mai 1980**, à la
S.D.C.
(HABITATION) INC.
2020 Université, bureau 1327,
MONTRÉAL H3A 2A5

## Caisse d'économie des femmes d'Ottawa

Une nouvelle coopérative financière conçue par des femmes pour s'entraider ouvrira ses portes à Ottawa prochainement.

**POSTES À COMBLER**

### Gérant(e)

**Fonctions principales:**
Responsable de la mise en oeuvre des politiques et décisions du conseil d'administration et de l'élaboration des plans et procédures à cet effet.
Coordonne les politiques et mécanismes opérationels touchant tous les employés de la caisse.

**Compétences:**
Cinq ans d'expérience dans une institution financière, de préférence une caisse d'économie, ou caisse populaire, avec des connaissances en comptabilité, en pratique de gestion, et des aptitudes pour les communications et l'entregent.
Bilinguisme un atout.
Traitement: $18,000 - $23,000.

### Comptable/tenue de livres

**Fonctions principales:**
Responsable des dossiers financiers de la caisse des femmes.
Supervise la compilation et la transcription des transactions monétaires.

**Compétences:**
2 à 5 années d'expérience dans une institution financière
Formation en tenue de livres et comptabilité
Habilité à préparer des états financiers et à élaborer des systèmes de contrôle.
Bilinguisme un atout.
Traitement: $15,000 - $18,000.

### Agent de formation

**Fonctions principales:**
Responsable de l'élaboration et de l'administration d'un programme de formation en cours d'emploi.
Identifie les besoins de formation des stagiaires et adapte des instruments pertinents.
Évalue l'efficacité du programme de formation.

**Compétences:**
Expérience et/ou formation en éducation des adultes.
Aptitude à comprendre les préoccupations des femmes qui ré-intègrent le marché du travail.
Bilinguisme un atout
Traitement: $15,000-$18,000.

*Prière de faire parvenir votre demande d'emploi avant le vendredi 16 mai 1980 à:*

**Caisse d'économie des femmes d'Ottawa,**
**C.P. 3203,**
**Succursale "D"**
**Ottawa, Ontario**
**K1P 6H8**

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

FACULTÉ D'ADMINISTRATION

## Directeur
### (programme MBA)

La Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke demande un directeur pour son programme de maîtrise en administration des affaires (MBA).

**Fonctions**
En collaboration avec la direction de la Faculté et de concert avec le Comité de programme et les autorités des divers départements, le directeur voit à la planification de toutes les activités académiques et administratives pertinentes au programme MBA.

**Exigences**
Être titulaire d'un diplôme de MBA ou l'équivalent; posséder l'expérience de l'enseignement ou de la gestion, ou les deux; être familier avec le milieu universitaire et le monde des affaires, en particulier celui du Québec; avoir l'habitude du travail en équipe et de l'exercice du leadership.

**Traitement**
Le candidat choisi aura le statut de professeur régulier et son traitement sera établi selon les normes de la convention collective en vigueur entre le Syndicat des professeurs et l'Université de Sherbrooke.

Faire parvenir son curriculum vitae **avant le 16 mai 1980** à:

Monsieur le Doyen
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1 (819) 565-3411

# Carrières et Professions

**Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes**

CENTRE D'ACCUEIL DE RÉADAPTATION

## VAL-ESTRIE

CENTRE PSYCHO-ÉDUCATIF

**(Centre de réadaptation pour mésadaptés socio-affectifs en milieu ouvert et semi-ouvert) requiert les services d'un**

## Directeur des services administratifs

1. **Définition:**
   Personne qui assume la responsabilité du dossier administratif de l'établissement

   **Supérieur immédiat:** Directeur général
2. **Nature de la fonction:**
   Administrer les activités relatives au personnel, aux relations de travail, à l'hébergement, au contrôle budgétaire, à la comptabilité et aux statistiques dans le but d'assurer une gestion adéquate des ressources humaines, matérielles et financières de l'établissement.
3. **Exigences:**
   — Doit détenir un diplôme d'études universitaires de trois (3) ans en sciences de l'administration ou l'équivalent.
4. **Statut:**
   Temps complet
5. **Traitement:**
   Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales
6. **Fin du concours:**
   Le 1er juin 1980
7. **Date d'emploi:**
   Après entente.

*Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae à:*

**Directeur général**
**Val-Estrie, Centre Psycho-Éducatif**
**Case postale 180**
**1000, chemin Val-Estrie**
**Waterville, P.Q.**
**J0B 3H0**

**Voir autres Carrières et Professions, en pages 34, 36, 37, 38 et 39**

PROFESSEURS

Département des sciences de l'éducation (4 postes)

1er POSTE: Administration scolaire

2e POSTE: Docimologie, évaluation et méthodes quantitatives en éducation

3e POSTE: Didactique du français au primaire: spécialité en lecture

4e POSTE: Enseignement préscolaire et primaire

FONCTIONS: Enseignement, recherche, encadrement d'étudiants et autres fonctions connexes

EXIGENCES: Doctorat dans le secteur disciplinaire ou maîtrise avec expérience professionnelle importante en enseignement et recherche. Les publications seront un atout majeur.

TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: 1er juin 1980

LES CANDIDATURES SERONT EXAMINÉES À PARTIR DU 12 MAI 1980

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Robert Champagne, directeur
Département des sciences de l'éducation
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Qué. / G9A 5H7

Université du Québec à Trois-Rivières

## PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

La Société Immobilière des Caisses d'Entraide économique du Québec Inc. complètera bientôt, dans la ville d'Alma, le Complexe de l'Entraide, et dans sa philosophie de rendre tous les services à la population de la région, a cru bon de **regrouper certains professionnels de la santé** dans le centre-ville d'Alma à l'intérieur d'une Clinique de la Santé qui pourrait comprendre les disciplines et/ou éléments suivants:

1- Clinique Médicale;
2- Cabinet d'art dentaire et sciences connexes;
3- Cabinet d'optométrie;
4- Pharmacie;
5- Centre de rééducation physique: physiothérapie et autres exercices de santé;
6- Autres services professionnels de la santé sur acceptation.

Les professionnels de la santé seront alors invités à devenir locataire ou co-propriétaire d'une partie de la clinique prévue.

Veuillez faire parvenir votre demande de renseignements à:

**Jean Harvey**
**S.I.C.E.E.Q.**
**65, St-Joseph sud,**
**Alma, Québec**
**G8B 6V4**

La Société Immobilière des Caisses d'Entraide Économique du Québec inc.

Université de Montréal
**Faculté des arts et des sciences**

Département de linguistique et philologie

**Professeur à plein temps**

**Fonctions**
Enseignement de la linguistique et plus particulièrement de la psycholinguistique, de la neurolinguistique et de la pathologie du langage aux 1er, 2e et 3e cycles. Travaux de recherche et direction de mémoires et de thèses.

**Qualifications**
Doctorat en linguistique; publications dans le domaine souhaitables.

**Traitement**
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

**Date d'entrée en fonction**
Le 1er septembre 1980

**Date de clôture des candidatures**
Le 15 juillet 1980

**Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae au:**

Directeur
Département de linguistique et philologie
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Université de Montréal
**Faculté des arts et des sciences**

Département de linguistique et philologie

Section de traduction

**Professeur à plein temps**

**Fonctions**
Enseignement de la traduction de l'anglais au français principalement, mais aussi du français à l'anglais. Cours de rédaction française, de comptes rendus analytiques, de révision. Recherches en traduction.

**Qualifications**
Doctorat en linguistique ou l'équivalent; expérience pertinente en traduction; parfaite connaissance de l'anglais; connaissance d'une 3e langue; publications souhaitables.

**Traitement**
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

**Date d'entrée en fonction**
Le 1er septembre 1980

**Date de clôture des candidatures**
Le 15 juillet 1980

**Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae au:**

Directeur
Département de linguistique et philologie
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Open to both men and women — Appel de candidatures mixtes

Public Service Canada — Fonction publique Canada

## ÊTES-VOUS EXPERT-COMPTABLE?

Si une carrière stimulante et variée vous intéresse, Revenu Canada, Impôt peut vous l'offrir. En ce moment des postes de vérificateurs et de comptables sont disponibles. Vous pouvez devenir spécialiste du fisc et acquérir une expérience considérable en vérifiant les registres financiers de toutes sortes d'entreprises, aussi bien ceux de l'entrepreneur le plus modeste que ceux de grandes corporations.

EXCELLENTS TRAITEMENT ET BENEFICES

Si vous êtes engagé, votre traitement variera, selon vos compétences, entre $21 125 et $33 772. Il y a de nombreuses occasions d'avancement à l'intérieur de cette échelle salariale et même au-delà. Les bénéfices offerts par la Fonction publique comprennent un régime de pension avantageux ainsi qu'une allocation cumulative de vacances et de congés maladies.

FORMATION EN COURS D'EMPLOI

Nous vous offrirons une formation dans tous les domaines de l'administration fiscale y compris la gestion, la vérification par ordinateur, les enquêtes spéciales et la législation pertinente. Nous pouvons vous offrir une expérience étendue dans les domaines de la vérification et de la comptabilité, grâce à la variété de systèmes comptables auxquels nous avons affaire.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Si vous êtes diplômés C.A., C.G.A. ou R.I.A., nous sommes intéressés à recevoir de vos nouvelles. Pour certains postes la connaissance de l'anglais ou du français est essentielle, pour certains autres la connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingue. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingue. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'Etat.

"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante; Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below".

COMMENT SE PORTER CANDIDAT

Il y a de nombreux postes vacants au pays (surtout dans les provinces de l'Ouest) et au besoin les frais de déplacement pourront être remboursés. Pour tout renseignement ou pour présenter votre candidature, prière de vous adresser au bureau de la Commission de la Fonction publique à l'adresse suivante:

George Flanagan (514) 283-3999
Commission de la Fonction publique du Canada
Bureau régional du Québec
**685, rue Cathcart, Pièce 1360**
Montréal (Québec) H3B 2R1

Numéro d'autorisation: 310-106-102
No de référence: 80-AU-PSC-1
Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes.

loto-québec

## Directeur planification et développement

**Numéro du concours:** 80-620-02-A1 **Date limite:** Le 14 mai 1980

**La Société des loteries et courses du Québec recherche des candidats ayant une compétence exceptionnelle pour combler un poste de directeur de la planification et du développement.**

**Fonctions:**
- Conseiller la Direction générale sur tout sujet pertinent à l'évolution du secteur des jeux de hasard et d'argent au Québec.
- Recommander les politiques les mieux adaptées pour la Société dans le cadre de cette évolution.
- Planifier les développements envisagés pour la Société et collaborer avec l'ensemble des autres directions à la préparation et à la mise en oeuvre de ces développements.
- Coordonner, diriger et contrôler les travaux de recherche et d'analyse de sa direction en rapport avec les objectifs établis en collaboration avec la Direction générale et faire rapport sur les résultats de ces travaux.
- A titre de membre du comité de gestion, participer aux réunions du comité et à la gestion d'ensemble de la Société.

**Exigences:**
- Détenir un diplôme universitaire terminal en sciences politiques, économiques, relations industrielles, statistiques, droit ou sociologie, dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études et avoir 9 années d'expérience en recherche et planification socio-économique.
- Sont également acmissibles les candidats ne possédant pas de diplôme universitaire, mais ayant une compétence exceptionnelle dans le domaine de la recherche et de l'analyse.

**Salaire:**
A déterminer selon l'expérience.

**Les personnes intéressées sont invitées à poser leur candidature en envoyant leur curriculum vitae et une photocopie de leurs certificats d'études que nous traiterons confidentiellement à:**

Société des loteries et courses du Québec
a/s Service du personnel
2000, rue Berri
Montréal
H2L 4N5

## Fonction publique du Québec

**Concours ouverts aux hommes et aux femmes**

Gouvernement du Québec
**Office du recrutement et de la sélection du personnel**

### Personnel de direction supérieure

### Conseiller en droit civil

**Concours spécifique P6203AAA/JD** — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

**Ministère de la Justice** — Bureau du Sous-ministre
— 1 emploi à Québec

**Attributions** — Sous l'autorité du sous-ministre de la Justice, conseiller les autorités du ministère sur les activités reliées à l'adoption et à la mise à jour du code civil en proposant les mesures législatives souhaitables, en vue de recommander aux législateurs les modifications qui s'imposent pour répondre aux besoins de la société québécoise.

**Conditions d'admission** — Être membre du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Inclure une photocopie de sa carte de membre.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

**Aptitudes et compétence recherchées** — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi, lesquelles relèvent essentiellement des domaines du droit civil et de la législation.

**Inscription** — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC K1G 7N8

Administrateur, classe II
**TRAITEMENT** pouvant atteindre 54 208 $

Période d'inscription:
du 3 mai au 16 mai 1980

**Comment vous inscrire**

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

**L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.**

# Carrières et Professions

**Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes**

**Voir autres Carrières et Professions, en pages 34, 35, 37, 38 et 39**

## TRADUCTEUR

Service gouvernemental à Ottawa recherche un traducteur d'expérience.

Le candidat doit être capable de traduire de l'anglais au français et du français à l'anglais. Il doit aussi être familier avec la terminologie gouvernementale et pouvoir travailler sous pression.

**Exigences**
Diplôme universitaire ou expérience pertinente en traduction.

**Salaire**
Selon qualifications et expérience.

*Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 12 mai 1980 à:*

**C.P. 529**
**Succursale "A"**
**Ottawa (Ontario)**

## GÉRANT

Compagnie nationale d'aviation recherche une personne pour administration et gérance.

— Doit posséder expérience dans domaine de l'aviation et relations ouvrières.
— Les candidats doivent être bilingues.

*Faire parvenir votre résumé lors de votre candidature à:*

**DOSSIER 3267**
**Le Devoir**
**C.P. 6033, Montréal H3C 3C9**

CENTRE HOSPITALIER
*L'Hôtel-Dieu de Gaspé*
**RECHERCHE**

## Adjoint(e) au responsable du service de Santé au Travail

**DÉPARTEMENT:** Santé communautaire
**STATUT:** Cadre
**NATURE DE LA FONCTION:**
Assiste le responsable:
— Dans l'étude des besoins de la population en vue de programmes en Santé au Travail.
— Dans l'élaboration de programmes en Santé au Travail et participer à l'exécution.
— Dans l'évaluation des programmes.

**EXIGENCES:**
— Posséder un 1er cycle universitaire en génie, chimie, physique ou biochimie.
— Une formation ou une expérience en hygiène industrielle ou environnement industriel sera considérée.
— Posséder une bonne connaissance de la langue seconde.
— Posséder une automobile.

**CONDITIONS DE TRAVAIL:**
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

*Faire parvenir votre curriculum vitae au complet avant le 23 mai 1980 au:*

**Directeur du Personnel,**
**Centre Hospitalier**
**Hôtel-Dieu de Gaspé**
**Gaspé, P.Q.**
**G0C 1S0**

CANADA

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

## SERVICE DES RECHERCHES ATTACHES DE RECHERCHE

**$17 065 - $26 197**
**(en cours de révision)**

On dispose de deux postes: l'un pour un politicologue, l'autre pour un sociologue. Les fonctions des attachés de recherche consistent à offrir une assistance professionnelle aux parlementaires des deux Chambres, aux comités parlementaires et aux délégations parlementaires et surtout à préparer des études de recherche; c'est là leur principale activité.

Les candidats doivent posséder une maîtrise dans une discipline appropriée, disposer d'une expérience antérieure dans la recherche, avoir une bonne connaissance des affaires canadiennes et être capables de travailler et rédiger dans les deux langues officielles. L'habileté à s'exprimer en termes clairs et précis, sous une forme concise est essentielle. On exige des attachés de recherche qu'ils travaillent dans tous les domaines de leur compétence professionnelle et qu'ils assistent les parlementaires dans des domaines nombreux et variés.

Le salaire de début dépendra de l'expérience et des qualifications. Les demandes d'emploi doivent contenir les renseignements essentiels concernant l'éducation, l'expérience ainsi que les noms, adresses et numéros de téléphone de trois références. Elles doivent être adressées au:

**Directeur de l'Administration et du Personnel**
**Bibliothèque du Parlement**
**Édifice du Parlement**
**Ottawa (Ontario)**
**K1A 0A9**

et nous parvenir au plus tard le vendredi, 16 mai 1980.

Les candidats choisis pour une entrevue devront subir une épreuve écrite qui permettra d'évaluer leur habileté à s'exprimer par écrit.

Veuillez indiquer le numéro du concours: LP-80/81-R-2

## Alphabétiseur animateur

**(homme ou femme)**

Une expérience d'alphabétisation avec détenus(es) basée sur l'auto-formation.

En collaboration avec un collectif.

— Avoir expérience en éducation populaire, animation et administration.

Conditions à discuter.

***Adresser curriculum vitae au:***

**Collectif d'Alphabétisation de Détenus(es)**
**a/s I.C.E.A.**
**506 est, rue Ste-Catherine**
**suite 800**
**Montréal H2L 2C7**

## DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

**Attributions caractéristiques:**

L'emploi du directeur comporte la responsabilité de la gestion du service qui comprend les services d'entretien préventif, physique et ménager des biens meubles et immeubles et leur protection, ainsi que les services d'immobilisations qui inclut la réfection, modification, agrandissement ou constructions nouvelles.

Le directeur doit aussi évaluer les besoins exprimés des écoles, et voir à leur réalisation à l'intérieur des crédits budgétaires disponibles. Au besoin, il négocie avec des contracteurs et des professionnels pour des travaux spécifiques, en surveille le déroulement et en fait rapport à la Commission.

**Qualifications requises:**

- Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en génie, architecture ou administration et une expérience d'au moins huit (8) ans dans un poste de cadre, ou une combinaison de qualifications et expérience jugées équivalentes.
- Bonne connaissance de la langue seconde est souhaitable.

**Traitement et relations de travail:**

Tel que prévu dans la politique administrative et salariale du M.E.Q. et celle de la Commission scolaire.

***Les personnee intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant vendredi le 16 mai 1980 à l'attention de:***

**Directeur général**
**Commission Scolaire**
**Baldwin Cartier**
**10 boul. des Sources**
**Pointe Claire, Québec**
**H9S 5K8**

**Note:** Baldwin Cartier est une Commission Scolaire intégrée (primaire-secondaire) regroupant 18,600 élèves. Elle administre 29 écoles (17 françaises et 12 anglaises) en plus de cinq (5) centres administratifs ou de services.

Université Laval

## PROFESSEUR EN FERTILITÉ DES SOLS

**FONCTIONS:**

a) **Enseignement:** Cours au 1er, 2e et 3e cycle en fertilité, engrais chimiques, amendements, relations sol-plante, plans de fertilisation et économie de la fertilisation.

b) **Recherches:** Dans les domaines des relations sol-plante-climat, de la fertilisation et de la nutrition minérale des végétaux, de la qualité des produits et de l'environnement par rapport à la fertilisation.

c) **Encadrement:** d'étudiants gradués.

**DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:**
Au plus tard le 1er septembre 1980.

**EXIGENCES:**
Ph. D. ou l'équivalent.

**CONDITIONS:**
Selon les termes de la convention collective en vigueur.

**DATE LIMITE DE LA RÉCEPTION:** Le 15 mai 1980

***Faire parvenir curriculum vitae à:***

**DR M. P. CESCAS, directeur**
**Département des Sols**
**Faculté des Sciences de**
**l'Agriculture et de l'Alimentation**
**Pavillon Comtois**
**Université Laval, Québec G1K 7P4**

**Cité universitaire, Québec**

Office Franco-Québécois pour la Jeunesse

**POSTE TEMPORAIRE**

## AGENT AU SERVICE DES PROJETS et PROGRAMMES

Coordination du cycle pédagogique français et de l'évaluation

**Description de la fonction:**
1. Assume la responsabilité de la supervision immédiate des différentes étapes relatives à la recherche et à la sélection des projets et des stagiaires.
2. Participe au recrutement et à la préparation des chargés de mission.
3. Réalise les opérations relatives à la préparation, la mise sur pied et l'évaluation des stages qui lui sont confiés y compris certaines tâches administratives connexes à la réalisation de ces mêmes stages.
4. Inventorie les capacités d'accueil de différents milieux québécois et entretient des liens dynamiques avec ces derniers.
5. Participe également aux différentes rencontres de travail de l'équipe professionnelle du Service des projets et programmes de la section du Québec et à celles réunissant les deux sections.
6. Peut être invité à réaliser d'autres tâches connexes à la fonction.

**Qualifications requises:**
Premier diplôme universitaire terminal dans une discipline appropriée.

**Salaire:**
De $16,528. à $28,725. selon la convention collective actuellement en vigueur.

**Durée:**
La période d'emploi s'étend de la fin mai au 24 décembre 1980.

*Toute personne intéressée doit adresser sa candidature (curriculum vitae détaillé) avant le 20 mai 1980 à 17 hres à:*

**Office franco-québécois pour la Jeunesse**
**Poste temporaire d'agent au SPP**
**a/s Directeur de l'administration**
**1214, rue de la Montagne**
**Montréal, Québec**
**H3G 1Z1**

Le Département des sciences de l'éducation du Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (Université du Québec) à Hull sollicite des candidatures pour les postes suivants:

### PROFESSEUR REGULIER EN PSYCHO-EDUCATION

**Fonctions:** Le titulaire de ce poste sera appelé à dispenser des enseignements de premier cycle dans le domaine de la psycho-éducation et plus spécifiquement dans les champs des techniques de groupe, des techniques d'entrevue, de la rééducation et de l'approche psycho-éducative. Il sera éventuellement appelé à diriger des recherches d'étudiants de deuxième cycle et à superviser des stagiaires.

**Exigences:** Le candidat devra obligatoirement détenir une maîtrise en psycho-éducation. Une scolarité de doctorat en éducation ou en psychologie serait normalement souhaitée. Le candidat devra également être initié à l'approche communautaire dans le domaine de l'intervention et démontrer une certaine expérience de l'enseignement universitaire.

N.B.: La maîtrise en psycho-éducation se distingue de la maîtrise en éducation avec une concentration ou une option en psychopédagogie.

**Date d'entrée en fonction:** 1er juin 1980.

### PROFESSEURS SUPPLEANTS DIDACTIQUE DU FRANCAIS ET DES SCIENCES HUMAINES

**Fonctions:** Le titulaire de ce poste sera appelé à dispenser des enseignements au niveau du premier cycle (formation et perfectionnement des maîtres, principalement au niveau primaire). Il pourra être appelé, le cas échéant, à superviser des stages.

**Exigences:** Le candidat devra détenir une maîtrise ou une scolarité de doctorat dans une discipline appropriée et reliée aux caractéristiques du poste. Une bonne connaissance du milieu scolaire serait souhaitable.

### ETUDES ANGLAISES ET LANGUES SECONDES

**Fonctions:** Le titulaire de ce poste sera appelé à dispenser des enseignements de premier cycle dans les domaines des études anglaises et des langues secondes. Il pourra être appelé, le cas échéant, à superviser des stages dans ces mêmes domaines.

**Exigences:** Le candidat devra détenir une maîtrise ou une scolarité de doctorat dans une discipline appropriée et reliée aux caractéristiques du poste. Une bonne connaissance du milieu scolaire serait souhaitable.

### PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT (STAGES)

**Fonctions:** Le titulaire de ce poste sera appelé à superviser des stages (à l'élémentaire et au secondaire).

**Exigences:** Le candidat devra détenir une maîtrise ou une scolarité de doctorat dans une discipline appropriée et reliée aux caractéristiques du poste. Une bonne connaissance du milieu scolaire est également requise.

**Durée du contrat des professeurs suppléants:**
Un (1) an (du 1er juin 1980 au 31 mai 1981).

**Autres fonctions pour l'ensemble des postes (professeur régulier et professeurs suppléants)**

Encadrement des étudiants, recherche, participation à l'administration et aux activités départementales, services à la collectivité.

**Autres exigences pour l'ensemble des postes (professeur régulier et professeurs suppléants)**

Expérience d'enseignement et intérêt pour la recherche.

### RENSEIGNEMENTS GENERAUX

**Salaire:** Selon la convention collective en vigueur.

**Lieu de travail:** Hull

**Date limite:** Les candidats intéressés devront faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae au plus tard le 17 mai 1980 avant 17 h à l'adresse suivante:

**Monsieur Roger Claux, directeur**
**Département des sciences de l'éducation**
**Université du Québec**
**Centre d'études universitaires dans**
**l'Ouest québécois**
**Case postale 1250, succursale "B", Hull, Québec**
**J8X 3X7** **79-80-088**

Université du Québec
**Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois**

Université de Montréal
**Faculté des arts et des sciences**

Département de chimie

## Postes disponibles

Un poste de chercheur sénior disponible pour travaux de recherche en synthèses chirales

Durée: jusqu'à 3 ans et plus

Deux postes de stagiaires post-doctoraux également disponibles pour travaux de recherche en synthèses chirales.

Durée: 1 à 3 ans

Un poste de stagiaire post-doctoral pour travaux de recherches spécialisés en chimie quantique relatif aux systèmes biologiques, notamment aux molécules ayant un pouvoir anesthésique.

Durée: 6 mois

Un poste temporaire, pour une période pouvant aller jusqu'à 6 mois, de chimiste chercheur dans le domaine spectrométrie Raman de résonnance chez les semi-conducteurs inorganiques. Les exigences pour ce poste sont: M.Sc. en chimie dans le domaine mentionné.

**Exigences**
Détenir un Ph.D. dans un des domaines appropriés.

**Date de clôture des candidatures**
Le 12 mai 1980

**Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:**

L'adjoint administratif
Département de chimie
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
C.P. 6210, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3V1

# Carrières et Professions

**Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes**

**HÔPITAL SANTA CABRINI**
recherche

## INFIRMIÈRES LICENCIÉES AVEC EXPÉRIENCE

Temps partiel, occasionnel avec grande possibilité de faire le remplacement des vacances d'été. (jour-soir-nuit).

***Veuillez communiquer immédiatement au numéro:***

**254-8311, poste 335 ou 385**

**Voir autres Carrières et Professions, en pages 34, 35, 36, 38 et 39**

**NOTRE RUBRIQUE**

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

est publiée tous les jours. Le tarif est de **0.68** la ligne agate (grandeur minimum: 30 lignes agate sur 2 colonnes). Notre service de cases (dossiers) coûte **$3.00** et les réponses sont assurées par courrier. La date limite pour la réception des annonces est fixée à **48 heures avant publication.**

Tout courrier devra être adressé comme suit:

**LE DEVOIR**
**211, rue du Saint-Sacrement**
**Montréal - H2Y 1X1**

*Compétence:*
**Micheline Turgeon,** **Rens.: 844-3361**

Université de Montréal
**Faculté de médecine**

Département d'anatomie

**Professeur à plein temps**

**Fonctions:**
Professeur d'anatomie macroscopique, spécialisé en recherche sur la synthèse de l'ARN et des protéines de la cellule nerveuse par les techniques de l'auto-radiographie et de la microscopie électrique.

**Traitement:**
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

**Date d'entrée en fonction:**
Le plus tôt possible

**Date de clôture des candidatures**
Le 9 mai 1980

**Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:**

Dr Guy Ste-Marie
Directeur
Département d'anatomie
Faculté de médecine
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

## Postes occasionnels

Accessibles aux hommes et aux femmes

### Dactylographes, sténographes et secrétaires

Divers ministères et organismes publics
Postes à Montréal

### Dactylographes:

**Fonctions:** Transcrire avec exactitude et selon la disposition appropriée des textes variés à l'aide d'une machine à écrire.

**Exigences:** Avoir réussi des études de niveau secondaire équivalent à une 10e année ou à secondaire IV.

### Sténographes:

**Fonctions:** Noter en sténographie ou en sténotypie des rapports, des lettres ou d'autres textes qui lui sont dictés et les dactylographier par la suite.

**Exigences:** Détenir un diplôme de fin d'études secondaires équivalent à une 11e année ou à secondaire V.

### Secrétaires:

**Fonctions:** Exercer les mêmes fonctions que les sténographes mais en réglant un grand nombre de détails administratifs mineurs et en prenant une plus grande initiative notamment dans la rédaction de la correspondance courante, dans les communications téléphoniques, dans l'accueil et l'entrevue des visiteurs et dans la préparation de l'agenda de leur patron.

**Exigences:** Détenir un diplôme de fin d'études secondaires équivalent à une 11e année ou a secondaire V et avoir au moins cinq (5) années d'expérience dans l'exercice des fonctions de sténographe.

**Durée:** Variable, mais habituellement les périodes d'emploi à titre occasionnel durent six (6) mois.

**Conditions d'emploi:** Selon les normes et barèmes déterminés par le règlement du ministre de la Fonction publique du Québec compte tenu de la scolarité et de l'expérience.

**Inscription:** Les candidats intéressés pourront s'inscrire au Centre de main-d'oeuvre du Québec le plus près de leur domicile ou iront s'inscrire directement au:

**Centre de main-d'oeuvre du Québec**
**1001 est, boul. De Maisonneuve**
**suite 530**
**Montréal H2L 4P9**

* Seules les inscriptions accompagnées d'un curriculum vitae et de preuves de scolarité seront considérées.

Gouvernement du Québec
**Ministère du Travail**
**et de la Main-d'oeuvre**

LA VILLE DE québec

## DIRECTEUR DU SERVICE DES LOISIRS ET DES PARCS

La Ville de Québec sollicite des candidatures en vue de combler le poste de directeur de son service des loisirs et des parcs.

**FONCTIONS:**
Relevant du gérant, le titulaire de ce poste assure la direction d'un service municipal dont la fonction est de procurer aux citoyens de la Ville des moyens de se récréer et d'occuper leur temps libre par des activités culturelles, sociales, sportives et de plein air. Il est également responsable de l'aménagement récréatif et paysager ainsi que de l'entretien des installations, parcs de détente, espaces verts et autres places publiques de la Ville.

**EXIGENCES:**
Le candidat recherché est un cadre détenant un diplôme universitaire de deuxième cycle pertinent aux fonctions. Ses antécédents professionnels démontrent qu'il connaît très bien le domaine de l'emploi et qu'il a fait preuve dans ses interventions sociales d'un sens de l'organisation prononcé et d'un leadership certain.

**TRAITEMENT:**
Cette offre d'emploi est susceptible d'intéresser des personnes dont le traitement annuel est d'au moins 35 000 $. Le salaire offert est hautement compétitif et les avantages sociaux sont complets.

**INSCRIPTION:**
Faire parvenir un curriculum vitae, sous pli confidentiel, avant le 16 mai 1980, au gérant adjoint de la Ville, monsieur Jacques Alméras, bureau 321, Hôtel de Ville de Québec, 2 rue Desjardins, Québec, G1R 4S9.

**MENTIONNER LE NUMÉRO DU CONCOURS 410-03-80**

PROFESSEURS

Le Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (Université du Québec) à Rouyn est à la recherche d'un (1) professeur régulier et de deux (2) professeurs suppléants dans l'un ou l'autre des champs suivants:

**-psycho-éducation**
**-psycho-linguistique**
**-formation pratique des maîtres (stages)**
**-didactique dans l'un des champs suivants: sciences humaines, sciences de la nature, français, mathématiques.**

**Exigences:** Diplôme ou scolarité de troisième cycle ou l'équivalent. Les candidats possédant un deuxième cycle complété et une expérience pertinente seront considérés pour les secteurs suivants: psycho-linguistique, formation pratique des maîtres et didactique. Les candidats possédant un diplôme de premier cycle et au moins cinq (5) années d'expérience pertinente seront considérés pour le secteur psycho-éducation. Les titulaires de ces postes seront appelés à dispenser des activités d'enseignement au premier et au deuxième cycles, à faire de la recherche et à participer à l'administration et aux services à la collectivité.

**Lieu de travail:** Rouyn

**Salaire:** Selon la convention collective

**Entrée en fonction:** 1er juin 1980

**Date limite:** Prière de soumettre votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie des diplômes avant le 17 mai 1980, en spécifiant le champ de spécialisation, à l'adresse suivante:

**Monsieur Luc Bergeron, directeur, Département des sciences de l'éducation**
**Université du Québec**
**Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois**
**435, rue Gagné, case postale 700, Rouyn, Québec, J9X 5E4**

79-80-087

Université du Québec
**Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois**

Université Laval

## PROFESSEUR en MICROBIOLOGIE AGRICOLE *

**SOMMAIRE DE LA FONCTION:**
Dispenser des enseignements en microbiologie générale et en physiologie microbienne. Entreprendre et conduire des recherches sur les maladies bactériennes des plantes cultivées

**QUALIFICATIONS REQUISES:**
Doctorat en bactériologie. Posséder une formation universitaire en sciences agronomiques

**TRAITEMENT ET RANG UNIVERSITAIRE:**
À déterminer selon les qualifications et l'expérience du candidat, compte tenu de la convention collective.

***Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 12 mai 1980:***

**Marc J. TRUDEL, directeur**
**Département de phytologie**
**Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation**
**Université Laval (Québec)**
**G1K 7P4**

**Cité universitaire, Québec**

## Postes occasionnels

Accessibles aux hommes et aux femmes

Projet energiebus
Bureau des économies d'énergie du Québec
Ministère de l'Énergie et des ressources

**Objectif:** Analyser les caractéristiques énergétiques des entreprises du secteur industriel afin de conseiller leurs gestionnaires sur la façon "d'optimiser" leur consommation d'énergie.

**Durée:** Ce projet aura une durée de deux (2) ans

Personnel requis: 4 postes

### Ingénieurs

**Fonctions:** Analyser l'utilisation énergétique des entreprises manufacturières du Québec, établir leur bilan énergétique et leur potentiel d'épargne. Discuter les résultats de l'analyse avec les dirigeants des entreprises.

### Techniciens

**Fonctions:** En collaboration avec l'ingénieur, le technicien doit: analyser l'utilisation énergétique des entreprises manufacturières du Québec, établir leur bilan énergétique et leur potentiel d'épargne. Discuter les résultats de l'analyse avec les dirigeants des entreprises.

**Exigences:** Détenir un diplôme d'études collégiales avec spécialisation en électricité ou mécanique du bâtiment ou architecture ou génie civil. Une expérience de travail pertinente peut compenser en partie l'absence de diplôme. Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente. Être prêt à voyager en province.

**Conditions d'emploi:** Selon les normes et barèmes déterminés par le règlement du ministre de la Fonction publique du Québec compte tenu de la scolarité et de l'expérience.

**Inscriptions:** Les candidats intéressés pourront s'inscrire au Centre de main-d'oeuvre du Québec le plus près de leur domicile ou 1ront s'inscrire directement au:

**Centre de main-d'oeuvre du Québec**
1001 boul. De Maisonneuve est
suite 530
Montral H2L 4P9

**Date limite d'inscription:** le 17 mai mai 80

* Seules les inscriptions accompagnées d'un curriculum vitae et de preuves de scolarité seront considérées.

Gouvernement du Québec
**Ministère du Travail**
**et de la Main-d'oeuvre**

# fonction publique

## INGÉNIEUR

**Chef de division**
**Assainissement des eaux**
**Service du génie**

**FONCTION:**
Responsable du programme d'assainissement des eaux à Ville de Laval. Au cours des quatre prochaines années, le Chef de Division - Assainissement des eaux sera particulièrement responsable de la réalisation des études EPIC, de la coordination de la réalisation des collecteurs, intercepteurs d'égouts ainsi que des usines d'épuration.

**QUALIFICATIONS:**
— Détenir une maîtrise en génie sanitaire;
— une expérience pertinente de cinq (5) à dix (10) ans;
— démontrer les qualités personnelles appropriées dans la direction du personnel et l'organisation du travail.

**SALAIRE:**
Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

*Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature au plus tard le 16 mai 1980 au:*

**SERVICE DU PERSONNEL**
**1535 boul. Chomedey**
**suite 240**
**Laval**
**H7V 3R2**

LAVAL

## Traducteur principal*

*(Poste offert aux hommes et aux femmes)

**POSTE:**

Notre entreprise qui connaît une croissance remarquable est à la recherche d'un traducteur professionnel qui désire étendre le champ de ses connaissances.

**QUALIFICATIONS:**

Les candidats doivent posséder au moins cinq années d'expérience, préférablement dans le domaine technique. Ils doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en traduction ou avoir une solide formation équivalente et, de préférence, être membres d'une société de traducteurs reconnue. La connaissance de l'aérospatiale serait un atout.

**RESPONSABILITÉS:**

Le titulaire relèvera du Chef des services linguistiques et sera appelé à traduire de l'anglais au français principalement des textes généraux et techniques. À l'occasion, il devra également assumer la révision des textes traduits par des traducteurs subalternes et remanier et corriger des textes rédigés en français.

**RÉMUNÉRATION:**

Nous offrons un traitement en fonction de l'expérience et de la compétence et des avantages sociaux très intéressants. Une indemnité de déménagement sera consentie, s'il y a lieu.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à Monsieur L. Grenier.

Canadair Limited
C.P. 6087
Succursale A
Montréal, Québec
H3C 3G9

canadair

# Carrières et Professions

**Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes**

Voir autres Carrières et Professions, en pages 34, 35, 36, 37 et 39

## HÔPITAL MARIE ENFANT

**PAVILLON MARIE-ROLLET**

## Directeur du Centre d'accueil Marie-Rollet

**TYPE D'ÉTABLISSEMENT:**
Centre d'accueil d'hébergement de 125 lits destinés aux personnes âgées dont l'état est détérioré au point de les rendre dépendantes quand à la satisfaction de leurs besoins essentiels.

Ce Centre d'accueil opérera également un centre de jour visant le maintien à domicile des personnes âgées.

**RESPONSABILITÉS:**
Sous l'autorité du directeur général de l'hôpital Marie Enfant, le directeur du Centre d'accueil est responsable de l'élaboration, de la mise en place et de la direction des programmes de soins et d'activités destinés à la clientèle ainsi que de l'administration du Centre d'accueil.

**EXIGENCES:**
Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en sciences de la santé ou en sciences humaines ou administratives et posséder un minimum de 5 ans d'expérience de travail dont 3 ans comme gestionnaire.

Toutefois, de l'expérience additionnelle pertinente dans un domaine relié à la fonction peut compenser l'absence de diplôme universitaire.

**RÉMUNÉRATION:**
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

**INSCRIPTION:**
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae au plus tard le vendredi 16 mai 1980 à 17 heures, à:

**Monsieur Mathieu Vaillancourt**
**Directeur général**
**Hôpital Marie Enfant**
**5200, rue Bélanger est**
**Montréal (Québec)**
**H1T 1C9**

**CONCOURS no MR-A8004-25-01**

## fonction publique

## Évaluateurs municipaux

**Service de l'évaluation**

**FONCTION:**
Indique la valeur marchande des immeubles et la valeur locative des locaux en conformité avec la loi sur l'évaluation foncière du Québec.

À titre de témoin-expert, prépare des rapports d'expertise en vue d'un témoignage devant le Bureau de révision.

**QUALIFICATIONS:**
Être membre agréé de la Corporation Professionnelle des évaluateurs agréés du Québec et posséder une bonne expérience dans le domaine de l'évaluation municipale.

**SALAIRE:**
Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction, en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

*Les personnes intéressées, sont invitées à soumettre leur candidature au plus tard le 16 mai 1980 au:*

**SERVICE DU PERSONNEL**
**1535 boul. Chomedey**
**Suite 240**
**Laval**
**H7V 3R2**

LAVAL

CANADA

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

## SERVICE DES RECHERCHES ATTACHÉS DE RECHERCHE

**$17 065 - $26 197**
**(en cours de révision)**

On demande un scientifique ou ingénieur avec une formation en physique pour remplir un poste d'attaché de recherche à la Bibliothèque du Parlement. Les fonctions des attachés de recherche consistent à offrir une assistance professionnelle aux parlementaires des deux Chambres, aux comités parlementaires et aux délégations parlementaires et surtout à préparer des études de recherche; c'est là leur principale activité.

Les candidats doivent avoir une maîtrise dans une discipline appropriée et une expérience reliée aux fonctions d'un attaché de recherhce. Une expérience antérieure dans le domaine de la technologie de l'énergie serait un avantage bien que le candidat choisi devra montrer une compétence très diversifiée dans les matières techniques et de recherche scientifique. Il est de plus exigé de la part des candidats de démontrer leur habileté à rédiger et à communiquer avec des non spécialistes même en ce qui concerne les questions hautement techniques. La préférence sera accordée au candidat capable de travailler et de rédiger des études dans les deux langues officielles.

Le salaire de début dépendra de l'expérience et des qualifications. Les demandes d'emploi doivent contenir les renseignements essentiels concernant l'éducation, l'expérience ainsi que les noms, adresses et numéros de téléphone de trois références. Elles doivent être adressées au:

**Directeur de l'Administration et du Personnel**
**Bibliothèque du Parlement**
**Édifice du Parlement**
**Ottawa (Ontario)**
**K1A 0A9**

et nous parvenir au plus tard le vendredi, 16 mai 1980.

Les candidats choisis pour une entrevue devront subir une épreuve écrite qui permettra d'évaluer leur habileté à s'exprimer par écrit.

Veuillez indiquer le numéro du concours: LP-80/81-R-3

## LE C.L.S.C. MONTREAL-NORD

est à la recherche d'un

## MÉDECIN

**(Service de consultation clinique)**

- Poste temporaire à temps partiel (17 h 30) disponible le 2 juin 1980.

***Pour renseignements, veuillez communiquer au:***

**327-0400**

## ACTUAIRE

Nous recherchons, pour notre service d'Actuariat — assurance collective, une personne dynamique qui aime les responsabilités et qui est capable de décision.

Le candidat retenu sera soucieux d'atteindre de bons résultats et de collaborer à la bonne marche du service.

Le candidat choisi sera bilingue. Il aura complété au moins sept examens de la Société des Actuaires. Il aura acquis cinq ans d'expérience pertinente en assurance collective, vie — santé et plus particulièrement dans les régimes d'assurance salaire à long terme (R.M.I.).

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, dont la nature confidentielle sera sauvegardée, à:

Alliance MUTUELLE-VIE

**M. L. Mondoux**
**Vice-président-Actuaire**
**680 ouest, rue Sherbrooke**
**Montréal (Québec)**
**H3A 2S6**

Gouvernement du Québec
**Ministère des Affaires intergouvernementales**

### Poste de contremaître de garage

Le Ministère des Affaires Intergouvernementales (MAIQ) réalise au Zaïre en collaboration avec l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) et le concours du Gouvernement Zaïrois un projet d'établissement d'un Service Permanent d'Inventaire et d'Aménagement Forestiers (SPIAF).

**FONCTION:** sous l'autorité du co-directeur du projet et chef de l'équipe québécoise.
— Voir à l'organisation fonctionnelle d'un garage voué à l'entretien et la réparation de véhicules automobiles de ville et tout-terrain.
— Voir à la formation d'un homologue zaïrois capable de prendre éventuellement la responsabilité de chef de garage et transmettre en même temps à d'autres zaïrois des connaissances sur tous les aspects de la mécanique automobile.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**
— Études secondaires et cours de technicien en mécanique automobile ou l'équivalent.
— Expérience minimale de 8 ans dont une certaine période de temps à un poste de direction. Une expérience dans l'enseignement serait appréciée

**LIEU DE TRAVAIL**
— Dans la capitale du Zaïre, à Kinshasa.

**DURÉE DE L'ENGAGEMENT**
— Jusqu'au 31 octobre 1981 avec possibilité de renouvellement

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

**Ministère des Affaires intergouvernementales**
**Direction Afrique et Moyen-Orient**
**Ressources humaines**
**1225, Place Georges V, 1er**
**Québec, G1R 4Z7**

**POUR LE 15 MAI 1980 À 17 heures**

Gouvernement du Québec
**Ministère des Affaires intergouvernementales**

### Poste de logisticien

Le Ministère des Affaires Intergouvernementales (MAIQ) réalise au Zaïre en collaboration avec l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) et le concours du Gouvernement Zaïrois un projet d'établissement d'un Service Permanent d'Inventaire et d'Aménagement Forestiers (SPIAF).

**FONCTION:** sous l'autorité du co-directeur du projet et chef de l'équipe québécoise.
— Assister les employés zaïrois dans l'organisation matérielle des travaux en cabinet et sur le terrain.
— Aider les employés zaïrois lors du dédouanement et de la réception des arrivages en provenance du Canada ou d'ailleurs.
— S'occuper de la location de villas ou d'appartements pour l'équipe québécoise et du maintien des services essentiels.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**
— Formation académique minimale: secondaire V ou l'équivalent.
— Expérience à titre d'agent de bureau ou toute autre catégorie d'emploi demandant beaucoup d'initiative et d'esprit d'organisation.

**LIEU DE TRAVAIL**
— Dans la capitale du Zaïre, à Kinshasa.

**DURÉE DE L'ENGAGEMENT**
— Jusqu'au 31 octobre 1981 avec possibilité de renouvellement.

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

**Ministère des Affaires intergouvernementales**
**Direction Afrique et Moyen-Orient**
**Ressources humaines**
**1225, Place Georges V, 1er**
**Québec, G1R 4Z7**

**POUR LE 15 MAI 1980 À 17 HEURES**

**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PRIVÉE ANGLOPHONE JUIVE**

recherche

## PROFESSEURS FRANCOPHONES

Avec certificat du Québec et expérience, temps partiel, année scolaire 1980-81.

*Écrire à:*

**DOSSIER 3261**
**Le Devoir**
**C.P. 6033, Montréal H3C 3C9**

## AVOCAT (E)

Notre cabinet est à la recherche d'un(e) avocat(e), membre du Barreau du Québec, ayant d'une (1) à trois (3) années d'expérience dans la pratique contentieuse civile, en particulier dans le secteur de la responsabilité

Une maîtrise de la langue française et de la langue anglaise, tant parlée qu'écrite, est essentielle pour ce poste.

Si la présente offre vous intéresse, prière d'adresser votre curriculum vitae à Me Gérard Coulombe à l'adresse indiquée ci-dessous.

Toute les demandes seront considérées en stricte confidentialité.

**Desjardins, Ducharme, Desjardins & Bourque**
**635 ouest, boul. Dorchester**
**Bureau 1200**
**Montréal (Québec) H3B 1R9**

## Le Conseil des Écoles Catholiques Romaines de Carleton

requiert pour septembre 80, un:

## PSYCHOLOGUE

**Exigences:**
— Ph. D. en psychologie préférablement;
— B.M.A., M. Ps. au minimum;
— Expérience au niveau d'un conseil scolaire en tant que psychologue faisant partie d'une équipe pluridisciplinaire comprenant orthopédagogues, conseillers pédagogiques et professeurs ressources.

*Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, curriculum vitae, adresse et numéro de téléphone au plus tard le 23 mai 1980, à:*

**M. Jacques Lanthier**
**Surintendant de la supervision**
**1695, chemin Merivale**
**Nepean, Ontario**
**K2G 3R4**

**M.D. Bertrand**
*Président*

**M.W. Crossan**
*Directeur de l'éducation*

**L'ÉCOLE VANGUARD QUÉBEC LTÉE**

est à la recherche d'un(e)

## DIRECTEUR(TRICE)

L'École Vanguard est une institution privée recevant des élèves francophones et anglophones qui ont de graves difficultés d'apprentissage.

**Exigences:**
— Formation universitaire de 2e cycle en sciences de l'éducation. (ou autre formation pertinente)
— Cinq années d'expérience d'enseignement dont **deux au moins** auprès d'enfants en difficultés d'apprentissage.
— Très bonne connaissance de l'anglais.

Salaire à déterminer selon l'échelle du S.G.E.P.

**Entrée en fonction:** juillet 1980

*S.V.P. faire parvenir curriculum vitae à:*

**École Vanguard Québec Ltée**
**Mme Marie Caldwell**
**6520 ouest, boul. Gouin**
**Montréal H4K IB2**

ALGONQUIN
recherche un

## PROFESSEUR

### À PLEIN TEMPS

**pour le programme de Techniques forestières**

**ENDROIT:**
Campus de la Haute Vallée de l'Outaouais (Pembroke)

**FONCTION:**
Enseigner différents sujets, en français, dans le programme de Techniques forestières.

**EXIGENCES:**
Ingénieur forestier de préférence, ou technicien forestier, avec quelques années d'expérience en foresterie. La connaissance de l'anglais est souhaitable.
Devra enseigner les sujets suivants:
Sylviculture
Loi
Aménagement Forestier
Topométrie
Comptabilité
Supervision

**TRAITEMENT:**
Selon les qualifications et l'expérience.
— Échelle salariale: $15,478 - $30,230

Veuillez préciser le numéro du concours dans la demande que vous ferez parvenir, par écrit, au

**Service du personnel**
**1385, avenue Woodroffe**
**NEPEAN, (Ontario) K2G 1V8**

au plus tard le 15 juin 1980.

Le concours 28-80 s'adresse aux femmes et aux hommes.

## OMNIPRATICIENS DEMANDÉS

Maniwaki, Province de Québec, 75 milles au nord d'Ottawa.
Besoin urgent — départ de 2 médecins pour études.
Bassin de population: de 18,000 habitants.
Hôpital de 94 lits; pratique hospitalière et de bureau en groupe (association) ou en solo.
Locaux disponibles.

S'adresser ou appeler à frais virés, **Henri Bertrand, m.d. ou Laurent Boisclair, d.g.**

**309 Boul. Desjardins**
**Maniwaki, P.Q. J9E 2E7**
**Tél.: (819) 449-2300**

Université Laval

## PROFESSEUR EN ÉDUCATION ARTISTIQUE

**Fonctions:**
Enseignement en didactique des arts plastiques, recherche en initiation et en enseignement des arts plastiques.

**Qualifications:**
Doctorat ou maîtrise avec expérience en enseignement et en recherche.

**Traitement:** Selon la convention collective.

**Date d'entrée en fonction:** Le 1er juillet 1980.

***Faire parvenir le curriculum vitae avant le 1er juin 1980 à:***

**Bernard Jasmin**
**Directeur par intérim**
**École des arts visuels, bureau 3456**
**Pavillon Casault**
**Université Laval**
**QUÉBEC G1K 7P4**

Cité universitaire, Québec

## Directeur des services de réadaptation et des services professionnels

**(Deuxième concours)**

**Nature de la fonction:**
Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives à la vie de groupe des bénéficiaires de ses unités pour promouvoir leur réadaptation physique, intellectuelle et sociale, ainsi que planifier, coordonner et contrôler les activités professionnelles et scientifiques du Centre d'accueil dans le but d'assurer la qualité des actes professionnels.

**Formation requise:**
— Diplôme universitaire terminal en psycho-éducation ou en psychologie;
— **Expérience:** avoir travaillé au moins trois ans dans un milieu prenant en charge des jeunes mésadaptés sociaux en vue de leur réadaptation et avoir été au moins deux ans gestionnaire d'unités de réadaptation.

**Rémunération:**
Selon la politique de rémunération des cadres des affaires sociales, (classe 15 en révision)

**Endroit de travail:** Matane et la région du Bas du Fleuve.

**Candidature:** Par écrit avec curriculum vitae avant le 24 mai 1980, au:

**Directeur Général**
**CENTRE D'ACCUEIL LA VILLA DION**
**362 rue Desrosiers**
**Matane, Québec G4W 3K3**

Gouvernement du Québec
**Ministère des Affaires intergouvernementales**

### Poste de technicien en photo-cartographie

Le Ministère des Affaires Intergouvernementales (MAIQ) réalise au Zaïre en collaboration avec l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) et le concours du Gouvernement Zaïrois un projet d'établissement d'un service Permanent d'Inventaire et d'Aménagement Forestiers (SPIAF).

**FONCTION:** sous l'autorité du co-directeur du projet et chef de l'équipe québécoise.
— Aider à la formation d'un homologue zaïrois dans la direction d'un bureau chargé de confectionner des cartes de bases à partir de cartes à échelles variables.
— Guider la photo-interprétation et le dessin ayant trait à la restitution des superficies forestières à inventorier.
— Voir à l'organisation matérielle du bureau: photothèque, cartothèque, instruments à dessin et appareils restituteurs.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**
— Études secondaires appuyées d'étude en techniques de photo-interprétation et cartographie de surface boisée.
— Expérience d'au moins 8 ans dans un travail similaire avec une certaine période de temps à un poste de direction ou de chef d'équipe.
— Aptitude à transmettre ses connaissances à d'autres et à travailler en équipe.

**LIEU DE TRAVAIL**
— Dans la capitale du Zaïre, à Kinshasa.

**DURÉE DE L'ENGAGEMENT**
— Jusqu'au 31 octobre 1981 avec possibilité de renouvellement.

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

**Ministère des Affaires intergouvernementales**
**Direction Afrique et Moyen-Orient**
**Ressources humaines**
**1225, Place Georges V, 1er**
**Québec, G1R 4Z7**

**POUR LE 15 MAI 1980 À 17 HEURES**

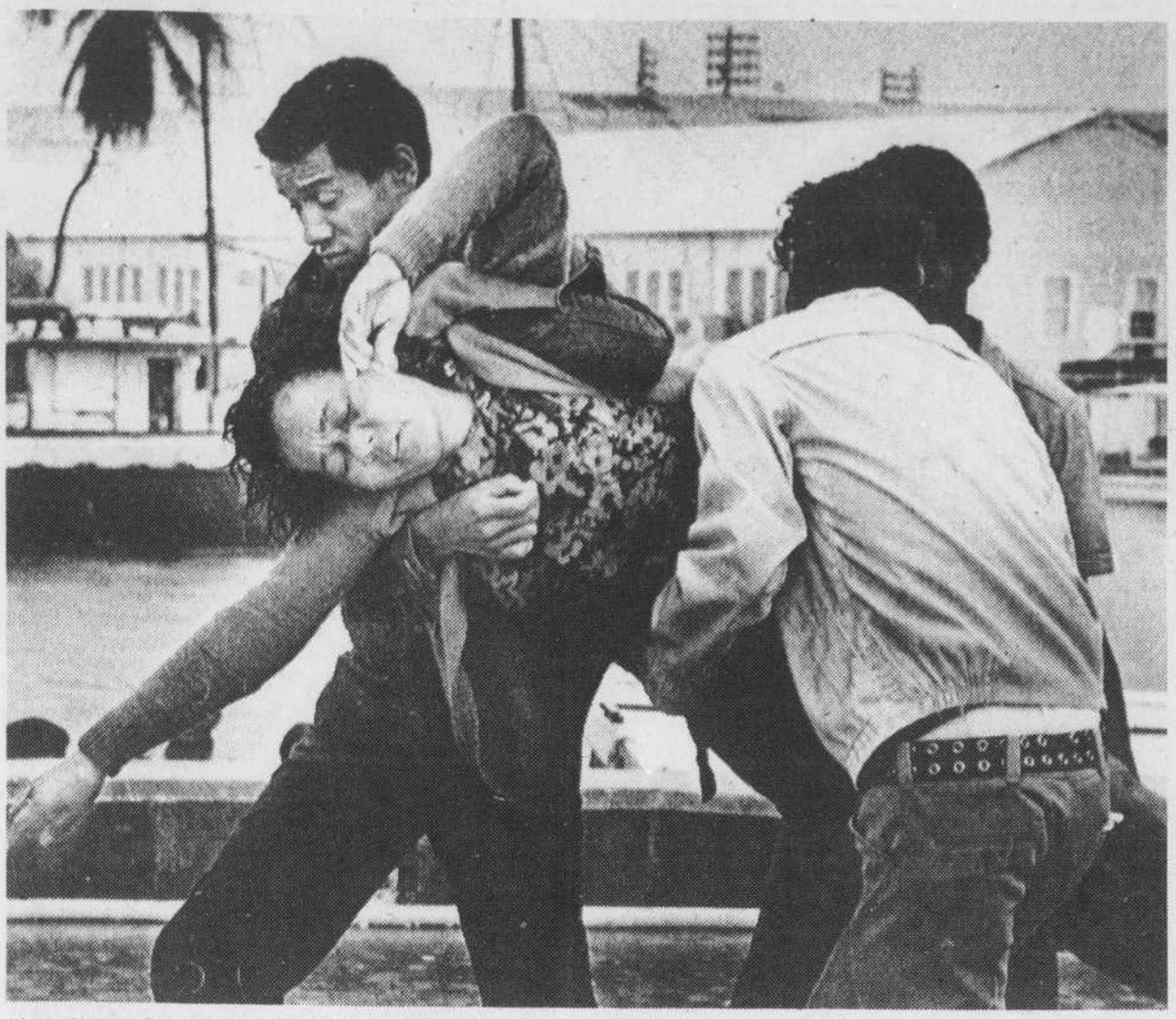

L'exode des Cubains vers la Floride se poursuit, et donne lieu à des scènes déchirantes, plusieurs réfugiés ayant plutôt mal enduré la traversée dans des conditions souvent pénibles. (Photolaser AP)

# Me Yves Papineau est reconnu coupable d'outrage au tribunal

Le juge en chef adjoint James K. Hugessen, de la Cour supérieure, a remis à mardi prochain le prononcé de sa sentence à l'endroit d'un jeune avocat, Me Yves Papineau, qu'il a reconnu hier coupable d'outrage au tribunal.

La semaine dernière, le juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, avait dû annuler un procès, après qu'on lui eut soumis que Me Papineau, alors associé à Me Jean Gagné, qui agissait comme procureur de la défense dans ce dossier, s'était entretenu à deux reprises avec Mlle Annie Gascon, une première fois alors qu'elle était membre du jury et une deuxième fois, après sa démotion comme juré.

Effectivement, si la première conversation du matin, entre Mlle Gascon et Me Papineau, suscite un doute raisonnable dans l'esprit du juge Hugessen, quant à la teneur des propos échangés, il n'en va pas de même pour l'entretien de l'après-midi qui, selon la preuve retenue, démontre que les deux interlocuteurs se sont bel et bien entretenus de la cause de Philippe Varin, alors accusé d'incendie criminel.

Après avoir abondamment cité la jurisprudence, y compris une remontant au 13e siècle sous le règne d'Edouard 1er et qui fait état que toute conversation avec un juré constitue un outrage au tribunal, le juge Hugessen estime que la démarche de Me Papineau, même si elle a été faite auprès d'une personne qui n'était plus membre du jury, ne change en rien les conséquences juridiques. Et à cet effet, il cite deux décisions récentes de la Cour d'appel d'Angleterre qui enseignent que des menaces faites à un témoin constituent un outrage au tribunal, même si son témoignage est déjà rendu.

«Dans le cas qui nous occupe, de conclure le juge Hugessen, heureusement, Mlle Gascon a donné une réponse plutôt anodine à la question de Me Papineau: elle lui a dit que les jurés n'avaient pas encore discuté de la cause en général. Toutefois, ce n'est pas la réponse mais bien la question qui constitue l'outrage et on peut facilement imaginer l'avantage indu que la partie représentée par l'associé de Me Papineau, lors du procès aux Assises, aurait pu tirer si les secrets des délibérations avaient été dévoilés. La question elle-même était donc de nature à nuire gravement à l'administration de la justice et, de ce fait, constitue un outrage au tribunal.»

Devant le juge Hugessen, Mlle Gascon avait soutenu que Me Papineau lui a demandé ce que les autres jurés pensaient du procès Varin qu'ils étaient appelés à décider. De son côté, Me Papineau a d'abord nié avoir posé une telle question mais, plus tard, il a dit qu'il ne s'en souvenait pas mais qu'il était presque convaincu qu'il n'avait pas du tout été question de ce point.

Dans son jugement hier, le juge Hugessen dit préférer retenir la version de Mlle Gascon, parce que son témoignage brille d'honnêteté et que son intelligence est telle qu'elle ne peut pas se tromper sur des événements qui se sont produits il y a moins d'une semaine. D'autre part, estime le magistrat, Me Papineau fut beaucoup moins ferme dans ses dénégations.

Par ailleurs, dans le cas d'un autre avocat, Me Réal Charbonneau, qui, cette semaine également, a aussi été accusé d'outrage au tribunal, devant le juge Bernard Bilodeau, le magistrat a annoncé hier qu'il ferait connaître son verdict la semaine prochaine.

Me Charbonneau fut accusé d'avoir omis de se présenter devant le tribunal, au moment requis, pour y défendre un de ses clients.

# Un Comité de plafonnement des taux hypothécaires

Dans l'espoir de contrer l'augmentation du taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires au Canada, l'Union des ligues de propriétaires du Québec vient de lancer un Comité de plafonnement des taux hypothécaires, qu'elle voudrait à l'échelle du pays.

«C'est inconcevable que ces taux soient passés en un temps éclair de 9½-10% à 16½-17%, soit un sommet imprévisible qui a forcé des milliers de propriétaires à abandonner leur maison, dans l'impossibilité de rencontrer les nouvelles conditions d'intérêt à la date d'échéance de leur prêt», déclare le Dr Loyola Perras, président de l'Union.

Le Comité, suite à un mouvement amorcé par les ligues de propriétaires de Sainte-Julie et de Mascouche, en banlieue de la métropole, aurait déjà atteint le chiffre de 10,000 membres au Québec. Une quinzaine de ligues en feraient déjà partie.

«Depuis trois ans, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a dû reprendre 40,000 logements pour défaut de paiement. Et bien qu'elle ait pu revendre la majorité, elle a essuyé des pertes de $8 millions dans l'opération», dit M. Perras.

À son avis, les taux d'hypothèques trop élevés découragent les acheteurs et incitent les citoyens à louer leur logis. Il y a beaucoup trop de locataires au Québec (52%) à comparer à l'Ontario, où les taux de location sont de 30% supérieurs. Il faudrait que les loyers augmentent au Québec pour encourager les achats de maisons.»

# Une zone verte sur l'île de Montréal

Essentiellement vouée à l'urbanisation dans le plan directeur de la Commission de protection du territoire agricole (CPTA), l'île de Montréal aura au moins une zone verte réservée à l'agriculture.

Il s'agit de 460 hectares (environ 1,000 acres) dans Sainte-Anne-de-Bellevue, à l'extrémité sud-ouest de l'île, soit la moitié du territoire de la municipalité. Après entente entre les autorités municipales et la CPTA, le conseil des ministres vient en effet d'approuver le plan de zonage agricole permanent pour cette ville.

Selon M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, qui en a fait l'annonce, le plan laisse à la municipalité un potentiel de développement résidentiel pour quelques années encore, compte tenu du rythme de la construction au cours des cinq dernières années.

Le collège MacDonald, la faculté agronome de l'Université McGill, est établi à Sainte-Anne-de-Bellevue où il possède de grands espaces verts.

Cette entente porte à 315 le nombre des municipalités qui ont fait l'objet d'un décret, dont 300 suite à une entente préalable avec les commissaires de la CPTA. M. Garon a souligné le très haut niveau d'acceptation par les municipalités «qui sont de plus en plus conscientes des coûts inutiles qu'un développement urbain échevelé impose à leurs contribuables».

# Un film sur la Libération

Il y aura 34 ans lundi (5 mai) que se produisit la capitulation des Allemands dans la capitale des Pays-Bas. Un documentaire d'une heure sur la *Libération* de la Belgique et de la Hollande sera diffusé dimanche (21 h) à la télévision de CBC, recréant par entrevues, films d'archives et commentaires les années de «mort, de terreur et de famine» qui ont précédé cette libération.

On y entend Rachel Stern qui, avec ses cinq frères et soeurs et ses parents, vécut près de trois ans dans une pièce exiguë, mal éclairée et mal aérée avant d'apprendre la fin des hostilités; 100,000 Juifs de Hollande sont morts sous l'occupation hitlérienne. Ceux qui ont survécu ont été sauvés par la complicité de Hollandais antifascistes. On rappelle dans ce documentaire que près de 3,000 femmes de Belgique et des Pays-Bas ont épousé des soldats canadiens qui faisaient partie du contingent des libérateurs.

John W. Muller a écrit et réalisé ce film qui nous permet d'entendre la dernière entrevue qu'ait accordée l'abbé Gérard Marchand, mort au moment de terminer un livre sur *Le Régiment de Maisonneuve, vers la victoire 1944-45* — ce livre sera lancé le 18 mai, à l'occasion du centenaire de ce régiment qui a laissé plusieurs de ses soldats au champ d'honneur, en Hollande où l'abbé Marchand a été à même d'en apprécier la bravoure et le dévouement. Un haut gradé regrette d'ailleurs avoir perdu 500 hommes pour capturer un enjeu secondaire, dans un sacrifice «inutile».

Ce film a été subventionné par le secrétariat d'Etat et réalisé en collaboration avec l'association des Canado-Néerlandais du Grand Toronto.

# 2 nouveaux juges à la Cour d'appel

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, a annoncé hier la nomination de deux nouveaux juges à la Cour d'appel du Québec.

M. Claude-C. Bisson, âgé de 48 ans, à la Cour supérieure depuis 1969, remplacera le juge Albert Mayrand, devenu surnuméraire le 1er février. Et le juge Marc Beauregard, 42 ans, à la Cour supérieure depuis 1975, remplacera le juge Antonio Lamer, nommé à la Cour suprême du Canada le 28 mars.

Les nouveaux juges entrent en fonction immédiatement.

# Une requête pour réduire l'accusation contre Gariépy

Il faudra encore quelque temps avant de savoir si l'accusation de meurtre au premier degré, qui pèse contre Claude Gariépy, âgé de 23 ans, devrait être réduite en une au deuxième degré, avant la tenue du procès. C'est du moins ce qu'a fait savoir le juge Jean-Guy Riopel, de la Cour supérieure, en annonçant qu'il prenait tout ce dossier en délibéré.

Gariépy doit répondre du meurtre du jeune Yannick Geoffroy, âgé de quatre ans, qui aurait été présumément jeté dans le Saint-Laurent du haut du pont Jacques-Cartier, en mars dernier.

Me Alain Melançon, qui représente le prévenu, a soutenu que l'accusation portée contre celui-ci, au terme d'une enquête préliminaire présidée par le juge Hugues Saint-Germain, de la Cour des sessions, devrait être modifiée, parce que le magistrat a outrepassé sa juridiction, notamment parce qu'il manquait un élément important à la preuve pour que l'on cite quelqu'un à procès pour meurtre au premier degré, soit la préméditation. Me Melançon s'est appuyé sur plusieurs cas de jurisprudence pour faire valoir sa cause.

De son côté, le procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Major, a fait de même en arguant à la fois qu'il fallait une absence de juridiction pour justifier une réduction de l'acte d'accusation et que la preuve soumise justifiait largement la décision prise par le juge de première instance.

## Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 11

AVIS
Avis est par les présentes donné qu'un contrat validé le 15 avril 1980, par les termes duquel toutes dettes présentes et futures de Young Dimensions Apparel Corporation ont été cédées, transférées et assignées à International Mercantile Factors Ltd., a été enregistré le 24 avril 1980 au bureau du régistraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3067139.
Le 28 avril 1980
International Mercantile Factors Ltd.

AVIS
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, que IMPRIMERIE METEORE INC., dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de La Banque Provinciale du Canada par acte daté du 12 décembre 1978 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2938023.
BANQUE NATIONALE DU CANADA

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

AVIS
Prenez avis que Monsieur et Madame MARC LECLERC présenteront une requête en homologation de conventions matrimoniales selon l'article 1266 du code civil de la Province de Québec, le 7 mai 1980, Cour de Pratique, au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, chambre 2.03. Le tout suivant les exigences de la loi.
Me HUGUETTE BOULANGER, notaire
4803 Avenue Grosvenor,
Montréal, P.Q.
H3W 2L9

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE "EN FAILLITE"**

NO: 11-001003-801-023436
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
IMPRIMERIE TOTALE INC., corps politique, dûment incorporé par Loi, ayant sa place principale et siège social dans le District de Montréal, Province de Québec, Ville de St. Rose Laval, à 266 boul. St. Rose, H7L 1M2
DEBITEUR
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
AVIS est par les présentes donné que le débiteur ci-haut mentionné a fait cession de ses biens selon la Loi de Faillite 1949 le 21ième jour d'avril 1980 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8ième jour de mai 1980 à 1:30 heures de l'après-midi, au bureau de Séquestre Officiel, 10 est rue Notre Dame, rez-de-chaussée, Montréal, Québec.
DATÉ À MONTRÉAL CE 22IÈME JOUR D'AVRIL 1980
H. DIAMOND, C.A.
SYNDIC
BUREAU DE:
LA COMPAGNIE DIAMOND
5165 Queen Mary Road
Chambre 303
Montréal H3W 1X7
TÉLÉPHONE: 483-2303

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-003934-807
HERBERT BRAY
Requérant
-vs-
UNITED LOAN CORPORATION
Intimée
-et-
LE REGISTRATEUR DE MONTRÉAL
Mis-en-cause Es-qualité
AVIS est donné, à la partie intimée, UNITED LOAN CORPORATION, d'adresse inconnue, que la requête selon 805 C.P.C. dans la présente cause sera présentée pour adjudication devant l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure, division de pratique, salle 2.16, au Palais de Justice à Montréal, le 5 juin 1980, à 9:30 heures a.m., ou aussitôt que conseil pourra être entendu.
Une copie de l'avis de présentation d'une requête, selon 805 C.P.C., requête, affidavit et avis, a été laissée à son intention, à la Direction Générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE
MONTRÉAL, ce 28 avril 1980
MES DE GRANDPRE COLAS & ASS.
Me Gabriel Kordovi
2501 Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal, P.Q.
(878-4311)

PRENEZ AVIS que le requérant M. AURELIEN RICHER demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à PAQUETTE et PREVOST ENRG. le permis no. M-710219-001 qu'il détient pour effectuer du transport de déchets dans la région no. 6.
Toute personne intéressée peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours de la troisième publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.
1ière publication: 1er mai 1980
2ième publication: 2 mai 1980
3ième publication: 3 mai 1980.
PIERRE HOGUE, Procureur
276, rue Saint-Jacques
Suite 905
Montréal, Québec
H2Y 1N3

AVIS
AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ, en conformité des dispositions de l'article 1571D du Code civil de la province de Québec, que le contrat intervenu en date du 31 mars 1977, en vertu duquel LOCATION CANAPLAN LIMITÉE — CANAPLAN LEASING LIMITED, dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal, a transporté et cédé, à General Motors Acceptance Corporation du Canada, Limitée, tous ses droits, titres et intérêts dans les loyers et autres sommes, à l'égard des véhicules nantis à la soussignée, tel que mentionné dans ledit contrat, présents et futurs, à titre de garantie collatérale, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 18 juillet 1977, sous le numéro 2800579.
MONTRÉAL, le 1er mai 1980
GENERAL MOTORS ACCEPTANCE CORPORATION DU CANADA, LIMITÉE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE "EN FAILLITE"**

NO: 11-001005-806-023438
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
RAYMOND BOUDRIAS, aide plomberie, du District de Montréal, Province de Québec, Ville Lemoyne, demeurant à 264 King Edward, Apt. 9, J4R 2C5.
DÉBITEUR
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
AVIS est par les présentes donné que le débiteur ci-haut mentionné a fait cession de ses biens selon la Loi de Faillite 1949 le 21ième jour d'avril 1980 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 12ième jour de mai, 1980 à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic, 5165 chemin Queen Mary, chambre 303, Montréal, Québec.
DATÉ À MONTRÉAL CE 22IÈME JOUR D'AVRIL 1980.
MAYER DIAMOND
SYNDIC
BUREAU DE:
LA COMPAGNIE DIAMOND
5165 Queen Mary Road, Suite 303
Montréal, Québec
H3W 1X7
TÉLÉPHONE: 483-2303

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE "EN FAILLITE"**

NO: 11-001-91-806-023563-P
CONCERNANT LA PROPOSITION DE: UNCLE JOHN'S FRIED CHICKEN INC./POULET FRIT MON ONCLE JEAN INCV, corps politique, dûment incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans la Cité et District de Montréal, Province de Québec, à 1230 St. Timothée, H2L 3N5
COMPAGNIE DÉBITRICE
AVIS DE LA PROPOSITION AUX CRÉANCIERS
AVIS est par les présentes donné que la compagnie ci-haut mentionnée a déposé une proposition entre mes mains le 29ième jour d'avril 1980 en vertu de la Loi sur la Faillite.
Il sera tenue une assemblée générale des créanciers de la Compagnie Débitrice au Bureau de Séquestre Officiel, 10 est rue Notre Dame, rez-de-chaussee, Montréal, Québec, le 20ième jour de mai 1980 à 11:00 heures de l'avant-midi.
DATÉ À MONTRÉAL CE 30IÈME JOUR D'AVRIL 1980.
MAYER DIAMOND
SYNDIC
BUREAU DE:
LA COMPAGNIE DIAMOND
5165 Chemin Queen Mary
Chambre 303
Montréal H3W 1X7
TÉLÉPHONE: 483-2303

AVIS
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, que LITHOGRAPHIE ST-GABRIEL INC., dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de La Banque Provinciale du Canada par acte daté du 12 décembre 1978 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2938024.
BANQUE NATIONALE DU CANADA

AVIS
Avis est par les présentes donné qu'un contrat validé le 15 avril 1980, par les termes duquel toutes dettes présentes et futures de Young Dimensions Apparel Corporation dues à La Banque Toronto-Dominion ont été cédées, retransférées et réassignées à Young Dimensions Apparel Corporation, été enregistré le 23 avril 1980 au bureau du régistraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3066736.
Le 28 avril 1980
La Banque Toronto-Dominion

Prenez avis que M. Gilles Bosse, St-Eusèbe, Cté Témiscouata, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Mme Bernyse Madore Ouellet, Rivière Bleue, Cté Témiscouata, le permis portant le No: Q-502372 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 03.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
Première parution: 1er mai 1980
Deuxième parution: 2 mai 1980
Troisième parution: 3 mai 1980

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
LES INSTALLATIONS MERCIER INC.
Avis est par les présentes donné que LES INSTALLATIONS MERCIER INC., corps politique et incorporé, ayant sa place d'affaires à 48 rue Faubert, Mercier, Cté Châteauguay, P.Q., a fait cession de ses biens le 24ième jour d'avril 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14ième jour de mai 1980, à 1.00 heure de l'après-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.
LAURENT LANGEVIN, L.S.C. Adm. A.
Syndic.
BUREAU
1305 rue Girouard,
St-Hyacinthe, P.Q.
Tél: 774-4300

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
MICHEL BAILLARGEON ET
DAME JOHANNE MOREL BAILLARGEON
Avis est par les présentes donné que M. Michel Baillargeon, ambulancier, et Dame Johanne Morel Baillargeon, ménagère, 420 Rang St-François, Saint-Hyacinthe, P.Q., ont fait cession de leurs biens le 24ième jour d'avril 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14ième jour de mai 1980, à 1.30 heures de l'après-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.
LAURENT LANGEVIN, L.S.C., Adm. A.
Syndic
BUREAU
1305 rue Girouard
Saint-Hyacinthe
P.Q.
Tél: 774-4300

Travaux publics Canada — Public Works Canada

**PROLONGATION**

**Numéro 78144/2H-1 — Terrassement paysager, Édifice est du Parlement, Ottawa, Ontario.**

Veuillez prendre avis, que la date limite de réception des soumissions du 6 mai, 1980 est reportée au mardi, le 13 mai, 1980 à 15:00 heures.

C.L.S.C. Jardin du Québec
C.P. 880, ST-RÉMI, P. QUÉ. — J0L 2L0
454-4671

**APPEL D'OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS**

**La Corporation:** C.L.S.C. JARDIN DU QUÉBEC
**Projette** de construire un Centre Local de Services Communautaires d'une superficie de 1,638 m².
À ces fins elle désire requérir les services professionnels de:
**— laboratoire en géotechnique et d'essais de matériaux.**
Seules seront considérées les candidatures de firmes ayant leur principale place d'affaires dans la région administrative 06-C comprenant les sous-régions de BEAUHARNOIS, BROME-MISSISQUOI, CHATEAUGUAY, HUNTINGDON, IBERVILLE, RICHELIEU, SHEFFORD, ST-HYACINTHE, ST-JEAN, VAUDREUIL-SOULANGES, VERCHÈRES, RIVE-SUD DE MONTRÉAL.
Les firmes intéressées peuvent se procurer les documents d'offres de services en s'adressant au:
**Secrétaire du Comité de Sélection,**
**C.L.S.C. Jardin du Québec,**
**C.P. 880, St-Rémi, J0L 2L0.**
**Tél.: (514) 454-4671**
Les offres seront reçues à la même adresse avant 15H00 le 14 mai 1980.
Le choix des professionnels se fera par le Conseil d'administration de la Corporation du C.L.S.C. Jardin du Québec sur la recommandation d'un Comité d'évaluation de cinq (5) membres selon des critères pré-établis.
La Corporation n'est pas tenue d'accepter aucune des offres reçues.
**JEAN-YVES LEBLANC**
**DIRECTEUR GÉNÉRAL**
St-Rémi ce 16 avril 1980.

## Carrières et Professions

**Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes**

Voir autres Carrières et Professions, en pages 34, 35, 36, 37 et 38

LE GROUPE LA LAURENTIENNE
LA LAURENTIENNE,
COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE

**ACTUARIAT**
**RENTES COLLECTIVES**

La Laurentienne, Compagnie mutuelle d'Assurance, est à la recherche de candidats(tes) en actuariat pour son service de Rentes collectives à Montréal.

**RESPONSABILITÉS:**
- participe au développement de nouveaux produits
- conçoit et implante de nouveaux procédés administratifs
- tarifie et analyse les résultats techniques
- supervise l'émission des contrats et avenants
- communique avec les autorités gouvernementales

**EXIGENCES:**
- diplôme de 1er cycle en actuariat
- titre d'Associé de la Société des Actuaires
- expérience pertinente d'au moins deux (2) années

**SALAIRE:**
Selon les qualifications et l'expérience

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:
Service du personnel
Le Groupe La Laurentienne
Case postale 1216
Québec G1K 7E3

CANADA
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

**SERVICE DES RECHERCHES**
**ÉDITEUR ADJOINT**
**$17 065 - $26 197**
**(en cours de révision)**

On dispose d'un poste d'éditeur adjoint. Ce fonctionnaire travaillera en collaboration avec l'éditeur principal qu'il assistera dans toutes ses fonctions. De plus, il aura personnellement la responsabilité de vérifier les études préparées en français par les attachés de recherche ainsi que les traductions françaises de celles préparées en anglais. Les éditeurs sont responsables du contrôle de la qualité en ce qui concerne la présentation, la grammaire, la ponctuation, l'orthographe, la structure des phrases, etc., mais non pas du contenu des études. L'éditeur adjoint doit également collaborer avec l'éditeur principal afin d'assurer la coordination de certains services offerts aux parlementaires et coopérer avec les attachés de recherche afin de s'assurer que les dates limites et des normes uniformes sont respectées.

Les candidats devront être titulaires d'une maîtrise, dominer parfaitement le français, posséder une bonne connaissance de l'anglais, établir leur habileté à bien rédiger et posséder une expérience appropriée dans les domaines de la surveillance de la publication, de l'édition, du journalisme ou tout autre domaine relié. Les candidats devront être capables de travailler sous tension et éventuellement faire des heures supplémentaires.

Le salaire de début correspondra à l'expérience et aux qualifications. Les demandes d'emploi devront contenir des renseignements concernant l'éducation et l'expérience de l'intéressé ainsi que les noms, adresses et numéros de téléphone de trois références. Elles devront être adressées au:

**Directeur de l'Administration et du Personnel**
**Bibliothèque du Parlement**
**Édifice du Parlement**
**Ottawa (Ontario)**
**K1A 0A9**

et nous parvenir au plus tard le vendredi, 16 mai 1980.

Les candidats choisis pour une entrevue seront soumis à une épreuve écrite.

Veuillez indiquer le numéro du concours: LP-80/81-R-1

# cinéma

*Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).*

**ARLEQUIN,** 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — "Comment vivre avec un dollar dévalué", ciné-conférence avec Serge Martin, du 9 au 13 mai à 22 h 30.
**ATWATER I,** Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Kramer vs Kramer": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15. Sem.: 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15.
**ATWATER II,** Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Folkes": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
**ATWATER III,** Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Coal miner's daughter": Sam. dim.: 12 h 05, 14 h 15, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10.
**AVENUE,** 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Best boy": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
**BEAVER,** 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "The psychiatrist": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Split beaver girls": 13 h 40, 16 h 30, 19 h 20, 22 h 10.
**BERRI,** 1280 St-Denis (288-2115) — "Le commando des tigres noirs": 14 h 35, 18 h 15, 21 h 55. "Le triangle des bermudes": 12 h 50, 16 h 20, 20 h 00.
**BIJOU,** 5030 Papineau (527-9131) — "L'assistant fait des ravages": 12 h 30, 15 h 05, 17 h 45, 20 h 20. "Un harem très spécial": 14 h 00, 16 h 35, 19 h 15, 21 h 50.
**BONAVENTURE I,** 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Apocalypse now": Sam. dim.: 12 h 50, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00. Sem.: 18 h 15, 21 h 00.
**BONAVENTURE II,** — "The changeling": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
**BROSSARD I,** Mail Champlain, 6600 Taschereau (465-5906) — "Le commando des tigres noirs" Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 45. Sem.: 19 h 45. "Les Borsalini": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 00, 21 h 30. Sem.: 21 h 30.
**BROSSARD II,** — "Elle": Sam. dim.: 12 h 45, 17 h 10, 21 h 35. Sem.: 21 h 35. "Les chaînes du sang": Sam. dim.: 14 h 50, 19 h 15. Sem.: 19 h 30.
**BROSSARD III,** — "Kramer contre Kramer": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.
**CHAMPLAIN I,** 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Kramer contre Kramer": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
**CHAMPLAIN II,** "C'est l'Apocalypse": Sam. dim.: 12 h 50, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00. Sem.: 18 h 15, 21 h 00.
**CHATEAU I,** 6596 St-Denis (271-1103) — "Le champion": 12 h 30, 16 h 55, 21 h 20. "Le retour": 14 h 40, 19 h 05.
**CHATEAU II,** "Jeux d'amour au collège de filles": 12 h 55, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 40. "Couple complice": 14 h 20, 17 h 15, 20 h 10.
**CINÉMA DE MONTRÉAL,** 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I: "Un couple en fuite": 13 h 00, 16 h 35, 20 h 15. "Tendre combat": 14 h 45, 18 h 20, 22 h 00. Salle II: "Justine": 12 h 30, 15 h 45, 19 h 00, 21 h 45. "La séquestrée des SS": 14 h 05, 17 h 15, 20 h 10.
**CINEMA 7e ART,** 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Le syndrome chinois": Sem. sam.: 19 h 15. Dim.: 14 h 45, 19 h 15. "L'express de minuit": Sem.: 21 h 30. Sam.: 17 h 00, 21 h 30. Dim.: 12 h 30, 17 h 00, 21 h 30.
**CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE,** 1700 St-Denis (844-8734) — Rétrospective Michel Brault, jusqu'au 10 mai. "Entre tu et vous" — "Eloge du chiac": Sam.: 19 h 30. "L'Acadie, l'Acadie": Sam.: 21 h 30. Cinéma d'animation, "Bonjour Paris", mer.: 19 h 30. /Les enfants de néant", "Le bras de levier et la rivière", "Normetal", Mer.: 21 h 30. "Le temps d'une chasse", Jeu.: 19 h 30, "Kamouraska"; Jeu.: 21 h 30. "L'homme à la caméra": Ven.: 19 h 30. "Les ordres": Ven.: 19 h 30. "Les ordres": Ven.: 21 h 30.
**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE,** 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — Cinéma polonais: "Master of ceremonies", sam.: 19 h 00; "Man of marble", sam.: 21 h 00; "Caméra buff", dim.: 19 h 00. "Zorba the greek" de Michael Cacoyannis, dim.: 21 h 00.
**CLAREMONT,** 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Little darlings": Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
**COMPLEXE DESJARDINS I,** Complexe Desjardins (288-3141) — "Les bons débarras": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.
**COMPLEXE DESJARDINS II,** Festival Bergman: "Une passion" sam.: 12 h 05, 14 h 00, 15 h 55, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 40. "L'heure du loup" Dim.: 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 00, 19 h 40, 21 h 25. "Persona": lun. "La honte": mar. "Sonate d'automne": mer. "La flûte enchantée": jeu.
**COMPLEXE DESJARDINS III,** "Martine la masseuse": 13 h 25, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 55. "Quelles chaleurs": 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 30.
**COMPLEXE DESJARDINS IV,** "Causes toujours tu m'intéresses": 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 20 h 00, 21 h 40.
**CÔTE-DES-NEIGES I,** 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Folkes": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.
**CÔTE-DES-NEIGES II,** "Apocalypse now": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 40, 18 h 25, 21 h 10. Sem.: 18 h 25, 21 h 10.
**COMMODORE,** 5780 ouest, Boul Gouin (334-8560) — "Toutes les couleurs du vice": Sam.: 18 h 15, 22 h 20. Dim.: 13 h 15, 17 h 25, 21 h 40. Sem.: 21 h 40. "Femmes en cage": Sam.: 21 h 05. Dim.: 16 h 10, 20 h 20. Sem.: 20 h 20. "Merci mesdames les put": Sam.: 19 h 45 Dim.: 14 h 50, 19 h 00. Sem.: 19 h 00.
**CRÉMAZIE,** 8610 St-Denis (388-4210) — "C'est l'Apocalypse": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00. Sem.: 20 h 00.
**DAUPHIN I,** 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Cordélia": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30. Sem.: 19 h 20, 21 h 30.
**DAUPHIN II,** "Manhattan": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.
**DORVAL I,** 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Little darlings": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 00. Sem.: 19 h 05, 21 h 00.
**DORVAL II,** "The serial": Sam. dim.: 13 h 25, 15 h 20, 17 h 15, 19 h 10, 21 h 05. Sem.: 19 h 10, 21 h 05.
**DORVAL III,** "Foxes": Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05; 21 h 05.
**DÉCARIE SQUARE I,** Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "All that jazz". Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.
**DÉCARIE SQUARE II,** "Kramer vs Kramer" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
**ÉLYSÉE I,** 35 Milton (842-6053) — "Un second souffle": Sem.: 19 h 30, 21 h 30. Sam.: 17 h 30. Dim.: 13 h 30, 15 h 30.
**ÉLYSÉE II,** "La femme flic": Sem.: 19 h 15, 21 h 30. Sam.: 17 h 15, 19 h 30, 21 h 40. Dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.
**GREENFIELD I,** 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Le champion": Sam. dim.: 1 h 45, 17 h 00, 21 h 10. "La grande attaque du train d'or": Sam. dim.: 15 h 00, 19 h 10. Sem.: 19 h 10.
**GREENFIELD II,** "Jeux d'amour au collège des filles": Sam. dim.: 12 h 45, 15 h 40, 18 h 35, 21 h 30. Sem.: "Amants ardents": Sam. dim.: 14 h 15, 17 h 10, 20 h 05. Sem.: 18 h 35, 20 h 05.
**GREENFIELD III,** "Buffet froid": Sam. dim.: 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 00, 19 h 40, 21 h 25. Sem.: 18 h 00, 19 h 40, 21 h 25.
**GUY,** 1435 Guy (931-2912) — "The psychiatrist" 12 h 20, 15 h 05, 17 h 50, 20 h 35. "Doctor and his women": 13 h 50, 16 h 35, 19 h 20, 22 h 00.
**JEAN-TALON,** 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Elle": Sam. dim.: 13 h 50, 17 h 50, 21 h 50. Sem.: 21 h 30. "Les naufragés de l'île perdue": Sam. dim.: 12 h 00, 16 h 00, 20 h 00. Sam.: 19 h 30.
**KENT,** 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "The tin drum" Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 55, 18 h 30, 21 h 05. Sem.: 18 h 30, 21 h 05.
**LA CITÉ I,** 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Little darlings": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
**LA CITÉ II,** "The serial" Sam. dim.: 12 h 50, 14 h 30, 16 h 10, 17 h 50, 19 h 30, 21 h 15. Sem.: 19 h 30, 21 h 15.
**LA CITÉ III,** "The rose" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 45, 18 h 15, 20 h 45. Sem.: 18 h 15, 20 h 45.
**LA SCALA,** 6430 Papineau (721-5107) — "Justice pour tous" Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. Sem.: 21 h 20. "Obsessions" Sam. dim.: 15 h 40, 19 h 40. Sem.: 19 h 30.
**LAVAL I,** 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Le champion" Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 45, 21 h 20, "Le retour" Sam. dim.: 14 h 25, 19 h 00. Sem.: 19 h 00.
**LAVAL II,** "Jeux d'amour au collège de filles" Sam. dim.: 12 h 35, 15 h 35, 18 h 35, 21 h 40, "Les passions de Monique" Sam. dim.: 14 h 05, 17 h 05, 20 h 10. Sem.: 18 h 35, 20 h 10.
**LAVAL III,** "Gabrielle" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
**LAVAL IV,** "La fille" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19h 15, 21 h 15.
**LAVAL V,** "Buffet froid" Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 25, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 25. Sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 25.
**LAVAL-ODÉON I,** Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Kramer contre Kramer" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.
**LAVAL-ODÉON II,** "Le commando des tigres noirs" Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 05, 21 h 50. Sem.: 20 h 50, "Ciao, les mecs" Sam. dim.: 12 h 25, 16 h 10, 19 h 55. Sem.: 19 h 00.
**LOEW'S I,** 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Godsend" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10,21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.
**LOEW'S II,** "Foxes" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.
**LOEW'S III,** "When time ran out" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.
**LOEW'S IV,** "Heart beat" 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.
**LOEW'S V,** "Mad Max" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.
**MASCOUCHE I,** 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Mon nom est Bulldozer" Sam. dim.: 15 h 20, 20 h 00. Sem.: 19 h 30, "Les oies sauvages" Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 30, 22 h 00. Sem.: 21 h 30.
**MASCOUCHE II,** "Elle" Sam. dim.: 13 h 20, 17 h 20, 21 h 20. Sem.: 21 h 20. "La grande menace" Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.
**MERCIER,** 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Le commando des tigres noirs" Sam. dim.: 12 h 50, 16 h 25, 20 h 05. Sem.: 20 h 00, "Le triangle des Bermudes" Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 15, 22 h 00. Sem.: 18 h 15, 21 h 50.
**MONKLAND,** 5504 Monkland (484-3579) — "Beneath the valley of ultra vixen" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
**MONTENACH I,** 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Morsures" 19 h 00, "Justice pour tous" 20 h 55. "Bugsy Malone" et "Le petit poucet". Matinée sam. dim.: 13 h 45.
**MONTENACH II,** Ciné-Club: "Jésus de Nazareth" Lun.: 19 h 00.
**OUIMETOSCOPE I,** 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Le syndrome chinois" sam.: 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Dim.: 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45.
**OUIMETOSCOPE II,** "Les grands enfants" de Paul Tana. Sem.: 19 h 00, 21 h 00. Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
**OUTREMONT,** 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans jamais oser le demander" Dim.: 19 h 00, "Voyage au bout de l'enfer" Dim.: 20 h 45.
**PALACE,** 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Every which way but loose" 14 h 00, 17 h 45, 21 h 30, "Hooper" 12 h 15, 16 h 00, 19 h 45.
**PARADIS I,** 8215 Hochelaga (354-3110) — "Mon nom est Bulldozer" Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 40, 22 h 15. Sem.: 21 h 50, "Les oies sauvages" Sam. dim.: 15 h 10, 19 h 50. Sem.: 19 h 30.
**PARADIS II,** "Le ciel peut attendre" Sam. dim.: 13 h 20, 17 h 40, 21 h 50. Sem.: 21 h 40, "Mort sur le nil" Sam. dim.: 15 h 20, 19 h 30. Sem.: 19 h 10.
**PARADIS III,** "Justine de Sade" Sam. dim.: 15 h 05, 18 h 20, 21 h 35. Sem.: 21 h 05. "La séquestrée des SS" Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 50, 20 h 05.
**PARALLÈLE,** 3682 St-Laurent (843-4725) — "Ice" de Robert Kramer. sam.: 20 h 00. Dim.: 15 h 00. Films pour enfants, dim.: 13 h 30. "Lenny Bruce performance film" de John Magnuson 19 h 30 et "Lenny Bruce without tears" 21 h 00, du 5 au 10 mai.
**PARISIEN I,** 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Le tambour" 13 h 00, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.
**PARISIEN II,** "Cage aux folles" 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.
**PARISIEN III,** "Buffet froid": 12 h 50, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.
**PARISIEN IV,** "La fille": 13 h 30, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.
**PARISIEN V,** "Et la tendresse?... bordel!" 12 h 20, 14 h 05, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.
**PLACE DU CANADA,** Place du Canada (861-4595) — "All that jazz": Sam., dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 25. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.
**PLACE LAURIER,** 1371 est, Laurier — "A voir 16 ans" de Jean-Pierre Lefebvre, jusqu'au 8 mai. Du lun. au jeu.: 20 h 00.
**PLACE VILLE-MARIE I,** 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Being there": 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 35.
**PLACE VILLE-MARIE II,** "Nijinski": 13 h 15, 15 h 35, 18 h 00, 20 h 20.
**PUSSYCAT,** 4015 St-Laurent (845-5215) — "Maraschino cherry": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Dirty pool": 13 h 40, 16 h 30, 19 h 20, 22 h 00.
**RIVOLI I,** 6906 St-Denis (277-3125) — "Gabrielle": 14 h 50, 18 h 10, 21 h 30. "Trois hommes d'Istanbul": 13 h 15, 16 h 35, 19 h 55.
**RIVOLI II,** "Buffet froid": 13 h 25, 15 h 05, 16 h 45, 18 h 25, 20 h 05, 21 h 45.
**SAINT-DENIS I,** 1594 St-Denis (849-4211) — "Ils sont fous ces sorciers": Sam., dim.: 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35. Sem.: 19 h 35. "Brèves vacances": Sam., dim.: 13 h 50, 17 h 35, 21 h 20. Sem.: 21 h 20.
**SAINT-DENIS II,** 1590 St-Denis (845-3222) — "Mon nom est Bulldozer": 12 h 30, 16 h 40, 20 h 55, "La poursuite infernale": 14 h 50, 19 h 00.
**SAINT-DENIS III,** 1590 St-Denis (845-3222) — "Le mariage de Maria Braun": 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05.
**SNOWDON,** 5225 Décarie (482-1322) — "Being there": Sam., dim.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 00. Sem.: 18 h 30, 21 h 00.
**VAN HORNE,** 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Emperor Jones": Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
**VERDUN,** 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Kramer contre Kramer": Sam., dim.: 13 h 45, 17 h 35, 21 h 30. Sem.: 19 h 40. "L'amour sur béquilles": Sam., dim.: 15 h 35, 19 h 40. Sem.: 21 h 30.
**VERSAILLES I,** 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Le champion": Sam., dim.: 12 h 15, 16 h 40, 21 h 05. "Le retour": Sam., dim.: 14 h 25, 18 h 50. Sem.: 18 h 50.
**VERSAILLES II,** "Gabrielle": Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
**VERSAILLES III,** "Buffet froid": Sam., dim.: 13 h 00, 14 h 40, 16 h 25, 18 h 05, 19 h 50, 21 h 30. Sem.: 18 h 05, 19 h 50, 21 h 30.
**VIAU,** 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "La poursuite infernale": Sam.: 19 h 15. Dim.: 15 h 10, 19 h 00. Lun. à jeu.: 19 h 15. "Mon nom est Bulldozer": Sam.: 21 h 05. Dim.: 13 h 00, 16 h 55, 21 h 50. Lun. à jeu.: 21 h 05.
**VILLERAY,** 8042 St-Denis (388-5577) — "Kramer contre Kramer": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.
**WESTMOUNT SQUARE,** 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "A small circle of friends": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
**YORK,** 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "The black stallion": 12 h 25, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.

## CINÉ-PARCS

Les ciné-parcs sont ouverts tous les soirs dès 19 h 30.

**CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I,** Trans-Canadienne, sortie 95 (655-5515) — "Kramer contre Kramer"; "Le privé de ces dames".
**CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II,** "Aéroport Concorde 80"; "L'autre versant de la montagne" (2ème partie).
**CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY,** Châteauguay (691-1310) — "Le commando des tigres noirs"; "Le triangle des Bermudes".
**CINÉ-PARC DOLLARD I,** 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "Godsend"; "Wild geesse".
**CINÉ-PARC DOLLARD II,** "Every which way but loose"; "Hooper".
**CINÉ-PARC LAVAL I,** Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "Le commando des tigres noirs"; "Istambul mission impossible".
**CINÉ-PARC LAVAL II,** "Elle"; "Capricorne I".
**CINÉ-PARC LAVAL III,** "Rocky 2"; "La malédiction de la panthère rose".
**CINÉ-PARC LAVAL IV,** "Kramer contre Kramer"; "Guerre et passion".
**CINÉ-PARC ODÉON I,** Trans-Canadienne, sortie 98 (523-9751) — "C'est l'apocalypse"; "Tueur d'élite".
**CINÉ-PARC ODÉON II,** "Le commando des tigres noirs"; "Istambul mission impossible".
**CINÉ-PARC ST-JÉRÔME,** Autoroute des Laurentides, sortie 44 ouest (861-0659) — "Le commando des tigres noirs"; "Le triangle des Bermudes".
**CINÉ-PARC ST-MATHIEU,** route 15 vers Plattsburgh, sortie 38 (659-3445) — "Elle"; "Capricorne I".
**CINÉ-PARC VAUDREUIL I,** Trans-Canadienne, vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Kramer contre Kramer"; "Guerre et passion".
**CINÉ-PARC VAUDREUIL II,** "Rocky 2, la revanche"; "La malédiction de la panthère rose".

# sur scène

**AUDITORIUM DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS,** 1379 ouest, Sherbrooke — Films portant sur de grandes traditions artistiques du Japon. "Le théâtre Kabuki" et "Laque et poterie du Japon", dim.: 13 h 30.
**ATELIER CONTINU,** 1200 est, Laurier — "Le cabaret éphémère", par la Pouêt Pouêt Band, du jeu. au dim.: 21 h 00, jusqu'au 11 mai. "La maladie, c'est les compagnies" films de Richard Boutet, mar.: 20 h 00.
**CAFÉ DE LA PLACE,** Place des Arts — "Le fétichiste" de Michel Tournier avec Gérard Poirier. Mise en scène: Henri Barras. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche dim.
**CAFÉ MOLIÈRE,** 1200 St-Hubert (844-7000) — "Damnée Manon, sacrée Sandra" de Michel Tremblay, avec Sylvie Germain et André Doucet. Mise en scène de Danielle Fichaud, du mer. au lun.: 20 h 30.
**CAFÉ NELLIGAN,** 550 est, Dorchester (288-9535) — "Guillaume Tel Quel" de François Camirand avec Johanne Beauchamp, Claude Desrosiers et François Camirand. Du 9 avril au 4 mai (relâche lun. mar.) 20 h 30.
**CAFÉ NOOSPHÈRE,** 816 est, Ontario (524-4911) — sam.: 21 h 00. "Antoine de St-Exupéry", "L'interdit" de Pierre Maheu, lun.: 20 h 30, 22 h 00. Veillée western avec Adenard Audet, mar.: 21 h 00. "Advienne que pourra", théâtre d'improvisation du M.C.C.M., jeu. ven.: 21 h 00. Spectacles pour enfants tous les samedis 14 h 00.
**CITADELLE,** 2065 rue Drummond — Musica Camerata Montreal, sam.: 17 h 00. Oeuvres de Boccherini, Martinu, R. Strauss, Mozart.
**CENTAUR,** 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Circus Gothic" écrit et joué par Jan Kudelka. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée sam.: 14 h 00 jusqu'au 18 mai.
**COLLÈGE DE ROSEMONT,** 6400, 16e Avenue, Rosemont (721-3616) — "Laissez la marge libre, S.V.V." par le Théâtre à Mitaine, à mi-temps, sam.: 20 h 30. Le spectacle propose une réflexion sur la marginalité.
**CHRIST CHURCH CATHEDRAL,** 1440 Avenue Union (288-6421) — Les Vêpres Chantées par le choeur de "Bishops College School", Lennoxville, dir.: Robert Tamblyn, sam.: 17 h 00. Oeuvres de Christopher Tye, Herbert Howells, Ross et Rowley.
**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE,** 100 est Notre-Dame (873-4301) — Salle Germaine Malepart: Manon DeRome, violoniste, Françoise Bertrand, pianiste, lun.: 20 h 30. Programme: Kreutzer, J.S. Bach, Beethoven, Tchaikovsky, Bartok.
**CENTRE D'ESSAI COUVENTUM,** 1237 Sanguinet (284-9352) — Les Pichous présentent "Fais-moi mal juste un peu" d'Elizabeth Bourget avec Nathalie Gascon, Mireille Lachance, Martine Rousseau, Jacques Rossi, Christian St-Denis, Richard Lalancette. Sem.: dim.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche lun. jusqu'au 4 mai.
**CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN,** 4303 St-Denis (843-4384) — Pour enfants: "Les trois petits cochons", dim.: 14 h 00. Sur réservation seulement.
**CENTRE CULTUREL CALIXA-LAVALLÉE,** 3819 Calixa-Lavallée — La troupe de théâtre. La Gang de Guybourg présente "En direct de Montréal", du 7 au 16 mai 20 h 00. Relâche les 10 et 11 mai. Rens.: 872-3455.
**CHAPELLE LOYOLA,** 7141 ouest, Sherbrooke — Word of Mouth Chorus, groupe de chanteurs et de musiciens, dim.: 13 h 00. Bread and Puppet Theatre présente "Stations of the Cross", dim.: 20 h 30. "Images en musique et mime", incluant des oeuvres de Villa-Lobos, Allan Crossman et un mime original de Jon Torell et Ralph Allison, ven.: 20 h 30.
**ÉGLISE QUEEN MARY ROAD UNITED,** Angle Queen Mary Road et Finchley (484-4907) — Musique chorale d'Angleterre avec la Messe à 4 voix de W. Byrd et des oeuvres de Walton et Vaughan Williams pour le choeur de l'église, dir.: Carol Harris. Dim.: 16 h 30. Entrée libre.
**GROUPE LA VEILLÉE,** 2281 est, Sainte-Catherine (525-8529) — "Corne-Muse" avec Daniel Baillargeon, Marie-Jacqueline Corbel, Denise Mercier, Julien Poulin et Jean-François Thuot, du jeu. au dim.: 20 h 30. Du 1er mai au 25 mai.
**L'IMPRÉVU,** Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Pocketwath Paul et les Rythem Rockets, du 29 avril au 4 mai. Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 00. Entrée libre.
**LA CHACONNE,** 338 est, Ontario (843-8620) — Jean Sutherland, piano; Dominique Soucy, flûte, sam. dim.: 21 h 00. Oeuvres de J. Hétu, J. Ibert, Bach, Borne, Fauré. Renée Allen cor et piano, ven.: 21 h 00. Oeuvres de Beethoven, Mozart, Strauss.
**L'ESKATEL,** 2334 rue Centre (près du métro Charlevoix) — "Plein-Chant", mise en scène: Jacques Crête. Du mer. au dim.: 21 h 00. Rens.: 931-0695 ou 931-8401. Jusqu'au 30 mai.
**LE PONT TOURNANT,** 940 Sir Wilfrid-Laurier, Vieux-Beloeil (467-4504) — "On a peur, mais on part pareil" écrit et interprété par Sylvie Prégent. Jeu. ven. sam.: 21 h 00. Du 1er au 17 mai. Jusqu'à dimanche. John O'Neal, pianiste de Milt Jackson, du 6 au 11 mai.
**LA POUDRIÈRE,** Ile Ste-Hélène — "George Dandin" ou (le mari confondu) et "Les Précieuses Ridicules", de Molière avec Elisabeth Chousalidzé, Jacques Zouvi, Gabrielle Mathieu, Alain Gendreau, Serge Dupire, Béatrix Van Til, Jean Rossignol et Jean Dalmain. Mise en scène: Jean Dalmain. Jusqu'au 7 juin. Mar. à sam.: 20 h 30. Matinées mer. ven.: 14 h 30.
**LE TRITORIUM,** Cégep du Vieux-Montréal, 255 est, Ontario (284-7356) — La compagnie Laura Dean dancers and musicians, dim.: 20 h 30.
**MAISON DU BRASSEUR,** 2901 boul. St-Joseph, Lachine. L'Éveil Musical de Lachine présente le spectacle musical Raphael roi de lions par l'Arsenal à musique, dim.: 11 h 00. La Troupe la Communidée présente "Tout ça pour des guenilles" pièce pour enfants de Claude Poissant, dim.: 13 h 00. Entrée libre.
**MONUMENT NATIONAL,** 1182, boul. St-Laurent. "Vieux carré" de Tennesse Williams par l'école nationale de théâtre du Canada, mise-en-scène: Jean-Louis Millette. Sam.: 20 h 00. "L'opéra Kopernikus" de Claude Vivier par l'atelier de jeu scénique et l'atelier de musique contemporaine de la Faculté de musique de l'U. de Montréal, jeu. ven.: 20 h 30.
**OUTREMONT,** 1284 ouest, av. Bernard 277-4145) — Richard Séguin, sam.: 20 h 30.
**SALLE POLLACK,** 555 ouest, rue Sherbrooke (392-8224) — Concert des compositeurs-étudiants, dir.: Donald Steven, mer.: 20 h 30. Oeuvres de Martin, Charbonneau, Genge, Eagle, Monk, Martin, Beaulieu. McGill/CBC Festival Allegro: Shura Cherkassky, pianiste, jeu.: 20 h 30. Entrée libre.
**SALLE ÉMILE LEGAULT,** Cégep de St-Laurent. Créations corps-rythmes et musique données par les étudiants en option musique du CÉGEP. Dim.: 16 h 00. Entrée libre.
**SALLE WILFRID-PELLETIER,** Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Ginette Reno, sam., dim., 20 h 30. Récital Dietrich Fischer-Dieskau, baryton; Jorg Demus, pianiste, lun.: 20 h 30. Programme: Lieder de Schumann. L'OSM, Charles Dutoit, chef d'orchestre; Guy Fouquet, violoncelliste, mar. mer.: 20 h 30. Oeuvres de Mozart, Strauss, Debussy. Roger Whittaker, chanteur populaire, jeu. ven.: 20 h 30.
**SALLE ANDRÉ MATHIEU,** Cégep Montmorency, 475 boul. de l'Avenir, Laval — Récital de piano de Anisia Campos, mar.: 20 h 00. Programme: Schubert, Beethoven, Schumann, Franck.
**THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI,** 1297 Papineau (523-1211) — "Nasopodes et autres bêtes merveilleuses" de Michel Garneau, avec André Angélini, Jocelyne Goyette, Marcel Leboeuf, Guy Nadon et Julie Vincent. Mise-en-scène de Roger Blay. Tous les soirs: 20 h 30 (relâche lundi) sauf la représentation du dimanche: 15 h 00, jusqu'au 1er juin.
**THÉÂTRE DU CHIENDENT,** 453 Lindsay, Drummondville, Autoroute 20, sortie 109 819-(478-1014) — "Bernadette et Juliette", comédie d'Eglizabeth Bourget avec Ginette Fournier, Joanne Bonneau, Lise Gratton, Pierre Dozois, Alain Archambault. Mise en scène de France LaBonté. Tous les jeudis, vendredi, samedis 20 h 30 jusqu'au 14 juin.
**THÉÂTRE DE L'ÎLE,** 1 rue Wellington, Hull (771-6669) — "L'École des Femmes" de Molière avec Gilles Provost, Sylvie Houle, Robert Côté, Bernard Assiniwi, Lisette St-Gelais, Jean-Louis Fuys, Lucien Crustin, Daniel Richer. Mise en scène: Raphaël Albani. Mer. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Dim.: 19 h 30. Du 7 au 31 mai.
**THÉÂTRE MAISONNEUVE,** Place des Arts, 75 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — The Irish Rovers in Concert, chanteurs folkloriques. sam.: 20 h 30. Dim.: 14 h 30, 20 h 30. L'orchestre de chambre McGill, Alexander Brott, chef d'orchestre; Ida Haendel, violoniste, Denis Brott, violoncelliste, lun.